Jhar(Pallu Gabriel-Louis Calabre) PÉRAU

LES FRANCS-MAÇONS ÉCRASÉS;

SUITE DU LIVRE

INTITULÉ,

L'ORDRE *DES FRANCS-MAÇONS* TRAHI.

TRADUIT DU LATIN.

A Mr Paz Lazudan



A AMSTERDAM.

M. DCC. LXXIX.



S. Fokke inv. et fec. 1746.

AVERTISSEMENT.

CEt Ouvrage ayant été traduit du Latin en François, par trois Perſonnes, différentes de Nation, de génie, & de capacité, il n'eſt pas ſurprenant qu'il s'y trouve quelque bigarrure dans le ſtyle, malgré l'uniformité de l'Original, où la pureté, l'élégance, la facilité, & le feu de l'expreſſion ſe ſoutiennent juſqu'à la fin.

La Traduction eſt cependant fidelle, autant que la nouveauté des termes, la ſingularité des idées, & la difficulté du ſujet pouvoient le permettre. Les mépriſes y ſont en petit nombre, & ne méritent pas, pour la plupart, d'être relevées. Je ne ferai qu'indiquer ici les principales.

Page 22, ligne 12, on doit dire que la Société *a été diviſée en pluſieurs Claſſes*, & pas *en trois*.

Page 58, ligne 8, & page 61, li-

gne 27, on ne doit pas dire *troiſieme Claſſe*, mais *les Claſſes inférieures.*

Page 23, ligne 28, juſqu'à la page 50, ligne 27, & page 76, ligne 6, juſqu'à la page 86, ligne 14, ces deux Traductions, la premiere du Sens myſtique du Temple de Salomon, la ſeconde de la premiere tenue de la Loge de la Société, ne ſont pas tout-à-fait exactes; mais l'eſſentiel s'y trouve, & le Lecteur intelligent réformera le reſte.

Page 102, ligne 23, la raiſon pour laquelle ce Maître de Loge fut cité devant le Magiſtrat, fut un paſſage du Livre intitulé : *Hiſtoire, Obligations & Statuts de la très-vénérable Confraternité des Francs-Maçons, tirée de leurs Archives*, imprimée à Francfort ſur le Meyn, *chez François Varentrapp*, 1742, page 148, ligne 17.

PRÉFACE NÉCESSAIRE.

QUoique *je n'aie pas promis positivement* (*a*) de régaler un jour le Public du fruit de mes longues & laborieuſes recherches, *les engagements qu'on prend avec lui ſont ſi ſacrés, que je ne puis tarder plus longtemps à ſatisfaire l'impatience qu'il a ſans doute de voir les merveilles que je lui ai fait eſpérer. J'ai voulu* (*b*) le prévenir en ma faveur, *& c'eſt dans ce deſſein que j'ai publié* l'Ordre des Francs-Maçons trahi. *Sept Editions, & quatre Traductions différentes, qui ſe ſont faites de ce Livre en moins de quatre mois, prouvent que j'ai eu raiſon de croire* (*c*) qu'il ne pouvoit manquer d'être généralement applaudi, *& me déterminent à commencer de répandre* (*d*) les tréſors que je deſtine au Public, *en publiant un ſecond Ouvrage ſur la*

(*a*) *Préface de* l'Ordre des Francs-Maçons trahi.
(*b*) Ibid. (*c*) Ibid. (*d*) Ibid.

Franc-Maçonnerie. J'achèverai par-là de faire voir combien (e) ce ſujet eſt important, *& combien* il intéreſſe tout le monde.

Je n'ignore pas la difficulté de la route où je m'engage; je ſais combien chaque pas y eſt gliſſant & dangereux; & c'eſt aujourd'hui ſur-tout qu'on peut me dire, & avec plus de raiſon, qu'Horace à ſon ami,

Periculoſæ plenum opus aleæ
Tractas, & incedis per ignes
Suppoſitos cineri doloſo.

Mais n'importe; quelques dangers qui me menacent, quelque fondement qu'ait le bruit qui eſt venu juſqu'à moi, que le Livre pourroit bien coûter des larmes, peut-être même du ſang, à ſon Auteur, rien ne peut contre-balancer mon penchant pour la Vérité. Que les Francs-Maçons me traitent de Traître & de Parjure, qui s'eſt noirci d'un crime affreux en rompant le Serment qui le lie; l'intérêt du monde entier me juſtifiera.

Un crime fait pour la Patrie,
Devient un acte de vertu.

S'ils ne me regardent que comme un Impoſteur, auquel on ne doit ajouter aucune foi, eh! qu'ils ceſſent de s'allarmer, d'employer les menaces, & de mettre tout en uſage pour empêcher l'impreſſion de mes

(e) Ibid.

fourberies : le Public ſaura les venger, par le mépris & la proſcription de l'Ouvrage. Je le prie même de ſuſpendre ſon jugement, & de différer à m'en croire, juſqu'à ce qu'il voie clairement ſi tout ce que j'avancerai au ſujet du But, de la Morale, & de l'Origine de la Société des Francs-Maçons, porte avec ſoi aſſez de vraiſemblance pour mériter qu'on y ajoute foi.

Si je n'avois à faire qu'à des perſonnes équitables, je finirois ici ma Préface; car puiſque (*f*) le Public a marqué depuis long-temps une ſi grande curioſité pour ce qui regarde cette fameuſe Société, *il eſt fort inutile de faire un Diſcours exprès pour lui en inſpirer. Mais ce Livre va ſoulever tant de gens, & devenir l'objet de tant d'attaques, qu'il y auroit de la négligence à n'en pas prévenir du moins les principales.*

„ *Quoi ! dira quelque Franc-Maçon* „ *irrité, un Auteur qui publia l'année* „ *derniere un Livre, où il promet ſolem-* „ *nellement de* (g) traiter la matiere à „ fond, *d'en* faire un Corps complet; „ *un Auteur qui non-ſeulement donne à* „ *connoître qu'il* (*b*) ignore les Myſteres „ des Ecoſſois, *mais qui n'oſe même* rien „ décider ſur la réalité de cet Ordre, &

(*f*) Ibid. (*g*) Ibid. (*h*) Ibid.

„ *qui* (*i*) conſent *enfin* de paſſer pour
„ un impoſteur, s'il y a d'autres Secrets
„ parmi nous que ceux qui ſe trouvent
„ dans ſon Livre; *ce même Homme a l'au-*
„ *dace de nous donner un nouveau Vo-*
„ *lume, deux fois plus gros que le pre-*
„ *mier, pour traiter plus amplement le*
„ *même ſujet! S'il ignoroit alors les Myſ-*
„ *teres qu'il prétend nous dévoiler aujour-*
„ *d'hui, où les a-t-il appris depuis? & s'il*
„ *les ſavoit, pourquoi ne pas avertir qu'il*
„ *en donneroit la ſuite une autre fois?*
„ *Qui ne voit que l'Anonyme, après avoir*
„ *imaginé d'abord un Syſtême ingénieux,*
„ *le perfectionne aujourd'hui en le rap-*
„ *portant avec les circonſtances les plus*
„ *vraiſemblables & les couleurs les plus*
„ *frappantes?*

(*k*) Voilà, *Meſſieurs les Francs-Maçons*, ce que vous pouvez dire de plus propre à donner le change au Public. *Mais, par un ſort fatal, vous avez affaire à un homme qui connoît à fond vos ſoupleſſes & vos ruſes; qui perce à travers la merveilleuſe diſſimulation de votre conduite; qui comprend, dans toute leur étendue, les ſens cachés ſous vos ſubtiles & nombreuſes allégories; qui eſt en état & dans la ferme réſolution de dévoiler vos intri-*

(*i*) Ibid. (*k*) Ibid.

gues, d'aſſigner les cauſes des événements qui vous concernent, de diſcerner le prétexte & l'apparence d'avec la vérité; & qui, comme un autre Ariſtée, renouvellera en vous la fable de Protée, en vous pourſuivant ſous toutes les formes que vous ſavez ſi bien prendre, & vous forçant enfin dans vos derniers retranchements. Courez, Vénérables Maîtres de l'Ordre, courez, tant qu'il vous plaira, d'allégorie en allégorie, de ſymbole en ſymbole, de ſtratagême en ſtratagême; préſentez-vous ſous autant de couleurs différentes que l'Arc-en-ciel en offre à nos yeux: vous avez beau faire, vous ne m'échapperez point; je vous preſſerai ſans relâche juſqu'à ce que forcés enfin de reprendre la forme ſous laquelle je vous ai trouvés tant de fois, furieux & déſeſpérés, vous avouiiez que vous êtes découverts, & que vos ruſes ſont déſormais inutiles. Faſſe le Ciel, qu'après avoir été ainſi forcés, comme Protée, vous l'imitiez, non en vous précipitant dans la Mer, mais en aboliſſant votre Ordre, en renonçant à vos chimériques & giganteſques projets, & qu'à l'avenir il ne ſoit plus parlé de votre Société, ni en bien, ni en mal!

Après ce vœu, que je fais du fond de mon cœur pour l'avantage du Genre humain,

je vais répondre à votre Objection. La subtilité & la singularité de vos idées sur le grand but de la Société, la politique raffinée que vous mettez en œuvre pour le communiquer, & l'art infini avec lequel vous examinez la capacité de vos Aspirants, sont les plus fermes bases de votre Projet, & vous le font présenter sous deux faces différentes: L'une offre aux yeux de vos Membres les Cérémonies extérieures qui se pratiquent parmi vous, & qui forment, pour ainsi dire, le Corps de la Franc-Maçonnerie. L'autre présente à leur esprit, dans l'explication de votre Doctrine, de votre Morale & de votre But, un vaste champ de méditation sur ces Cérémonies, & une source féconde de conséquences qui en découlent nécessairement. La premiere, qui n'a rien que de matériel & de sensible, sert à bercer & à endormir les petits Esprits, qui s'arrêtent à l'écorce, faute de pouvoir la percer. La seconde, toute spirituelle & abstraite, est la nourriture solide, réservée aux Esprits capables d'approfondir un sujet, & disposés à adopter les vues de l'Ordre. Au moyen de ces deux points de vue, que vous savez distinguer & séparer de façon que l'un peut être présenté & considéré indépendamment de l'autre, il arrive que la plupart de vos Mem-

bres découvrent à plein le premier, tandis que l'autre demeure caché à leurs yeux ſous le voile obſcure des métaphores.

Cela étant, Meſſieurs, doit-on trouver étrange qu'écrivant ſur votre Société, je me ſerve du même ſtyle que vous employez pour l'établir, pour l'enſeigner & la ſoutenir? Si un homme, parvenu ſeulement au grade d'Apprentif, de Compagnon & de Maître, entreprenoit de publier les Myſteres qu'il auroit appris, ne ſeroit-il pas en droit, après avoir rapporté fidélement ce qui ſe trouve dans mon Livre de l'Ordre des Francs-Maçons trahi, *de proteſter qu'il a* (*l*) traité la matiere à fond, *qu'il a* formé un Corps complet de Doctrine Franc-Maçonne, *de ſe ſoumettre à* paſſer pour un Impoſteur, s'il y a d'autres Secrets parmi vous, que ceux qui ſe trouvent dans ſon Livre; *de déclarer* qu'il n'ignore pas qu'il court un bruit vague parmi les Francs-Maçons, touchant un certain Ordre qu'ils appellent les Ecoſſois, mais qu'il ne décide rien ſur la réalité de cet Ordre? *Il ne pourroit ſans doute s'exprimer autrement, puiſqu'un des traits de votre politique à l'égard des Apprentifs, Compagnons & Maîtres, étant de ne répandre à la lettre parmi*

(*l*) Voyez la Préface du Livre indiqué.

*eux qu'*un bruit vague *touchant les Ecoſſois, il y auroit de l'imprudence d'en garantir la réalité. Votre ſcrupuleuſe circonſpection vous tient en garde contre tous ceux en qui vous ne remarquez pas des ſignes certains de vocation à ce grade ſublime. Il vous faut des Sujets, qui, par leur caractere propre, ou par quelqu'intérêt puiſſant, ſe livrent tout entiers à l'avancement de vos projets. Vous ne vous contentez pas même à leur égard des plus fortes apparences; il vous faut des épreuves réitérées, qui aillent juſqu'à la démonſtration. Ceux-là ſont les ſeuls à qui vous révélez les ſecrets & la Doctrine des Ecoſſois, & ſi, parmi vos Membres, il s'en trouve qui aient beaucoup de pouvoir dans le monde, mais dont les diſpoſitions vous ſoient ſuſpectes, & qui demandent d'être initiés à ces myſteres, (comme on l'a vu en la perſonne d'un grand Roi) vous avez mille raiſons toutes prêtes pour vous excuſer, juſqu'à dire que la Dignité d'Ecoſſois n'eſt qu'un ſimple grade, qui concerne le réglement de l'extérieur & des Statuts de l'Ordre, & qui n'a ni cérémonies ni ſecrets particuliers. Ainſi, en biaiſant toujours, vous vous tirez d'affaire, & vous parez le coup.*

N'ayant donc eu deſſein, dans mon pre-

mier Ouvrage, que de rapporter ce qui concerne les Apprentifs, Compagnons & Maîtres, il eſt clair que je devois tenir la même conduite, & que je pouvois dire comme vous, que c'étoient là tous les ſecrets de la Maçonnerie; mais avec plus de vérité, mon but n'étant que de parler des ſimples Francs-Maçons, & non des Ecoſſois. La circonſpection avec laquelle j'ai parlé de ceux-ci dans une Note de ma Préface, a dû vous faire comprendre que j'en ſavois plus ſur leur compte que je n'en faiſois paroître; & ſi vous en doutez encore, ce nouveau Volume achevera de vous convaincre que je ſuis véritablement (*m*) au fait de tout ce qui concerne votre Ordre, & en état de prêter le collet au plus profond de vos Docteurs.

Mais qu'importe au Public, de ſavoir pourquoi j'ai partagé en deux Tomes ce que j'avois à dire ſur la Franc-Maçonnerie? L'eſſentiel eſt de faire voir que dans le premier j'ai décrit exactement l'extérieur de l'Ordre; & que dans celui-ci, j'en développe avec la même vérité l'Origine, la Morale, la Doctrine & le But.

Pour remplir le premier deſſein, je vais répondre aux critiques qu'on a faites de mon Ouvrage; & afin de préſenter les

(*m*) Voyez la même Préface.

objections dans toute leur force, je m'attacherai à celles qui m'ont été faites par un fameux Nouvelliſte, qui non content de débiter en gros, tous les mois, ce que les Gazettes nous ont appris en détail, régale encore tous les Lundis le Public d'une Feuille volante, où il fixe les événements douteux, apprécie au juſte le mérite des Généraux, dévoile la conduite des Miniſtres, & fait la leçon aux Rois : Feuille admirable ! publiée ſucceſſivement ſous les différents titres de Magaſin, *d'*Epilogueur, *de* Démoſthene moderne, *d'*Avocat pour & contre; *& qui, outre ſon mérite réel, eſt relevée encore par l'agrément particulier d'un ſtyle moitié Picard, moitié Tudeſque : Feuille, en un mot, capable d'immortaliſer ſon Auteur, s'il ne l'étoit déja par la qualité de Coryphée des Francs-Maçons d'Amſterdam.*

*L'*Epilogueur *que ce redoutable Critique a écrit contre mon premier Livre, qui ne rouloit que ſur des Cérémonies & des formalités, m'annonce aſſez ce que doit attendre ce Traité complet ſur les Myſteres les plus importants de l'Ordre. Mais je ſuis préparé à tout par rapport à l'avenir : j'attends mon adverſaire de pied ferme; & à l'égard du paſſé, rien*

ne

ne ſera plus aiſé que de ruiner les batteries qu'il a dreſſées contre moi.

*On peut réduire tout l'*Epilogueur extraordinaire, *du jeudi 24 Décembre 1744, à deux points contradictoires. D'abord l'Auteur entre en lice contre trois monſtres, qu'une imagination vulgaire regarderoit comme la même choſe, mais que notre critique diſtingue avec beaucoup de juſteſſe & de préciſion. Le premier eſt un* (*n*) Perfide, *le ſecond un* Traître, *le troiſieme un* Parjure. *Après pluſieurs aſſauts livrés à des ennemis ſi odieux, l'*Epilogueur *nous apprend qu'ils ſont quelque choſe de beaucoup moins réel que les marionnettes & les moulins à vent de Don Quichotte; puiſque* (*o*) les Francs-Maçons n'exigeant jamais de Serment, *on ne peut point ſe rendre coupable de parjure en leur manquant de fidélité; & puiſqu'*il n'y a même aucune ſimple trahiſon dans le Livre attaqué, & qu'il eſt impoſſible qu'il y en ait eu. (*p*)

Comme je n'aime point à attaquer ni à défendre des êtres de raiſon, je commencerai par les preuves de la réalité de ce que j'ai donné au Public dans le premier Livre, & de ce que je publie à préſent. Après cela je juſtifierai ma conduite, &

(*n*) Page 68. (*o*) Page 71. (*p*) Page 72.

*montrerai combien peu elle mérite les injures que l'*Epilogueur *lui prodigue.*

Pour le premier, on ne ſauroit mieux l'établir qu'en rapportant les temps, les lieux, & les Loges dans leſquelles pluſieurs Profanes ſe ſont introduits au moyen des ſignes, des attouchements, & du mot du guet indiqués. Mrs. R... & D... ont eu des preuves de leur vérité, également propres à faire impreſſion ſur l'eſprit & ſur la bourſe. Ce fut par la ruſe d'un certain filou, nommé Ferdinand, *qui, s'étant mis au fait des marques de Franc-Maçon, alla faire viſite à Mr. R... à Amſterdam, & ſe dit le Comte de* Roſenguai, *Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Pleſſis, au ſervice de S. M. H. Cet Aventutier ayant conté ſon hiſtoire à la Françoiſe, c'eſt-à-dire, rejetté ſur une affaire d'honneur le beſoin d'argent où il ſe trouvoit, & s'étant en même-temps fait connoître pour Franc-Maçon, M. R... lui donna ſur le champ un ducat, & lui promit de lui en faire toucher d'autres le lendemain, qui étoit jour de Loge. Mais le nouveau Franc-Maçon ayant témoigné qu'il ſouhaitoit de retourner d'abord à La Haye, M. R... lui donna une lettre de recommandation pour M. D..., Maître de la Loge de cette derniere Ville. Celui-ci ſe laiſſa ſi bien perſuader de la Franc-Ma-*

gonnerie du Comte d'Induſtrie, qu'il répondit d'abord pour lui à l'Auberge du Lion rouge, chez la veuve Le Quint, *dans le Heereſtraat. Il ſe propoſoit même de lui procurer une cinquantaine de ducats, ſi Mr.* Scotti de Spadina, *Officier Italien, qui paſſoit en Ruſſie, & qui eſt Franc-Maçon, informé de cette fourberie, n'en fût pas allé avertir Mr. D... qui courut ſur le champ à l'Auberge retirer ſa parole. Mais il fallut payer à l'Hôteſſe, outre la dépenſe de la table, un nombre prodigieux de bouteilles du meilleur vin, que le prétendu Comte avoit bues dans une quinzaine de jours, avec ſes Amis, à la ſanté de l'Ordre en général, & de Meſſieurs R... & D... en particulier.*

C'eſt là un fait ſi public, que les ſuites en ont même été portées devant le Magiſtrat, parce que l'Aventurier étant revenu quelque temps après à La Haye, & ayant inſulté Mr. Scotti *par reſſentiment de cette affaire, cet Officier le chargea de coups de canne en pleine rue, & préſenta un Placet à Mr. le Grand-Bailli, pour faire chaſſer cet homme; mais il prévint les Huiſſiers par une prompte retraite.*

Mr. le Comte P.... qui honore actuellement l'Univerſité de Leyde de ſa préſence, s'eſt auſſi introduit par le moyen des

ſignes en queſtion, non-ſeulement dans les Loges de ce Pays, mais auſſi dans celles de Londres, où il fit un voyage à Pâques paſſé. Mr. le Comte S... en a fait de même à Paris; Mr. le Baron de K.... à Berlin, & Mrs. le Baron de W...., le Chevalier de R...., & Mr. Pr.... jeunes Seigneurs connus, & qui étudient à Leyde, peuvent auſſi témoigner qu'ils ont eu le même ſuccès dans pluſieurs Loges de ce Pays.

A tant de témoins authentiques, je puis ajouter chaque Lecteur lui-même, à qui je réponds que pourvu qu'il pratique ce qu'il trouvera preſcrit dans mon Ouvrage, il pourra s'introduire dans toutes les Loges, qui d'ailleurs ne le connoîtront pas perſonnellement Profane, & qui par conſéquent ne pourront juger de lui que par les ſignes, les attouchements, & les mots du guet, & par l'examen qu'ils lui feront ſubir.

*L'Auteur de la Lettre qui fait l'*Epilogueur *du 24 Décembre, ne fourniroit-il pas lui-même une preuve de la vérité du Livre qu'il attaque? Suppoſé qu'il ne contînt que des fictions, eſt-ce la coutume de s'emporter contre un Roman? Eſt-ce que le Lecteur pourroit ſouffrir quelque préjudice de la lecture de celui-là, plus que des autres? Cauſeroit-il quelque tort à l'Or-*

dre? Les Initiés ne ſauroient-ils pas toujours à quoi s'en tenir, & les Profanes connoîtroient-ils le ſecret parce qu'ils croiroient le connoître? D'ailleurs, n'accuſe-t-on, ou du moins ne ſoupçonne-t-on pas la Société, de choſes infiniment plus mauvaiſes que les cérémonies que j'ai découvertes? Ne ſeroit-il pas avantageux pour elle, que le monde, content d'une découverte chimérique, ceſſât de faire des efforts pour parvenir à de véritables! Qu'eſt-ce donc qui met l'allarme dans la Loge? pourquoi cette Feuille extraordinaire, cet amas d'injures, & ces emportements? On n'en ſauroit indiquer la cauſe, ſans revenir à ce proverbe, auſſi vrai que commun : c'eſt que rien ne choque tant que la vérité; *& qu'ainſi il faut qu'on ait divulgué ce* ſecret (*qui, ſuivant l'Auteur de la Feuille*, a été impénétrable juſqu'à préſent, & doit l'être juſques à la fin des ſiecles,) *& que l'on ait réuſſi à décrire ces choſes, dont Mr. D.... a dit à un de mes amis, que* quand même on les auroit vues mille fois, il n'y avoit aucune plume capable d'en rien exprimer.

Auſſi l'Avocat de l'Ordre eſt tellement frappé & conſterné d'un coup ſi fatal, qu'il ne ſait plus où il en eſt, & qu'il ſe contredit à chaque page. Il n'y a pas, *dit-*

il dans la 68, dans tout le Livre une syllabe qui indique l'ombre de nos secrets, rien seulement qui puisse les faire soupçonner. *Cependant, tournez le feuillet, lisez la page* 70, *vous trouverez cet aveu directement opposé.* On en aura reçu quelques-uns, ils auront entendu quelques mots, & vu quelques cérémonies. *Continuez jusqu'à la page* 71, *& pesez ces paroles* : Peut-être est-ce le formulaire d'un Serment, que les Maîtres de Loges font prêter en France à leurs Récipiendaires; ce que je ne lui nierai pas : alors il auroit dû intituler son Livre : L'Ordre des Francs-Maçons François trahi. *Voilà ce que la force de la vérité arrache, ce qu'elle fait succéder à ces assurances positives, par lesquelles le premier feu l'avoit fait s'inscrire en faux contre tout l'Ouvrage sans exception. Et si l'on a été au fait du Serment, l'acte le plus solemnel, le plus important, & par-là même aussi secret qu'aucun autre, pourquoi ne le seroit-on pas du reste?*

*Enfin l'*Epilogueur *se retranche à soutenir que si l'on a dit la vérité par rapport à la Franc-Maçonnerie Françoise, cela ne regarde point l'Angloise. Sur cela, j'en appelle premiérement aux personnes nommées ci-dessus, qui ne se sont pas*

*moins introduites dans les Loges d'Angleterre, d'Allemagne, & de Hollande, que dans celles de France. D'ailleurs, comment eſt-ce que le critique prouve cette différence des Francs-Maçons Anglois & François? Ne font-ils pas hautement profeſſion de ne compoſer qu'un même Corps? La ſimple parole de l'*Epilogueur *l'emportera-t-elle ſur cette aſſurance? Comment peut-il exiger des autres, qu'ils aient une ſi haute opinion de ſa véracité, tandis qu'il accuſe poliment tous les Francs-Maçons Anglois, qui ont reçu des François, d'avoir été aſſez fourbes pour les aſſurer qu'ils étoient initiés aux véritables Myſteres, tandis qu'on les leur cachoit, & aſſez filoux pour leur voler par-là l'argent de leur Réception? Le rôle de dupes & de benêts, qu'il fait en cela jouer aux François, n'eſt pas moins injurieux à cette Nation ſpirituelle. Quelle eſt donc l'obligation que les uns & les autres ont à cet Auteur, qui ſacrifie leurs qualités les plus eſtimables à la paſſion de ſoutenir ſon ſentiment, ou plutôt celui qu'il veut établir? car lui-même connoît auſſi-bien que qui que ce ſoit la vérité de ce qu'il combat.*

S'il a manqué de ſuccès à faire voir que l'on n'a pas écrit les véritables Secrets des Francs-Maçons, il n'en a pas plus à

montrer du crime & de la ſcélérateſſe dans l'entrepriſe de les dévoiler. Il eſt vrai que les doctes & gros volumes faits contre le Parjure, lui ont aiſément fourni quelques citations, qui garniſſent d'autant mieux la Feuille que ſon économie les met toutes en deux Langues : il eſt encore vrai, que ſon fiel lui a épargné la peine de conſulter les Synonymes François, *pour trouver tous les termes les plus injurieux, & en faire un ſavant tiſſu. Mais il a négligé de prouver que l'objet infortuné de ſon courroux les méritât, & de montrer dans mon action les caracteres du Parjure. En quoi il a parfaitement ſuivi le précepte d'Horace,* de laiſſer à quartier ce qu'on ne peut pas traiter avec ſuccès.

En effet, comment réuſſir à prouver que toutes les Loges ſont incapables de manquer à aucune des précautions néceſſaires pour n'être jamais expoſées, ni aux regards curieux de quelques Profanes qui voient ſans être apperçus, ni à l'entrée de quelques fourbes, ou à quelqu'autre accident imprévu? Pour moi, je connois à Lauſanne une Dame d'Illens, qui auroit tout vu par un trou du plancher, un jour que la Loge ſe tenoit chez ſon mari, ſi elle avoit eu la force de retenir des éclats de rire qui la firent appercevoir.

Je connois auſſi à Amſterdam la Servante de Mr. l'Avocat de la Chenelle de la Charbonnelaye, *qui, étant à Leyde, ſe ſervit du même expédient, & ayant eu la patience de reſter juſqu'à la fin, vit diſtinctement toutes les cérémonies de la Réception. Enfin, je connois à Berlin une Dame Angloiſe, femme de l'Architecte du Théâtre Royal, qui, allant de Londres à Berlin pour y joindre ſon mari, fut trouvée ſi bien inſtruite des Myſteres de la Société, que non-ſeulement on la traita à Hambourg comme une vraie* Sœur Viſiteuſe, *mais qu'elle fut même reconnue enſuite pour telle dans la fameuſe Loge réglée & parfaite de Berlin. Je veux ſuppoſer, à l'égard de cette derniere, que par quelque moyen, que j'ignore, on l'ait engagée au ſilence; du moins elle le publie ainſi, & elle me l'a aſſuré pluſieurs fois. Mais pour les deux premieres, dont l'une a vu une partie des cérémonies, & l'autre les a vues toutes, en quoi auroient-elles été parjures, ou même ſimplement infidelles? à moins que peut-être, ſuivant le digeſte Franc-Maçon, l'on ne puiſſe commettre ces fautes ſans avoir juré, ni promis. Ainſi ne puis-je pas être dans le même cas, ou dans quelqu'autre équivalent? Quels ſeroient alors mes engagements à me taire?*

N'aurois-je pas pour le moins autant de droit sur le secret de l'Ordre, que Mr. R... en a sur ceux des Cours de l'Europe?

Mais supposons, pour un moment, contre la vérité du fait, que j'eusse prêté le Serment exigé pour être reçu dans l'Ordre; il est défectueux à trop d'égards, pour être véritablement obligatoire. Premiérement, de simples Particuliers n'ont point le droit d'en proférer aucun. En second lieu, quand on le prête, on ignore à quoi l'on s'engage, puisque l'on ne sait ni quelles sont les choses que l'on doit taire, ni celles que l'on devra exécuter. En troisieme lieu, on est déja lié par le Serment de fidélité & d'obéissance au Souverain, dont le service & les ordres peuvent se trouver incompatibles avec l'exécution des choses renfermées dans les promesses faites à la Loge. Enfin, toute la force du Serment dépend de la persuasion de la Divinité de l'Etre que l'on prend à témoin, & à la vengeance duquel on se soumet, en cas qu'on ne dise pas la vérité: ainsi, quelle sera la force d'un Serment que l'on fait prêter sur l'Evangile, à ceux qui font profession de le rejetter! J'ai vu recevoir à Amsterdam trois Juifs, à qui Mr. R...., qui présidoit à la Loge, fit prêter serment sur l'Evangile selon saint Jean; & je

ſais que par-tout, & de quelque Religion que ſoient les Aſpirants, le Serment eſt le même. Il eſt vrai que, comme j'ai le bonheur d'être Chrétien, le Serment ne ſeroit pas nul à mon égard par cet endroit-là. Mais ma derniere remarque n'en prouve pas moins qu'il eſt très-défectueux, puiſqu'il eſt ſans force par rapport à un ſi grand nombre de ceux à qui on le fait prêter, qui ont par conſéquent pu tout révéler, ſans violer aucune promeſſe qui fût un ſerment pour eux.

Que ſi je voulois, pour ma juſtification, rapporter le jugement d'un grand nombre de perſonnes éclairées, qui ont examiné mon Livre en vrais critiques & ſans partialité, je ferois voir que, ſelon eux, un honnête-homme initié à tous les Myſteres de la Franc-Maçonnerie, bien-loin de ſe rendre parjure en les révélant, doit, au contraire, par principe de Religion & de Probité, les publier. La raiſon en eſt, que le ſerment des Francs-Maçons étant une vraie profanation du nom de Dieu, eſt par conſéquent un acte déteſtable, & rend dignes de l'exécration publique tous ceux qui le prêtent. Ce que je viens de dire de l'horreur que ce ſerment doit inſpirer, eſt appuyé par le jugement des Auteurs de la Bibliotheque Françoiſe,

Tome XL. Part. II. page 292. Art. IV. Quand on n'auroit, *diſent-ils*, de Morale que ce qu'en ont enſeigné les honnêtes gens dans le Paganiſme, un pareil ſerment ne pourroit que paroître déteſtable ; & s'il eſt vrai que les Francs-Maçons ne font pas difficulté de le prêter, & de le tenir, ils ſont tout-à-fait dignes de l'exécration publique qu'on leur a fait ſentir en divers endroits de l'Europe. Si l'imputation eſt fauſſe, & que l'Auteur du *Secret des Francs-Maçons* ſe joue avec tant d'impudence de la Société Maçonne & du Public, je ne ſais de quel nom le baptiſer, mais je ſuis perſuadé que tout honnête homme ſeroit bien fâché qu'il portât le ſien.

Que ce Serment ſoit réel, c'eſt ce qu'un grand nombre de perſonnes, qui, par le Livre ſeul, ou par mes inſtructions particulieres, ſe ſont mis en état de ſubir l'examen de la Société, ont éprouvé dans les Loges de Hollande, de France, d'Allemagne, de Brabant & d'Angleterre. J'offre même à tous ceux qui ne voudront pas faire cet eſſai, de leur donner des preuves du fait, auſſi convaincantes que l'expérience même, s'ils veulent s'adreſſer à mon Libraire, qui aura ſoin de leur faire tenir ma réponſe.

*J'ai ſatisfait à ce que Mr. R...., en qualité d'*Epilogueur, *a pu dire de plus fort contre moi, dans ſon premier tranſport : voyons maintenant ce que ce vaſte & fécond génie, transformé en* Avocat pour & contre, *a écrit pour la défenſe de la Société, après dix-huit mois de méditation. Le croira-t-on? tout ſe réduit à une miſérable chanſon, dont il me ſuppoſe l'Auteur, & qu'il donne au Public comme une rétractation & une amende honorable de ma part. Liſez l'*Avocat pour & contre *du Lundi* 30 *Mai* 1746, *page* 115, *vous y verrez cette rare production de l'Oracle des Caffés d'Amſterdam.*

Mais vous vous trompez, ô grand Maître de Loge, ſi vous croyez qu'on vous laiſſe impunément donner ainſi le change au Public. La rétractation que vous devez attendre de moi, la voici : c'eſt par la publication de ce ſecond Ouvrage, que je prétends faire amende honorable du premier. Recevez-le, & daignez l'agréer : vous n'êtes pas des derniers à qui je l'ai deſtiné. La réparation ne vous plaira peut-être pas autant que je le ſouhaiterois; mais on peut ſe conſoler de ne pas ſatisfaire pleinement un goût auſſi délicat que le vôtre.

Laiſſons là le critique, & la diſcuſſion

du droit que l'on a eu de ſatisfaire la curioſité publique, & finiſſons par quelques courtes remarques ſur d'autres ſujets.

La premiere, eſt qu'on ne doit pas ſe perſuader que tous les Francs-Maçons aient adopté les ſentiments que j'attribue à l'Ordre. Les Architectes *ſont les ſeuls dépoſitaires du ſyſtême; on n'en fait part aux autres, qu'à proportion qu'on les remarque portés à l'adopter, & capables de le ſoutenir. Peut-être même tous les Ecoſſois n'en ſont-ils pas inſtruits parfaitement & ſans enveloppe. D'ailleurs la Société a beaucoup changé, & ſe trouve avoir preſqu'oublié dans bien des endroits les grandes vues qui l'ont fait établir, & leur avoir ſubſtitué l'unique goût du plaiſir de la table, de la converſation, & celui de faire bande à part.*

Une autre réflexion, c'eſt que ſi le ſyſtême de l'Ordre ne contient rien de blâmable, ils peuvent le divulguer ſans conſéquence; pourvu qu'ils continuent ſeulement à tenir ſecretes les marques par où ils ſe reconnoiſſent, ou plutôt celles que je leur conſeille d'inventer à la place des premieres, qui deviennent inutiles à leur but, parce qu'elles vont être connues de tout le monde. Avec cette précaution, ils peuvent travailler à remplir leur plan ſans le ca-

cher, & ſans que rien y faſſe obſtacle, s'il eſt bon. C'eſt ainſi que l'on garde les Villes & les Armées, ſans cacher en aucune façon ſes vues, & que l'on n'y réuſſit pas moins, pourvu qu'on tienne ſeulement les mots du guet ſecrets.

Enfin, ſi j'ai blâmé l'Ordre, & que je lui aie attribué des ſentiments dangereux, je n'ai fait que rapporter ce que j'ai entendu dans les Loges, & juger ſur cela. Ainſi, ceux qui n'ont pas adopté ces deſſeins, ne ſont point du tout l'objet de la cenſure que j'en fais; & ſi tout l'Ordre vient à changer de ſyſtême, je ſuis prêt auſſi à ſubſtituer un Panégyrique à cet Ouvrage.

TABLE

Des Articles de l'Origine des Francs-Maçons.

De l'Origine des Francs-Maçons & de leur Doctrine, Page 1
Des Dignités, Emplois & Cérémonies de l'Ordre des Francs-Maçons, 120
Des Freres Servants, 121
Deſcription de la Figure tracée ſur le Plancher de la Loge, & de la maniere dont les Freres ſe rangent autour, 145
Maniere d'ouvrir la Loge, 153
Réception d'un Frere Servant Apprentif, 159
Diſcours prononcé dans une Aſſemblée de Francs-Maçons à la réception d'un Apprentif, 190
Des Engagements & Fonctions des Freres Servants, 193
Continuation & fin de la Cérémonie de la Réception, 196
De ce qui ſe paſſe dans la Loge depuis la ſortie du nouveau Frere, 199
Maniere de propoſer l'Aſpirant, 200
De la maniere de fermer la Loge, 207
Du Signe, des Attouchements, & du Mot des Freres Servants, 212
Catéchiſme des Freres Servants, 219
Serment des Francs-Maçons, 248
Des Apprentifs, & leur Catéchiſme, 253
Des Compagnons ou des Ouvriers, & leur Catéchiſme, 264
Des Maîtres, 278
Suite du Catéchiſme des Maîtres, 289
Des Architectes ou Ecoſſois, 295
Catéchiſme des Architectes, 320
Du Langage par ſignes des Francs-Maçons, 328
Du Repas des Freres en général, 351
Remarques ſur la Franc-Maçonnerie en général, 370

Fin de la Table.

DE L'ORIGINE DES *FRANCS-MAÇONS* ET DE LEUR DOCTRINE.

L'Origine des Francs-Maçons n'eſt point de ces origines ſuſpectes, & auxquelles on peut reprocher le défaut d'ancienneté : ſi ce titre ſeul peut en conſtater le mérite ; il en eſt peu qui puiſſent le lui diſputer. A en croire pluſieurs de ſes Partiſans, ce ſeroit trop peu que de la faire remonter à Salomon : le temps qui précéda le Déluge eſt, ſelon eux, l'époque ſûre & véritable à laquelle on doit fixer l'établiſſement de la Franc-Maçonnerie ; & peut-être que dans ce naufrage

commun de la Nature, ce fut à une qualité si précieuse que Noé dut l'heureux privilege de voir les flots vengeurs épargner le Vaisseau qui le renfermoit, & respecter dans la personne de l'illustre Réparateur de cet Ordre, un homme dont la postérité répandue dans l'Univers devoit lui rendre dans les Francs-Maçons ses premiers Citoyens. On comprendra aisément ceci, si l'on fait attention aux vaudevilles & aux chansons consacrées à publier le bonheur de cette Société, ainsi qu'à la coutume des Nations les plus célebres de la Terre, comme les Assyriens, les Perses & les Egyptiens, qui faisoient remonter leur origine à un temps presqu'immémorial, marqué parmi elles par leur Ephémérides, & le calcul immense de trois ou quatre millions d'années. Mais comme, dans une Compagnie aussi judicieuse que celle des Francs-Maçons, il n'est pas possible qu'une telle prévention soit générale; & que d'ailleurs nous voyons, dans la Chine, le Peuple le mieux policé dater la sienne de quatorze à quinze mille ans; je ne crois pas qu'aucun d'eux me fasse un crime d'oser douter d'une origine si fatigante pour la mémoire, & déja presque perdue dans

une ſi grande foule de Luſtres. Et en effet, quel avantage pour eux d'évoquer les ombres de ces anciens Patriarches, & d'aller fouiller dans les premiers tombeaux de l'Univers, pour donner du prix à leur origine? Car ſi, comme ils le diſent, leur Ordre n'a pour but que la félicité des hommes, ſi tout y concourt à l'établir, à l'aſſurer; pourquoi chercher ailleurs que dans ſon propre fonds un mérite qui fait ſon eſſence, & que ne peuvent lui communiquer les cendres les plus antiques & les monuments les plus obſcurs? Tout ce qui eſt bon, n'a pas beſoin d'un ſecours étranger; & l'air de nouveauté n'a rien qui puiſſe lui devenir préjudiciable. Combien de choſes ont été inventées de nos jours, pour l'agrément & l'utilité des hommes? Sont-elles moins dignes de nos éloges, & leurs Auteurs de notre reconnoiſſance, pour n'avoir pas la recommandation de quelques ſiecles? Si la ſociété même étoit quelque choſe de funeſte à l'homme, tireroit-elle plus de luſtre & d'avantage d'avoir exiſté depuis ſa Création? En un mot, un mal commun trouveroit-il ſa juſtification dans un pareil témoignage? Au contraire, plus il ſeroit accrédité par

le temps, & plus on devroit s'en éloigner. Quel tort donc les Francs-Maçons ne ſe font-ils pas, en ſoutenant une origine ſi peu avantageuſe à la gloire du fameux Politique auquel ils ſont obligés de la rapporter en ſecret, & dont les talents & le génie, dans l'inſtitution de leur Ordre, exigent d'eux au moins de ne point rougir de l'avouer pour Fondateur, quelque flétri qu'il ſoit d'ailleurs par des traits qui n'ont rien de commun avec ce qu'il a fait pour eux!

Qu'ils me permettent donc ici de faire à ſa mémoire, la réparation qui lui eſt due, & de lui rendre l'honneur d'avoir donné l'être à cette Société, dont la naiſſance va perdre quelques milliers d'années, lorſqu'on ſaura qu'à peine elle en peut compter cent, & que c'eſt en Angleterre qu'elle a vu le jour pour la premiere fois. Vérité qui ne fut jamais conteſtée parmi ceux qui veulent en agir de bonne foi, & que les plus opiniâtres n'ont oſé déſavouer, en convenant que c'eſt dans ce Royaume qu'on l'a vue ſe fortifier, s'embellir, &, parvenue enfin à ce degré de grandeur & de perfection où elle eſt aujourd'hui, devenir la ſource féconde que reconnoiſſent toutes les Lo-

ges établies dans l'Univers, & qui n'en ſont qu'autant d'écoulements.

Mais quel heureux mortel parmi les Anglois a pu intéreſſer le Ciel en ſa faveur, au point de ſe voir décoré du titre glorieux de Chef de cet Ordre? Il en eſt peu qui le reconnoiſſent à ces traits, encore moins dont les regards pénétrants percent comme les ſiens dans le cœur de l'homme, en ſondent les détours, en démêlent les replis, & ſaiſiſſent d'un coup d'œil l'avantage d'une pareille Inſtitution, les moyens de l'établir avec ſuccès, & de la faire ſervir à ſes deſſeins. Il en eſt peu, comme le dit un Poëte, *que Jupiter ait regardés aſſez favorablement*, pour diſſiper tout-à-coup la nuit qui les environne, &, ſortant de leurs ténebres, diſcerner la vérité à travers les ombres qui la couvrent, & les hiéroglyphes qui l'enveloppent. En un mot, il falloit un Cromwel, pour y réuſſir: un génie auſſi vaſte que le ſien pouvoit ſeul embraſſer un projet de cette importance, & perpétuer les moyens de le ſoutenir juſqu'à l'exécution ſurprenante, qui, étonnant l'Univers par la plus terrible des métamorphoſes, eût enfin ſatisfait dans le tombeau cette ombre ambitieuſe, ſans le coup imprévu

qui, la traverſant aujourd'hui, ſera peut-être ouvrir les yeux ſur l'orage qui ſe groſſit chaque jour, & réveillera des Puiſſances endormies au bord du précipice.

Au reſte, qu'on ne s'imagine pas que la ſingularité du caractere de cet ennemi des Rois me faſſe lui attribuer la fondation de cet Ordre. Non, je ne prétends point embarraſſer ici le jugement du Lecteur, & je le prie même de vouloir bien le ſuſpendre, juſqu'à ce qu'une exacte comparaiſon & un juſte rapport des uſages & des maximes des Francs-Maçons avec celles de Cromwel, force ſa conviction & acheve de le perſuader. La ſurpriſe où ce nom le jettera, n'égalera jamais celle où je me trouvai lorſque je l'entendis prononcer pour la premiere fois; & j'avouerai franchement que ni la véracité du Grand-Maître dont je le tiens, ni la connoiſſance que j'avois de ſa franchiſe & de ſa pénétration, ne m'auroient pas déterminé, ſi, après avoir lu l'Hiſtoire de ce Protecteur d'Angleterre, & réfléchi mûrement ſur la Morale & les Statuts de ſon Ordre, j'euſſe pu me diſpenſer d'y reconnoître à chaque pas Cromwel, que je ne manquerai point de préſenter au Lecteur dans le

cours de cette Hiſtoire, toutes les fois que j'en aurai beſoin pour la juſtification de mes raiſonnements.

Mais comme parmi ceux que cet Ordre aſſocie à ſes Myſteres, il n'y a que les principaux Membres qui en connoiſſent l'Auteur, & que le reſte des Freres, auxquels on a jugé à propos d'en taire le nom, & pour cauſe, ne ſera pas moins frappé d'admiration & d'étonnement, en apprenant un ſecret qu'ils ſe trouveront ſurpris d'avoir ignoré juſqu'alors; c'eſt pour eux principalement que je vais m'appliquer à développer le ſyſtême dangereux qu'ils ſe trouvent obligés d'appuyer & de ſoutenir par le ſerment le plus horrible, ainſi qu'à leur faire connoître le but & les intentions de ſon Auteur : après quoi je les abandonne à leurs réflexions.

L'Ordre des Francs-Maçons eſt donc une Société, qui, ſous le titre ſpécieux de la fraternité la plus étroite, réunit enſemble, & dans les mêmes vues, une infinité de perſonnes, ſans que la diverſité de caracteres, de penchants, ou de Religion, y apporte aucun obſtacle. Une politique admirable, répandue dans la Doctrine qu'elle enſeigne, l'anime, la ſou-

tient, & s'étend non-seulement sur les Freres qu'elle rassemble, mais encore sur tous les habitants du monde, sans même perdre de vue les Nations les plus féroces & les plus sauvages que l'Amérique renferme dans son sein. Or cette Doctrine, qui est comme l'ame de la Société, qui en vivifie tous les membres, n'est autre chose, selon les Francs-Maçons, que ce principe naturel, que cette Loi primitive gravée dans tous les cœurs, & qui doit être la base de toutes nos actions.

Tout Candidat, le jour de sa réception, est mis au fait de ce principe, qu'on lui fait toujours envisager néanmoins sous le jour de l'agrément & de l'utilité, & à proportion de l'intelligence & de la pénétration qu'il fait appercevoir à ceux que la Loge a chargés du soin de l'endoctriner. Sage précaution & digne assurément de la prudence de Cromwel, qui, toujours occupé à faire usage du rare talent de concilier entr'eux des hommes si différents dans leurs inclinations & dans leurs préjugés, par le moyen des emblêmes, & de cet enthousiasme auquel on le voyoit livré sans cesse, étoit trop clair-voyant pour ne pas sentir que

l'explication de ſa Morale devoit ſe meſurer ſur la portée & le degré de capacité de tout Aſpirant, en prenant garde de lui donner un ſens dont l'équivoque pût trahir ſes deſſeins, ou même diminuer en quelque choſe l'opinion favorable qu'il y vouloit attacher. Qu'on n'infere pas delà cependant, que tout Frere une fois reçu, dépoſe tout-à-coup le préjugé dont il fut l'eſclave juſqu'alors : non, l'air de la Loge n'inſpire point auſſi-tôt cette grace, qu'on y appelle *Grace d'Etat*, & n'opere point dans les cœurs ces changements merveilleux qui tiennent du prodige. Les ſentiments divers, bien-loin de s'y voir détruits, y reſtent préciſément les mêmes qu'ils étoient auparavant. Toute Religion y conſerve ſes droits ; le Catholique & le Proteſtant, le Juif & le Chrétien, s'y réuniſſent ſous le même étendard, ſans s'écarter de celui de leurs Sectes. Le Prince & le Magiſtrat n'y perdent rien des hommages dont chaque Sujet leur eſt tributaire ; on n'en bannit que la diſcorde & la diſſention, dont un même inſtant voit naître & s'éteindre le feu ; & ce principe d'union & de ſociété, dont chaque Frere eſt pénétré, devient celui de la paix &

du repos, qu'il conſerve ſans aucune altération, juſqu'au jour qui ne doit la troubler que pour la rendre plus univerſelle & plus durable.

Ce que je viens de dire de ce calme & de cette tranquillité qui regne dans l'Ordre des Francs-Maçons, paroîtra ſans doute à quelques-uns un paradoxe incompréhenſible : mais j'ajoute plus, & la ſurpriſe va augmenter encore, lorſqu'on ſaura que cette union pouſſe la délicateſſe au point, que ſi deux Freres, ſans ſe connoître, venoient à faire ſervir l'épée à l'accord de quelque différend ſurvenu, la fureur & la vengeance qui animeroient les deux combattants feroient place incontinent à la tendreſſe la plus vive & à la réconciliation la plus ſincere, ſi quelques ſignes échappés à l'un ou à l'autre les faiſoient, je ne dis pas ſe reconnoître tout-à-fait, mais même ſe ſoupçonner Membres du même Corps, & Sectateurs de la même Doctrine; & que mille tendres careſſes, mille embraſſements redoublés, feroient enfin expirer dans leurs bras cette haine ardente qui les avoit armés auparavant pour leur deſtruction.

Ici le Lecteur attend ſans doute avec impatience l'explication de cette Doctri-

ne; il me demande déja quelle Science aſſez ſubtile & aſſez profonde, quel Art charmant & inconcevable a pu raſſembler dans une même Secte les partiſans d'une infinité d'autres, & devenir le lien miraculeux & univerſel qui les réunit toutes ſans préjudice d'aucune? En voici les points principaux: L'*Egalité* & la *Liberté*. Ce ſont ces prérogatives précieuſes que la Société ſe revendique, pour en mettre en poſſeſſion chacun de ſes Membres; ce ſont elles qui produiſent cet effet admirable, en tariſſant les ſources empoiſonnées d'où découlent tous les maux des humains, je veux dire l'ambition & l'avarice. La premiere fait diſparoître toute idée importune & mortifiante de ſupériorité. Par elle l'homme rentré dans ſes premiers droits, ne connoît plus ni rangs ni dignités dont la vue bleſſe ſes regards & choque ſon amour-propre. La ſubordination n'eſt plus qu'une chimere, qui, loin de rencontrer ſon origine dans les décrets d'une ſage Providence qui l'a rendue néceſſaire, ne la trouve plus que dans les caprices du ſort & dans les extravagances de l'orgueil, qui veut que tout fléchiſſe ſous lui, & qui n'enviſage dans les créatures qui compoſent le

monde, que des êtres vils & mépriſables condamnés à le ſervir. La ſeconde enfin produit cette paix délicieuſe, cette confiance ſi douce & ſi digne d'envie, mais incompatible avec l'avarice, dont elle ruine tous les deſſeins, en rendant communs ces biens & ces richeſſes, dont la poſſeſſion coûte à l'homme tant de ſoins, & la perte tant de remords.

Tel eſt le fond de la Doctrine des Francs-Maçons. Mais qu'on ne ſe figure pas qu'on l'expoſe tout-à-coup au grand jour, ni en termes ſi formels, à tout Aſpirant : un eſprit ſubtil & délié pourroit en tirer des conſéquences trop funeſtes aux intentions qu'elle couvre. Auſſi-bien, à peine lui a-t-on fait entendre ces deux mots d'*Egalité* & de *Liberté*, qu'auſſi-tôt on ſait prévenir, ou du moins arrêter le cours de ſes réflexions, contre leſquelles les emblêmes & les hiéroglyphes fourniſſent un remede certain, qu'on emploie ſur le champ, pour diſtraire à propos l'eſprit de l'Aſpirant par la variété des objets qu'on lui préſente. Reſſource admirable, & fruit de la politique raffinée de ſon Auteur, trop verſé dans la connoiſſance du cœur humain pour ne pas préparer avec toute

l'adreſſe imaginable la coupe enchantereſſe & myſtérieuſe qu'il devoit préſenter, & faire paſſer dans l'ame de chaque Frere une doctrine funeſte, mais enveloppée ſous une forme innocente, qui en déguisât le véritable ſens.

C'eſt donc ainſi que l'on proportionne dans cet Ordre le dogme à la capacité; & que, pour en faciliter le progrès, & en faire connoître plus ou moins l'importance, on l'a diſtribué en trois claſſes différentes, dont la premiere eſt des *Eſprits pénétrants*, la ſeconde des *Eſprits remuants & inquiets*, & la troiſieme des *Eſprits crédules & ſuperſtitieux.* Chacune de ces claſſes eſt miſe au fait de la même Doctrine, mais chacune en même temps la reçoit d'une façon bien différente.

Le ſens véritable ne tarde pas à ſe faire ſentir à la premiere, dont les Membres éclairés, diſſipant ſur le champ le nuage qui l'environne, n'ont beſoin que d'un coup d'œil pour l'appercevoir. Auſſi eſt-ce à eux qu'appartiennent les premiers rôles, tels que ceux d'*Enthouſiaſtes* & d'*Orateurs* de la ſociété; charges importantes & délicates, qui en ſont les premieres colonnes & les appuis princi-

paux. La ſeconde troupe, mobile & inquiete, ne parvient à cette haute connoiſſance que par degrés, qui ſont les emblêmes & les ſimilitudes qu'on lui propoſe à deviner, & qui captivent par leur embarras cette imagination volage, dont les écarts pourroient cauſer quelque déſordre. Pour la derniere, que je puis nommer celle des *Imbécilles*, & faite exprès pour loger l'ignorance & la ſuperſtition, on n'en exige autre choſe que de ſuivre aveuglément & ſans réſerve l'eſprit de doctrine qu'on lui inſinue, de l'embraſſer avec zele, de le ſoutenir avec force, & de reſter inviolablement attachée à ces divins oracles, qu'une prophétique fureur lui répete ſans ceſſe. C'eſt ainſi que ſe communique inſenſiblement cette lumiere qui doit éclairer l'Univers, que ſe conſomme ce ſyſtême qui doit l'épurer, & lui rendre ſa premiere excellence; mais que cependant on prend toujours bien garde de développer bruſquement, dans la crainte d'étonner des eſprits trop foibles d'abord pour un feu ſi vif & ſi perçant, dont on ne laiſſe échapper de temps en temps que quelques rayons, pour accoutumer l'œil inſenſiblement à le ſoutenir; à l'exem-

ple de ces infortunés, que l'on ne conduit que par degrés au ſortir d'un cachot ténébreux, & qu'un trop grand jour frapperoit d'un éblouiſſement plus terrible pour eux que l'obſcurité dont on les tire.

Pour ce qui regarde cette *Liberté* & cette *Egalité*, qui ſont les principaux avantages de l'Ordre, ſi les Francs-Maçons pouvoient lire dans le cœur de leurs Candidats, s'ils pouvoient s'aſſurer de leur goût & de leur caractere, ils l'expliqueroient bientôt, par le retour de ce premier état où s'eſt trouvé l'homme au ſortir des mains de ſon Créateur; par cette indépendance, qui, ſuivant eux, en eût été l'éternel appanage, ſi l'ambition & l'avarice n'euſſent changé la face de ſa condition, en ſoumettant la plus foible à la tyrannie du plus fort; en un mot, par cet antidote ſalutaire qu'ils veulent employer contre le progrès d'un mal trop invétéré, pour ne pas tendre aux malheureux humains un bras propice qui briſe leurs fers, écraſe leurs tyrans, & les rétabliſſe enfin dans des droits dont la perte leur a coûté tant de ſoupirs. Mais un commentaire ſi clair & ſi précis n'eſt pas de leur goût; ils con-

noiſſent trop bien le déſavantage qui retomberoit ſur l'Ordre, par les impreſſions qu'un tel langage feroit ſur les eſprits; & l'allégorie, qui marche ſans ceſſe à leurs côtés, eſt une figure trop utile à leurs deſſeins pour ſe réſoudre à l'abandonner. L'adreſſe & l'artifice doivent donc être employés auparavant; la fiction doit prêter ſon utile ſecours; il faut ſonder, reconnoître ce cœur chancelant, l'ébranler ſi doucement qu'à peine il puiſſe s'appercevoir d'aucune violence; il faut l'amuſer, le ſéduire à propos, lui faire chérir ſes propres erreurs, l'endormir dans la douce habitude de ſon nouvel état, & ne lui montrer les deſſeins que l'on a ſur lui, que lorſqu'arrivé preſqu'au but, & perdu dans les détours d'un labyrinthe inexplicable, il ne puiſſe ni ne veuille adopter d'autres chemins, & que conſtamment attaché à ceux qui l'ont conduit juſqu'alors, il vienne enfin à conſidérer comme l'effet le plus ſimple & le plus naturel, la révolution la plus ſurprenante & la plus extraordinaire.

Or ce ſont là les moyens ingénieux que les Francs-Maçons ſavent mettre à profit. Cette indépendance, cette ſouſtraction à toute autorité & à toute puiſſance,

ſance, n'eſt d'abord parmi eux que le rétabliſſement de cet âge, nommé par les Poëtes *l'Age d'Or*, qui a de tout temps épuiſé leur imagination, & de cet Empire ſi vanté, où une Divinité propice deſcendue ſur la terre, raſſembloit ſous un ſceptre de fleurs ſes premiers habitants. C'eſt ce temps, diſent-ils, ce ſont ces ſiecles fortunés, où le cœur, exempt de paſſions, en ignoroit juſqu'aux plus ſimples mouvements; où la jalouſie, l'affectation & l'adreſſe étoient des êtres inconnus; où les hommes égaux, & livrés aux ſeules loix de la nature, n'admettoient d'autres diſtinctions que celles que cette ſage mere avoit miſes entr'eux: telle eſt, par exemple, celle d'un pere à ſon fils, d'un vieillard à un enfant, que l'amour-propre le plus hautain ne peut méconnoître, & dont la jalouſie la plus ombrageuſe ne peut murmurer.

C'eſt donc ce temps précieux que les Francs-Maçons veulent ramener ſur la terre: mais comme pour un changement ſi ſubit il ne faudroit pas moins qu'un miracle, & qu'une exécution trop précipitée deviendroit ſujette à trop d'incidents, la politique a trouvé à propos d'introduire d'abord cette liberté & cette

égalité parmi les Freres, de l'y fomenter, de l'y perpétuer ſans interruption, juſqu'à ce que la ſociété ſuffiſamment affermie, puiſſe enfin raſſembler ſous ſes drapeaux l'Univers entier. Et comme il eſt impoſſible encore à chacun de ſes Membres d'en exercer au-dehors l'uſage & les pratiques, elle a trouvé néanmoins le ſecret de l'y faire ſubſiſter impunément, & hors des yeux des profanes, par les ſignes & les attouchements. Ainſi, toujours circonſpects dans une ſaiſon où l'éclat ſeroit dangereux, les Francs-Maçons ont ſu retrancher adroitement toute marque qui pût les déceler. Ces temps ne ſont point arrivés; & l'eſprit, en défaut juſqu'à ce jour, n'a pu les preſſentir encore. Le Grand & le Noble conſervent toujours les traits de leur grandeur; le Maître & le Sujet, le pauvre & l'opulent, ne ſont point ſortis de leur état, pour ſe voir à ce niveau ſi deſiré; les conditions ſont encore les mêmes, & loin que la Loge y exige aucun changement, le Domeſtique y reſte tel qu'il étoit avant ſon entrée, ſa poſtérité y conſerve immuablement la même qualité; & s'il ſe trouve entre cet Ordre myſtique & l'Ordre civil quelque différence,

elle ne consiste que dans l'avant-goût de cette égalité pour laquelle ils soupirent, & que chacun de ses Membres trouve dans la participation des biens qui sont communs entr'eux. Car quoique dans les repas la table des Servants soit séparée de celle des autres, on y voit regner la même abondance & la même délicatesse; tout ce qui est nécessaire à la subsistance du corps, lui est fourni par la Société; & son intérêt à ne mécontenter personne, la fait pourvoir à tous les besoins. Mais quant à la subordination elle y subsiste encore, comme dans tout Etat, où les enfants gardent ordinairement le même rang que leurs peres, & dans lequel toute famille peut être considérée comme un tout complet, dont le pere est la premiere, les enfants la seconde, & les domestiques la troisieme & la derniere partie.

Telle est la maniere actuelle qu'ont adoptée les Francs-Maçons pour se conduire avec sûreté au dénouement éclatant de cette intrigue dont ils ont formé les liens, Ils s'envisagent donc comme une famille choisie, qui, exempte de ces soins rongeants dont l'homme est la victime, coule dans le sein de la nature des jours

filés d'or & de ſoie. Abandonnés à ſes penchants & à ſes loix, ils n'en reconnoiſſent point d'autres, & cette diverſité de mœurs, de langages, & ſur-tout de religions, eſt un obſtacle trop foible, ou plutôt trop chimérique, pour ſuſpendre le cours de ces plaiſirs innocents & de ce torrent de délices dont leurs ames ſont enivrées. Dégagés de ces vieux & communs principes, capables d'allarmer ſeulement les eſprits foibles & imbécilles, ils ſe voient enfin ſortis de cette mer ſi fameuſe en naufrages; ils contemplent avec pitié ce long amas d'erreurs où les hommes ſont plongés; ils voient frémir à leurs pieds les paſſions impuiſſantes; & des trois principales que le cœur reconnoît pour ſes tyrans les plus impérieux, je veux dire l'ambition, l'avarice & l'amour, après avoir détruit les deux premieres dans leurs racines, il ne leur reſte plus que de légers combats à livrer à cette derniere, dont les efforts opiniâtres ne ſont qu'aſſurer la défaite. Et en effet, quels traits aſſez vifs, quelles fléches aſſez brûlantes pourroient entamer des cœurs revenus de l'enchantement de l'amour, & trop ſtoïques pour lui en rouvrir l'entrée?

Heureux mortels, vainqueurs généreux de ce Dieu si terrible, apprenez-nous du moins à nous en garantir. Ah! pourquoi l'illustre Chef que vous reconnoissez, n'a-t-il point paru dans ces instants où l'amour se fit sentir pour la premiere fois! Tant de monuments précieux, tant d'Empires florissants, n'eussent pas été le Théâtre de ses ravages: Troye, la superbe Troye, subsisteroit encore; & Pâris, devenu Franc-Maçon, eût laissé Ménélas tranquille possesseur des beautés de son Hélene. Mais peut-être jouirons-nous enfin d'un avantage refusé à ces siecles malheureux, & le nôtre fera-t-il l'heureuse découverte de cet Art inconcevable, que nous tâcherons de saisir, après avoir expliqué les emblêmes & les hiéroglyphes qui couvrent votre mystérieuse Doctrine.

Le Législateur des Francs-Maçons connoissoit trop bien le cœur de l'homme, & les divers mouvements dont il est capable, pour ne pas prévoir que sa Morale seroit dans la suite un sujet & une source intarissable de contradictions, qui diviseroient bientôt ses Sectateurs les plus zélés, s'il venoit à la développer ouvertement; ou que du moins elle se-

roit regardée avec mépris, & comme le fruit d'un enthouſiaſme qui la décréditeroit entiérement. Pour obvier donc à un incident qui auroit dérangé totalement, ou plutôt détruit ſon ſyſtême, il prit le parti d'obliger d'abord tout Récipiendaire au ſecret & au ſilence le plus inviolable ſur tout ce qu'il auroit vu & entendu. Enſuite il adopta une allégorie, pour couvrir & déguiſer le fond d'une Doctrine qu'il avoit envie de proportionner à la portée d'un chacun. Il diviſa ſon Ordre en trois claſſes, afin que chacune d'elles eût la portion de Morale qu'il convenoit de lui débiter, & que ces claſſes fuſſent comme autant de degrés, qui amenaſſent peu à peu l'Aſpirant à une connoiſſance plus parfaite. Il voulut que ces degrés fuſſent marqués par autant d'interſtices, qui le miſſent en état de juger des inclinations, & de s'aſſurer à fond du caractere d'un chacun. Enfin il termina l'ouvrage par les ſignes & les attouchements communs à toute la Société, & propres néanmoins en même-temps à chacun de ſes Ordres, afin que le Supérieur connût tout à la fois, & ce qui ne convenoit qu'à lui ſeul, & ce qui étoit purement relatif aux autres. Mais

comme ſon intention ne regardoit le ſexe en aucune maniere, il jugea à propos de l'exclure de la participation du ſecret; excluſion dont j'apporterai les raiſons dans la ſuite. Paſſons maintenant à l'explication de l'allégorie dont nous avons parlé.

Cromwel donna à ſon Ordre le titre d'Ordre des *Francs-Maçons*, parce que ſon but étoit de bâtir en liberté un nouvel édifice, c'eſt-à-dire, de réformer le Genre-humain, en exterminant les Rois & les Puiſſances, dont cet Uſurpateur étoit le fléau. Or pour donner à ſes Partiſans une idée ſenſible de ſon deſſein, il leur propoſa le rétabliſſement du Temple de Salomon; & c'eſt dans ce projet que l'on doit admirer encore davantage la vaſte intelligence de cet homme extraordinaire, qui ſous la cendre la plus paiſible, vouloit cacher ce feu redoutable dont je fais appercevoir aujourd'hui les étincelles. Et en effet, quelle idée eut jamais plus de rapport à un projet de cette nature? Et c'eſt ici principalement que je prie le Lecteur d'en examiner attentivement juſqu'aux moindres parties.

Le Temple de Salomon avoit été bâti par l'ordre que Dieu en ſignifia à ce Prin-

ce. C'étoit le Sanctuaire de la Religion, le lieu conſacré ſpécialement à ſes auguſtes cérémonies; c'étoit pour la ſplendeur de ce Temple que ce ſage Monarque avoit établi tant de Miniſtres, chargés du ſoin de veiller à ſa pureté & à ſon embelliſſement. Enfin, après pluſieurs années de gloire & de magnificence, vient une Armée formidable, qui renverſe cet illuſtre Monument. Le Peuple, qui y rendoit ſes hommages à la Divinité, eſt chargé de fers, & conduit à Babylone; d'où, après la captivité la plus rigoureuſe, il ſe voit tiré par la main de ſon Dieu. Un Prince idolâtre, choiſi pour être l'inſtrument de la clémence divine, permet à ce Peuple infortuné, non-ſeulement de rétablir le Temple dans ſa premiere ſplendeur, mais encore de profiter des moyens qu'il leur fournit pour y réuſſir.

Or c'eſt dans cette allégorie, que les Francs-Maçons trouvent l'exacte reſſemblance de leur Société. Ce Temple, diſent-ils, dans ſon premier luſtre, eſt la figure de l'état primitif de l'homme au ſortir du néant. Cette Religion, ces cérémonies qui s'y exerçoient, ne ſont autre choſe que cette Loi commune & gra-

vée dans tous les cœurs, qui trouve ſon principe dans les idées d'équité & de charité auxquelles les hommes ſont obligés entr'eux. La deſtruction de ce Temple, l'eſclavage de ſes adorateurs, ce ſont l'orgueil & l'ambition, qui ont introduit la dépendance parmi les hommes. Ces Aſſyriens, cette Armée impitoyable, ce ſont les Rois, les Princes, les Magiſtrats, dont la puiſſance a fait fléchir tant de malheureux qu'ils ont opprimés. Enfin ce Peuple choiſi, & chargé de rétablir ce Temple magnifique, ce ſont les Francs-Maçons, qui doivent rendre à l'Univers ſa premiere dignité.

On me demandera ſans doute, comment j'ai pu pénétrer le ſens de cette allégorie, pour en faire la juſte application; quel rayon lumineux eſt venu percer la ſainte horreur de cette nuit profonde qui m'en voiloit la ſtructure? A cela je réponds, que long-temps plongé dans les ténebres, comme une infinité d'autres, j'ai erré ainſi qu'eux à l'aventure, ſans pouvoir hazarder la moindre déciſion; juſqu'à ce qu'enfin mille réflexions ſur la Morale qu'on me communiquoit, m'aient deſſillé les yeux au point de m'en faire entrevoir le but, &

de m'en montrer à moi-même l'évidence, après un parallele exact des Cérémonies & des Uſages dont j'ai été témoin dans les différentes Loges que j'ai fréquentées, & où j'ai toujours rencontré les mêmes hiéroglyphes à deviner, & conſéquemment le même ſens à pénétrer. Mais revenons encore à cette liberté & à cette égalité, figurées par le Temple de Salomon. Ces attributs ſi eſſentiels à l'homme, diſent les Francs-Maçons, & ſi inſéparables de ſa nature, ne lui ont été donnés par le Créateur, que comme un bien propre, & ſur lequel perſonne n'avoit aucuns droits. C'eſt ce Dieu, qui en tirant la nature du néant, en a fait l'homme le Chef & l'ornement principal, ſans le ſoumettre à d'autre puiſſance qu'à la ſienne. C'eſt lui qui ne lui a donné la terre à habiter, qu'à titre d'être indépendant de ſes ſemblables, auxquels il ne peut rendre ſes hommages ſans devenir ſacrilege & contrevenir formellement à ſes ordres. C'eſt en vain, pourſuivent-ils, que la ſupériorité de talents dans les uns, & la ſublimité de génie dans les autres, a ſemblé demander le tribut de ſon reſpect & de ſa vénération : tous ces avantages, réunis

ailleurs dans un degré plus éminent que chez lui, n'ont rien qui juſtifie ſon impiété : le Dieu jaloux qui l'a formé, ne veut point de partage; & ſon encens eſt impur à ſes yeux, dès qu'il en a brûlé quelques grains ſur l'Autel de ces Idoles fragiles & périſſables, qui ne valent pas qu'on leur ſacrifie de ſi nobles Victimes. En un mot, c'eſt dégrader ſa nature, c'eſt en obſcurcir la ſplendeur, c'eſt en perdre tout le prix, que de reconnoître dans tout homme quelque choſe de plus qu'un égal, & dont la condition ſoit préférable à la nôtre.

Tel eſt le raiſonnement des Francs-Maçons; qu'ils tâchent de rendre plauſible, & par la peinture du malheur des hommes, & par les moyens qu'ils propoſent pour y remédier. Voici comme ils expoſent la premiere. Si l'homme, diſent-ils, a vu s'anéantir ſes Privileges, s'il eſt déchu de cet état glorieux propre de ſa nature, en un mot, s'il ſe voit aujourd'hui ſubordonné avec flétriſſure & ignominie; ou l'ambition de ſes ſemblables, ou l'oubli de ſon propre intérêt, l'ont plongé dans cet abyme. Si l'ambition l'y a précipité, c'eſt donc à lui à en ſortir, c'eſt à lui à relever enfin cet éten-

dard d'indépendance & d'égalité, ravi par les mains de l'orgueil, & à l'arborer ſur les débris d'un monſtre impitoyable qui a cauſé ſa ruine. Au contraire, s'il eſt lui-même l'artiſan de ſon malheur, ſi ſon abaiſſement eſt l'ouvrage de ſes mains, qu'il ouvre donc les yeux ſur les fers où il s'eſt condamné lui-même; qu'il accepte le ſecours de cette main qui s'offre à les briſer, & à en charger ſes tyrans. C'eſt aux Francs-Maçons ſeuls qu'il eſt réſervé d'accomplir ces miracles, de raſſembler en un corps toutes ces familles différentes, qui, à meſure qu'elles ſe ſont éloignées de leur commune origine, quoiqu'elles ne compoſaſſent qu'un Tout, ſont venues à ſe méconnoître au point de vouloir compoſer par elles-mêmes ce Tout, dont elles n'étoient que les parties. Enfin, c'eſt à eux à éteindre ces flambeaux de diſcorde, qui ont conſumé l'Univers; à en ranimer la cendre féconde, pour reproduire une eſpece plus parfaite & plus pure. Nouveaux Moïſes, bientôt ils délivreront un Peuple gémiſſant; bientôt Pharaon & ſa puiſſance échoueront à l'aſpect des nouveaux prodiges qui vont s'opérer; la mer ouvrira ſes abymes; ou ſi ſes flots ne ſe partagent

pas comme autrefois, ce n'eſt pas que, moins dociles, ils refuſent de le faire, mais uniquement parce que leur union & leur force eſt devenue néceſſaire au poids immenſe & à la vîteſſe de ce Vaiſſeau précieux, qui, ſous l'auſpice des Francs-Maçons, va introduire dans la Terre de Promiſſion les humains régénérés par la vertu de leurs Libérateurs.

Cependant, comme la hardieſſe de l'entrepriſe pourroit faire douter du ſuccès, & que les Francs-Maçons ne ſe flattent pas de l'exécuter ſeuls & en ſi peu de temps; auſſi propoſent-ils à ceux pour leſquels leur pitié s'intéreſſe, des moyens qu'ils doivent ſaiſir eux-mêmes, & que je détaillerai ci-après.

Par ce Temple donc, qu'ils ont pris pour emblême, que Salomon fit bâtir par l'ordre de Dieu, qui fut détruit par la violence des Gentils, & rétabli par un Peuple d'élection, auquel un Prince idolâtre, mais inſpiré de Dieu, permit de recommencer ce grand Ouvrage; ils entendent, comme je l'ai déja dit pluſieurs fois, cette liberté & cette égalité, données en propre à l'homme par ſon Créateur. Ils lui font connoître, que ſans elles il ne peut être que dans un état de

contrainte & d'humiliation; qu'après les avoir perdues par force, c'eſt avec regret qu'il en doit ſupporter l'abſence; que [redacted] ſeulement la violence a été le princ[redacted] reſſort qu'on a fait jouer pour l'en dépouiller, mais que l'ignorance & la ſuperſtition ont encore été employées pour faſciner ſes yeux, & conſerver avec impunité ces biens que l'on a uſurpés ſur lui; que ces heureux tyrans, en établiſſant leur Trône ſur ſes débris, ont ſu, pour le mieux affermir, inſinuer adroitement, que la Religion, que le culte le plus agréé de Dieu, étoit une ſoumiſſion & une déférence aveugle pour les Princes de la terre; que leurs Sujets ne peuvent, ſans devenir ſacrileges, manquer à la fidélité qui leur eſt due; qu'enfin ç'a été le piege adroit que l'on a tendu aux hommes, le ſecret merveilleux dont on s'eſt ſervi pour l'amorcer, en lui faiſant goûter une maxime & établir un principe, qui fixant ſes murmures & aſſoupiſſant ſa raiſon, l'empêche de faire une diſtinction ſérieuſe & réfléchie entre le Droit Divin & le Droit Naturel, en regardant le changement de condition, non-ſeulement comme quelque choſe d'abſolument impoſſible, mais encore

comme une profanation des Droits les plus ſacrés.

Or cette Doctrine une fois bien digérée, il ne reſte plus qu'à la mettre à profit; & c'eſt alors que les Francs-Maçons font voir clairement que rien n'eſt difficile à quiconque oſe entreprendre; que le contraire doit ſe détruire par le contraire; que la révolte doit ſuccéder à l'obéiſſance, le reſſentiment à la foibleſſe; qu'il faut oppoſer la force à la force; renverſer l'empire de la ſuperſtition, pour élever celui d'une Religion véritable; diſſiper l'erreur & l'ignorance, pour ne ſuivre que les lumieres de la Nature; que c'eſt Dieu qui a gravé lui-même cette lumiere dans le cœur de l'homme, qui l'y a placée comme une lampe éternelle qui doit éclairer ſes actions, comme un oracle ſûr qui doit l'inſpirer, comme un guide invariable qui doit le conduire; que le Maître du monde, indifférent d'ailleurs aux actions de ſes Créatures, n'eſt jaloux que de leurs hommages; que le culte principal qu'il en exige, eſt une ſimple reconnoiſſance de ſes bienfaits, un tendre ſouvenir de ſes dons; mais que pour cette dépendance, accréditée depuis ſi long-temps par l'aveugle-

ment & le préjugé, il faut enfin diſſiper le preſtige, effacer un ſpectacle injurieux à la Divinité, briſer ces Idoles qui ont oſé lui diſputer l'encens, &, libre par ſa nature, rentrer en poſſeſſion de ſes privileges. Morale, comme on le voit, digne de la ſainteté de ſes Auteurs, & qui a donné lieu ſans doute à ces termes myſtiques dont ſe ſervent les Francs-Maçons, lorſqu'ils diſent que leur Société eſt appuyée ſur trois colomnes principales, c'eſt-à-dire, ſur la *Sageſſe*, la *Force*, & la *Beauté*, qui ne ſont préciſément que les attributs de cette Loi de nature dont je viens de parler, & l'uſage de cette violence que l'on doit employer. C'eſt à elle pareillement que l'Ordre doit ces noms magnifiques de *Temple de la Vérité*, de *centre de la Lumiere*, de *Monde nouveau*, d'*Aſtre radieux*, de *Soleil incomparable* : termes auxquels on ne peut véritablement refuſer le tire de *nouveauté*, vu qu'ils ont été inouis juſqu'à ce jour.

Mais, comme je l'ai dit ci-deſſus, que l'on ne croie pas qu'une Doctrine ſi conforme & ſi bien ajuſtée aux intentions de la Société, s'y débite de cette maniere. Non : bien-loin de lui donner

ſes

ſes véritables couleurs, on ſait y appliquer un vernis étranger, & ne pas la propoſer ſous ce jour à tout Frere indifféremment. L'Ordre eſt trop circonſpect & trop politique, pour ne pas prendre à propos toutes ſortes de figures. Il faut reconnoître auparavant le terrein : ſi on ne le trouve pas ſolide, ſi la poſition eſt trop délicate, alors on dreſſe une nouvelle batterie, on force de ruſes, on donne un tour plus favorable, on affoiblit ou on exténue la force de chaque terme, & ſon intention diſparoît. Ce Temple de Salomon, cette liberté, cette égalité, ne regarde que la Loge, ſans ſonger à s'étendre plus loin : il ne s'agit plus de révolte, d'indépendance, de ſouſtraction à toute autorité ; tout ſe métamorphoſe en un inſtant. Ce ne ſont plus que devoirs à remplir, qu'un Dieu à reconnoître, que vertus à pratiquer, que fidélité inviolable à obſerver à l'égard de tout Supérieur. Ces monſtres, ces tyrans, ces fléaux du genre-humain, ce ſont des Peres de la Patrie, des images vivantes, des ſymboles mortels de la Divinité, des Rois dont la gloire ſolide & perſonnelle, dont la grandeur & l'élévation néceſſaires, ne méritent que

reſpects, qu'hommages, que vénération. En un mot, la Société n'a plus pour but que d'inſpirer la crainte de l'Eternel, la ſujétion aux Puiſſances, la déférence aux Magiſtrats, le goût du bien, la haine du mal. Ces maximes, naguères ſi monſtrueuſes, ſe changent en autant de points de la Morale la plus auſtere, & l'Ecole des vices devient tout-à-coup la Chaire de l'Evangile & le centre de la vertu. A l'aide de ces principes purs & déſintéreſſés, nous affermiſſons de plus en plus notre liberté & notre égalité, diſent les Francs-Maçons. Une telle Doctrine fait trop d'honneur à l'humanité, pour n'être pas ſûrs de ſon ſuffrage; & elle lui devient trop utile, pour qu'on veuille s'oppoſer à ſa propagation. Diſcours trompeurs, appas perfides, qui cachent le piege dangereux qu'ils tendent à un chacun pour l'y attirer plus ſûrement; & c'eſt ce qu'on peut appeller, *frotter d'une liqueur exquiſe les bords du vaſe qui renferme le poiſon.* Et en effet, pour cette liberté & cette égalité, qu'il faut recouvrer néceſſairement, ſuivant les Francs-Maçons, Dieu, dont la ſageſſe infinie a créé toutes choſes avec deſſein, en a-t-il formé quelqu'une ſans

lui fournir les moyens d'arriver à ſes fins ? Au contraire, ne l'y conduit-il pas lui-même ſans ceſſe, & peut-elle s'en éloigner jamais ? Ces attributs, ces qualités précieuſes, ſi l'homme en fut jamais revêtu, ne lui auroient-elles été données que pour devenir l'inſtrument de ſon ſupplice, par le déſeſpoir & le regret de voir la fraude & l'artifice l'en dépouiller ? Auroit-il pu même conſentir à leur perte, ſans outrager ſa bonté ? Or ſi ces biens nous euſſent été véritablement deſtinés, ſi cette ſubordination n'eût pas été établie par Dieu même, quelqu'adreſſe que les Francs-Maçons ſuppoſent en ceux qu'ils prétendent en être les injuſtes Auteurs, quelque crédulité dont ils faſſent l'homme le miſérable jouet, eſt-il croyable qu'on eût jamais réuſſi à déraciner de ſon cœur le plaiſir, l'amour, & la conviction de cette égalité, dont il n'ait abandonné la conſervation qu'avec la vie ? Et c'eſt bien auſſi ſur le charme & ſur l'agrément d'un tel privilege, qu'ils fondent un de leurs principaux raiſonnements. Car, diſent-ils hautement, en s'adreſſant à leurs Ennemis, quels dons plus eſtimables que cette liberté & cette égalité, que nous voulons rétablir ? Que veut di-

re, ajoutent-ils, que signifie ce cri universel qui se fait entendre dans tous les cœurs, & qui se plaint sans cesse du joug importun qui les asservit? Quel état plus humiliant, quelle douleur plus sensible pour l'homme, que de se voir soumis à un Etre dont la substance est la même que la sienne, qui est participant de la même nature, & qu'elle a formé son égal? Eh! quel droit l'établit donc son maître & son tyran? Ce sujet malheureux ne lui est-il pas souvent préférable? Ses mœurs, ses actions, que conduit la raison, qu'accompagne l'innocence, ne reclament-elles pas contre une usurpation si injuste; ne publient-elles pas à haute voix, que l'un mériteroit plutôt d'être esclave de l'autre? Et en fait de distinction parmi les hommes, les vertus & la probité ne doivent-elles pas seules décider? Dans un bouleversement si étrange, dans la privation d'un bien qui nous appartient, quel milieu faut-il donc tenir, quelle ressource faut-il employer? Il n'en est pas d'autre que d'opposer la force à la force, d'attaquer l'usurpateur jusques sur son Trône, de l'en faire descendre, ou du moins de soutenir au prix de son sang l'intérêt d'une cause qui devient com-

mune à toute la terre. Nous l'avouons, & il eſt vrai, les Princes, les Rois, ſont autant de portraits de la Divinité; c'eſt à eux à partager avec elle ces tributs d'amour, de tendreſſe, & de fidélité que nous lui payons. Mais qu'ils en ſoutiennent donc le reſpectable rang, qu'ils ſoient les Peres, les Protecteurs, les Dieux tutélaires & viſibles de leurs Peuples, comme Dieu en eſt lui-même le Maître & le Conſervateur. Quoi donc? ſi ces vertus, que nous exigeons d'eux pour récompenſe de notre aviliſſement, ſe trouvent changées en vices les plus affreux; ſi les noms d'impies, de ſacrileges, de bourreaux de leurs Sujets, n'ont rien qui les effraie, irons-nous baiſer en tremblant la main qui nous accable, flatter le tigre qui nous déchire, encenſer le Coloſſe qui nous écraſe, &, victimes volontaires, arroſer de notre ſang l'Autel où l'on nous immole? Dans le monde, quelle ſubordination plus équitable que celle d'un fils à ſon pere? Quel penchant plus doux & plus délicieux que celui qui nous porte à obéir à ceux dont nous tenons le jour, de reconnoître par nos ſoins, par notre complaiſance, tant de travaux, tant de veilles, dont leur

tendreſſe nous a fait les objets ? Nos obligations ſans doute, nos devoirs, ne vont pas plus loin à l'égard des Rois ; & cependant, ſi quelque Pere dénaturé étouffe la voix du ſang au point, je ne dis pas de maſſacrer un fils, mais de lui faire ſubir un traitement cruel ; ſi ſans raiſon il le prive de ſes biens, ſi ſon cœur ſe ferme à ce point aux cris de la nature, n'eſt-il pas permis par toutes les Loix divines & humaines, à ce fils infortuné, de ſe ſouſtraire à la tyrannie d'un pere barbare, de ſecouer le joug qui l'opprime, & de recouvrer enfin la liberté qu'il avoit perdue ? A plus forte raiſon, continuent les Francs-Maçons, quelle violence plus autoriſée, quelle force plus légitime, que celle qui nous dérobe à nos tyrans, qui leur arrache ces biens enlevés ſi injuſtement, qui nous rend cette liberté & cette égalité qui nous étoient communes avec eux ? En un mot, s'ils ont violé leur parole d'être juſtes, ſinceres, amis de la vertu, devons-nous davantage leur tenir celle d'être Sujets fideles, obéiſſants ; & ne faut-il pas au contraire redoubler nos efforts pour les faire rentrer dans le néant dont ils ſont ſortis comme nous, & où leurs crimes de-

mandent qu'ils ſoient précipités, pour jouir paiſiblement des droits qu'ils nous avoient ravis?

Ainſi concluent les Francs-Maçons, d'un principe faux & mal établi. Que s'ils apperçoivent dans l'Aſpirant un eſprit peu préparé pour de pareilles conſéquences, fertiles en explications, ils ſavent en donner une autre ſur le champ; & dans cette nouvelle Morale, quoique toujours la même, & ſuſceptible d'une infinité de ſens, tourner chaque choſe ſi avantageuſement pour eux, qu'ils ne laiſſent pas lieu même au plus léger ſoupçon. Ils lui font donc entendre que leur Société n'a pris pour ſymbole le Temple de Salomon, que parce que, comme de tous les monuments qui ont exiſté il n'y en eut jamais de plus ſtable & de plus magnifique, ſoit qu'on le conſidere dans ſon principe, ou dans ſa ſtructure; de même, de toutes les Sociétés qu'ont inventé les hommes, il n'en eſt point de plus ſolide & de mieux affermie que celle des Francs-Maçons : que ſon unique but eſt de concilier entr'elles les paſſions diviſées; de remplir, de pénétrer les humains de cet eſprit de paix & de concorde, qui les rende inacceſſibles à ces mou-

vements de haine & de diſſention qui empoiſonnent les plus beaux de leurs jours; de leur inculquer ces ſentiments d'honneur & de probité qui les attachent de plus en plus à leurs devoirs; de ne manquer à aucun de ceux auxquels ils ſont obligés envers les Puiſſances; de s'appeller les uns les autres du tendre nom de Frere, d'en ſoutenir généreuſement le perſonnage; &, en un mot, de former une Secte admirable, qui n'ait pour but que la liberté, l'amour & l'égalité.

Si cette interprétation n'eſt pas encore du goût de leurs Candidats, ou que les Francs-Maçons prévoient trop de répugnance en eux pour l'adopter, ils ſavent encore ſe replier d'une maniere plus artificieuſe. Ce Temple de Salomon, dans l'eſprit de la Société, ne ſignifie autre choſe que le Temple qu'elle bâtit elle-même; Temple conſacré aux vertus, qui s'y voient exercées dans la plus haute perfection; cachot deſtiné aux vices, où ces monſtres gémiſſent ſous le poids des fers les plus rigoureux. Or ces vices ne conſiſtent pas ſeulement dans l'abus de quelques points de morale; la diſcipline des Francs-Maçons n'eſt pas relâchée à ce point.

Plus ſévere que celle qui ne proſcrit que les vices qui allarment la Religion, elle donne encore l'être à une infinité d'autres. La politique, l'économie, l'intérêt de ſoi-même, ſont d'autres points eſſentiels à la Société, qui ne doivent ſouffrir aucune altération, & auxquels on ne peut contrevenir ſans ſe rendre coupable d'un crime monſtrueux & digne d'une éternelle perſécution. Enfin, pour être vrai Franc-Maçon, il ne ſuffit pas d'accomplir à la lettre ce que la Philoſophie la plus épurée & la Religion la plus ſainte nous ordonnent, il ne ſuffit pas d'être dégagé de ces foibleſſes preſqu'inſéparables de la nature; il faut conſerver dans toute leur intégrité ces talents dont elle nous a revêtus, il faut l'embellir, la perfectionner elle-même, la faire briller de toutes les vertus dont elle eſt capable, avec autant d'éclat & de ſplendeur qu'elle étoit décorée dans ſon premier état. Or, parmi ces vertus & ces dons que nous avons reçus d'elle, en eſt-il quelqu'un de comparable à la liberté & à l'égalité? En eſt-il qui mérite mieux que l'homme s'uniſſe, qu'il s'efforce d'en défendre les droits? Non ſans doute, & les Francs-Maçons connoiſſent trop bien

l'avantage de l'une & de l'autre, & la préférence dont elles ſont dignes, pour ne pas la faire ſentir à leurs nouveaux Proſélytes, mais toujours néanmoins d'une façon qui les mette quelque temps en défaut ſur les moyens projettés de la rétablir. C'eſt pourquoi cette liberté, cette égalité, ont, diſent-ils, certaines bornes, qu'il ſeroit dangereux, & même criminel d'excéder. L'une & l'autre n'ont rien qui les empêche de ſympathiſer avec la morale la plus exacte, qui nous recommande l'obéiſſance à l'égard de Dieu, & de toutes les Puiſſances. Mais cette obéiſſance, ajoutent-ils, devient outrée, lorſqu'elle va juſqu'à l'aveuglement ou à la ſuperſtition. Par exemple, ce reſpect qu'on doit aux Princes, devient une foibleſſe & une lâcheté, tant qu'il n'eſt pas meſuré ſur leur ſageſſe & leur équité; de ſorte que de leur obéir dans des circonſtances où l'une ni l'autre n'ont aucune part, c'eſt partager leurs crimes, c'eſt exécuter de coupables intentions, dont la noirceur flétrit également, & leur Auteur, & leur inſtrument. Mais, pourſuivent les Francs-Maçons, pour prévenir toute erreur, pour diſtinguer l'or véritable du métal qui n'en a que l'appa-

rence, pour connoître ſûrement ce à quoi nous engagent la religion & l'obéiſſance due aux Magiſtrats, en un mot pour ſéparer l'une de la ſuperſtition, & l'autre de la tyrannie, il eſt une pierre de touche dont on doit ſe ſervir, un fil ſecourable que tout homme doit ſaiſir pour ſe dégager de ces dédales tortueux. C'eſt cette premiere connoiſſance, que nous avons reçue de la nature, ce premier rayon de bon-ſens qui nous éclaire, ce principe ſûr qui nous détermine, enfin cette raiſon, qui ſeule eſt le guide véritable qu'il faut ſuivre. Rien de légitime, que ce qu'elle ordonne; rien de plauſible, que ce qui lui eſt conforme; & toute route que l'on tient ſans conſulter cette bouſſole, eſt un chemin dangereux qui mene au précipice.

Quelque bien apprêtée que ſoit cette doctrine, les Francs-Maçons néanmoins ne ſe raſſurent pas tout-à-fait ſur ſon déguiſement. Si cet eſprit qu'ils aſſiegent montre encore trop de délicateſſe, ſi le préjugé leur paroît conſerver trop d'empire ſur lui, pour ſe flatter de l'entamer par cette derniere explication, enfin on lui livre cette attaque victorieuſe, ſous laquelle on eſt aſſuré de le voir ſuccom-

ber, & qui acheve la conquête de la Loge, en remettant à quelques années d'habitude le ſoin de la conduire en triomphe au but qu'elle ſe propoſe. Ce Temple de Salomon, déja répété tant de fois, ſon élévation & ſa magnificence, ſa chûte & ſes débris, ſon rétabliſſement & ſa ſplendeur, ne figurent plus autre choſe que le cœur humain formé par Dieu même, comblé de ſes plus riches dons, conduit & déterminé au bien par la nature, & enſuite entiérement corrompu par la violence des paſſions. Or c'eſt ce cœur déplorable, & qui dans ſa baſſeſſe conſerve cependant certains traits de grandeur qui demandent qu'on ſe hâte de la lui rendre toute entiere, pour lequel il faut s'intéreſſer, & réunir toutes ſes forces. Ce ne ſont plus des édifices purement mondains & terreſtres, auxquels s'appliquent les Francs-Maçons; le Ciel ſeul occupe leurs regards, le monde & ſa corruption n'a plus rien qui les touche, ce ne ſont plus que vices à détruire & que vertus à planter. Ce Salomon n'eſt autre choſe que la raiſon & l'intelligence, qui préſidoient dans le premier âge à toutes nos actions. C'étoit cette Reine de l'eſprit humain, dont l'empire

fixoit ſes paſſions, réprimoit ſes ſaillies, ne lui permettoit que de ſe porter à l'objet de ſon bonheur, en l'écartant avec ſoin de tout ce qui pouvoit lui devenir funeſte. Mais, hélas! ces temps heureux ne ſont plus, il n'en reſte qu'un triſte ſouvenir. Ce qui étoit bon de ſa nature, a dégénéré entiérement de ſa premiere excellence. Ce cœur eſt devenu tout-à-fait méconnoiſſable. La ſage, la divine Aſtrée a repris ſon vol aux cieux; une Armée formidable d'Aſſyriens, un déluge de vices, ont inondé ce Temple ſi digne d'elle; & ſes Sujets infortunés, chargés de chaînes par des mains impitoyables, ont langui depuis ſous le joug du préjugé, monſtre encore plus terrible, dont la fatale éloquence a ſu leur perſuader qu'un tel changement n'a rien que de naturel, & que ces idées confuſes qui leur reſtoient encore d'un bonheur paſſé, ne ſont que quelque choſe de purement imaginaire, dont ils doivent écarter l'image pour mieux aſſurer leur repos. Or c'eſt cet aſſoupiſſement univerſel, ce charme léthargique, que les Francs-Maçons veulent diſſiper; c'eſt cet eſclave du cœur humain qu'ils veulent détruire, en exterminant les paſſions

qui le forment, & en rendant ce cœur à ſa premiere innocence. Projet véritablement digne de louanges, & dont l'exécution ne l'eſt pas moins de nos vœux; mais trop difficile encore, comme ils l'avouent eux-mêmes, pour ne pas uſer de tout le ménagement néceſſaire. Car, ajoutent-ils, depuis cet étrange renverſement de la nature, dans le choix du bien ou du mal, l'homme ſemble ſe porter plus volontiers au dernier : non que le bien n'ait encore quelques attraits pour lui; mais parce que, conduit uniquement par des ſens ſuborneurs, il n'en ſuit que les mouvements, il n'écoute que leur langage : en cela, ſemblable à ces barbares, qui ſans aucune connoiſſance des aliments dont nous nous ſervons, ſe bornent à l'herbe & au gland, mais que cependant on pourroit déterminer peu à peu au changement de nourriture, ſi on venoit à leur montrer ſouvent la bonté & l'uſage de celle qui nous eſt propre. L'homme de même inſenſiblement ébranlé par les Francs-Maçons, & par leur conſtance à lui inculquer leur doctrine, pourra ſe rendre à leurs raiſonnements, & l'embraſſer avec zele.

C'eſt auſſi par cette raiſon que Crom-

wel n'a pas voulu qu'on dévoilât tout-à-coup ſa morale, mais qu'un nombre choiſi de ſes Sectateurs fût chargé de la développer par degrés, & à la faveur des emblêmes, de peur d'expoſer au naufrage cette Société naiſſante, qu'il falloit mettre à l'abri des orages. Car ces paſſions, qu'il propoſe d'exterminer dans la derniere explication du Temple de Salomon que nous venons de rapporter, & qui ſert de troiſieme voile à ſes intentions; ces paſſions, dis-je, ſuivant Cromwel, ſont vives, ſont puiſſantes, & difficiles à terraſſer. Donc, pour ne pas échouer dans ce deſſein, il faut employer d'abord le ſilence & la ruſe, pour commencer leur ruine; & enſuite la force & le courage, pour l'achever. Précaution d'autant plus eſſentielle, que ſi l'ennemi vient ſeulement à preſſentir les préparatifs, alors ce grand ouvrage tombe en pure perte, & ne ſe peut rétablir qu'avec beaucoup plus de difficultés; ſecond motif, qui a porté Cromwel à borner à la Loge ſeule l'explication de ſa doctrine, ſans qu'il en pût rien tranſpirer au dehors, afin que les profanes, ſuppoſant une idée de perfection naturelle dans chacun de ſes membres, vinſ-

ſent à ſouhaiter de leur être aſſociés; & que les regardant comme les ſeuls dépoſitaires de l'honneur & de la bonne foi, ils accouruſſent à cette ſource miraculeuſe, avec le même empreſſement que le cerf court aux fontaines, pour y étancher cette ſoif vive & brûlante de participer aux Myſteres, ſoit par principe de légéreté ou de réflexion, ce qui étoit indifférent à notre fondateur. N'attendez pas cependant d'être déſaltérés tout d'un coup, vous que cette ſoif brûle de ſes ardeurs, vous qu'elle conſume de ſes feux. Votre illuſtre Chef, il eſt vrai, a communiqué à ces eaux une vertu ſecrete qui les rend ſalutaires; mais il a prévu en même temps, qu'il ne falloit pas les prodiguer à l'ardeur qui vous preſſe, & qu'elles ſe convertiroient bientôt en poiſon, ſi on vous laiſſoit épuiſer la coupe qui les renferme. En cela ſemblable à ces ſages Médecins, qui, par complaiſance pour un malade, lui accordent de goûter des aliments qu'il deſire, mais qui cependant en refuſent l'excès aux murmures de ſon appétit, juſqu'à ce qu'un parfait rétabliſſement de ſes forces l'ait mis en état d'en ſoutenir une plus grande quantité. C'eſt à ce ſage ména-

ménagement de Cromwel, que nous devons ſans doute cette célebre diviſion de ſa Société, en *Apprentifs*, en *Ouvriers*, en *Maîtres*, & en *Architectes*. Toujours les yeux fixés ſur ce Temple de Salomon, il n'en a rien laiſſé échapper qui pût faire injure à ſa pénétration. Toutes ces différentes claſſes ſe trouvoient entre ceux que Salomon avoit employés à la ſtructure de ce Temple : on y proportionnoit l'ouvrage à la capacité de chaque Ouvrier, connue dans la Loge; on proportionne le dogme à la capacité de l'Aſpirant, juſqu'à ce qu'il arrive au degré de perfection requis pour en connoître le but, en paſſant par les différentes dignités dont il eſt compoſé, & en conſervant toujours les qualités & les diſpoſitions de Servant, c'eſt-à-dire, d'homme prêt à exécuter. Pour ces *Servants*, on en peut connoître l'origine, ſi l'on fait attention que parmi ceux qui travailloient à ce Temple, dont nous avons parlé tant de fois, il s'en trouvoit beaucoup qui étoient uniquement deſtinés à fournir aux autres Ouvriers ce qui leur étoit néceſſaire, en le tenant toujours prêt pour le leur remettre; & que ç'a été pour perfectionner la reſſem-

blance de ſon ordre avec ce monument, que Cromwel en a créé dans la Société. Or après l'établiſſement de ces différentes claſſes, il y attacha certaines cérémonies, dont l'uſage devoit être invariable, & conſacré à la réception des Candidats. Pour ce qui regarde ces cérémonies, j'aurai ſoin d'en faire le détail lorſqu'il s'agira de celui des différents ordres de la Société. Il ne me reſte plus qu'à dire quel ſecret imagina Cromwel, pour que l'on gardât ſur ſa morale un ſilence inviolable, qui pût la garantir de perſécution, & lui attirer en foule de nouveaux Sectateurs. Le ſerment qu'il exigea de tout Aſpirant, fut le moyen merveilleux dont il ſe ſervit. Mais comme il eſt tout-à-fait différent, ſuivant les différentes claſſes, quoique la ſubſtance en ſoit toujours la même, & conſiſte dans une promeſſe authentique d'une diſcrétion inviolable; je différerai de la rapporter en ſon lieu, avec l'expoſition des tourments horribles dont tout Aſpirant s'oblige d'être la victime, s'il vient à le trahir. Maintenant, après la peinture exacte que j'ai tracée de cette Société, après le tableau fidele que j'en ai offert aux yeux du Lecteur, pour en tirer tel-

les conſéquences qu'il lui plaira, je paſſe à ces différents chefs d'accuſation que lui ont intenté ſes ennemis; & d'abord ſe préſente celle des Miniſtres, dans leurs aſſemblées particulieres, & dans leurs conférences publiques.

La Société des Francs-Maçons, diſent-ils, ne peut être que contraire à l'eſprit de la véritable Religion; du moins ſes maximes ne nous permettent pas de préſumer qu'elle faſſe rien en ſa faveur. Ce mêlange profane, cette confuſion illicite de différentes Sectes qu'elle admet, nous prouvent évidemment que ſon but ne tend qu'à en ſapper les fondements. Les Athées, les Déiſtes, c'eſt peu dire, les Idolâtres mêmes, tels que les Américains & les Chinois, y ſont reçus indifféremment; & c'eſt en quoi ces Miniſtres ne ſe trompent pas tout-à-fait, puiſque j'en pourrois nommer ici une infinité que le libertinage a conduits au ſyſtême des premiers; & que m'étant trouvé un jour dans une Loge de Hollande, qui s'étoit aſſemblée pour conférer ſur les moyens d'envoyer quelques Freres en miſſion dans l'Amérique, pour y en remplacer quelqu'un, je vis recevoir trois Juifs, de la fidélité deſquels un

eſprit du premier ordre, & fameux autant par ſa qualité de Maître de Loge, que par les Feuilles qu'il donne au Public, ne trouva pas d'autre moyen de s'aſſurer qu'en la leur faiſant jurer ſur l'Evangile. Mais comme il ne m'appartient pas ici de pénétrer dans le cœur humain, & que d'ailleurs une éloquence auſſi ſéduiſante que celle de Mr.... auroit bien pu faire tout-à-coup d'un Juif un Franc-Maçon & un Chrétien, je reviens à l'objection formée par les Miniſtres, qui la continuent en faiſant obſerver que tout Chrétien que la Loge a une fois reçu au nombre de ſes Membres, lui devient ſi fort attaché, qu'il commence à compter pour rien l'obligation qui l'appelle aux cérémonies de ſa Religion, en négligeant d'y aſſiſter davantage; ou que du moins, ſi quelqu'un d'eux ſe fait encore remarquer dans les Temples, la diſſimulation & le deſir d'en impoſer au Public ſont les ſeuls motifs qui l'y conduiſent. Soupçon que vérifie bientôt l'averſion marquée qu'il fait voir pour le Corps, dont il ſe ſépare enſuite tout-à-coup, après avoir commencé ſon Schiſme par la tiédeur & par l'indifférence : effet ſurnaturel de la Doctrine qu'on

lui a inſpirée, laquelle a d'abord ralenti ſes pas dans le chemin de la Religion, pour les lui faire entiérement tourner vers celui de la Loge. Je n'entreprendrai point de juſtifier les Francs-Maçons de l'impiété qu'on leur ſuppoſe, encore moins d'appuyer l'objection; c'eſt au Public à prononcer, & à voir ſi cette confuſion de Sectes peut ſe concilier avec le culte véritable que nous devons à Dieu. Quant à l'objection que font les Politiques, comme elle me paroît moins délicate & moins épineuſe, je m'y arrêterai plus volontiers, plutôt par eſprit de détail & d'obſervation, que de cenſure & d'invective, qui cherche à porter coup à cette Société.

Après donc que les Miniſtres de la Religion ont cité les Francs-Maçons au Tribunal de l'Eternel, comme des ſacrileges & des violateurs de ſa Loi, arrivent ceux dont je viens de parler, qui les citent devant le Trône des Puiſſances, comme des criminels de leze-majeſté, comme des peſtes redoutables au genre-humain, & dont la corruption ſe communique à quiconque les approche. A ce grief, les Francs-Maçons, toujours ſûrs de leur ſecret, ne répondent que

par un mépris formel, qui leur fait dire ironiquement, que *ce ſoupçon eſt bien fondé.* Qu'ils me permettent ici de faire connoître, & ſans ironie, que du moins il n'eſt pas chimérique.

Ce ſoupçon eſt bien fondé : & pourquoi ne le ſeroit-il pas ? Cette abolition de toute autorité, que les vrais Francs-Maçons, c'eſt-à-dire, ceux qui ſont parfaitement au fait des vues de la Société, ne ceſſent de prêcher entr'eux; cette indépendance à établir, ces ſceptres à briſer, cette harmonie qui regne dans l'Univers à rompre, à diſſoudre entiérement; toutes ces choſes, dis-je, ne ſont-elles donc que de ſimples révolutions, qu'on doive regarder d'un œil tranquille & indifférent, & qui n'influent en rien ſur l'Ordre Civil & ſur la Société? *Ce ſoupçon eſt bien fondé :* que les Francs-Maçons prennent garde d'en prouver encore mieux la juſtice & la ſolidité, en apportant pour leur juſtification ces termes pompeux de *fidélité*, de *zele*, d'*amour*, & d'*obéiſſance*, que tout Frere, diſent-ils, a conſervée inviolablement à l'égard des Puiſſances. Car, pour peu de connoiſſance qu'on ait de la Loge & de ſes maximes, pour peu de bon ſens & d'in-

telligence dont un homme ſoit doué, il ne prendra pas le change ſi facilement : le paſſé ne le raſſurera pas ſur l'avenir ; & loin de s'endormir ſur la foi d'un calme trompeur, il lui ſuffira, pour juger de la tempête, de voir les nuages ſe raſſembler de toutes parts, quoique ceux-ci n'aient encore marqué leur cours par aucun éclat. Et pour montrer évidemment que cet extérieur ſi compoſé, ſi conforme à toutes les Loix, n'eſt que pure hypocriſie & affectation, ne pourroit-on pas adreſſer ce langage aux Francs-Maçons ? Votre Société, dites-vous, s'eſt comportée juſqu'à ce jour de façon à ne faire appréhender dans la ſuite aucun déſordre de ſa part : tranquille dans les temps les plus orageux, paiſible au milieu de ces événements extraordinaires qui ont changé la face d'un nombre de Nations, elle n'y a pris aucune part. On en convient, & on conſent à vous rendre ſur le paſſé la juſtice que vous méritez ; quoique dans le fond ce repos & cette paix, dont vous faites parade, ait été moins l'effet d'aucun amour du bien public, que de la connoiſſance de votre foibleſſe, & de ce qui manquoit à l'exécution de vos deſſeins. Votre but

d'ailleurs, embraſſant tout le monde, ſe fût trahi en ne s'appliquant qu'à quelques-unes de ſes parties, & c'eût été pour vous imprudence & folie de le découvrir à l'occaſion de certaines Provinces qui ſeules ont ſouffert de ces révolutions. Ainſi donc il eſt fort inutile, pour la preuve de votre innocence, de venir nous vanter ces vertus pacifiques que la crainte ſeule d'échouer vous a fait pratiquer malgré vous. Il en eſt de même de cette fidélité, que vous faites ſonner ſi haut : ſi vous n'en êtes pas ſortis, ſi vous avez paru attachés aux Princes qui vous gouvernent, ils n'ont à en remercier que le défaut d'occaſion, qui a garanti leurs Trônes des ſecouſſes violentes qu'ils auroient eſſuyées ſi les circonſtances s'étoient déclarées pour vous, ſi ces armements ſecrets, ſi ces diſpoſitions tacites n'avoient exigé un temps plus conſidérable, ſi ce nombre néceſſaire à lever & à ſoutenir l'étendard de la révolte eût été complet, ou plutôt, ſi les temps étoient venus de l'inſtruire de vos véritables vues; en un mot, pour être crus de bonne foi, & incapables de remuer jamais, comme vous ſouhaiteriez de le perſuader, il vous reſte à nous

aſſurer pour la ſuite de cette fidélité prétendue, & à nous donner des garants de ſa perſévérance. Car qu'un homme aſſez dépourvu de raiſon pour nourrir un ſerpent, vienne nous dire que ce ſerpent ne piquera jamais perſonne, que ſa malignité ſe trouvera ſans doute convertie en douceur par la reconnoiſſance qu'il aura des ſoins & des attentions qu'il a pour lui; cet homme ſera traité ſur le champ d'imbécille; & l'intérêt commun à ſe préſerver des morſures de ſon éleve, armera tout le monde pour ſa deſtruction, à moins que ſon nourricier ne prouve évidemment qu'il n'a ni dents, ni poiſon, & que conſéquemment on peut le laiſſer vivre, ſans rien craindre de ſa part. L'infortuné *Charles* n'eut jamais de partiſan plus zélé en apparence que Cromwel, dans les premiers entretiens dont il honora ce perfide; & cependant, au ſortir de ſes appartements, il n'eut jamais de plus cruel ennemi. Le Parlement même, dont il ſoutenoit les intérêts avec tant de feu, dans le fond n'avoit pas plus de part à ſes bonnes graces; une Soldateſque ſéditieuſe étoit le ſeul objet de ſes complaiſances. Imitateurs de ce Tyran, Diſciple de cet

ambitieux, c'eſt donc à vous à détruire l'exacte reſſemblance qui ſe trouve entre ſes maximes & les vôtres, & à nous convaincre enfin par un argument ſans replique, que cette probité que vous affectez, cette obéiſſance, cette ſoumiſſion aux Potentats que vous inſinuez, ſurtout dans votre troiſieme claſſe, ne ſont point autant de voiles favorables dont vous couvrez vos pernicieux deſſeins.

Mais pour réuſſir dans cette démonſtration, je ne conſeille pas aux Francs-Maçons d'apporter pour raiſon, que les myſteres de leur Société ſont également connus des Princes & des Rois, comme de ſes principaux Membres, & que la preuve évidente de leur candeur, c'eſt que ces Têtes couronnées n'y ſont pas plutôt aſſociées, qu'elles en deviennent les ſolides appuis; ce qui doit abſolument faire regarder comme une extravagance, cette idée qui leur ſuppoſe les intentions les plus oppoſées à leur autorité. Cette réponſe eſt véritablement captieuſe, & capable de rendre aux Francs-Maçons toute leur innocence, ſi on ne s'attache qu'à l'écorce; mais elle n'a rien cependant qui embarraſſe lorſqu'on ſaura de quelle façon on reçoit ces demi-Dieux:

& c'eſt ſur-tout ici que je prie les Francs-Maçons de ſe tenir prêts à rompre le trait que je leur renvoie. Ces Princes, ces Rois, que la Loge a reçus, ſont, dites-vous, au fait de votre morale, & en connoiſſent le véritable ſens. Mais parmi ceux dont la confiance vous a honorés à ce point, en eſt-il ſeulement un ſeul, auquel vous l'ayiez découvert? Ce Roi, dont les illuſtres faveurs méritent de vous les éloges les plus reconnoiſſants, & peut-être le ſeul de tous les Potentats qui verſe ſur vous les bienfaits d'une main ſi libérale; ce Roi, dis-je, dont le tonnerre vient de diſſiper ces idées ſi peu avantageuſes à la majeſté qui l'environne, quel rang tient-il parmi vous? Cette qualité de *Grand-Maître*, qui ne ſeroit qu'un foible prix de tant de bienfaits, en eſt-il revêtu, en approche-t-il même par celle d'*Ecoſſois* qui la ſuit immédiatement? Non; le titre de *Compagnon* eſt le ſeul que vous lui ayiez accordé, c'eſt-à-dire, que vous l'avez placé dans cet Ordre qu'environnent comme les autres les ténebres les plus épaiſſes, pour cacher à ſes yeux la vérité des Symboles & des Emblêmes ſur leſquels vous redoutez ſa pénétration, & que vous ne

lui préſentez, en tremblant, qu'autant de fois qu'il le faut pour bannir ſes ſoupçons. Cette bonté, qui l'a fait deſcendre juſqu'à vous pour y humaniſer ſa grandeur, s'y arrête avec complaiſance, je l'avoue; mais n'en attribuez la conſtance qu'au plaiſir ſecret & à la ſatisfaction que goûte ce Monarque, à voir regner parmi ſes Sujets cet eſprit d'union & de tranquillité, ces ſentiments généreux qui les portent à ſe ſecourir mutuellement, & qui fortifient ſans ceſſe le maſque trompeur qui lui en dérobe le véritable but. Et d'ailleurs, ces Puiſſances que vous conduiſez inſenſiblement à l'abyme, comment pourroient-elles en éviter les chemins, parſemés, comme ils le ſont, de fleurs, dont vous jonchez la terre ſous leurs pas? Ces feſtins ſomptueux dont vous honorez leur préſence, ces flots de vin qui coulent, ces concerts qui flattent, ces converſations qui amuſent, ces chanſons qui publient votre innocence, ne ſont-ce pas autant de ſyrenes, dont la voix enchantereſſe aſſoupit leur raiſon, & les plonge enfin dans cette léthargie favorable à vos vœux? Faut-il donc s'étonner, ſi, après des apparences ſi flatteuſes, ils vous accordent

leur protection? Votre Fondateur, que je me trouve obligé de remettre ici ſur la ſcene juſqu'à la fin de cette hiſtoire, ne trouva-t-il pas le ſecret de ſe concilier celle du Parlement, dont il méditoit la ruine, lorſqu'en 1647, dans le temps même qu'il excitoit les Soldats à la révolte, il déclamoit en public contre leur mutinerie, & avec tant d'éloquence, qu'il ſe vit chargé lui-même du ſoin d'appaiſer une ſédition dont il étoit l'auteur?

Mais, peut-être, repliquerez-vous, la probité qui anime votre Corps, en a tellement pénétré chaque Membre, qu'il ne s'en eſt vu encore aucun juſqu'à ce jour, ſur qui ni promeſſes, ni menaces, ni même l'éclat de l'or, aient pu faire impreſſion au point de révéler cet important ſecret qu'on vous ſuppoſe; & que ſi un attrait auſſi puiſſant eſt devenu inutile, on doit en conclure abſolument que ce ſecret n'eſt rien moins que ce qu'on le dit être. Foible reſſource! & dont vous ne tirerez aucun avantage, ſinon que d'avoir prudemment célé ce ſecret à la troupe ignorante & crédule qui compoſe votre troiſieme claſſe, & dont vous ne ceſſez de préparer le bras à l'accompliſſement de votre ſyſtême, en lui fai-

ſant ſentir l'obligation indiſpenſable où elle eſt de le ſoutenir, après s'être liée elle-même par l'étreinte rigoureuſe du ſerment qu'elle a prononcé. Quant aux autres dont votre Société eſt compoſée, l'eſprit d'orgueil & d'indépendance qui les anime, connoît trop bien ſon propre intérêt, pour éventer jamais un projet dont l'heureuſe exécution doit les ſouſtraire à toute autorité.

Les voici cependant, ces jours de révélation, où cette multitude de *Servants* & d'*Apprentifs* ouvrira peut-être les yeux, & reconnoîtra l'illuſion qui les avoit abuſés. Cette troupe, ſi néceſſaire à vos deſſeins, peut-être rompra-t-elle ces engagements, dont la vertu & la probité lui feront ſentir toute l'horreur. Nouveau Nabuchodonoſor, ce Roi dont vous trahiſſez les bienfaits, dont, les levres teintes de ſes dons, vous jurez en ſecret la ruine, commencera la vôtre; ce Temple que vous bâtiſſez, deviendra l'objet de ſa fureur & de ſa vengeance; & ſa haine, meſurée ſur la tendreſſe qu'il vous prodigua, ne ſera ſatisfaite que lorſqu'après en avoir égorgé les Prêtres & flétri tous les ſpectateurs, il n'en reſtera plus qu'un déteſtable ſouvenir. Prédic-

tion qui s'accomplit à la lettre dans pluſieurs Royaumes, par la perſécution que la Franc-Maçonnerie y ſouffre, & qui vient d'éclater encore à Paris le 22 du mois de Mai 1746, par la ſaiſie de vingt-cinq Freres que le Guet a conduits devant le Lieutenant de Police, qui, par égard pour leur condition, voulut bien borner ſon reſſentiment à une vive défenſe de recommencer aucune aſſemblée, ſous les peines les plus rigoureuſes.

Mais je reviens aux objections que j'ai rapportées ci-deſſus. Il eſt ſûr que ſi les Francs-Maçons peuvent jamais les réſoudre, il ne leur ſera pas difficile enſuite de détruire les ſoupçons injurieux qu'a formé le Public ſur leur maniere de ſe comporter entr'eux, lorſque la Loge tient : nouveau ſujet de réflexions, & que je vais examiner avec toute l'attention & l'équité poſſible.

Ce ſilence profond qu'obſervent les Francs-Maçons, cet air de myſtere qu'ils répandent ſur toutes leurs actions, n'a pas laiſſé d'affecter, au préjudice de leur honneur, certains eſprits dont l'amour-propre ne pouvant ſoutenir qu'on l'eût outragé au point de ne lui rien découvrir ſur ce qui ſe paſſoit dans l'aſſemblée

des Freres, s'eſt cru en droit de leur ſuppoſer des crimes d'une eſpece capable d'attirer ſur la Loge ces feux vengeurs qui conſumerent autrefois cinq Villes abominables. Et voici ſur quel principe ils raiſonnent, auſſi mal-à-propos, que les Francs-Maçons ſur celui qui les autoriſe à rétablir l'égalité & la liberté. Pourquoi, diſent-ils, exclure les femmes de leur Société, ſi ce n'eſt pour éviter un ſcandale dont la ſuppreſſion leur facilite les moyens de ſe livrer à un excès tout oppoſé, ſans qu'on puiſſe en apporter aucune preuve? Avant que de répondre à une calomnie dont les Francs-Maçons ne méritent pas d'être flétris, je ſouhaiterois de tout mon cœur pouvoir alléguer en leur faveur ce que la Religion Chrétienne offre pour ſa défenſe. Si cette Société étoit, je ne dis pas auſſi pure, mais que du moins elle s'expliquât auſſi librement ſur ſon but, qu'elle découvrît, & prouvât auſſi clairement la droiture de ſes intentions, ce ſeroit pour moi, je l'avoue, le plaiſir le plus vif & le plus piquant, de la rapprocher de cette Religion divine, pour en faire un exact parallele. Pour ce qui regarde la calomnie dont on la charge, & les perſécutions

tions qu'elle endure, je dirois que le Chriſtianiſme, comme elle, a été dans ſa naiſſance un ſujet de ſcandale pour les Païens; que l'idolâtrie lui a prêté les actions les plus criminelles, comme l'impoſture prête aux Francs-Maçons la plus horrible & la plus contraire à la nature. J'ajouterois, que ſi la Religion, malgré la ſainteté de ſa Doctrine, malgré celle de ſon Auteur, en un mot, malgré les prodiges qui l'ont ſignalée, n'a pu éviter de ſe trouver en bute à mille contradictions, il n'eſt pas étonnant que la Secte des Francs-Maçons, qui d'ailleurs ne reconnoît pas un Dieu pour fondateur, n'ait pu arriver au point où elle ſe trouve ſans avoir eu beaucoup à ſouffrir de la malignité de ſes perſécuteurs. Mais ſi cette Société ſe dérobe elle-même l'honneur de la comparaiſon, du moins n'eſt-il pas juſte de voir attaquer celui de tant d'hommes illuſtres que la curioſité ſeule a rendu Francs-Maçons, ſans cependant connoître encore la nature de leur état. Or on peut aſſurer qu'une telle abomination, loin de ſe voir pratiquée dans les Loges, n'y eut jamais le moindre accès; &, pour ſe purger d'un crime dont ils ne furent point ſouillés, il ſuf-

fira aux Francs-Maçons d'en nier juſqu'à la plus légere apparence, en oppoſant à la critique ces mêmes hommes que je viens de citer, dont la probité reconnue doit émouſſer toutes les armes, & la délicateſſe prouver invinciblement le menſonge; puiſqu'il n'eſt pas vraiſemblable, quelque ſerment qui les lie, qu'elle eût tardé à les en affranchir, & à les faire ſortir avec précipitation de cette Babylone, ſuppoſé des excès auſſi monſtrueux. Pour moi, à qui la fréquentation de cette Société, dans une infinité de Pays, auroit découvert tôt ou tard un pareil abus, je me croirois coupable de l'injuſtice la plus criante, ſi je ne m'oppoſois pas à celle qu'on lui fait, en aſſurant, par tout ce qu'il y a de plus ſacré, que non-ſeulement aucun indice, mais même aucun ſymbole ne m'a jamais rien préſenté qui pût me faire ſoupçonner une débauche ſi horrible. Mais c'eſt trop s'arrêter ſur un objet, dont le papier ſouffre à peine de ſe voir noirci : en fait d'accuſations pareilles, le trait doit retomber ſur celui qui le lance. Paſſons maintenant à une autre objection, qu'il ne me paroît pas ſi facile aux Francs-Maçons de réfuter; c'eſt l'excluſion des femmes, dont j'ai

promis d'assigner les raisons principales, quoiqu'à bien dire, la Société n'en ait aucune qu'elle puisse alléguer pour sa justification.

La premiere qu'elle apporte, est l'indiscrétion commune à ce Sexe, pour lequel un secret est un fardeau si pesant, disent-ils, qu'une femme se trouve dans la contrainte la plus effroyable, jusqu'à ce qu'elle ait pu s'en décharger dans le sein d'une amie, qui, également incapable de le porter, ne tarde pas à s'en défaire, & conséquemment à lui faire perdre tout son prix.

La seconde est la dépendance & la sujétion dans laquelle la femme se trouve de sa nature, & qui lui ferment les chemins à cette liberté & à cette égalité, qui ne lui furent jamais des dons propres, comme à l'homme.

Qu'il me soit permis ici, sans faire l'apologie du Sexe, encore moins sans vouloir l'élever par une basse flatterie au-dessus du nôtre, de prendre en main une cause dont la bonté, j'ose le dire, doit m'assurer le succès. Et d'abord, commençons par la raison spécieuse qu'apportent les Francs-Maçons de la légéreté & de la malice des femmes, qui les

rend inhabiles à la participation des Myſteres. Cette légéreté & cette malice, qu'ils donnent ſi libéralement au Sexe, ſont-elles chez lui un défaut ſi général, qu'on ne puiſſe faire grace à aucune femme ſur cet article? Cependant, parmi elles, que d'exemples, chaque jour, de force & de conſtance, trop nombreux pour être rapportés, mais que l'homme le plus hautain & le plus prévenu ne peut méconnoître? Quoi donc! les Francs-Maçons penſent-ils qu'il ſoit impoſſible de trouver encore de ces femmes courageuſes, & capables de la rude épreuve que fit de ſa fermeté la généreuſe Porcie, lorſqu'elle entreprit d'arracher de ſon ſtoïque époux un ſecret, dont le but ne différoit du leur qu'en ce qu'il ne tendoit qu'à la perte d'un ſeul Héros? Ou, s'il en eſt peu de ce nombre, ſi ce noble mépris de la mort & de la douleur, commun à l'un & à l'autre Sexe parmi les Romains, a quelque choſe de trop incompatible avec la délicateſſe de notre ſiecle, combien, en récompenſe, ne trouvons-nous pas chez les femmes d'eſprits vrais, de cœurs incorruptibles, capables d'affermir les Francs-Maçons dans leurs démarches, de les éclairer dans leurs

conſeils, & dont le diſcernement eût contribué plus qu'ils ne penſent au progrès de leur Société? D'ailleurs, ſi cette défiance du Sexe leur paroît légitime, pourquoi ne pas employer dans ſon choix les mêmes meſures que dans celui de leurs Candidats? Une conduite auſſi prudente les eût aſſurés de ſa diſcrétion, & un mêlange auſſi charmant eût encore avancé plus vîte ce triomphe univerſel qu'ils projettent, par l'empreſſement de tous les mortels à venir ſe ranger ſous les étendards de l'amour & ſous ceux de l'amitié. A cette juſte défenſe, que les Francs-Maçons ne viennent pas oppoſer la dépendance de la femme; qu'ils ne cherchent point à éluder le coup, en repliquant que ces qualités qui brillent dans le Sexe, cette beauté, cette douceur, cette modeſtie, qui contrebalancent toutes les vertus de l'homme, ne ſont pas ſuffiſantes pour leur faire perdre de vue que la femme, aſſujettie à ce dernier, ne peut partager avec lui l'héritage précieux dans lequel la Franc-Maçonnerie prétend le rétablir. Car ſi l'homme & la femme n'ont été créés de Dieu que pour concourir enſemble au même but, c'eſt-à-dire, à leur félicité, quoique par des voies

différentes, quoique distingués l'un & l'autre par des traits qui n'ont rien de commun; si cette félicité peut se trouver dans la liberté & dans l'égalité que les Francs-Maçons veulent rendre à l'homme, pourquoi vouloir en exclure un Etre créé pour y arriver comme lui, & que le Créateur ne lui associe que pour y parvenir plus sûrement, par les secours réciproques qu'il les a mis en état de se communiquer tous deux? Je veux bien néanmoins faire quelque chose pour les Francs-Maçons, & admettre un instant que cette sujétion soit un obstacle insurmontable pour la femme; pourvu qu'ils veuillent bien m'accorder au moins, que cette dépendance ne vient pas d'ailleurs que de son union avec l'homme, & qu'elle ne reconnoît d'autre source que l'engagement qu'elle contracte avec lui.

Ce principe posé, je m'adresse encore une fois à eux, & je leur demande, pourquoi cette exclusion regarde-t-elle également une infinité de personnes du même Sexe, qu'aucuns nœuds, qu'aucun engagement, n'ont encore soumis à l'homme, ni ne lui soumettront jamais; celles, par exemple, que l'amour du Célibat conserve dans un parfait éloi-

gnement de tout commerce avec lui; celles que la mort d'un époux affranchit de leurs liens, & remet en liberté: pourquoi, dis-je, ſont-elles compriſes dans l'injuſte Arrêt qui les écarte ainſi que les autres de la Société? Je ne vois pas quel chemin peuvent tenir les Francs-Maçons, pour ſe dérober à de ſi juſtes reproches. Mais laiſſons cet aimable Sexe ſe venger lui-même d'une conduite moins outrageuſe pour lui qu'il ne ſe l'imagine; puiſque, dans le fond, ſes vertus & ſa délicateſſe, dont la Loge a cru qu'elle auroit trop à craindre en fait de révélation de ſes deſſeins, ſont les ſeuls motifs qui l'ont déterminée à l'en éloigner. Il eſt d'ailleurs temps que je finiſſe ſur cette Doctrine, que je crois avoir ſuffiſamment développée, & que je puis atteſter être la même préciſément que j'ai appriſe des principaux Membres de l'Ordre, je veux dire toujours, ceux qui ſont parfaitement inſtruits de ſon but. L'origine de cette Société me rappelle encore, pour lui donner les derniers traits de reſſemblance avec ſon Fondateur. On ne ſera pas fâché peut-être de voir ici ſon caractere au naturel, & tel qu'un Hiſtorien impartial, qui eſt aujourd'hui dans

les mains de tout le monde, l'a peint à la poſtérité. Ses principales maximes raſſemblées dans un même point de vue, & confrontées exactement avec celles de la Loge, fourniront au Lecteur, comme je le lui ai promis, les moyens infaillibles de prononcer hardiment ſur la vérité de ſon inſtitution.

Cromwel, comme tout le monde le ſait, naquit à Huntingdon le 12 d'Avril de l'année 1599. On n'ignore pas comment cet eſprit ſouple & adroit ſut s'élever d'une condition médiocre au faîte de la Grandeur, & forcer, pour ainſi dire, la fortune à le favoriſer juſqu'au tombeau, en lui permettant d'expirer paiſiblement dans ſon Palais le 3 de Septembre 1658.

En 1628, entré au ſervice du Parlement, il ne jugea pas à propos de développer tout-à-coup ſes talents : il y paſſa même un temps conſidérable, ſans faire appercevoir en lui aucune qualité extraordinaire qui pût frapper les yeux de ſes Concitoyens, & s'attirer leur admiration. Sa Politique étoit trop grande, pour ne pas ſentir ce qu'il auroit eu à craindre & à ſouffrir des jaloux, dans un temps où la diſſimulation lui étoit néceſſaire pour

avancer dans le maniement des affaires publiques : auſſi lui fit-elle toujours meſurer ſon génie ſur ſa fortune, juſqu'à ce que parvenu au point de gloire qu'il ambitionnoit, il pût le faire briller dans tout ſon jour. Un enthouſiaſme, favorable à ſes deſſeins, fut le voile dont il les couvrit par-tout. Lorſqu'il haranguoit en public, il laiſſoit toujours à ſes Auditeurs le ſoin de le pénétrer, ſans jamais lui faire aucun diſcours dont le ſens ne fût équivoque & ſuſceptible de pluſieurs interprétations.

En 1640, Cromwel, s'entretenant un jour avec le Chevalier *Chichelay* au ſujet de la Religion, lui parla en ces termes : *Je pourrois bien vous dire ce que je ne voudrois pas, mais je ne puis vous dire ce que je voudrois.* Paroles ambiguës, & qui contiennent le deſſein où Cromwel étoit de jetter les fondements d'une Société, dans laquelle tout culte ſeroit indifférent. Ce qu'il eſt encore aiſé de concevoir, ſi l'on fait attention à la maniere dont il uſa pour concilier enſemble, en 1648, une multitude de Sectes différentes. Tels étoient, par exemple, les *Preſbytériens*, les *Indépendants*, qui ſe flattoient de ſubſiſter dans tout genre de

Gouvernement; les *Agitateurs*, dont l'Armée appuyoit les intérêts, & qui combattoient, disoient-ils, pour le libre exercice de la Religion Anglicane; les *Niveleurs*, dont le but étoit l'abolition de toute Puissance Monarchique; en un mot, tant d'autres partis divisés d'intérêts & de sentiments, que son adresse trouva le moyen de réunir ensemble. Premiere entreprise, qu'il sut terminer avec succès, & qu'il n'abandonna quelque temps, que pour s'occuper d'une autre qui ne lui parut pas moins digne de son attention. C'étoit la réforme de la Politique parmi les Anglois; ouvrage auquel une vive dispute entre le Parlement & les Soldats, en 1647, lui donna occasion de travailler. Le Parlement, encore attaché au parti du Roi Charles, tâchoit de le maintenir contre l'Armée devenue son ennemie; mais Cromwel sut si bien manier les esprits divisés, qu'il vint à bout d'en fixer le soulévement, en leur faisant entendre qu'ils auroient lieu dans peu d'être satisfaits. Mais ce calme, qu'il venoit de rétablir, n'étoit qu'un temps favorable qu'il avoit voulu se ménager pour sonder adroitement les cœurs, & régler sur leurs différentes dis-

poſitions les projets immenſes qu'il rouloit inceſſamment. Et en effet, en 1648, il ne tarda pas à faire connoître les fruits qu'il avoit retirés de cet intervalle. Arrivé un jour au Parlement avec *Ireton*, ſon Confident, il y prononça une Harangue, dans laquelle il déclara hautement : *Que le Roi Charles ayant ceſſé d'être le Pere du Peuple, pour en devenir le Tyran, l'Angleterre non-ſeulement ne lui appartenoit plus à titre de Sujette, mais encore que cette Nation devoit dans la ſuite ſe gouverner par elle-même. Que ſi le Parlement n'étoit pas diſpoſé inceſſamment à donner les mains au rétabliſſement de la liberté, lui Cromwel ne lui auroit aucune obligation des avantages que la Nation pourroit ſe procurer ; mais qu'il la devroit toute entiere à ſon crédit ſur l'eſprit des Soldats qui combattroient ſous ſes yeux, & dont la valeur alloit devenir l'unique reſſource de l'Angleterre.*

Qu'on ne s'imagine pas ici que le but de Cromwel dans ces diſcours, fût ſeulement l'excluſion du Roi, pour introduire le Gouvernement Démocratique : non ; ſes vues s'étendoient encore plus loin, puiſque dans le temps même qu'il amuſoit les Royaliſtes, les Presbytériens, &

les Indépendants, de l'eſpérance d'une paix chimérique, ſon projet prenoit de nouvelles forces. Il l'avoit déja même communiqué à quelques-uns de ſes amis, comme *Algernon Sidney*, *Newil*, *Martin Wildaman*, *Harington*, *Monk*, *Fairfax*, & une infinité d'autres, tous dans le fond également ennemis du Roi & du Parlement. Ils avoient même déja tenu quelques aſſemblées ſecretes, pour concerter les moyens de l'établir avec ſûreté, & de la conduire avec prudence : ce qui m'amene inſenſiblement au détail de ce qui ſe paſſa entr'eux, le premier jour que Cromwel les entretint ſur ce ſujet.

L'an 1648, un repas qu'il donna à ſes amis, à ſes fraix, & aux dépens de ceux qui connoiſſoient ſon but, fut l'inſtant favorable qu'il ſaiſit pour s'ouvrir à la Compagnie. Après qu'on eut largement bu de part & d'autre, & tenu quelques diſcours vagues ſur la Religion & la politique, Cromwel, en préſence de tous les Convives, parmi leſquels ſe trouvoient pluſieurs Membres du Parlement, avec des Presbytériens & des Indépendants, mit d'abord la converſation ſur le triſte état où ſe trouvoit l'Angleterre : il leur fit ſentir d'une maniere pathétique, com-

bien cette Nation infortunée avoit à ſouffrir de tous les différends de Religion & de Politique : il leur repréſenta quelle honte ce ſeroit pour des eſprits auſſi éclairés qu'eux, de ne pas mettre fin à ces maux qui la déchiroient cruellement. A peine Cromwel en étoit-il là, qu'Ireton, qui avoit eu le loiſir de préparer ſon diſcours, ſe leva bruſquement, & promenant un regard curieux ſur toute la compagnie, lui remontra la néceſſité de concilier enſemble, pour le bien public, tant de Partis contraires qui en étoient le fléau. Il ajouta avec feu, qu'il ne balanceroit pas ſur le ſacrifice de ſes biens & de ſon ſang, pour remédier à tant de malheurs, & montrer aux hommes le chemin qu'ils devoient tenir pour ſecouer le joug qui les opprimoit, & briſer le ſceptre de fer ſous lequel on les faiſoit gémir ; mais que pour commencer dignement ce grand ouvrage, il falloit d'abord détruire toute Puiſſance qui avoit trahi les intérêts de la Nation. Après quoi ſe tournant vers Cromwel, il le conjura de vouloir bien s'expliquer ſur ce qu'il penſoit à cet égard. Jamais grace ne fut obtenue ſi promptement. Cromwel ſe leva donc à ſon tour ; & après une infinité de grimaces,

accompagnées d'autant de métaphores pour mieux préparer ſon auditoire, il expoſa en termes ambigus l'obligation d'un culte envers Dieu, la néceſſité de repouſſer la force par la force, de délivrer nos ſemblables de l'oppreſſion & de la tyrannie; & terminant ſon diſcours auſſitôt, il voulut piquer la curioſité de tous les Convives, en leur faiſant entendre qu'il ſavoit un moyen infaillible de réuſſir dans cette grande entrepriſe, de rendre à l'Angleterre la paix qu'elle deſiroit, en la tirant de l'abyme où elle étoit plongée; & que ce moyen, communiqué à l'Univers pour en tirer le même avantage, intéreſſeroit la reconnoiſſance des hommes, au point de faire vivre glorieuſement le ſouvenir de ſon auteur dans la poſtérité la plus reculée. Cromwel fut bientôt ſatisfait; à peine eut-il ceſſé de parler, que chaque Convive le pria, le ſollicita de leur découvrir cet expédient admirable. Mais bien-loin de ſe rendre à leur empreſſement, il ne fit que l'irriter encore plus, en ſe contentant de répondre avec modeſtie, qu'un événement auſſi prodigieux ſurpaſſoit les forces d'un homme; qu'étant le ſeul propre à le commencer, par la droiture de ſes intentions &

la fermeté de ſon courage, mais en même-temps hors d'état de l'accomplir ſans ſecours, il aimoit mieux gémir en ſecret, & partager un malheur commun, que d'expoſer au danger le plus terrible, des hommes peut-être aſſez foibles pour s'en laiſſer effrayer.

Quelle adreſſe, quelle ruſe mieux concertée! Quel fond de politique plus ingénieuſe à déguiſer ſes deſſeins, & à les amener inſenſiblement à leur but! De tous ceux qui étoient à table avec Cromwel, il ne s'en trouvoit aucun dont il ne connût à fond le caractere. Cette pénétration ſurprenante, qui lui montroit dans le cœur de ſes ennemis mêmes juſqu'aux moindres mouvements qui s'y paſſoient, ne l'avoit pas abandonné ſans doute dans le choix de ceux qu'il deſtinoit à ſervir d'appuis à ſon projet. Il ſe paſſa donc quelques moments, pendant leſquels il ne s'amuſa qu'à rire & à badiner avec ſes amis, pour s'aſſurer encore plus parfaitement d'eux, & tirer de chaque cœur ſon dernier ſecret, tandis qu'il renfermoit le ſien dans des ténebres impénétrables. Cependant les inſtances recommencerent, elles devinrent plus vives qu'auparavant, ſur-tout

de la part de ſes Confidents, auxquels il avoit expreſſément recommandé de le preſſer ſans ceſſe.

Cromwel conſentit donc à s'ouvrir, & après avoir extrêmement relevé aux yeux des Convives le prix d'une telle confidence, il leur dit, qu'il étoit prêt de leur communiquer ſon projet, aux conditions néanmoins que tout Convive s'engageroit par ſerment à n'en rien révéler à qui que ce fût, & de conſidérer ſon deſſein, & le plan qu'il alloit en propoſer, avec un eſprit entiérement déprévenu. Les conditions furent acceptées d'une voix unanime, & Cromwel ayant obtenu ce qu'il exigeoit, commença par ſe mettre à genoux, & levant les mains vers le Ciel, à prendre Dieu & toutes les Puiſſances Céleſtes à témoin de l'innocence de ſon cœur & de la pureté de ſes intentions. Cette Oraiſon fut accompagnée pareillement d'un amas pompeux d'expreſſions emphatiques : après quoi, s'adreſſant aux Convives, il leur dit que le moment n'étoit pas encore venu de leur révéler ce qu'il avoit promis ; qu'une inſpiration céleſte, qu'il venoit d'éprouver, l'obligeoit de différer de quatre jours, au bout deſquels il les prioit de vouloir

vouloir bien ſe rendre dans un endroit nommé *Kings-Street*, ſur les ſix heures du ſoir. Quelque deſir donc, quelqu'envie qui preſsât un chacun de connoître cet important ſecret, il fallut remettre la partie au jour marqué par Cromwel, & ſe ſéparer, après avoir cependant renouvellé la promeſſe de ne rien publier de ce qu'on avoit vu : promeſſe d'autant moins difficile à tenir, que Cromwel n'avoit encore rien fait connoître.

Enfin, le quatrieme jour arrivé, chacun ſe rendit à l'endroit marqué, toujours cependant dans la crainte que Cromwel n'eût encore reçu quelque viſite de l'Eſprit-Saint, qui le fit renvoyer tout le monde, comme auparavant. Mais pour cette fois, il s'étoit ſi bien accommodé avec le Ciel, que la cérémonie commença. Il conduiſit donc ſa Troupe dans un appartement obſcur, où il la prépara par de longues prieres, dans leſquelles il ſe prit de façon à faire connoître qu'il étoit véritablement en commerce avec les Eſprits bienheureux. Ce prélude fini, il adreſſa la parole à toute l'Aſſemblée, en lui diſant, que ſon deſſein étoit de fonder une Société, dont l'unique but ſeroit de rendre à Dieu le culte qui lui eſt

dû, & à l'Angleterre la paix qu'elle ſouhaitoit; mais qu'un projet de cette conſéquence demandoit une prudence conſommée & une adreſſe infinie. Enſuite prenant l'encenſoir le plus ſubtilement du monde, il en prodigua toutes les vapeurs à tous ceux que l'appartement renfermoit; & après les avoir mis dans les diſpoſitions les plus favorables, par ces louanges & par ces éloges dont il les accabla, il leur fit entendre qu'il lui étoit venu dans l'eſprit de pratiquer une certaine Cérémonie pour la réception de tout nouvel Adhérent, laquelle il ſeroit obligé de ſubir; que cette Cérémonie n'ayant rien qui ne fût relatif à la Divinité, elle lui paroiſſoit une choſe des plus intéreſſantes à établir, pourvu néanmoins que la Troupe conſentît à l'admettre. La propoſition fut reçue univerſellement; & Cromwel ayant recueilli le ſuffrage de tous les aſſiſtants, il en choiſit cinq parmi eux, pour occuper les places dont nous parlerons dans la ſuite; c'eſt-à-dire, deux *Surveillants*, un *Secretaire*, un *Orateur*, & un *Maître*; tels furent les noms dont il les appella lui-même. Cette nouvelle promotion faite, il fit changer d'appartement à ſa Troupe, en l'intro-

duiſant dans un autre préparé à deſſein, & dans lequel on voyoit repréſentées ſur le plancher les ruines du Temple de Salomon : nous aurons occaſion d'en parler dans la ſuite. De ce nouvel appartement, il la fit encore paſſer dans un autre, où il lui recommanda de redoubler de prieres, pour ſe rendre digne d'entrer enfin dans celui qui étoit le centre de cette lumiere qui devoit l'éclairer. Pour lui, ayant pris les devants, il renvoya vers ſes Diſciples un Surveillant chargé de prier un chacun poliment de vouloir bien ſouffrir qu'on lui bandât les yeux, juſqu'à ce qu'on l'eût introduit dans le lieu deſtiné à ſa réception. L'envie de voir enfin plus clair, fit conſentir tout le monde à perdre le jour un inſtant; ce qui s'exécuta ſans faire grace à perſonne.

Tout le Cérémonial accompli, & le bandeau ôté à un chacun, la premiere converſation de Cromwel roula ſur la Politique & ſur la Religion. Il y montra aux Presbytériens & aux Indépendants, de quelle maniere ils devoient ſe concilier entr'eux, en les exhortant à abandonner toutes ces queſtions frivoles, qui ſans toucher en rien à l'eſſence de la cho-

ſe, ne faiſoient qu'aigrir les eſprits, & changer l'amour le plus tendre en haine la plus irréconciliable.

Il faut aſſurément que Cromwel ait, dans cette occaſion, fait uſage de toute la fineſſe de ſon eſprit, montré tout le pouvoir de ſon éloquence, & pouſſé au dernier point, & avec le ſuccès le plus ſurprenant, la diſſimulation & l'hypocriſie, pour avoir pu venir à bout de faire regner un concert & une amitié parfaite entre des perſonnes dont le cœur étoit rempli de paſſions auſſi oppoſées. Ce fut donc dans cette occaſion qu'il leur expliqua la doctrine & les ſentiments dont il faiſoit profeſſion en fait de Religion, & que nous avons rapportés ci-deſſus. Enſuite il fit rouler ſon diſcours ſur les maux qui avoient cauſé tant de révolutions dans l'Etat, & qui l'avoient miſérablement déchiré en partis contraires. Malheur, ajouta-t-il, qu'on ne pouvoit prévenir ſans remonter à la premiere cauſe, afin d'en couper entiérement la racine. Pour les conduire à ce qu'il regardoit comme tel, il leur expoſa la nature de trois ſortes de Gouvernements, le *Monarchique*, l'*Ariſtocratique*, & le *Démocratique*.

Et quoique d'entrée il eût dit que ces trois ſortes de Gouvernements, conſidérés en eux-mêmes, n'avoient rien que de bon, & qu'il ne vouloit témoigner aucun penchant pour l'un plus que pour l'autre, mais embraſſer celui pour lequel la Providence de Dieu ſe déclareroit; ſes amis ne laiſſoient pas d'avoir ordre de lui, de ſoutenir que la Monarchie ne pouvoit être un bon Gouvernement, ni par rapport aux circonſtances préſentes, ni en elle-même. Ils employerent donc grand nombre de raiſons pour établir leurs ſentiments, & s'attacherent tout-à-fait à recommander l'établiſſement d'une République, dans laquelle tout le monde jouit d'une liberté & d'une égalité parfaites. Ils réuſſirent à donner tant de force aux raiſons qu'ils employoient, que ceux mêmes qui auparavant étoient les plus contraires à ce deſſein, en furent ébranlés au point qu'ils ne ſavoient plus à quoi ſe déterminer, & ne penchoient plus pour aucun parti. Sur quoi l'habile Cromwel, qui lut leur irréſolution ſur leur viſage, auſſi-bien que chacun voit le ſien propre dans un miroir, fit pencher la balance avec une adreſſe admirable, par le moyen de ces paroles qui nous ſont rapportées

par Ludlow : *Qu'il étoit véritablement convaincu des raiſons qui devoient faire ſouhaiter l'exécution de ce qui avoit été propoſé, mais qu'il ne l'étoit pas de même de la facilité des moyens de réuſſir à l'exécuter.*

Réponſe extrêmement fine, puiſque par-là il ſonda le gué, s'aſſura du goût de ſes Auditeurs, & les détermina ſans paroître le faire. Il ne fut donc dès-lors plus queſtion de l'examen de ſon projet, mais des moyens de l'exécuter. Ils ſe retirerent après s'être donné la main, pour gage de fidélité, de ſilence & d'union.

A peine Cromwel eut-il quitté l'Aſſemblée, que, ſelon les regles de la Politique, il ne ſe borna pas à avoir jetté la ſemence de ſes ſentiments dans le cœur des Membres de ſa nouvelle Société ; mais il mit tout en œuvre pour la conſerver, la faire croître, & produire les fruits projettés. Dans ce but, craignant que chacun ne changeât de ſentiment, ou du moins ne tombât dans l'irréſolution, s'il étoit abandonné à lui-même & qu'on lui laiſsât le temps de trop réfléchir ; d'abord après la ſortie de l'Aſſemblée, il fit des viſites à chaque Membre l'un après l'autre, en commençant par

ſes amis, qui ſe réjouirent avec lui du bon ſuccès de ſon projet : il n'étoit plus queſtion que de l'affermir, & c'eſt de quoi le politique Cromwel ne déſeſpéroit pas, quoiqu'il ne fût pas non plus ſans quelqu'inquiétude. Ce fut cette derniere, qu'*Ireton* tâcha de bannir tout-à-fait, par ces termes, rapportés par le même Ludlow : *Vous n'ignorez pas l'art de les cajoler, & de leur donner de belles paroles, quand vous avez beſoin d'eux.*

Après qu'il l'eut fait à ſon ordinaire, il ſe tourna du côté des Officiers de guerre, qu'il engagea dans ſes intérêts avec la même adreſſe; en ſorte que leur ayant auſſi fait goûter les principes de ſa Doctrine, il ne reſtoit plus qu'à faire uſage de leurs forces. Ce fut ici que Cromwel donna une nouvelle preuve de la grandeur de ſa diſſimulation, & de ſes artifices, en excitant une rebellion parmi les Officiers & les Soldats qui ſe trouvoient ſur les bords de la *Twede*, & à qui il fit part du projet de recouvrer la liberté & de ſecouer le joug de la ſervitude.

Le feu de la diſcorde une fois allumé parmi les Troupes, qui eſt capable d'en arrêter les progrès? *Fairfax*, Général de l'Armée, qui étoit entiérement à la dé-

votion de Cromwel, ſouffloit le premier lé feu, Cromwel le ſoutenoit par mille raiſons ſpécieuſes; ſi bien que les Troupes envoyerent au Parlement une longue plainte, dans laquelle on lit ces paroles: *d'exclure entiérement le Roi du Gouvernement; de le punir par les voies de la Juſtice, comme étant la principale cauſe des maux du Royaume; de marquer au Prince de Galles & au Duc d'Yorck, un jour pour paroître devant le Parlement, & s'ils y manquoient, de les déclarer traîtres; de mettre fin à ce Parlement, & d'en choiſir un nouveau, pour veiller à la ſûreté de la Nation: qu'aucun Roi ne pourroit à l'avenir être appellé au Gouvernement que par élection, & comme en qualité de Fidei-Commiſſaire du Peuple.*

Tous les Membres du Parlement n'acquieſcerent pas à cette plainte des Troupes; car ceux qui n'avoient pas embraſſé la Doctrine de Cromwel, voulurent réſiſter à l'inſolente audace des Gens de guerre. Après un débat très-vif, d'un jour & d'une nuit entiere, il fut réſolu, le 5 Décembre 1648, que le Parlement ſatisferoit l'Armée, & introduiroit la paix dans le Royaume, & parmi toute la Nation. Mais Cromwel eut à peine reçu la

nouvelle de cette réſiſtance, & de cette oppoſition qui avoit ſuſpendu les décrets de la Chambre, que, craignant que ſes Partiſans ne vinſſent à changer, il voulut aſſurer par lui-même l'exécution de ſon deſſein.

Il raſſembla donc lui-même les principaux de l'Armée qui étoient de ſes amis, & leur montra la néceſſité d'aller droit à Londres, en diſant : *Le ſort eſt jetté. Si nos ennemis ont le deſſus, ils nous condamneront comme des traîtres & des ſcélérats; ainſi il n'y a pas de milieu entre vaincre ou mourir : employons donc toutes nos forces, & pouſſons l'exécution de notre deſſein.*

Quelle étoit la ruſe de Cromwel! Que ceux du parti qui lui étoit oppoſé, veuillent ou ne veuillent pas exécuter ſes deſſeins ſuſpects, qu'ils les croient juſtes ou injuſtes, il les a conduits ſur le bord d'un précipice, ils ne peuvent plus reculer ni s'arrêter, & le ſeul parti qu'il leur reſte à prendre, c'eſt celui d'avancer. Entraînés ainſi par la néceſſité, & par le feu de Cromwel, ils marchent droit à Londres, entrent à Weſtminſter, & s'emparent des avenues du Parlement. Ils arrêterent 42 des Membres qui s'étoient oppoſés aux deſirs de l'Armée, & empê-

cherent les autres d'entrer. Le reſte des Presbytériens, frappés de terreur à cauſe de ce qui arrivoit à leurs amis & à leurs Partiſans, laiſſerent la diſpoſition des affaires à environ 150 Membres, qui étoient ou des Officiers conſtamment réſolus à l'exécution des ordres de leurs Chefs, ou du moins attachés aux ſentiments de Cromwel. Tels étoient les Membres du Parlement, à qui le Lieutenant-Colonel *Axter* préſenta les propoſitions des Troupes *ſur la paix, & la ſûreté de la Nation Angloiſe, & ſur le ſupplice qu'ils demandoient que l'on fît ſouffrir au Roi, comme à l'auteur des troubles, à un traître, & à un tyran.*

Dans le temps même que ces choſes s'agitoient dans le Parlement, Cromwel lui-même y arriva entouré d'amis & de Partiſans; à peine parut-il, que tous s'écrierent à haute voix, qu'il étoit le Libérateur de la Nation entiere, qu'ils lui rendoient graces de ſes ſervices. Agréables applaudiſſements, que le diſſimulé Cromwel reçut, ſuivant ſa coutume, avec beaucoup d'apparence d'humilité, rapportant tout à Dieu, l'Auteur de la victoire, & rien à lui-même.

Les éloges de Cromwel finis, il fut

proposé & résolu, que, pour le bien & la tranquillité de la Nation, on devoit procéder criminellement contre le Roi, à quoi tout le monde applaudissant, Cromwel se leva, & déclara avec sa dissimulation ordinaire : *Que si quelqu'un proposoit cela par ambition, il le prendroit pour le plus grand traître du monde; mais que puisque la Providence & la nécessité y engageoient le Parlement, il prieroit Dieu de bénir les résolutions de la Chambre, quoiqu'il ne fût pas alors prêt à lui donner avis là-dessus.*

Cromwel soutenoit cet excès de politique & de ruse, parce qu'il y avoit encore plusieurs Membres du Parlement, qui, quoique de son parti, le suivoient moins par goût que par crainte. De là venoit que Cromwel pressoit bien la résolution contre le Roi, mais ne le faisoit qu'avec une extrême dissimulation. Lâchant la bride à son éloquence & à son enthousiasme, il fit un long Discours, dans lequel il déclara ouvertement : 1°. *Que le Peuple est, après Dieu, la source de tout pouvoir légitime.* 2°. *Que la Chambre des Communes, choisie par le Peuple, est le seul pouvoir suprême de la Nation.* 3°. *Que tout ce qui seroit ordonné par la Chambre*

des Communes, aſſemblée en Parlement, auroit force de Loi, indépendamment du conſentement du Roi. Ce fut dans la même occaſion qu'on érigea un Tribunal pour le juger. La procédure commença le 20 Janvier. Les Chefs d'accuſations étoient : *Qu'il avoit voulu établir un pouvoir tyrannique, & qu'il avoit dans cette vue excité & entretenu une cruelle guerre, par laquelle le Pays avoit été miſérablement ruiné, qui avoit épuiſé le Tréſor public, coûté la vie à pluſieurs milliers de perſonnes, & cauſé mille autres malheurs.* Après cela Cromwel haranguoit en public avec beaucoup d'éloquence : & ſuivant toujours les mêmes principes, il déclaroit hautement que le plus léger manque de fidélité étoit beaucoup plus puniſſable dans un Roi, que quelque crime que ce fût dans un Particulier ; parce que les premiers doivent être les Protecteurs de la Juſtice, de la Paix & de la Fidélité, c'eſt-à-dire qu'ils doivent les faire obſerver aux autres, au-lieu que ces derniers ne ſont obligés qu'à les obſerver eux-mêmes. A l'égard du ſerment que les Sujets ont prêté, il répondoit lui-même : *Que les Sujets avoient juré d'être fideles au Roi pour la défenſe de la*

véritable Religion; & que s'il étoit évident que le Roi étoit un obſtacle à la véritable Religion, qu'on ne pouvoit établir ſans ſe défaire de lui, ils n'étoient pas liés par leur ſerment. A quoi il ajoutoit qu'ils en avoient prêté un, *de punir toutes les perſonnes mal-intentionnées, les incendiaires, & les ennemis de leur cauſe; & que cela ne devoit pas être exécuté avec partialité. Qu'étoit-ce*, (c'eſt toujours Cromwel qui parle) *qu'étoit-ce que ceux que la Juſtice a fait ſervir d'exemple? De petits malfaiteurs, qui n'avoient agi que par commiſſion du Roi.*

Ainſi le 27 Janvier, *Bradshaw*, pour lors Orateur de la Chambre, ayant prononcé pour la juſtification du Parlement un long Diſcours, qui étoit tout entier fondé ſur ce principe, que le Peuple a le pouvoir ſuprême, & que la Chambre des Communes eſt le Peuple, les Juges, animés par les ſentiments de juſtice & d'équité, que Cromwel inſpiroit dans les Aſſemblées publiques & particulieres, prononcerent une ſentence de condamnation contre le Roi. Elle étoit conçue en ces termes : *Pour toutes ces trahiſons & pour tous ces crimes, la Cour condamne ledit Charles Stuart, comme tyran, trai-*

tre meurtrier, & ennemi public, à être mis à mort, en ſéparant ſon chef de ſon corps. Et c'eſt ce qui fut exécuté le 30 Janvier.

Les Ambaſſadeurs des Rois & Princes étrangers, conjurant Cromwel d'empêcher la mort du Roi, juſques-là ſans exemple, & cela d'autant plus que lui-même avoit pluſieurs fois fait profeſſion d'une extrême fidélité pour lui, il répondoit hautement : *Que ce n'étoit pas lui, mais l'Armée; & que quoiqu'il eût autrefois lâché quelques paroles ſemblables, les temps étoient à préſent changés, & que la Providence ſembloit en diſpoſer autrement. Qu'il avoit prié, & jeûné pour le Roi.* Enfin il concluoit : *qu'il croyoit, auſſi-bien que pluſieurs autres perſonnes, qu'on étoit diſpenſé de ſuivre les regles ordinaires de la Morale, lorſqu'on étoit appellé à rendre à ſa Patrie des ſervices extraordinaires :* ce qu'il croyoit avoir été le cas des Juges de la République d'Iſraël.

Après la mort du Roi, Cromwel, pour faire entiérement échouer les deſſeins de ceux qui pouvoient traverſer les ſiens à l'égard de l'établiſſement d'une République, eut ſoin de faire déclarer,

par un Arrêt du Parlement : *Qu'ils avoient éprouvé que la Charge du Roi étoit inutile, onéreuſe, & préjudiciable à la liberté, à la ſûreté, & à l'intérêt public de la Nation, & qu'elle ſeroit entiérement abolie.* Enſuite on régla que le Gouvernement ſeroit Républicain ; & pour cela on forma une eſpece de Conſeil d'Etat, compoſé de quarante Perſonnes, du nombre deſquelles étoit Cromwel, qui leur donna le titre de *Protecteurs de la Liberté d'Angleterre.* Ils étoient tous de ſes amis, ou de ſes Partiſans. Ils inventerent une nouvelle formule de ſerment, par laquelle *les Sujets s'engageoient d'être fideles au Gouvernement établi, ſans Roi, ni Chambre des Seigneurs.* C'eſt à ce Gouvernement qu'on donna plein pouvoir d'aſſembler les Troupes, & de diſpoſer des Forces de Terre & de Mer.

Les fondements de la nouvelle République étant ainſi jettés, il ne reſtoit plus qu'à penſer aux moyens de la conſerver & de la maintenir. Cromwel ne jugea pas la Doctrine qu'il prêchoit ſur la Religion & ſur la Liberté, ſuffiſante pour cela ; mais il crut qu'il falloit encore ſe défaire de tous ceux qui pouvoient s'oppo-

ſer à ſes vues. Ce furent les principes d'une telle politique qui lui firent prononcer la condamnation du Duc *Hamilton*, du Lord *Capel*, & de pluſieurs autres, à qui l'on trancha la tête. Ainſi les Partiſans de Cromwel demeurerent en poſſeſſion de toute l'autorité & la liberté néceſſaire pour l'exécution de ſes ordres. Eſt-il donc ſurprenant ſi ces ſentiments ſur la Religion & ſur la Politique furent dans peu répandus dans toute l'Angleterre? Lui-même ſe montroit infatigable à exhorter, à prier, à menacer, à raiſonner, & à mettre en uſage la ruſe, l'autorité, & les careſſes. Il envoya ou laiſſa des Députés, non-ſeulement dans les principaux endroits de l'Angleterre, mais auſſi de l'Ecoſſe & de l'Irlande, qu'il avoit ſubjuguées par la force de ſes armes. Leur commiſſion étoit de former & d'affermir la Société. Et lorſque les Troupes étoient en quartier d'hiver, l'actif & vigilant Cromwel ſe trouvoit par-tout, & s'entretenoit avec chaque Officier pour les confirmer dans ſes ſentiments. Pour les abſents, il les inſtruiſoit par des lettres, qu'il ne ceſſoit de leur envoyer, & dans leſquelles il mettoit tout en œuvre pour les rendre incapables

bles de jamais abandonner une Société, qui, à ce qu'il disoit, devoit procurer les plus grands avantages à la Nation. Et la fin de toutes ses Lettres étoit un avertissement *de rendre gloire à Dieu, l'unique Maître de tout.*

Tout cela se passa dans le même ordre que nous le rapportons, jusqu'à l'année 1650, que l'on imprima un Livre anonyme, dont le titre est : *Caractere du Roi Cromwel*, dans lequel on explique au long les fondements de son système, & où, par une espece d'esprit prophétique, on parle de lui comme d'un homme qui devoit devenir le tyran de l'Angleterre, & donner au Gouvernement de ce Pays une forme jusques-là inconnue. En effet, toute sa finesse & sa dissimulation, & l'extrême soin qu'il avoit de ne s'ouvrir à personne sans le bien connoître, n'empêcherent pas qu'il ne fût plusieurs fois accusé d'avoir violé la paix, troublé le repos public, & introduit une Politique & une Religion nouvelles. Mr. *Hollis*, le Chevalier *Stapleton*, *Meyrier*, & d'autres, accuserent Cromwel du crime d'Incendiaire, qui, en Angleterre & en Ecosse, se donne à ceux qui allument dans le Royaume le feu de la dis-

corde & de la déſunion ; ce qu'on regarde comme digne d'être déclaré ennemi public : mais Cromwel ne manqua pas de l'adreſſe néceſſaire pour ſe laver d'une telle tache. Ces mêmes amis, qui étoient les complices de ſon crime, lui ſervirent auſſi de témoins de ſon innocence, & de la droiture de ſes intentions pour la République. Une autre fois *Grimſton* l'accuſa auſſi devant le Parlement, d'avoir voulu faire violence à quelques-uns de ceux qui en étoient Membres, & il produiſit des témoins de l'accuſation. Mais Cromwel, *ſe jettant alors ſur ſes genoux, commença une priere, dans laquelle il prit ſolemnellement Dieu à témoin de ſon innocence. Il s'en acquitta avec beaucoup de feu & de larmes ; & il fit avec cela, pour ſa juſtification, un ſi long diſcours, qu'il fatigua la Chambre ; & il agit ſi efficacement ſur ſon parti, qu'on n'ajouta point de foi au rapport de ſes ennemis.* Mais à peine fut-il ſorti du Parlement, qu'il s'en alla à l'Armée, revint à Londres, &, comme nous l'avons dit ci-deſſus, chaſſa réellement du Parlement quelques Membres dont il ſe défioit. Quoique dans cette occaſion, & dans pluſieurs autres, il ſoutînt toujours

le mieux du monde ſa politique, ſa diſſimulation, & ſa fourberie, il ne laiſſa pas de courir le riſque de ſuccomber ſous les efforts de ſes ennemis, & d'être condamné pour crime de félonnie.

Cromwel favoriſoit du fond du cœur les Troupes, les animoit contre le Parlement, & les protégeoit en ſecret. Mais d'un autre côté, *par un fond extraordinaire de diſſimulation, qu'il avoit pourtant le talent de cacher avec la derniere adreſſe, lorſqu'il étoit dans le Parlement, il paroiſſoit choqué de l'inſolence des Soldats, & ſe répandoit en invectives contre leur audace. Il propoſoit d'envoyer Fairfax à l'Armée, pour abattre, diſoit-il, cet eſprit de révolte : & on ajoutoit ſi aiſément foi à ſes paroles, qu'on le députa ſouvent lui-même pour aller ranger les ſéditieux à leur devoir;* & après être reſté quelques jours à l'Armée, & l'avoir fortifiée dans ſes deſſeins ſur une révolution, il revenoit au Parlement, *faiſant de grandes plaintes de la licence effrénée des Soldats, ajoutant un jour, qu'il leur avoit été rendu ſi odieux par l'artifice de ſes ennemis, qu'ils avoient formé le deſſein de le tuer, s'il ne s'étoit pas échappé à temps.* Dans cette derniere occaſion plu-

ſieurs reconnurent encore de la duplicité en lui, & vouloient inſtruire ſon procès, s'il n'avoit pas paré le coup par d'autres artifices, qui ne le mirent point cependant à couvert de tout ſoupçon.

Avant que d'aller plus loin, nous demandons à la Loge la permiſſion de faire remarquer au Lecteur, le rapport parfait de ſes Loix avec le caractere de Cromwel. Combien n'eſt-il pas frappant, à l'égard de leur ſyſtême ſur la Religion & la Politique, à l'égard du goût de l'enthouſiaſme, du ſtyle figuré & des termes obſcurs; à l'égard de la fineſſe, & de l'adreſſe à découvrir leurs ſentiments ſans s'expoſer; à l'égard des raiſons qu'ils donnent de les ſoupçonner du deſſein d'introduire une Religion nouvelle, & une nouvelle ſorte ou forme de République, dans laquelle tous fuſſent entiérement égaux, ainſi que parfaitement libres?

Pour ce qui eſt de la maniere dont les Francs-Maçons ſe défendent ſur les crimes que leurs ennemis leur imputent, n'en trouve-t-on pas auſſi le modele parfait dans celle de Cromwel? Ne faiſoit-il pas, auſſi-bien qu'eux, les proteſtations les plus fortes d'amour, de fidélité, &

d'obéiſſance? Et qui nous répondra que la Société n'eſt pas actuellement, & n'a pas été juſqu'ici occupée à prendre les forces néceſſaires, pour dire enſuite avec leur premier Grand-Maître, que *ce n'eſt pas eux, mais l'Armée; & que quoiqu'ils euſſent autrefois lâché quelques paroles ſemblables, les temps étoient à préſent changés, & que la Providence ſembloit en diſpoſer autrement; qu'ils avoient prié & jeûné pour les Rois.* Qu'ils croient enfin, *que lorſque l'on eſt appellé à rendre à ſa Patrie des ſervices extraordinaires, on eſt diſpenſé de ſuivre les regles communes de la Morale.* Ce ſont là des diſcours que nous venons de rapporter de Cromwel, & qu'ils pourroient auſſi-bien employer un jour, que le reſte de ſes maximes & de ſon langage. Enfin le Lecteur doit encore trouver entre les Francs-Maçons & Cromwel une autre parfaite conformité de conduite, en ce qu'ils ne découvrent qu'inſenſiblement leurs deſſeins, qu'ils pourront dévoiler comme lui, lorſque le temps ſera venu. En attendant, ils ont encore ceci de commun, c'eſt que, comme il a ſouvent été accuſé, ils le ſont auſſi preſque dans tous les Pays. On ne leur impute pas moins

que des projets de détruire la Religion, & de changer le Gouvernement. En conſéquence, on les a même perſécutés très-ſouvent; en Italie, le Pape les a frappés des foudres de l'excommunication; le Sénat de Veniſe & le Roi de Sardaigne les ont auſſi bannis de leurs Etats; il y a quelques années que la Reine de Hongrie les a pourſuivis à Vienne en Autriche; les Etats de Hollande ont fait défendre leurs Aſſemblées par des placards affichés aux coins des rues.

On a pris des précautions pour les empêcher de s'étendre dans l'Empire de Ruſſie. A Berne, en Suiſſe, on les a forcés à renoncer, par un ſerment prêté entre les mains des Magiſtrats, aux engagements qu'ils avoient pris en entrant dans l'Ordre; & ils ont été proſcrits dans pluſieurs autres endroits. Que répondent-ils à ces arrêts des Souverains, émanés contr'eux, ſi ce n'eſt les mêmes choſes que Cromwel à ſes accuſateurs? Qu'eſt-ce qu'un Maître de Loge a répondu en Hollande, lorſqu'il a été conduit devant le Magiſtrat pour rendre compte de ce qui ſe paſſoit dans l'aſſemblée dont il étoit Chef? Je ne ſais s'il ſe mit à genoux; mais ce qu'il y a de certain, & que j'ai appris

de ſa propre bouche, il y a quelques mois, c'eſt qu'il *commença une priere, dans laquelle il prit ſolemnellement Dieu à témoin de ſon innocence.* Il s'en acquitta avec beaucoup de feu & de larmes, & il fit avec cela pour ſa juſtification un ſi long diſcours, qu'il fatigua l'Aſſemblée. Mais obéit-il aux ordres des Magiſtrats? ceſſa-t-il de tenir Loge? Point du tout; c'eſt ce qu'il a continué, & qu'il continue juſques à aujourd'hui, mais ſecrétement, & avec beaucoup de précaution. De ſorte que les défenſes des Magiſtrats n'ont fait que rendre les Francs-Maçons plus attentifs, & plus circonſpects, non-ſeulement ſur le choix des nouveaux Membres, mais auſſi ſur la tenue des Loges; ce qui ne fait que les rendre plus dangereux, à ſuppoſer qu'ils le ſoient. Quelle eſt donc leur obéiſſance pour les Souverains? Au-lieu de s'en vanter, ils peuvent dire ſans diſſimulation : *N'eſt-il pas vrai que dans tous les Pays que nous venons de nommer, où la Société a été proſcrite, cela n'a ſervi qu'à la rendre plus nombreuſe, plus floriſſante & plus puiſſante, & qu'à lui faire prendre des meſures plus exactes & plus ſûres?* C'eſt encore ce qui nous fournit un rapport plus frappant que tous

les autres entre Cromwel & l'Ordre. Le premier, malgré mille oppoſitions & mille dangers, eſt parvenu à ſon but en Angleterre. Le ſecond, ſemblable à la foudre, tire des forces de la réſiſtance, & tel que l'Hydre de Lerne, on le multiplie en le combattant : & plaiſe au Ciel que ce Livre ne ſoit pas pour les Princes, & pour tout le monde, un auſſi bon Prophete, que l'a été pour l'Angleterre le Livre cité ci-deſſus, imprimé à Londres en 1630, ſous le titre de *Caractere du Roi Cromwel!*

Dès-lors Cromwel avança tellement ſes affaires, & celles de l'Ordre, qu'au mois de Décembre de l'an 1653, il parvint au faîte du Pouvoir Souverain, ſous le titre de Protecteur des trois Royaumes, d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. Ce fut alors, comme chacun peut ſe l'imaginer, qu'il accorda à ſon Ordre une protection, dont la puiſſance lui fit faire des progrès ſurprenants. Chacun vouloit y entrer, l'un par flatterie, l'autre par curioſité, & l'autre par vanité. Dans peu d'années la plus grande partie de l'Angleterre embraſſa le ſyſtême des Francs-Maçons, & Cromwel étoit tellement chéri, qu'on l'honoroit comme quelque choſe de plus qu'un homme ; & que non-

ſeulement on lui confirma le titre de Protecteur l'an 1657, mais encore qu'on deſtina le 26 Juin à ſon inauguration ſolemnelle dans la Salle de Weſtminſter. Là on lui décerna des honneurs preſque divins, qui devoient être réitérés chaque année à pareil jour. Enfin on ordonna un jour d'actions de graces ſolemnelles, pour les faveurs dont il avoit plu à Dieu de combler la Nation ſous ſon Gouvernement. L'Ordre étoit alors au haut de la roue, & ſur les Autels, en la perſonne de ſon Chef. Quoique cette Puiſſance Souveraine eût été dès long-temps l'objet de ſes vœux les plus empreſſés, & de ſes intrigues les plus fines, il feignoit cependant de la refuſer très-ſérieuſement, & de ne l'accepter que par force. Nous ne rapporterons pas la fineſſe dont il s'étoit ſervi pour obtenir le titre de Roi en le refuſant, parce que cela ne ſeroit à notre ſujet que d'une maniere indirecte; c'eſt-à-dire, ſeulement autant que cela prouveroit qu'il étoit extrêmement diſſimulé.

Si dans cet excès d'autorité & de gloire il eut pluſieurs ennemis, il eut l'habileté de ſe défaire de tous. *Sa puiſſance s'éleva juſqu'à pouvoir détruire ceux dont il s'étoit ſervi pour s'élever, dès qu'ils formoient*

le deſſein d'abattre leur propre ouvrage: ou s'il ne pouvoit pas s'en défaire, il ſavoit réuſſir à les gagner, par l'enthouſiaſme qu'il s'étoit rendu familier & naturel, par des diſcours obſcurs, & de longues prieres. Nous allons rapporter un échantillon d'une de ſes harangues; elle fut prononcée dans une de ces Aſſemblées, où Cromwel appelloit ſouvent tous ceux des Presbytériens, des Républicains, & des indépendants qu'il appréhendoit le plus. Là il leur diſoit à genoux, & en prenant Dieu à témoin : *Qu'il auroit mieux aimé prendre la houlette d'un Berger que le Protectorat, puiſqu'il n'y avoit rien de plus contraire à ſon génie, que cet appareil de grandeur; mais qu'il lui étoit néceſſaire de l'accepter, pour empêcher la Nation de tomber dans une extrême confuſion, & de devenir la proie de l'ennemi commun : c'eſt pourquoi il s'étoit, diſoit-il, mis pendant cet intervalle entre les vivants & les morts, juſqu'à ce que Dieu leur inſpirât ſur quel pied établir le Gouvernement; & qu'alors il quitteroit le peſant fardeau dont il s'étoit chargé, avec autant de plaiſir qu'il ſentoit de douleurs ſecretes ſous ces pompeux dehors.* Il affectoit d'être auſſi fort libre avec ſes

ſortes de gens, & de rentrer avec eux dans leur ancienne égalité : il fermoit la porte de ſa chambre, il les faiſoit aſſeoir auprès de lui la tête couverte, pour faire voir combien peu il ſe ſoucioit de la prééminence, qu'il étoit ſeulement par forme obligé de garder en public, & il finiſſoit ordinairement ſes converſations par une longue priere. C'étoit par de tels traits de diſſimulation, que Cromwel cherchoit à concilier les différentes Sectes, non-ſeulement entr'elles, mais ſur-tout avec ſoi-même.

Nous n'accuſons pas l'Ordre d'imiter en tout Cromwel, & ne diſons point que, comme lui, il ſe défaſſe de ceux qui lui ſont ſuſpects, mais qu'il emploie les mêmes artifices pour étendre ſon pouvoir en ſe multipliant. Son habile Fondateur parvenu à un pouvoir abſolu ſur l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande, & l'ayant fait fleurir dans ces trois Royaumes, ſes vaſtes projets & ſa politique immenſe ne s'en tinrent pas là; tout l'Univers en étoit l'objet. Tous les Peuples rétablis par ſon moyen dans leur liberté naturelle & primitive, devoient le célébrer un jour comme leur grand Libérateur, auſſi-bien que celui des Iſles Britan-

niques. Ses grandes vues l'engagerent donc à établir une Chambre de ſept Perſonnes, & de quatre autres pour ſervir de Secrétaires. La Terre fut partagée en quatre Provinces, dont la France, la Suiſſe, les Vallées du Piémont & l'Italie compoſoient la premiere; le Palatinat & les autres Proteſtants d'Allemagne, la ſeconde; les Pays du Nord & l'Empire des Turcs, la troiſieme; les Indes Orientales & Occidentales, la quatrieme. On aſſigna une de ces vaſtes Provinces à chaque Secrétaire. Chacun d'eux devoit entretenir un commerce de Lettres, & inſtruire les abſents, dans toutes les parties du Monde. Lorſqu'il étoit queſtion de l'envoi de quelque Miſſionnaire, il devoit être élu, examiné, & inſtruit par les ſept Aſſeſſeurs & les quatre Secrétaires. Cromwel deſtina un fonds de *dix mille livres ſterling de rente pour les beſoins ordinaires:* cette ſomme devoit être augmentée, ſi la néceſſité le demandoit. On éleva un bâtiment ſingulier pour l'exécution de ce qui regardoit cet Etabliſſement. Après cela doit-on s'étonner ſi la France, l'Allemagne, l'Italie, & les autres Provinces voiſines, entrerent bientôt dans cette Société, & ſi peu à peu

elle embraſſa les extrémités du Nord & du Couchant? Quelques perſonnes croient que le but de cette fondation de Cromwel, a été la propagation de la Religion Proteſtante : mais ils ſe trompent fort, & s'arrêtent à l'extérieur de la conduite de Cromwel ſans en pénétrer les vrais principes. Nous venons de faire ſentir que la piété & la vertu dont il ſe paroit, ne l'empêchoient pas de ſe jouer en tout de la Religion & de la Morale : ainſi les Religions lui étoient trop indifférentes, pour qu'aucune fût à ce point le ſujet de ſon application & de ſes travaux. Et comment l'établiſſement de quelque Religion ſeroit-il le but de la fondation d'un Ordre où le Catholique-Romain, le Proteſtant, le Juif, le Turc, le Païen, ſont également reçus, & jouiſſent des mêmes prérogatives?

La Société a ſouvent changé de nom dans ſes premieres années : celui qu'elle porte aujourd'hui, a été le premier; enſuite ſes Partiſans ont été appellés *Nivelleurs*, après cela *Indépendants de la Politique*, depuis *Membres de la cinquieme Monarchie;* enfin ils ont repris leur premier nom de *Francs-Maçons*, qu'ils conſervent encore aujourd'hui. Ils rendoient

quelques raiſons plauſibles de chacun des différents titres qu'ils ont portés : celui de *Nivelleurs* étoit deſtiné à exprimer le deſſein qu'ils avoient de mettre tous les Membres de niveau, c'eſt-à-dire, dans l'égalité; leur Chef étoit le Général *Rainsborough*, grand ami de Cromwel. Le nom d'*Indépendants de la Politique*, venoit de la liberté parfaite qu'ils vouloient établir dans l'Etat. Les *Nivelleurs* étoient les plus hardis & les plus puiſſants de tous les Républicains; ils furent les principaux auteurs de la mort du Roi, & ſe piquerent ſi fort du changement que Cromwel voulut faire de leur nom en celui de *Francs-Maçons*, qu'ils conſpirerent contre ſa vie. Enfin ils ont été appellés *Membres de la cinquieme Monarchie*, parce que ceux d'entr'eux qui étoient Architectes, formoient la cinquieme des Claſſes, ou ſortes de Dignités qui compoſoient leur Monarchie. Leur Chef, ou du moins un des principaux, étoit *Harriſon*, à qui Cromwel avoit communiqué une bonne partie de ſon enthouſiaſme & de ſon fanatiſme. Ils ſe propoſoient d'établir la Liberté & l'Egalité, & de ne plus obéir qu'à Jeſus-Chriſt; ce qui leur faiſoit dire, qu'ils at-

tendoient d'un jour à l'autre l'arrivée du Roi Jeſus. Ils étoient grands Enthouſiaſtes, n'avoient que peu ou point de religion, *& n'agiſſoient que ſur les principes de la Liberté civile :* de ce nombre étoient *Algernoon*, *Sidney*, *Nevil*, *Martin*, *Wildman*, & d'autres. Cromwel avoit ſu ſe les attacher au commencement avec une habileté admirable; mais le temps leur donna quelque défiance de lui, & quelque ſoupçon qu'il pourroit bien lui-même jouer le rôle de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, s'emparer de l'autorité ſuprême.

Pour prévenir ce ſoupçon, Cromwel eut une converſation avec le même *Harriſon*, à qui, après de longs diſcours & des prieres réitérées, il dit *qu'il ne ſe cherchoit pas ſoi-même; mais qu'il préparoit ſeulement le chemin au regne de Jeſus, afin que Jeſus pût avoir le Sceptre.* A quoi *Harriſon* répondit, *qu'à moins que Jeſus ne vînt bientôt, il viendroit trop tard.* Ainſi *Harriſon* n'ajoutant point de foi aux raiſons ni à la diſſimulation de Cromwel, forma une conſpiration contre lui, ſouleva preſque tous les Membres de la Société, & les raſſembla dans une maiſon qui n'étoit pas loin du *Shone-*

ditch, afin de mettre le Roi Jeſus à ſa place, c'eſt-à-dire, de ſe procurer une parfaite liberté, en ſecouant le joug de Cromwel. Mais ce dernier fut informé de leur aſſemblée, par ſon Secrétaire *Turloe :* ainſi il envoya des ſoldats qui les arrêterent, les mirent en priſon, où on les laiſſa périr de langueur. Ils avoient un étendard, *ſur lequel étoit un Lion couchant*, tel qu'eſt celui de la Tribu de Juda, avec cette deviſe : *Qui eſt-ce qui le réveillera ?* Après cet acte de vigueur de la part de Cromwel contre ſes ennemis, il jugea avec raiſon qu'il falloit faire reprendre le premier titre à ſon Ordre.

Ici nous prions le Lecteur de ne pas nous blâmer, ſi nous n'avons expliqué qu'en abrégé le ſyſtême des Nivelleurs, des Indépendants de la Politique, & des Membres de la cinquieme Monarchie. Comme ce ſont là tout autant de différents titres de la Société des Francs-Maçons, il ſuffit d'en avertir ; & l'on ne pourroit parler des ſentiments de chacun d'eux, ſans tomber dans des répétitions ennuyeuſes. Il n'y a que *le Roi Jeſus*, *le Lion*, & *l'Inſcription de l'Etendard*, qui pourroient demander quelqu'éclairciſſement ; mais beaucoup de perſonnes ſentiront

tiront d'elles-mêmes le rapport de ces emblêmes avec leur but. Pour le préſent, il s'agit de la maniere dont la Société a pu ſe conſerver juſqu'ici, & empêcher que perſonne ne découvrît ſon Syſtême, ſes Cérémonies & ſes Loix; c'eſt ce que nous déduirons en peu de mots de ce que nous venons de dire, & de ce que nous avons à remarquer ſur la formule de ſerment que les Francs-Maçons emploient à la réception des Aſpirants. Cromwel voulut donc donner à l'Ordre quelqu'idée de Religion & de Piété, non-ſeulement pour prendre par ce moyen plus d'aſcendant ſur l'eſprit des Aſpirants, mais auſſi afin de conſerver un ſecret inviolable.

Connoiſſant les raiſons qui font le plus ſouvent agir les hommes, il ne voulut pas faire dépendre la conſervation de ſon Ordre, uniquement de l'eſpérance d'une liberté & d'une égalité futures; mais comme l'attente des biens, ſur-tout de ceux qui ſont incertains & éloignés, n'agit pas ſi fortement ſur le cœur que la crainte des peines, il en ordonna contre les traîtres, comme on peut le voir dans les ſerments que nous rapportons. *Venner*, *Gray*, *Gowler*,

Hopkins, *Haphton*, & plusieurs autres, dont *Lokyer*, *Thompson*, & plusieurs Nivelleurs, ont servi dans ce temps-là d'exemples d'une punition rigoureuse. Nous n'avons pas même besoin de remonter jusqu'au Fondateur de l'Ordre, pour trouver l'exécution réelle des peines exprimées dans les serments; notre temps n'en manque pas, comme nous le savons entr'autres du Maître de Loge Hollandois dont j'ai parlé ci-dessus; on m'a dit la même chose à Berlin, à Francfort sur le Mein, & dans plusieurs autres endroits. L'une de ces infortunées victimes de la colere de l'Ordre, a été un Anglois, appellé *Pichard*, qui, l'an 1736, si je ne me trompe, fit imprimer en François, à Liege, un Ouvrage in-douze, que l'on a dans la suite traduit en Allemand, en Anglois, & en Italien. Il y révéloit en abrégé, mais cependant d'une maniere sincere, & conforme à la vérité, les mysteres des Apprentifs, Compagnons, & Maîtres : pour les dogmes ou le système, il ne les déclaroit pas ouvertement, mais il les proposoit comme des choses qu'il ne savoit que par conjecture. J'ai lu plusieurs fois cet Ouvrage, & je l'ai conservé long-temps, jus-

qu'à ce qu'étant à Paris, un fameux Maître de Loge, à qui j'avois eu l'imprudence de le montrer, me l'enleva par fineſſe; voici la maniere dont ſon malheureux Auteur a été exécuté. On le conduiſit par force & de nuit dans la grande Loge de Londres, où ſe trouvoient un très-grand nombre de Freres; on lui arracha la langue juſqu'à la racine, le cœur le fut auſſi de la poitrine; après quoi on le laiſſa pendu à un clou pendant tout le temps que dura la tenue de la Loge; enſuite on brûla le cadavre, & on en répandit les cendres au vent. Toutes les Loges de la Terre furent informées de cette exécution. Et je puis aſſurer moi-même, qui n'ai aucun intérêt à feindre, ni à accuſer ſur cela, que j'en ai vu la relation en Hollande, à Berlin, & à Francfort. J'ai encore entendu dire une infinité de fois aux Membres de l'Ordre, que c'étoit la peine qui étoit réſervée à ceux qui le trahiſſoient; mais je ne l'ai cependant jamais vue infliger. Je ſais encore ſûrement, que dans toutes les Loges on a un Livre, où ſont écrits en caracteres propres à l'Ordre, les noms de tous les traîtres que l'on doit punir. S'ils l'ont été en effet, c'eſt ce que je ne ſais

pas; mais du moins tous les Freres jurent de faire tout ce qu'ils pourront pour cela.

Lorſque le premier volume de cet Ouvrage parut l'année derniere à Amſterdam, ſous le titre de *l'Ordre des Francs-Maçons trahi*, le Maître d'une Loge de Hollande me dit, en parlant de l'Auteur : *Ce traître ne vivra pas un an.* Sur quoi je lui demandai de quelle maniere on pourroit le punir ; & j'ajoutai que dans un Pays libre comme la Hollande, dans un Pays où l'on rend ſi bonne juſtice, un crime tel que celui de l'aſſaſſiner ne demeureroit pas impuni. Il me répondit que dès que l'Auteur ſeroit connu, on auroit l'adreſſe de s'en défaire ſans bruit & ſecrétement, ou qu'on l'enleveroit de force pour le tranſporter en Angleterre; & j'ai entendu parler de ce deſſein d'attaquer, & de tuer le traître, dans pluſieurs autres entretiens avec les Francs-Maçons. Juſqu'ici ils me regardent comme un de leurs Partiſans les plus fideles & les plus zélés; mais j'ai tout lieu de craindre, ſi mon nom vient jamais à être connu : & dans ce cas je ſupplie les Princes, ſous la protection de qui nous vivons, de vouloir détourner le coup de

foudre; & c'eſt ce que nous attendons de la juſtice inviolable & de la généreuſe clémence qui font leur gloire, & le fondement de notre tranquillité.

Si les Francs-Maçons s'obſtinent à vouloir me punir, il faudra céder à la néceſſité; mais je les prie d'avance de ſe ſouvenir que je n'ai fait aucun ſerment, & n'ai jamais été reçu; & que par conſéquent n'étant entré dans aucun engagement, je ne mérite point de ſubir la peine des traîtres, mais ſeulement de ceux qui, au moyen de la connoiſſance de quelques ſignes, ont l'audace de ſouiller la ſainteté de la Loge par leur préſence profane. Leur châtiment conſiſte à être placé ſous un tuyau, d'où, par le moyen d'une pompe que l'on fait jouer, on les arroſe juſqu'à ce qu'ils ſoient tout-à-fait trempés depuis la tête juſqu'aux pieds. C'eſt de quoi j'ai vu pluſieurs exemples à Berlin, à Francfort & à Paris : entre autres, l'année paſſée, dans cette derniere Ville, & dans l'Hôtel de Soiſſons, Monſieur l'Abbé *Pereau* voulut, quoique profane, fréquenter cette Loge des Francs-Maçons, comme il l'avoit fait dans pluſieurs autres endroits de Paris; mais un des Freres qui s'y trouverent, & qui

étoit très-assuré que Monsieur *Pereau* n'étoit qu'un faux Franc-Maçon, le découvrit, par un mot destiné par la Loge aux cas de cette nature; ce fut en disant *il pleut :* ce qui ne fut pas plutôt prononcé; que le maître dit aux Surveillants, *d'examiner qui pouvoit être le coupable.* D'abord le faux Frere fut reconnu, parce que, quoiqu'il sût les signes, attouchements & mots du guet, il ne pouvoit cependant donner aucune assurance sur l'endroit où il avoit été reçu : il fut donc conduit sous le tuyau de la pompe, & arrosé tout entier. Tous ceux qui s'y trouverent se divertirent, & rirent beaucoup à ses dépens : ce fut une scene des plus agréables pour les Francs-Maçons. Après cela il mit bas sa chemise, ses culottes & ses bas trempés, & en prit d'autres; & enfin, bon gré malgré qu'il en eût, il fut obligé de subir tout le cérémonial de la Réception, & de s'engager réellement dans la Société qu'il étoit venu épier. J'étois présent lorsque la piece se joua, & quoiqu'étranger, je ne fus l'objet d'aucun soupçon; cependant je ne saurois dire, si je ne craignois pas plus pour moi, que je ne riois avec les autres. Voilà la peine que ma profana-

tion mérite, & à quoi je me ſoumettrai volontiers, ſi la Société met à ce prix ſes bonnes graces, ou du moins ſon indifférence.

Ce que je viens de dire ſur le parallele de Cromwel, & de l'Ordre des Francs-Maçons, ſuffit pour faire trouver beaucoup de rapport entr'eux: mais ces derniers paroiſſent avoir honte d'un Fondateur ſi fameux, & s'obſtinent contre la vérité à en aller chercher un dans Salomon, & à faire de l'Arche de Noé la premiere Loge, ou d'Adam même le premier Grand-Maître. Ainſi, puiſqu'il n'eſt pas poſſible de leur ôter cette noble antiquité, je me réduirai à les prier de m'accorder du moins, que leur Ordre, tombé dans une pouſſiere qui le couvroit aux yeux de tout le monde, a été rétabli & remis en crédit par Cromwel; puiſqu'il n'y a pas un Franc-Maçon qui puiſſe conteſter que c'eſt en Angleterre, & ſous la protection & par la faveur de ce Conquérant, que l'Ordre a reçu un luſtre ſi grand, & fait des progrès ſi conſidérables, qu'on peut les regarder comme une ſeconde naiſſance; ce qui ſuffit à mon but. Ainſi entrons en matiere.

DES DIGNITÉS, EMPLOIS ET CÉRÉMONIES DE L'ORDRE *DES FRANCS-MAÇONS.*

NOus devrions parler des premieres Dignités de l'Ordre, qui ſont le *Grand-Maître*, le *Protecteur*, le *Surveillant*, & *le Secrétaire* de la Société, & ceux qui portent les mêmes titres pour chaque Nation. La maniere dont ſe fait leur élection; le nouvel état où la Société ſe trouve aujourd'hui en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Italie & en France; les différences que nous avons remarquées dans le Cérémonial de preſque toutes les Nations, les jours de fête de l'Ordre, ſes progrès dans les divers Pays du monde, ſa charité pour les Membres qui ſont pauvres ou étrangers, ſont tout autant de ſujets qui entrent naturellement dans no-

tre plan, & ſur quoi nous ne manquerons pas de ſatisfaire le Lecteur : mais comme la Réception précede tout ce qui arrive à un Franc-Maçon en tant que tel, nous commencerons par les Réceptions. Et celle des *Freres Servants*, qui ſont les derniers, ſera la premiere que nous expliquerons; après quoi nous monterons ſucceſſivement aux *Apprentifs*, *Ouvriers*, *Maîtres* & *Architectes*, ou *Ecoſſois*. Le grand détail où nous allons entrer ſur cela pourroit être ennuyeux, & nous nous en ſerions épargné la peine, ſi nous ne l'euſſions pas jugé néceſſaire pour l'exactitude dont nous nous ſommes piqués, auſſi-bien que pour ſatisfaire entiérement la curioſité des Lecteurs, qui ſont toujours plus à même de paſſer un détail qui les fatigue, que de ſuppléer à ce qu'ils voudroient ſavoir, & qu'on a négligé de leur apprendre.

Des Freres Servants.

Les Freres Servants ſont les Membres de la Société deſtinés à ſervir de domeſtiques aux autres, lorſqu'ils tiennent Loge, & dans les choſes qui regardent l'Ordre. On les appelle *Freres*, pour ſe

conformer au ſyſtême d'une égalité univerſelle, dont l'établiſſement eſt le grand but des Francs-Maçons; & pour marquer que s'ils ne ſont employés qu'à des occupations ſerviles ou peu relevées, cela ne vient point d'aucun mépris que l'on ait pour eux, mais de la néceſſité abſolue des fonctions dont on les charge.

Suivant les premiers Statuts de l'Ordre, le nombre des *Freres Servants* doit être au moins de cinq dans chaque Loge, deux pour garder la porte, deux pour faire la cuiſine, & un Bedeau ou Meſſager. Mais pluſieurs petites Loges ſe ſont relâchées ſur ce point, juſqu'à n'avoir qu'un ou deux, ou même point de Freres Servants.

Pour être reçu en cette qualité, il faut une naiſſance & une conduite honnêtes, ou du moins qui ne ſoient flétries d'aucune infamie publique ou connue. Cependant il ne faut pas non plus être d'un rang élevé, parce que ceux qui jouiſſent de cet avantage, pourroient avoir de la répugnance & manquer d'habileté pour les fonctions de Frere Servant. C'eſt pour cela qu'on n'en reçoit guères, qui n'aient déja ſervi d'autres Maîtres à leur ſatisfaction. Une extrême miſere eſt auſſi un

obſtacle à entrer dans un Ordre, qui veut que tous ſes Membres augmentent ſon pouvoir & ſon luſtre. Il en eſt de même d'une trop grande jeuneſſe, d'une ſanté trop foible, & d'un âge trop avancé.

Un eſprit docile, une humeur douce & complaiſante, & ſur-tout un Art ou une Profeſſion qui ait du rapport aux choſes que l'Ordre doit exiger, ſont encore des qualités qui facilitent la réception, & qui font même ſouvent rechercher ceux en qui l'on trouve ces talents & cette habileté, comme ſont les Cuiſiniers, Confiſeurs, & ceux qui tiennent des Cafés.

Perſonne ne peut ſe préſenter ſoi-même à la Loge, il faut s'adreſſer à quelque Frere; & chacun de ces derniers eſt obligé d'écouter, & de ſervir celui qui l'en prie. Il eſt vrai que les Freres Servants n'ayant pas le droit de propoſer eux-mêmes un Aſpirant, ils ne font que le recommander à quelqu'une des Claſſes ſupérieures, dont tous les Membres ayant le droit de propoſer, ſont auſſi obligés à le faire ſur la priere de chaque Frere Servant. Celui qu'on propoſe étant reconnu pour un ſujet propre, on lui donne le titre de *Frere Aſpirant*, ou *en herbe*; & pour avoir le temps de le mieux

connoître, on differe ordinairement sa réception de trois mois, qu'on appelle *le Noviciat de l'Ordre*, pendant lesquels ont met tout en œuvre pour sonder son cœur, & se mettre bien au fait de sa conduite.

C'est à celui qui a proposé un Aspirant, à lui venir apprendre le résultat des délibérations soit sur son admission au Noviciat, soit sur le temps qu'il doit durer, & le jour fixé pour sa réception. Quand il est venu, celui qui jusques-là avoit rempli les fonctions de Patron, prend le titre de Parrain, conduit l'Aspirant à la Loge, & l'aide à bien observer le cérémonial.

Lorsqu'ils sont arrivés tous deux à la premiere porte extérieure, le Parrain leve la main droite, courbe le doigt du milieu en demi-cercle, & donne trois coups de la jointure, le premier légérement, le second immédiatement après & un peu plus fort, le troisieme après un plus long intervalle & plus fort encore.

Ce dernier coup est à peine frappé, que deux Gardes ouvrent la porte à demi, & se présentent l'épée nue à la main. L'un d'eux demande à celui qui a frappé: *Qui êtes-vous?* Celui-ci ayant répondu

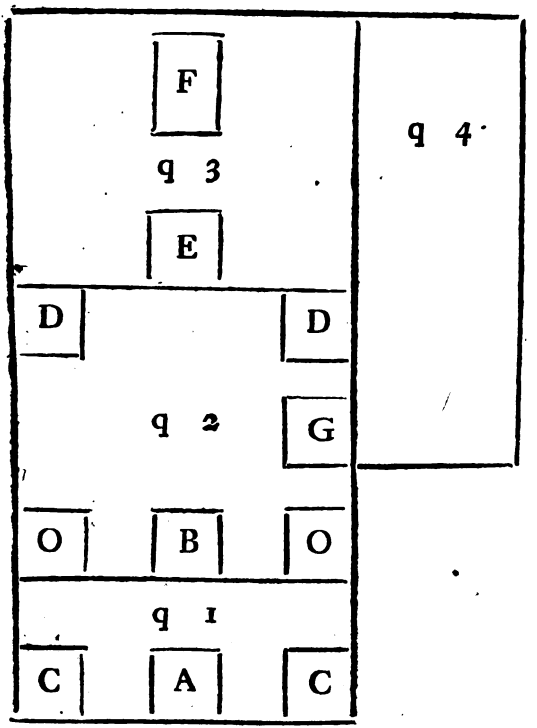
ſuivant ſon rang dans l'Ordre, le Garde replique : *Qui eſt l'autre? C'eſt un Aſpirant*, dit le Parrain. *Que demandez-vous donc*, ajoute le Garde, *& que ſouhaite l'autre?* A quoi le Parrain répond : *Je dois me rendre à la Loge; & pour le Frere Aſpirant, j'ai ordre de l'introduire afin de le préſenter. Le temps de ſon Noviciat*, ajoute le Garde, *eſt-il fini? Oui*, dit le Parrain. Alors ils entrent tous deux, le Garde ferme la porte, l'Aſpirant ne s'en écarte point, juſqu'à ce que ſon Protecteur ait été faire ſon rapport; ce qui ſe fait de cette maniere.

Il donne un coup de la jointure du doigt du milieu à la porte intérieure, que le Portier entr'ouvre, & dit : *Que vous plaît-il, Frere Servant?* Il répond : *J'ai amené le Frere Aſpirant.* Le Portier ferme, & le Frere Servant ſe retire ſans dire plus rien à l'Aſpirant. Pour le Portier, il croiſe ſes épées, & fait un certain bruit qui engage l'un des Surveillants, n'importe lequel, à venir voir ce qu'on veut. Le Portier lui dit : *Il eſt venu un Frere Servant Aſpirant.* Le Surveillant en fait le rapport au Maître, qui envoie un autre des Freres, pour conduire l'Aſpirant dans la chambre obſ-

cure ; & des Officiers, pour faire les fonctions d'Examinateurs.

L'élection de l'un & de l'autre se fait par le Maître, & se confirme par toute l'Assemblée, sans opposition, & sans aucune cérémonie particuliere ; parce qu'elle se fait pour l'ordinaire avant que la Loge soit ouverte, & que l'on ait tracé sur le plancher la figure dont nous allons donner la description.

Comme on ne pourroit se former une juste idée de tous les mouvements, & de toutes les cérémonies que nous avons à décrire, sans le plan d'une Loge, nous allons donner celui de celle de *Berlin*, qui est une des plus belles & des plus régulieres. Le bas contient plusieurs appartements occupés par les Freres Servants, le Concierge, le Maître d'Office, le Cuisinier, le Confiseur, &c. Chacun d'eux y exerce son Art, & les Profanes peuvent y entrer, & venir jusqu'au haut de l'escalier qui conduit au premier étage, où sont les appartements destinés à la célébration des Mysteres, & qui sont disposés de cette maniere.



Toute la Loge eſt de niveau, & diviſée en quatre Quartiers, déſignés par les chiffres 1. 2. 3. 4.

Dans le premier 1, il faut remarquer la premiere Porte A, qui ſépare les Lieux

consacrés des Profanes. Elle est toujours fermée, & gardée avec beaucoup de vigilance par deux Freres Servants. CC sont deux petites chambres construites dans le coin du Quartier. On les nomme *Obscures*, parce qu'elles le sont en effet, lorsqu'on y conduit & qu'on y laisse l'Aspirant.

B. L'entrée du second Quartier 2 a une Porte sans serrure & sans Gardes. Des deux côtés sont les deux Bains OO, & deux chambres à resserrer DD.

Le troisieme Quartier 3 est celui qu'on regarde comme le plus sacré, où l'on délibere, & dans lequel se font les initiations & les promotions. Son entrée E est gardée en dehors par deux Freres Servants armés, & en dedans par un Apprentif. La Salle est fort spacieuse. Dans le milieu F, on dessine, avec de la craie, les emblêmes qu'on trouvera dans les Planches. Ces figures sont ordinairement renfermées dans un quarré long de huit pieds sur quatre de largeur. Tous les Membres de la Loge se placent autour.

Le dernier Quartier 4, est celui des récréations. On y entre par la Porte G; c'est une Salle dont l'étendue & la situation fournissent mille commodités, pour l'usage

l'uſage auquel elle eſt deſtinée. Sa longueur eſt occupée par une table, que l'on couvre, & que l'on environne de chaiſes, toutes les fois que la Société s'aſſemble. Pendant que les Gradués de l'Ordre ſont occupés à la célébration des Myſteres, les Freres Servants le ſont aux préparatifs du repas, ou de la collation; de ſorte que dès que l'on a fini ces graves & pompeuſes cérémonies, chaque Membre paſſe dans cette chambre, où tout eſt préparé avec un éclat, une propreté & un ordre dignes de l'opulence & du bon goût de la Société.

Tel eſt le plan de cette premiere Loge d'*Allemagne*. Celle que j'ai vue à *Paris*, dans l'*Hôtel de Soiſſons*, ne lui cede en rien, ni pour l'étendue, ni pour les autres commodités; & j'en ai auſſi vu à *Londres*, & dans pluſieurs autres Villes de l'*Europe*, qui n'ont pas moins de régularité & d'agréments. La diverſité des emplacements, de la dépenſe qu'on veut faire, des climats, & du goût d'Architecture propre à chaque Nation, mettent bien des différences entr'elles; mais toutes ſe rapprochent dans l'arrangement de leurs quartiers, qui eſt fondé ſur les différentes choſes auxquelles ils ſont deſtinés.

Chaque Loge complette doit avoir plusieurs chambres, dont l'une est comme l'*Anti-Chambre* ou le *Pas-perdu:* l'autre, la *Chambre obscure:* la troisieme peut être appellée le *Lavoir*, à cause de son usage, que nous expliquerons dans la suite.

La quatrieme est plus particuliérement destinée à la tenue des Assemblées, & par cette raison s'appelle la *Loge.* La cinquieme sert de *Salle à manger*, & la sixieme de *Cuisine.*

Dans quelques endroits il y a même encore d'autres chambres: par exemple, pour servir aux Freres à entreposer leurs épées, lorsque l'on tient Loge sans réception; & leurs habits, lorsque l'on est incommodé par les chaleurs. Cependant il faut convenir que l'on n'a pas par-tout la commodité d'un si grand nombre de chambres, puisque j'ai trouvé en *Allemagne*, en *France*, & même en *Hollande*, de très-bonnes Loges, qui n'étoient composées que de deux chambres; d'autres l'étoient d'un plus grand nombre, de trois ou de quatre; mais on n'en peut avoir qui ne le soit que d'une, puisqu'on a toujours besoin, pour le moins, d'un endroit pour préparer l'Aspirant, & d'un autre pour le recevoir.

Nous avons cru cette digreſſion ſur les Loges, auſſi néceſſaire pour l'intelligence des Cérémonies que nous avons à décrire, que la Carte d'un Pays inconnu l'eſt à ceux qui veulent acquérir une connoiſſance exacte des faits qui s'y ſont paſſés.

Revenons à notre Aſpirant, que nous avons laiſſé derriere la porte A en-dedans. Le Conducteur revient à lui, & le conduit dans une chambre où il le laiſſe ſeul, après en avoir fermé les portes. Là on a ſoin de faire en ſorte qu'il n'apperçoive aucune trace de la lumiere du ſoleil, ni d'aucun aſtre, ni d'aucun flambeau, mais qu'il ſe trouve plongé dans la noirceur lugubre des plus épaiſſes ténebres; & c'eſt ce que nous avons appellé la *Chambre obſcure*. Dans la précédente deſcription de la Loge, on le laiſſe dans cet endroit une heure de ſuite, auſſi penſif qu'on peut ſe l'imaginer. Ce temps paſſé, la porte s'ouvre; un Frere, député exprès par la Société, vient vers lui, & ferme la porte après ſoi. Celui qui remplit cette fonction, doit être inconnu à l'Aſpirant, & l'un des Apprentifs, Ouvriers, Maîtres ou *Ecoſſois :* mais cependant il eſt pour l'ordinaire choiſi en-

tre les Officiers, & le plus ſouvent c'eſt un des Surveillants, qui, dans cette occaſion, porte le titre d'*Examinateur*. Sa fonction eſt 1°. de ſaluer obligeamment l'Aſpirant, en ces termes: *Mon cher ami, je vous ſalue du meilleur de mon cœur; ayez bon courage: comment vous portez-vous?* Enſuite, quelle que ſoit la réponſe de l'Aſpirant, il doit lui donner la main, & lui répéter *d'avoir bon courage, & de montrer de la fermeté ſans aucun mélange de frayeur.* Enſuite il ajoute, *mon ami, écoutez-moi attentivement, je vais vous faire quelques queſtions, ayez la bonté de répondre avec toute la ſincérité poſſible, & de me dévoiler tout l'intérieur de vos penſées. Quel eſt votre nom de famille, & de baptême? Quelles ſont vos qualités, votre âge, votre Religion, votre Patrie?* A tout cela l'Aſpirant eſt obligé de répondre avec une exacte vérité. Enſuite l'Examinateur ajoute: *Dans quel deſſein êtes-vous venu ici?* A quoi l'Aſpirant ne manque pas de répondre, que c'eſt *afin de ſe faire recevoir Frere Servant Franc-Maçon. Ce deſſein puiſſe-t-il être pour vous une riche ſource des ſatisfactions, & des douceurs les plus ſenſibles, & du bonheur le plus parfait!* reprend l'Examina-

teur. *Je ne me contenterai donc plus de vous donner le nom d'ami, mais je vous appellerai Frere Aſpirant, ou en herbe. Mais avant que de vous introduire dans la Loge, & de faire de vous un Membre de notre auguſte Société, il faut que je vous en donne quelque connoiſſance, & que je vous diſe quelles ſeront les choſes que vous ſerez obligé de faire, d'éviter ou de rechercher, & que je vous mette au fait des agréments & des déſagréments de l'Ordre; afin qu'après que vous l'aurez conſidéré ſous ces deux faces, ſi vous ne vous ſouciez plus d'y entrer, vous puiſſiez vous retirer honnêtement; & qu'au contraire, ſi vous perſiſtez dans la réſolution de vous faire recevoir, vous ſachiez d'avance à quoi vous allez vous engager, & quels ſeront les devoirs auxquels vous ſerez obligé, afin qu'après que la choſe ſera faite, vous ne vous en repentiez pas.*

Alors l'Examinateur fait un long diſcours à l'Aſpirant, dans lequel il lui expoſe en ces termes pompeux, *que la Société des Francs-Maçons eſt une Aſſemblée de perſonnes illuſtres, dont le noble but eſt de faire regner la plus généreuſe ſenſibilité aux beſoins des malheureux: la politeſſe la plus prévenante à l'égard des*

Freres étrangers; une tendreſſe univerſelle pour tout le Genre-humain; l'obéiſſance aux Souverains; la plus reſpectueuſe crainte de Dieu; une probité, & une fidélité à toute épreuve; en un mot, un cœur incapable de crime. Ces vertus, continue l'Examinateur, *qui ſont à ſouhaiter dans tous les hommes, brillent dans la conduite de tous les Membres de notre Société. Mais il y a une autre choſe, qui fait le caractere diſtinctif d'un Franc-Maçon : c'eſt un profond & impénétrable ſilence ſur tout ce qu'on ſe voit, s'entend, ou ſe fait par l'Aſſemblée, dans l'intérieur des Loges; en ſorte qu'il eſt défendu d'employer ni ſignes, ni mots, ni écrits, ni gravures, ni aucun autre moyen pour en donner connoiſſance à aucun de ceux qui ne ſont pas Membres de l'Ordre. Ainſi*, ajoute l'Examinateur, *Cher Frere Servant, ou en herbe, il s'agit de ſavoir ſi vous êtes bien réſolu d'obſerver ce parfait ſilence?* *Oui, Monſieur, je le ſuis de la maniere la plus inébranlable*, répondra l'Aſpirant. Sur quoi l'Examinateur lui fait encore un long diſcours, ſur l'entiere obéiſſance que l'on doit à la Société, & à ceux qui en ſont les Supérieurs & les Directeurs; & lui dit que les fruits

en ſeront l'avantage, la douceur & l'agrément les plus grands, ſoit pour lui-même, ſoit pour tous les autres Freres. *Ainſi*, conclut-il, *ſerez-vous donc obéiſſant? Oui, Monſieur*, répondra encore l'Aſpirant. Enſuite, lorſqu'il doit être reçu en qualité de Frere Servant, l'Examinateur lui fait un détail de ſes fonctions, ſoit de *Bedeau, de Garde ou Portier, de Cuiſinier ou de Valet:* fonction que nous allons décrire, & ſur quoi l'Examinateur lui demande s'il veut s'en acquitter. Après que l'Aſpirant a encore réitéré que c'eſt là ſon deſſein, l'Examinateur ajoute: *Que cela étant, & chaque ouvrage méritant ſa récompenſe, il doit s'attendre avec confiance que la Société ne manquera pas de lui faire toucher, tous les mois, un gage proportionné à ſon mérite;* & il lui demande *s'il ſe contentera de l'argent qu'on lui fournira:* l'autre doit répondre que *oui.* Sur quoi l'Examinateur replique: *Apprenez donc, cher Frere, qu'on ne peut entrer dans la Loge, ni devenir Membre du Corps, ſans l'obſervation de certaines cérémonies, qui forment néceſſairement la réception. Vous plaît-il donc de ſubir ce cérémonial? C'eſt à quoi je ſuis prêt*, répond l'autre. Sur quoi le premier re-

plique: *Mais, Monſieur, dès que la choſe eſt commencée, on ne peut plus reculer; aurez-vous donc une fermeté & un courage à l'épreuve?* Et l'Aſpirant ayant répondu que *oui: Vous êtes donc, cher Frere en herbe*, répond l'Examinateur, *prêt à m'obéir en toutes choſes? Oui, Monſieur*, répete-t-il. Sur quoi l'Examinateur ajoute: *Mais afin de bannir de votre eſprit tout ſoupçon & toute crainte, ſoyez perſuadé que tous les Freres Servants qui ont jamais été reçus dans l'Ordre, ont paſſé par les mêmes cérémonies que vous devez ſubir, en ſorte qu'on n'en ajoutera ni n'en retranchera aucune à votre réception: ainſi aucun de ceux qui vous ont précédé ne s'étant repenti de la ſienne après qu'elle a été finie, ni n'ayant eſſayé de reculer après avoir commencé, nous eſpérons & attendons la même choſe de vous.*

L'Aſpirant raſſuré par ce diſcours, ou par quelqu'autre équivalent, eſt de nouveau laiſſé ſeul pendant un quart-d'heure, qu'on lui donne pour ſe déterminer plus mûrement. Ainſi l'Examinateur finit ſon diſcours & ſon examen, en lui diſant: *Réfléchiſſez donc encore un moment, cher Frere en herbe, ſur la Société où*

vous allez entrer, ſur les obligations que vous allez contracter, & ſur les avantages dont vous ſerez mis en poſſeſſion. Durant ce temps de ſilence, l'Aſpirant roule des penſées qu'il eſt plus aiſé d'imaginer que d'expoſer. Il eſt vrai qu'un homme qui a quelque fermeté, ne craint pas pour la perte de ſa vie. Mais j'en ai connu pluſieurs aſſez imbécilles pour le faire, quoique rien ne ſoit plus mal fondé; puiſque les plus grands ennemis de l'Ordre ne ſauroient alléguer aucun exemple qui donne lieu au plus léger ſoupçon de cette nature. La ſeule raiſon que l'on ait d'avoir quelqu'inquiétude, c'eſt ſur les engagements où l'on va entrer, & par leſquels on ne manque pas tout-à-fait de ſujet d'appréhender de ſe voir enlacé dans des choſes dont on ne pourra pas ſe débarraſſer quand on voudra.

Le quart-d'heure fini, l'Examinateur rompt le ſilence, en diſant : *Cher Frere Servant, ou en herbe, perſévérez-vous encore dans la même réſolution?* S'il répond que *oui*, l'Examinateur lui dit : *Soyez donc obéiſſant, & exécutez ponctuellement ce que je vais vous preſcrire.* Alors l'Aſpirant reçoit ordre de mettre bas tout métal, ſon argent, ſes boucles, &

même ſes aiguilles : il poſe le tout ſur une table, qu'on garde pour cet uſage dans la Chambre obſcure où cela ſe fait. Enſuite l'Examinateur demande de nouveau à l'Aſpirant, s'il s'eſt dépouillé de toute eſpece de métal; car il eſt défendu d'en apporter aucun, de quelque ſorte & ſous quelque forme que ce ſoit, lorſque l'on vient à la Loge. Enſuite l'Examinateur reçoit de nouveau de l'Aſpirant l'aſſurance qu'il n'a plus aucun métal ſur ſoi. Après quoi on lui ordonne de tirer ſes ſouliers; on lui fait auſſi mettre bas ſon chapeau, s'il l'a gardé juſques-là, & ſa perruque, s'il en porte une. Enfin, on lui fait auſſi tirer ſes bas (de ſorte qu'il demeure pieds nuds) & tout ſon habillement, juſqu'à la chemiſe qu'il garde, auſſi-bien que ſes culottes.

Toute cette cérémonie de ſe dépouiller de tout métal & de ſes habits, eſt ordonnée avec un ton & un ſérieux des plus graves, & faite avec une pompeuſe gradation : chaque ordre ne ſuit celui qui le précede, qu'après une pauſe d'un certain nombre de minutes, & après que l'Examinateur a de nouveau demandé à l'Aſpirant, s'il a exactement ſuivi ſes ordres; & que ſur l'affirmative,

l'Examinateur lui a réitéré la demande, s'il eſt toujours fermement réſolu d'entrer dans la Société, en ajoutant qu'il eſt encore dans une parfaite liberté de ſe retirer. Sur quoi ce dernier perſiſtant à demander l'entrée, l'Examinateur donne un coup un peu fort à la porte, avec un petit maillet. A ce ſignal elle s'ouvre, deux Freres Servants ſe préſentent, & l'Examinateur leur dit : *Freres Servants, voici un Frere Servant Aſpirant, ou en herbe, véritablement réſolu d'entrer dans notre Société, & qui a fait de bon cœur tout ce que je lui ai preſcrit. Ainſi je viens de remplir mes fonctions à ſon égard, & le laiſſe entre vos mains, afin que vous puiſſiez vous acquitter auſſi des vôtres.* A quoi le plus âgé des deux répond : (le rang dépend du temps de la réception.) *Nous allons faire notre devoir ſuivant toute l'exactitude preſcrite par les loix & par les réglements de notre vénérable Aſſemblée.* L'Examinateur s'adreſſant encore à l'Aſpirant, l'exhorte à prendre courage, à s'armer de fermeté, & à obéir à tout ce que les Freres Servants qui ſont là lui vont ordonner. Il finit en faiſant des vœux pour ſa ſanté, & pour les heureuſes ſuites de ſa réception ; après quoi

la porte ſe ferme de nouveau ſur l'Aſpirant, & ſur les deux Freres Servants.

L'ainé lui répete encore les vœux pour ſa ſanté, & lui demande s'il eſt fermement réſolu de ſe faire recevoir dans l'Ordre : choſes que la vérité du fait nous force de rappeller, peut-être juſqu'à ennuyer le Lecteur. Sur la réponſe de l'Aſpirant, qu'il perſiſte à vouloir entrer, on lui répete auſſi encore une fois, *qu'il faut donc qu'il ſoit ſouple & obéiſſant.* C'eſt l'ainé qui dit tout cela; après quoi il ordonne à ſon Compagnon de bander les yeux de l'Aſpirant avec une ceinture deſtinée à cet uſage. Ainſi, après que notre zélé a paſſé deux heures dans la Chambre obſcure, à entendre & à faire ce que nous venons de dire, on lui ôte encore, par le moyen d'un bandeau, ce que l'obſcurité où il eſt peut lui avoir laiſſé d'uſage de ſes yeux : cérémonie aſſez propre à mettre le comble à ſa terreur. Pour l'en faire revenir, l'ainé des Freres Servants donne à l'autre l'ordre conſolant de revêtir l'Aſpirant de la marque de la ſervitude, qui eſt une corde qu'on lui met autour du col. Cela fait, l'ainé ajoute encore : *Donnez-lui auſſi la marque de la captivité.* Sur quoi le cadet

dit au patient de joindre ſes mains, & les lui attache avec une ficelle; ce qui ſe doit faire en trois temps, en tordant la ficelle, & en liant les mains croiſées dans l'endroit où l'on ſent le battement du pouls, c'eſt-à-dire, dans celui par lequel elles tiennent au bras.

L'Aſpirant étant ainſi dépouillé & lié, l'ainé des Freres Servants le queſtionne à nouveau fraix. *Frere, perſiſtez-vous toujours à vouloir entrer dans l'Ordre? Oui, Monſieur*, replique-t-il. *Conduiſez-le donc où l'on a accoutumé*, dit alors l'ainé au cadet. Alors ce dernier frappe à la porte avec la jointure du doigt du milieu. D'abord elle eſt ouverte par un Garde qu'on y avoit laiſſé comme en ſentinelle. Enſuite le plus jeune qui vient de heurter, s'approche de l'Aſpirant, & empoigne le bout de la corde dont il vient de l'attacher par le col, & lui dit: *Frere Servant, ſuivez-moi ſans aucune crainte.* L'Aſpirant doit le ſuivre, & de peur qu'il ne ſe laiſſe tomber, l'un des Freres le conduit, & même tous deux, ſi les indices de la frayeur de l'Aſpirant font voir qu'il a beſoin d'être ſoutenu. Notre bon Aſpirant eſt donc mené, par le cadet des deux Freres Servants, par une corde,

comme un bœuf par le licol, ou une bête féroce par une chaîne. Il a les mains liées d'un triple nœud. On le conduit au Lavoir, dont la porte eſt gardée par un Frere Servant, l'épée nue à la main. L'Ainé, le Cadet, & l'Aſpirant, y étant tous trois arrivés, l'Ainé ordonne au Cadet de laver les pieds de l'Aſpirant, & de les eſſuyer avec le morceau de toile de lin prêt pour cela; enſuite il lui fait laver & eſſuyer les mains; en troiſieme lieu le corps & la tête. Et l'ordre de chacune de ces choſes ſe donne ſéparément. Après quoi les deux Anabaptiſtes empoignent l'Aſpirant, & l'élevant par force (ſoit qu'il ſe laiſſe manier de bon cœur, ſoit qu'il veuille réſiſter,) ſans prononcer une ſeule parole, & avec toute la gravité imaginable, ils le plongent tout entier dans l'eau: après quoi on lui donne une chemiſe & une paire de culottes neuves aux dépens de l'Ordre.

Ces ablutions finies, l'ainé des Freres Servants répete: *Frere Servant Aſpirant, voulez-vous encore entrer dans la Société? Perſévérez-vous toujours dans votre réſolution? Oui*, répond l'Aſpirant. Alors l'ainé ſe tournant vers le plus jeune, dit à l'Aſpirant: *Frere Servant, continuons.*

Le plus jeune dit à l'Aſpirant: *Frere Servant, ſuivez-moi ſans aucune crainte.* Alors ſortant du Lavoir, on mene l'Aſpirant à la porte du Portique du Temple; le jeune Frere le tire toujours après ſoi, par la corde qu'il a au col. Lorſqu'ils ſont à trois pas de l'endroit que nous venons de dire, ils rencontrent deux Freres Servants, qui tiennent des épées nues à la main, & qui font tout le vacarme de deux perſonnes qui ſe battent tout de bon. A ce bruit l'aîné de ceux qui conduiſent l'Aſpirant, s'adreſſe à lui, & lui dit: *Il y a là deux hommes, dont l'un veut vous faire recevoir dans l'Ordre, & dont l'autre s'y oppoſe; & c'eſt là le ſujet pour lequel ils ſe battent. Celui qui s'oppoſe à votre entrée dans l'Ordre, eſt un Profane*, (cela ſignifie qu'il n'eſt pas Franc-Maçon) *l'autre eſt un Frere. Vous pouvez mettre fin à leur conteſtation, & vous êtes le maître de choiſir duquel des deux il vous plaît de prendre le parti: voulez-vous donc entrer dans la Société?* L'Aſpirant ayant dit que *oui*, l'Aîné dit au Cadet de délier les mains de l'Aſpirant, & de lui donner une épée; ce qui étant fait, l'Aîné dit: *Frere Servant Aſpirant, dégaînez & combattez en homme de*

cœur contre le Profane qui s'oppoſe à vos deſſeins. L'Aſpirant met l'épée à la main: mais en même temps l'Ancien lui ordonne de tenir la pointe élevée, roide, & immobile. Alors l'autre, qu'on appelle Profane, frappe de cette épée juſqu'à trois fois, & enſuite, comme ſi l'Aſpirant venoit de le tuer, l'Ancien s'écrie: *Vous êtes victorieux, Frere Servant Aſpirant, voilà le Profane mort. Vous êtes digne d'entrer dans la Société.* Dès-lors l'Aſpirant garde toujours l'épée à la main.

L'Ainé dit enſuite au Cadet, de conduire l'Aſpirant à l'Aſſemblée. Le Cadet répete à ſon Frere en herbe de le ſuivre ſans crainte, & le tire après ſoi par la corde, dont nous venons de parler, juſqu'à la porte de la chambre où l'on tient Loge. Lorſqu'ils y ſont, le premier en rang de réception donne ordre au Cadet de heurter. Celui-ci frappe trois fois à la porte de dedans, de la maniere que nous avons déja décrite. Et pour ce qui regarde celle dont on ouvre la porte, & les cérémonies qu'il obſerve à ſon entrée, nous allons les expoſer, après avoir dit ce qui ſe pratique dans l'intérieur de la Loge; ce qui fera la matiere de l'Article ſuivant.

Deſ-

B

Deſcription de la Figure tracée ſur le plancher de la Loge, & de la maniere dont les Freres ſe rangent autour. Voyez Planche 1.

Dans toutes les Loges, ſoit d'Apprentifs, Compagnons, Maîtres, ou *Ecoſſois*, lorſqu'il s'agit de faire quelque réception, on trace avec de la craie ſur le plancher de la Loge, ou ſur ce qui en tient lieu, certaines figures, qui repréſentent le Temple de Salomon, ou en tout ou en partie. Pour cela on lave ou on balaie premiérement le plancher; enſuite on décrit deſſus quatre lignes, qui forment un quarré alongé, dans lequel on marque les quatre Points Cardinaux, en ſorte que la largeur du quarré ſe trouve entre ceux qui indiquent l'Orient & l'Occident, & que la longueur ait à ſes deux bouts ceux qui déſignent le Midi & le Nord. Ces quatre points fixés, on commence le deſſein des Figures par le Septentrion, où l'on trace, au milieu de la largeur du quarré, une porte, à laquelle on monte par un ſeul degré. A droite & à gauche, dans les deux coins du quarré long, on fait deux Chambres, qu'on appelle Obſcu-

res ; & au-deſſus de la porte, préciſément vis-à-vis, un degré pour monter à un portique, où il y a cinq colomnes. Le pavé du portique en repréſente un à la Moſaïque, compoſé d'un mêlange de petites pierres blanches & noires. On tâche de deſſiner de l'Or & des Pierreries ſur le toit. A droite & à gauche du degré par lequel on monte au portique, on place deux Lavoirs. Derriere le portique vis-à-vis, doit ſe trouver une colomne; enſuite ſur la colomne, on repréſente encore un degré, & après cela une porte, qu'on ſuppoſe conduire au Temple de Salomon. A droite de la colomne, on peint des épées croiſées, & à gauche un joug. Sur la porte, on décrit un globe, & au-deſſus un bâtiment. A droite, des globes prêts à être élevés avec des leviers; à gauche, un petit chariot pour tranſporter des pierres. Au côté droit de l'édifice, une balance; au gauche, un ſceptre : au-deſſus du bâtiment, une étoile qui jette des rayons. A droite, le ſoleil qui ſe leve; & à gauche, la lune dans ſon plein le plus éclatant. Ce ſont là les figures qu'on emploie, & qu'on enferme entre les quatre lignes qui forment le quarré long.

En-dehors, du côté du Midi, on dreſſe un Autel, qui n'eſt autre choſe qu'une table couverte d'un tapis, où l'on copie quelques-unes des figures du plancher. Sur ce tapis, on met le tablier des Apprentifs, qu'on prend au-dehors de l'Autel. Du côté qui regarde le Midi, on brode ſur le tablier quelqu'une des figures du plancher, ſuivant ſon goût. Sur l'Autel ſe trouve un petit maillet, une BIBLE, ou ſimplement l'EVANGILE ſelon ST. JEAN, & une épée. De plus trois bougies placées en triangle, & de façon que deux ſont à la droite & à la gauche du Maître, & la troiſieme vis-à-vis. En ſecond lieu, hors des lignes tirées ſur le plancher, il y a auſſi un fauteuil, qui eſt la place du Maître de la Loge dans le temps des réceptions. A ſa droite & à ſa gauche, hors des mêmes lignes, ſont en troiſieme lieu huit demi-fauteuils, pour le Grand-Maître de l'Ordre, le Grand-Protecteur, le Grand-Surveillant, le Grand-Secrétaire, & le Maître, Protecteur, Surveillant & Secrétaire Nationaux ou Provinciaux. Les places ſur ces demi-fauteuils, ſont réglées de la maniere ſuivante. La droite du Maître de la Loge eſt deſtinée au Grand-Maître de

l'Ordre; la ſuivante, au Grand-Surveillant; la ſuivante, au Grand-Maître National; & la derniere, au Surveillant. La premiere de la gauche, au Grand-Protecteur; la ſeconde, au Grand-Secrétaire; la troiſieme, au Protecteur National; & la quatrieme, au Secrétaire. Soit que ces Dignitaires ſoient préſents ou non, on prépare toujours leurs ſieges. Lorſqu'ils les occupent, ils mettent leurs tabliers; & ſi cela n'eſt pas, on les poſe ſur leurs ſieges. Enfin un flambeau, placé entre la porte & l'anti-chambre, éclaire tout le plancher.

Telles ſont les figures que l'on trace, & les choſes que l'on prépare, lorſque l'on doit recevoir un Frere Servant. La chambre où tout cela ſe fait, ne doit avoir qu'une ſeule porte, qui eſt gardée en-dedans par le dernier des Apprentifs avec deux épées dégaînées, l'une à la main droite la pointe levée, l'autre à la main gauche la pointe abaiſſée. S'il ſe trouve quelques portes, outre la principale, on les ferme le plus exactement qu'il eſt poſſible, après quoi on n'y fait plus d'attention. Les fenêtres doivent être ſi bien fermées, qu'il n'y puiſſe paſſer aucun des rayons du ſoleil, ni aucune eſpece de jour; & qu'ainſi

toute l'étendue de la chambre ne ſoit éclairée que par les trois bougies de deſſus l'Autel, & le flambeau placé ſur le plancher entre l'anti-chambre & la chambre. Devant cette derniere, qui eſt la Loge intérieure, eſt une chambre où ſe trouvent deux Freres Servants, l'épée nue à la main. Ces Meſſieurs, dont on a déja vu l'occupation, n'ont pas celle de faire la garde, puiſque la porte de la Loge n'en a pas beſoin en-dehors, & que d'ailleurs ils en ſont éloignés de trois pas. Cette ſeconde chambre doit avoir au moins deux portes, l'une pour aller à la Loge, l'autre pour ſe rendre au Lavoir, où eſt une ſeule ſentinelle avec une épée nue à la main. De plus on a des chambres obſcures avec des Gardes, comme nous l'avons dit. Pour les bains, ou cuves, ſi la conſtruction du bâtiment le demande, on peut auſſi les placer dans la ſeconde chambre; mais il eſt beaucoup plus commode d'en avoir une exprès pour cela. On tient deux cuves à baigner, l'une à droite, & l'autre à gauche de la chambre. La forme en eſt ronde, & elles ſont de la hauteur d'un homme, faites de bois ou de pierre, & remplies d'eau froide. On a encore un linge blanc, prêt pour eſſuyer les mains

& les pieds du Récipiendaire, & tout le corps lorſqu'on l'a plongé. Il trouve auſſi là d'autres culottes, & une chemiſe blanche, pour pouvoir ſe mettre au ſec, & ſe r'habiller. Outre les chambres que nous venons de dire, on en a encore une que nous avons déja appellée l'anti-chambre de la Loge, dont la porte eſt gardée en-dedans par deux Freres Servants, qu'on nomme la Garde avancée, qui, l'épée nue à la main, ſe tiennent au coin de la porte, l'ouvrent & la ferment à moitié lorſque quelqu'un des Freres heurte. Ainſi tous ceux qui ſont employés à faire ſentinelle à la porte extérieure, au Lavoir ou Bain, & à la porte intérieure de la Loge, ſont de ſimples Freres Servants; mais celui qui eſt en faction en-dedans de cette derniere porte, doit être Apprentif, & le dernier reçu de tous.

A l'égard de l'arrangement des Freres dans la Loge des Apprentifs, nous n'avons plus rien à ajouter ſur ceux qui ſont la garde, parce que nous avons déja dit comment ils ſont poſtés. Voyons donc quelle eſt la diſpoſition des autres Freres. Ils ſe tiennent debout dans la chambre la plus intérieure de la Loge autour de la figure du plancher : le Maî-

tre de la Loge eſt au Midi; entre l'Autel & un Siege; à ſa droite & à ſa gauche ſont le Grand-Maître de l'Ordre, le Grand-Protecteur, le Grand-Surveillant, & le Grand-Secrétaire; le Maître Protecteur, le Surveillant, & le Secrétaire, nationaux, s'ils ſont à l'Aſſemblée. En leur abſence, on place leurs ſieges de la maniere que nous venons d'expliquer plus haut. Lorſqu'ils doivent reſter debout, ils ne ſont jamais ſans leurs ſieges derriere eux. Leur éloignement du Maître de la Loge eſt toujours d'environ deux pas; ainſi, quoique leur rang nous ait engagés à parler des places qu'ils occupent, d'abord après l'avoir fait de celle du Maître de la Loge, ce n'eſt cependant pas eux qui ſont le plus près de lui. L'eſpace qui les en ſépare, eſt rempli par l'Orateur, qui eſt immédiatement à la droite du Maître de la Loge: après lui ſe trouve un Secrétaire, qui eſt celui de la Loge, & différent de ceux de l'Ordre & de la Nation. Ce même eſpace eſt occupé à gauche par le Tréſorier, après qui ſe trouve l'un des deux Inſpecteurs, l'un à la droite & l'autre à la gauche. Les nouveaux Freres ſont placés d'abord après eux, mais ſeulement le jour de leur ré-

ception. Les *Ecoſſois*, Maître, Compagnons, & Apprentifs, ſimples Membres de l'Aſſemblée, continuent & terminent la même ligne. Enfin deux Surveillants doivent ſe trouver aux coins du Septentrion de la figure.

Chaque Membre de l'Ordre a un tablier affecté à ſa Dignité, ou à ſa Claſſe. Le Maître de la Loge porte une caiſſe de tambour, faite de parchemin, pendue à ſon col avec une ganſe de ſoie bleue. La baguette à battre la caiſſe doit être peinte ſur ſon tablier. Les grands Dignitaires ont auſſi leurs tabliers particuliers, & portent au col une ganſe de ſoie bleue, comme celle du Maître. De cette ganſe pend une balance, une caiſſe, ou un marteau, ou quelque figure de celles qui ſont peintes au plancher de la Loge des Freres Servants. Chaque Surveillant porte une épée pendue de la même maniere, & chaque ſimple Maître ou Frere, & auſſi la figure ou repréſentation de ce que la Loge a choiſi pour ſes armes. Il y a des Sociétés dans leſquelles les Officiers & les Dignitaires portent une eſpece de lance d'une médiocre longueur. Par-tout les Surveillants ont toujours un maillet à la main, & tous les Fre-

res une épée dégaînée. Tous enfin ſont tête nue.

Maniere d'ouvrir la Loge.

Après ces détails préliminaires, je vais introduire le Lecteur à la tenue même de la Loge, & à la réception d'un Aſpirant. Il n'eſt admis qu'après qu'elle eſt déja commencée, & elle continue & finit depuis ſon introduction. La figure étant donc toute deſſinée, & les portes & fenêtres fermées, le Maître de la Loge prend ſa place au Midi, entre l'un des fauteuils & l'un des ſieges. Il prend ſon maillet, frappe ſur l'Autel, & dit, *Freres, aidez-moi à ouvrir la Loge.* Ce coup entendu, & l'ordre donné, tous les Freres ſont obligés de ſe rendre chacun à ſon poſte, en ſe tenant debout autour de la figure. Alors le premier Surveillant, qui a gardé ſon maillet à la main, frappe ſur celui du ſecond Surveillant, & répete, *Freres, aidez-moi à ouvrir la Loge.* Enſuite le ſecond Surveillant frappe à ſon tour une fois de ſon maillet ſur celui du premier, en répétant, *Freres, aidez-moi à ouvrir la Loge.* Alors tous les Freres prêtent la plus grande attention

poſſible. Le Maître de la Loge fait le ſigne d'Apprentif, & tous l'imitent à la fois. Après cela il s'adreſſe à tous les Freres, en donnant à chacun le titre particulier à ſa dignité & à ſon rang. Ainſi, ſoit que les grands Dignitaires ſoient préſents, ou non, il leur adreſſe toujours la parole, comme s'ils ſe trouvoient en perſonne à l'Aſſemblée; & la même choſe ſe pratique à l'égard des autres Freres. En finiſſant le ſigne des Apprentifs, que tous font, le Maître de la Loge dit: *Trois fois vénérable Grand-Maître de l'Ordre, trois fois reſpectable Grand-Protecteur de l'Ordre, trois fois reſpectable Grand-Surveillant de l'Ordre, trois fois reſpectable Grand-Secrétaire de l'Ordre; reſpectable Grand-Maître National, reſpectable Grand-Protecteur National, reſpectable Grand-Surveillant National, reſpectable Grand-Secrétaire National; vénérable premier & ſecond Surveillant, Orateur, Secrétaire, Tréſorier, Viſitateurs, Freres Ecoſſois, (s'il y en a quelqu'un ici) Freres nouveaux reçus, (au cas qu'il s'en trouve à cette Aſſemblée) Maîtres, Compagnons & Apprentifs qui en ſont Membres, je ſuis dans le deſſein d'ouvrir la Loge.* Ce formulaire eſt répété par le premier, & en-

ſuite par le ſecond Surveillant, avec cette ſeule différence, qu'ils s'adreſſent premiérement au Maître de la Loge, & qu'en nommant les Dignitaires, lorſqu'ils ſont parvenus aux Surveillants, ſi c'eſt le premier qui parle, il ne s'adreſſe qu'au ſecond, & réciproquement.

A meſure qu'on s'adreſſe à quelque Dignitaire, on le ſalue d'une révérence, en le nommant. Enſuite, après qu'on a donné le ſignal d'ouvrir la Loge, le Maître continue ſes fonctions, & s'adreſſe à celui des Freres de l'Ordre qu'il veut, quelle que ſoit ſa dignité & ſon rang; & il le queſtionne ſur le Catéchiſme des Freres Servants & des Apprentifs, que tous ſont obligés de ſavoir. Cependant, quoique ce ſoit leur devoir à tous ſans exception, auſſi-bien que de répondre aux queſtions que le Maître a droit de leur faire, il s'adreſſe le plus ſouvent aux Surveillants, & preſque toujours à quelques-uns des Officiers de l'Ordre, & autres, qui ſont connus pour bien poſſéder le Catéchiſme. S'il arrivoit à quelqu'un d'être interrogé, & de ne ſavoir pas répondre, il eſt obligé de le faire connoître par une révérence; & alors il n'eſt pas permis à tout le monde de parler à

ſa place, mais on doit attendre d'être interrogé par le Maître. Sage réglement, fait pour prévenir la confuſion & la jalouſie que la vanité & la ſuffiſance pourroient faire naître entre des Membres d'un mauvais caractere. Celui qui eſt reſté court, eſt dans la néceſſité de bien faire attention à la bonne réponſe que l'autre fait, parce que, ſans aucune nouvelle apoſtrophe du Maître, il doit la répéter ſur le champ. Par-là les habiles s'exercent, & conſervent leurs connoiſſances; & ceux qui en manquent en acquierent.

A la fin du Catéchiſme, que l'on trouvera au long ailleurs, le Maître nomme encore, de la même maniere qu'en commençant, les Dignités & les Freres, donne un coup de maillet ſur l'Autel, & dit, *la Loge eſt ouverte.* Les Surveillants répetent le même formulaire, ſuivant la maniere dite ci-deſſus, donnent réciproquement des coups de maillet, les uns ſur ceux des autres, & diſent, *la Loge eſt ouverte.* Le tout eſt accompagné du ſigne des Apprentifs, & de révérences.

Ces façons de parler : *Je vais ouvrir la Loge; elle eſt ouverte; Freres, aidez-moi à ouvrir la Loge*, ne ſignifient pas

que les portes de la Chambre où l'on eſt aſſemblé, doivent s'ouvrir, ou qu'elles ſoient ouvertes. Au contraire, c'eſt une façon de parler propre aux Francs-Maçons, dont le ſens eſt entiérement oppoſé à celui que le mot d'ouvrir a dans l'uſage ordinaire; car ils ſe ſervent de ces termes, pour dire que tout eſt fermé, & gardé avec exactitude, ou qu'il doit l'être; que tout eſt en ſûreté, de façon qu'on peut faire les ſignes de la Société, & en parler librement, ſans avoir lieu de craindre d'être vu ni entendu d'aucun Profane, les Gardes du dedans & du dehors étant poſées pour leur en empêcher l'entrée. Lorſque la Figure du plancher eſt décrite, que le Maître fait réciter le Catéchiſme, que tous les Freres ſe trouvent raſſemblés dans l'intérieur de la Loge, c'eſt ce qu'il faut pour qu'on la puiſſe dire ouverte. Ici on ne doit pas omettre que quand le Maître donne le premier coup de maillet ſur l'Autel, & dit aux Freres de l'aider à ouvrir la Loge, & que les Surveillants ont répété les mêmes paroles, le ſecond doit quitter la place qui lui eſt marquée autour de la Figure, & aller vers la porte de la Loge, où le dernier des Apprentifs fait la

garde, & lui dire : *Frere Portier, la Loge s'ouvre;* enſuite le ſecond Surveillant revient à ſa véritable place, en faiſant le ſigne d'Apprentif, & la révérence. Le Portier entr'ouvre la porte, & dit aux deux Freres Servants, qui, comme nous l'avons dit, ſe tiennent devant l'épée nue à la main : *Freres Servants, Combattants, la Loge s'ouvre.* Sur cela le plus jeune des deux s'approche du Lavoir, & dit à celui qui le garde : *Frere, la Loge s'ouvre.* Ce dernier va dire la même choſe au Garde de la Chambre obſcure, qui va en faire de même à l'égard des Sentinelles de la porte extérieure : le tout ſe réitere lorſque le Maître dit : *la Loge eſt ouverte.* C'eſt après ce dernier avis, que chaque Garde des portes doit remplir ſa fonction avec le plus d'exactitude. Pendant qu'on procede ainſi à l'ouverture de la Loge dans la chambre où eſt la Figure, le Récipiendaire eſt conduit à la porte intérieure, où nous l'avons laiſſé à la fin de l'Article précédent, & où nous venons le reprendre, pour expliquer les cérémonies de la Réception même.

Réception d'un Frere Servant Apprentif.

Les deux Freres Servants conduiſent l'Aſpirant à la porte intérieure de la Loge, où, par l'ordre du premier Frere, le ſecond donne trois coups de la jointure du doigt du milieu. A ce bruit la porte s'ouvre à moitié, le Portier paroît, & demande à celui qui heurte : *Qui êtes-vous?* Le premier répond : *Pour moi, je ſuis le premier Frere Servant; celui de ceux qui ſont avec moi, qui a les yeux libres, eſt un ſecond Frere Servant; l'autre, que nous menons attaché d'une corde par le col, & les yeux bandés, eſt un Aſpirant ou Frere en herbe. Que voulez-vous donc*, ajoute le Portier ? *Je veux*, répond le premier, *m'acquitter du devoir de préſenter l'Aſpirant à l'Aſſemblée, & retourner enſuite à mes autres fonctions.* Alors le Portier ferme la porte, croiſe les épées qu'il a en main, & fait du bruit avec, en donnant trois coups de l'une ſur l'autre. Ce ſignal eſt deſtiné à faire connoître que le Garde de la porte a quelque choſe à communiquer à l'Aſſemblée ; car il ne peut pas quitter

ſon poſte, pour aller lui faire rapport de ce qui ſe paſſe à la porte; mais il doit donner des coups de ſes épées, & les frotter l'une ſur l'autre. Alors le ſecond Surveillant fait le ſigne des Apprentifs, frappe trois fois de ſon maillet ſur celui du premier Surveillant, lui fait une révérence, & lui dit: *Vénérable premier Surveillant, le Portier frappe.* Le premier Surveillant donne à ſon tour trois coups pareils ſur le maillet du ſecond Surveillant, fait le ſigne d'Apprentif, & la révérence au Maître de la Loge, & dit: *Très-vénérable Maître, le Portier frappe.* Le Maître de la Loge donne donc trois coups de ſon maillet ſur l'Autel, fait le ſigne d'Apprentif, & dit, en ſaluant le premier Surveillant: *Vénérable premier Surveillant, allez voir ce que le Portier veut.* Le premier Surveillant donne de nouveau trois coups de ſon maillet ſur celui du ſecond, lui fait la révérence & le ſigne d'Apprentif, & dit: *Vénérable ſecond Surveillant, voyez ce que le Portier demande.* Sur cela le ſecond Surveillant fait ſimplement le ſigne & la révérence au Maître, & quitte ſa place pour aller vers le Portier. Lorſqu'il n'eſt plus qu'à trois pas de lui, il s'arrête pour le conſidérer fixe-

fixement, & ſans faire aucun mouvement. Alors le Portier fait le ſigne au Surveillant, non plus celui d'Apprentif, mais celui de Frere Servant, que nous allons bientôt décrire, & le Surveillant eſt obligé de répondre par le même ſigne; car dans cette occaſion on doit employer le ſigne de la Claſſe dans laquelle on veut recevoir un Sujet, & cela ſe fait ſeulement au moment même de la réception. Ni devant, ni après, les Freres qui ne ſont pas *Servans*, n'emploient jamais le ſigne de ceux qui le ſont. Ainſi, la réception finie, ils reprennent le ſigne des Apprentifs.

Le Portier fait donc au Surveillant le ſigne de Frere Servant, avec beaucoup de ſérieux & de gravité. Le Surveillant ayant répondu de la même maniere, le Portier fait du bruit avec ſes épées en les croiſant une fois, ſalue le Surveillant, & lui dit: *Voici le Frere Aſpirant, ou en herbe, qui ſe préſente pour ſa réception.* Le Surveillant répond: *Qui eſt-il?* Alors le Portier ouvre la porte, & dit au premier des Freres Servants: *Comment s'appelle l'Aſpirant? de quel Pays eſt-il? quelles ſont ſes qualités?* Le premier Frere ayant ſatisfait à ces queſtions, on ferme

la porte, & le Portier répete ſes réponſes au Surveillant. Enſuite le Surveillant ajoute : *Frere Portier, eſt-ce que l'Aſpirant a une véritable vocation? le temps de ſon examen eſt-il achevé? l'a-t-il ſubi d'une maniere convenable? & s'eſt-il préparé ſuivant l'uſage?* Toutes ces queſtions ſe forment ſéparément, & l'une après l'autre. C'eſt le Surveillant qui les fait au Portier, & celui-ci au premier Frere Servant. Les réponſes ſont auſſi rapportées par le premier Frere Servant au Portier, qui les dit au Surveillant. On entr'ouvre la porte toutes les fois qu'on veut demander quelque choſe, & on la ferme lorſqu'on a reçu réponſe. A chaque réponſe que le Portier rapporte au Surveillant, il fait le ſigne de Frere Servant & la révérence, & le Surveillant en fait de même en parlant au Portier. Ce ſont là les queſtions qu'ils ſe font, & dont le nombre & les répétitions réitérées auroient cauſé beaucoup d'ennui au Lecteur, ſi nous les euſſions rapportées tout du long.

A la fin de ce dialogue, que le Surveillant, le Portier, le Récipiendaire, & les Freres Servants qui l'accompagnent, ont entr'eux à la porte, le Surveillant la

quitte, & retourne à ſa place autour de la figure, fait le ſigne de Frere Servant, & la révérence au premier Surveillant, & dit : *Vénérable premier Surveillant, le Frere Servant Aſpirant ſe préſente pour obtenir la réception.* Le Surveillant lui rend ſon ſigne de Frere Servant, & ſa révérence, & dit : *Comment s'appelle l'Aſpirant? de quel Pays eſt-il? quelles qualités a-t-il? ſa vocation eſt-elle bonne?* Les deux Surveillants ſe font encore beaucoup d'autres queſtions & réponſes, de la maniere que nous avons dit en expoſant celles que le Portier, le ſecond Surveillant, & le premier des Freres Servants, ſe font entr'eux. Tout cela fini, le premier Surveillant fait le ſigne de Frere Servant, & la révérence au Maître, & s'adreſſe à lui en ces termes : *Très-vénérable Maître, le Frere Servant Aſpirant ſe préſente pour obtenir la réception.* Le Maître réitere le ſigne de Frere Servant, ſalue & répond : *Comment s'appelle l'Aſpirant*, & répete toutes les queſtions précédentes, comme le premier Surveillant répete auſſi leurs réponſes. Tout ce formulaire eſt également ennuyeux & rebutant par ſa longueur, ſa gravité & ſon affectation pé-

danteſques, & parce qu'on recommence mille fois les mêmes choſes.

L'infatigable Maître répete de nouveau par trois fois : *Vénérable premier Surveillant, le Frere Servant Aſpirant a-t-il la vocation?* A ces trois queſtions, faites chacune à part, le Surveillant répond : *Oui, Monſieur le très-vénérable Maître.* Enſuite le Maître de la Loge prononce ces paroles : *Vénérable premier Surveillant, qu'on faſſe entrer le Frere Servant Aſpirant.* Alors le premier Surveillant ſe tourne du côté du ſecond, & dit : *Vénérable ſecond Surveillant, qu'on faſſe entrer le Frere Servant Aſpirant.* Là-deſſus le ſecond Surveillant, ayant fait le ſigne de Frere Servant & la révérence, s'éloigne de la figure, & s'approche du Portier juſqu'à la diſtance de trois pas. Là il s'arrête dans une attitude grave & ſérieuſe, fait le ſigne de Frere Servant, & la révérence, & dit : *Frere Portier, qu'on faſſe entrer le Frere Aſpirant.* Au même inſtant que le Surveillant vient de faire ſigne & de parler ainſi au Portier, celui-ci lui rend, avec la même gravité, un ſigne & une révérence ſemblables ; & ſans ouvrir la bouche pour faire aucune réponſe, il ouvre la porte, & dit

au premier des Freres Servants : *Frere Servant, qu'on faſſe entrer l'Aſpirant.* Ce premier Frere Servant & ſon Compagnon, qui conduiſent le Frere en herbe, le remettent & le conſignent alors au Portier, qui l'introduit juſques dans le ſeuil de la porte, qu'il ferme ſur lui, en le tirant par la corde avec laquelle il eſt attaché par le col. Pendant ce temps-là les Freres Servants qui avoient amené l'Aſpirant de la chambre obſcure à la porte intérieure de la Loge, ſe retirent tout-à-fait; & ſans plus ſe mêler des cérémonies de la réception, s'en vont s'acquitter des fonctions que le ſervice de la Loge exige d'eux à la cuiſine, ou ailleurs.

Lorſque l'Aſpirant eſt arrivé au ſeuil de la porte, celui à qui la garde en eſt confiée, reſte là ſans en bouger, afin de continuer à la défendre; & le ſecond Surveillant, qui ſe trouve là tout prêt, comme nous l'avons dit, prend la corde qui pend au col de l'Aſpirant, & lui dit : *Frere Servant Aſpirant, tirez votre épée & la tenez la pointe levée, & n'ayez point peur.* C'eſt dans cette poſture que le Surveillant mene le Frere Servant Aſpirant autour de la figure tracée ſur le plancher, en allant du Septentrion à l'O-

rient, enſuite au Midi & au Couchant, & revenant à la fin au Septentrion, où il ſe place entre le premier & le ſecond Surveillant, au milieu de la ligne qui forme le quarré long, vis-à-vis de la porte du Septentrion.

Tandis que l'on fait ainſi tourner l'Aſpirant, il faut remarquer que toutes les fois qu'il arrive à quelqu'un des Points Cardinaux, les Freres qui ſont autour de la figure, font un demi-cercle, environnent l'Aſpirant, & croiſent leurs épées avec un bruit horrible, comme s'ils ſe battoient réellement. La raiſon pour laquelle ils ne font qu'un demi-cercle, c'eſt parce que l'Aſpirant étant au bord de la figure, ſur laquelle il n'y a point de Freres, il ne peut pas être environné de ce côté-là, qui eſt auſſi celui dont il tourne le viſage ; & pendant que les autres Freres combattent avec leurs épées, le deuxieme Surveillant dit à l'Aſpirant : *Pluſieurs Profanes & pluſieurs Freres diſputent enſemble ; les premiers pour vous empêcher, & les ſeconds pour vous faire obtenir l'entrée de la Société. Ainſi vous êtes le maître de vous retirer ſans entrer, ou de continuer & de vous faire recevoir.* L'Aſpirant dira : *Je veux entrer*

dans la Société, & ne point renoncer à mon deſſein. Sur quoi le Surveillant lui donne cet ordre, *Frere Servant Aſpirant, tenez ferme votre épée, & combattez vaillamment contre les Profanes qui s'oppoſent à vous.* Le Surveillant lui dit enſuite de tenir la pointe de ſon épée en haut ſans la remuer, ſur quoi trois des Freres, qu'on ſuppoſe dans ce moment des Profanes, donnent trois coups de leurs épées ſur la ſienne. Ce grand exploit achevé, le Surveillant s'écrie, comme ſi les Profanes venoient d'être tués; *Je vous félicite, Frere Servant Aſpirant; les Profanes ſont morts; vous vous êtes montré digne de devenir Membre de la Société.* On réitere quatre fois, une à chaque Point Cardinal, toutes ces paroles, & ce mouvement des épées. Pendant que notre Aſpirant, conduit par le Surveillant, ſe promene autour de la figure, il ne tourne le viſage, ni indirectement de ſon côté, ni du côté oppoſé, mais il obſerve de l'avoir toujours à ſa droite. Lorſque les Freres enferment l'Aſpirant dans un demi-cercle, le Surveillant eſt auſſi enfermé avec lui. Ce ne ſont pas tous les Freres d'autour de la figure qui environnent ces deux Meſ-

ſieurs, mais ſeulement ceux qui ſe trouvent occuper l'un des quatre côtés de la figure, & placés le plus près d'un des deux Points Cardinaux. Par exemple, ſi l'Aſſemblée eſt de cent Freres, vingt-cinq ſeront au Nord de la figure, & ce ne ſera qu'eux qui formeront le demi-cercle, lorſque l'Aſpirant ſe trouvera dans cet endroit : & quand il eſt dans un autre, ce ſont vingt-cinq autres perſonnes qui l'entourent. Si les grands Dignitaires ſe trouvent préſents, ils doivent s'aider à le faire auſſi-bien que le Maître de la Loge, quand l'Aſpirant paſſe au Midi. Ce n'eſt pas enfin ſeulement autour de la figure, mais auſſi des Freres, que l'Aſpirant tourne.

A la fin de cette proceſſion, & lorſque l'Aſpirant eſt arrivé vis-à-vis du Maître de la Loge, entrent les deux Surveillants; & au degré de la porte par où l'on entre dans le portique, le ſecond Surveillant frappe trois fois de ſon maillet ſur celui du premier, fait le ſigne de Frere Servant, le ſalue, & lui dit : *Vénérable premier Surveillant, le Frere Servant Aſpirant ſe préſente pour être reçu.* Le premier Surveillant ne lui répond pas, mais il fait le ſigne de Frere Servant, &

la révérence au Maître de la Loge, frappe trois fois de ſon maillet celui du ſecond Surveillant, & dit : *Le très-vénérable Frere Servant ſe préſente pour être reçu.* Le Maître donne trois coups de maillet ſur l'Autel, fait le ſigne de Frere Servant, la révérence, & dit : *Vénérable premier Surveillant, comment s'appelle l'Aſpirant? De quelle famille eſt-il? De quel Pays, de quel âge, de quel caractere? A-t-il été examiné & préparé? A-t-on reconnu en lui une légitime vocation?* Ces demandes ſe font encore toutes l'une après l'autre par le Maître. Il les adreſſe au premier Surveillant, celui-ci au ſecond, & ce dernier à l'Aſpirant, dont les réponſes remontent de même de lui au ſecond Surveillant, du ſecond Surveillant au premier, & enfin au Maître. Le tout ſe prononce à haute voix, & ceux qui parlent font toujours le ſigne de Frere Servant, & la révérence; & quoique ces queſtions ſoient rapportées ici de ſuite, ce n'eſt que pour moins abuſer de la patience du Lecteur; car, comme on l'a déja dit, chaque choſe ſe demande à part.

Les réponſes aux cinq premieres demandes s'écrivent, quelles qu'elles ſoient, dans le Livre des Freres, par le Secré-

taire de leur Loge, en marquant le jour, le mois & l'année, ſuivant la maniere ſuivie dans cette exemple. *Le 1 Janvier de l'an 1745, François Procope, natif de Paris, âgé de cinquante ans, Cuiſinier de ſa profeſſion, s'eſt préſenté, en qualité de Frere Servant, à la vénérable Loge de Francfort ſur le Mein.*

Ce détail du nom de la famille, de la Patrie, & des qualités de l'Aſpirant, s'écrit au moment même qu'il les indique, par le Secrétaire de la Loge, qui porte pour cet effet un Livre & une Ecritoire ſous ſon bras ou dans ſes poches, & les place ſur l'Autel lorſqu'il s'agit de s'en ſervir. Les autres quatre réponſes ne s'écrivent pas; il ſuffit que le Surveillant y ſatisfaſſe, en diſant *oui.*

Le Maître fait encore dire à l'Aſpirant, avec tout le cérémonial ordinaire, qu'il doit lui répondre avec une parfaite ſincérité. Enſuite le Maître fait le ſigne de Frere Servant ſans révérence, & tous les Freres préſents l'imitent, après quoi s'adreſſant au Frere lui-même, & non pas à d'autres, il lui dit d'un ton grave: *Frere Servant Aſpirant, vous plaît-il d'entrer dans l'Ordre?* Sur une nouvelle affirmative, le Maître ajoute:

Vous ſerez donc exact obſervateur des Réglements & des Décrets de l'Ordre? L'Aſpirant le promet. *Vous en laiſſerez*, continue le Maître, *les ſecrets enſevelis ſous les voiles de la nuit?* L'Aſpirant l'ayant auſſi promis, le Maître ajoute: *Vous plaît-il donc de vous engager par ſerment au ſilence ſur les myſteres de l'Ordre, à l'obéiſſance due au Maître, au zele pour le bien des Freres, & à tout le reſte de vos devoirs?* L'Aſpirant répondant encore *oui*, le Maître lui ordonne de mettre à terre le genou droit, non loin du degré par où l'on monte à la porte du Septentrion, & de répéter mot pour mot ce qu'il va dire. Ici l'Aſpirant prononce le ſerment que nous rapporterons bientôt; ce qu'il fait, le genou droit en terre, le gauche ſeulement courbé, tenant de la main droite une épée la pointe levée, & étendant le bras, la main, & les doigts gauches. Le ſerment fini, le Maître dit à l'Aſpirant: *Levez-vous, Frere Servant, qui ſerez bientôt entiérement reçu.* L'Aſpirant ſe leve donc, & ſe place vis-à-vis de la porte du Nord. Le Maître lui dit encore, en lui donnant le même titre, d'étendre la main droite, & de tenir la pointe de ſon épée levée. L'Aſpirant le

fait. Le Maître dit alors au premier Surveillant : *Vénérable premier Surveillant, montrez au Frere Servant qu'on va recevoir entiérement, de quelle maniere il doit marcher.* Le Surveillant dit alors au Récipiendaire : *Frere Servant, qui allez être tout-à-fait reçu, permettez que je diſpoſe vos pieds à marcher;* & il les lui place en forme d'équerre, dont le pied gauche forme la baſe, & le droit le côté : puis ils font un pas ſur le degré qui mene à la porte, & le Surveillant dit au Frere Servant de lever le pied droit, qu'il lui met ſur le degré peint dont on vient de parler : enſuite il lui dit : *Levez le gauche*, & le lui place auſſi ſur le même degré, en ſorte qu'ils forment encore une équerre. L'Aſpirant étant donc ſur ce degré, le Maître de la Loge dit au Surveillant d'introduire l'Aſpirant dans la Loge, ce qu'il fait en donnant un coup de maillet ſur celui du ſecond Surveillant. Ce coup tient lieu de celui qu'on ſuppoſe réellement donné à la porte, qui n'eſt que deſſinée. Le ſecond Surveillant répond à ce coup, en diſant : *Que vous plaît-il, vénérable premier Surveillant?* Celui-ci dit : *Je veux entrer.* Le ſecond Surveillant demande encore,

Qui eſt l'autre? Le premier Surveillant lui répond, *que c'eſt un Frere Servant dont on va finir la réception.* A quoi le ſecond Surveillant replique : *Entrez.* Mais le Maître dit au premier Surveillant : *Vénérable premier Surveillant, dites au Frere Servant qui va être reçu, qu'il n'eſt pas permis d'entrer dans la Loge les yeux fermés, & ainſi demandez-lui s'il veut qu'on les lui mette en liberté?* Le Surveillant dit donc à l'Aſpirant : *Les ténebres ſe diſſipent dans la trois fois vénérable Loge; elle eſt toute remplie de l'éclat d'une lumiere extraordinaire; vous plaît-il donc, Frere Servant, de voir cette lumiere, que vous trouverez également nouvelle & admirable?* Il eſt aiſé de juger ſi l'Aſpirant balance à dire *oui.*

Alors le ſecond Surveillant s'approche pour détacher le bandeau qui lui fermoit les yeux. En même temps le premier Surveillant dit à l'Aſpirant : *Remettez-moi votre épée, il ne vous reſte plus aucune difficulté à ſurmonter. Vous voilà reçu dans la triplement vénérable Loge.* De façon que préciſément, lorſque l'Aſpirant vient d'avoir les yeux débandés, il ſe voit ſans épée; & tous les autres Freres font de la main droite le ſigne de

Frere Servant, & de l'autre menacent leur nouveau Frere de leurs épées, dont ils lui préſentent la pointe.

Le premier Surveillant, qui ſe trouve au milieu de la Figure du plancher, & qui vient de prendre l'épée de l'Aſpirant, la lui préſente auſſi de la même maniere de la main gauche, tandis que de la droite il fait le ſigne de Frere Servant. Tous, d'un extreme ſérieux, reſtent immobiles dans cette poſture, juſqu'à ce qu'au bout de quelques minutes, le Maître, ayant donné un coup de maillet, diſe : *Freres, c'en eſt aſſez.* Sur cet ordre tous reprennent leur premiere place autour de la figure du plancher, & continuent cependant à faire le ſigne de Frere Servant.

Ici le Lecteur peut ſe figurer la ſurpriſe & la contenance de l'Aſpirant, bien mieux que la plume la plus éloquente ne pourroit la dépeindre. Plongé deux heures dans d'épaiſſes & affreuſes ténebres, fatigué d'un examen auſſi ſérieux qu'ennuyant, régalé du plaiſir & du rafraîchiſſement du Bain, auſſi-bien que du Concert & du bruit des Epées, il a le col orné d'une corde, & va heurter & décliner ſon nom d'une porte à l'autre; & lorſqu'après bien des délais il a obtenu

l'entrée, il arrive dans une Chambre où l'on ne trouve qu'une figure myſtérieuſe tracée ſur le plancher, & quelques bougies dont la lumiere lugubre ne paroît à ſes yeux, au moment qu'on en leve le bandeau, que pour lui montrer cent épées dégaînées contre lui.

Il eſt certain que ſans en venir au ſérieux, & aux effets, on ne pourroit guères raſſembler plus de choſes capables d'inſpirer de la terreur. Auſſi pluſieurs en ſont-ils tellement frappés, qu'ils pâliſſent, tremblent, & ne peuvent plus ſe ſoutenir. J'en ai même vu tomber dans les ſymptômes les plus fâcheux. Entr'autres à A....., dans une Loge où j'eus l'honneur de voir préſider le zélé Mr. R...., on reçut un Mr. de la Ch..., Page de Monſeigneur le Margrave de Bareith. Ce Gentilhomme fut tellement effrayé du ſpectacle qui s'offrit à ſes yeux, lorſqu'on lui eut ôté le bandeau, qu'il en conclut que la corde qu'il avoit au col étoit ſûrement deſtinée à le pendre. Et ſur le champ il tomba dans une totale défaillance, qui obligea les Freres à l'emporter de la Loge; & ce ne fut qu'à force de ſecours qu'il revint de cette mort momentanée.

D'autres ont ſi peu goûté ces premiers plaiſirs de la Loge, qu'ils ont fait leur entrée & leurs adieux le même jour, comme on me l'a rapporté du célebre Mr. *De Crouſaz*, ce Doyen des Savants d'aujourd'hui, que quatre vingts ans devoient rendre un objet paſſablement riſible, ſoit pendant toute la cérémonie, ſoit ſur-tout à la ſortie de la Cuve. Du moins, ajoute-t-on, que ſon ſang fut tellement glacé, ſoit de froid, ſoit de peur, que cela opéra le rare prodige de procurer une treve de quinze jours aux Manes de Leibnitz & au ſyſtême de Wolf.

Quoi qu'il en puiſſe être des effets que ces réceptions produiſent ſur ceux à qui on les fait, & quelque ſingulieres qu'elles puiſſent paroître au Lecteur, elles ne ſont pas cependant ſi extraordinaires, qu'il ne ſe ſoit fait ailleurs des choſes qui ont quelque rapport avec elles. Tel étoit, par exemple, le repas qu'un Empereur Romain donna à tout le Sénat, dans une chambre dont toutes les avenues étoient gardées par des ſoldats l'épée nue à la main, tous les jours entiérement fermés, tout le dedans tapiſſé d'un drap noir, & où la ſombre lueur de quelques bougies éclairoit des

cer-

cercueils, dont le nombre étoit proportionné à celui des conviés, qui avoient chacun le ſien, ſur lequel il pouvoit lire ſon nom. L'épée qu'un autre Prince pendoit à un crin de cheval ſur la tête d'un de ſes Courtiſans. L'arrivée & le cri imprévu des éléphants, dont on dit qu'on régale quelquefois les étrangers qui vont à la Cour de Siam. Pluſieurs autres choſes pourroient auſſi fournir quelques paralleles de la cérémonie, juſqu'à laquelle nous venons de pouſſer notre Réception; mais il eſt temps de la reprendre & de la continuer.

Les Freres ſe trouvant tous autour de la figure du plancher, & faiſant le ſigne de Frere Servant, on ſuppoſe le Récipiendaire encore ſur le degré qui conduit à la porte; & là il tient ſes pieds en forme d'équerre. Le Maître dit donc au premier Surveillant: *Vénérable premier Surveillant, introduiſez le Frere Servant, bientôt parfait, dans la Loge, & me l'amenez de la maniere ordinaire dans cette occaſion.* Le Surveillant dit donc à l'Aſpirant: *Frere Servant, faites un pas.* Ce pas ſe fait en avançant premiérement le pied droit, & enſuite le gauche, en formant une équerre, de la maniere dite ci-

deſſus. L'Aſpirant ſe trouve alors entre la porte & le degré par où l'on monte au portique, & tourne le viſage à l'Occident, en mettant toujours ſes pieds en forme d'équerre. D'un autre pas il vient ſur la Figure qui repréſente la Chambre obſcure, qui eſt à l'Occident. Alors il tourne le viſage du côté de l'Orient, & vient d'un autre pas ſur le degré qui conduit au portique. Enſuite il en fait un pour venir au portique même, où il fait cinq pas autour des cinq colonnes qui s'y trouvent deſſinées. Après il tourne le viſage vers l'Orient, & fait un pas juſques ſur la figure du Lavoir; tourne le viſage à l'Occident, & fait un pas vers une colonne marquée en-dehors du portique: enſuite marchant droit en avant, il arrive d'un pas à un degré qui conduit à la porte du Temple de Salomon, juſqu'à laquelle il a encore un autre pas à faire; d'un autre il arrive à un Globe; d'un autre à un Bâtiment, ſur lequel après avoir fait un pas, on trouve une Etoile qui darde ſes rayons. L'Aſpirant ſe trouve alors vis-à-vis du Maître de la Loge, qui dit au premier Surveillant: *Vénérable premier Surveillant, ôtez la corde du col du Frere Servant, bientôt parfait. Il me ſemble*

qu'il en eſt temps, & le laiſſez entre mes mains. Ce qui ſe fait ſur le champ, après quoi le premier Surveillant retourne à ſa place du côté du Septentrion. Puis le Maître dit à l'Aſpirant : *Frere Servant, regardez ſous vos pieds cette Etoile qui jette des rayons, & le Soleil & la Lune qui ſont à droite & à gauche.* Ce que l'Aſpirant fait.

Il faut remarquer ici en deux mots, que chacun des pas que nous venons de décrire, ſe fait de façon qu'on poſe les pieds en forme d'équerre, dont on fait auſſi la figure, lorſqu'on s'arrête ſur l'Etoile, vis-à-vis du Maître de la Loge. A chaque pas le Surveillant tire l'Aſpirant par la corde, & lui montre comment il doit marcher.

Après que l'Aſpirant a employé quelques moments à conſidérer le Soleil & la Lune, le Maître lui dit : *Frere Servant, bientôt parfait, mettez le genou droit en terre, & diſpoſez l'autre de façon qu'il forme un angle droit avec elle. Poſez votre main droite ſur l'*ECRITURE SAINTE, *étendez la gauche, & répétez mot pour mot tout le ſerment que vous venez de prononcer une premiere fois.* Le Maître lui réitere donc l'intimation du ſerment,

après quoi il lui dit : *Levez-vous, Frere Servant, qui êtes à préſent parfait, & venez vous placer à ma droite.* Alors le Maître appelle le Tréſorier, & lui dit : *Vénérable Tréſorier, faites au Frere Servant, que nous venons de recevoir, les préſents de la Société.* D'abord celui-ci quitte ſa place, prend le tablier & les gants pour homme, qu'il avoit eu ſoin de préparer ſur une table, ou ſur une corbeille, & il les apporte dans ſes mains en étendant les bras, s'approche du Récipiendaire, fait la révérence au Maître, & le ſigne de Frere Servant. Après quoi il dit à l'Aſpirant : *Frere Servant, à préſent parfait, recevez le tablier qui vous appartient, & le mettez d'une maniere convenable.* En diſant cela, le Tréſorier lui-même met le tablier au nouveau reçu, de façon que le nœud qui l'attache ſe trouve ſur le dos, & lui dit : *Frere Servant, ſachez que les Rois, les Princes, les Potentats, & les Grands-Seigneurs du monde, ſouhaitent ce tablier, & ne peuvent l'avoir, ſi l'Ordre ne veut bien le leur donner. N'ayez donc point honte de la peine & de la ſoumiſſion à laquelle vous vous engagez, car les Grands voudroient travailler ſeuls. Pour nous, nos ouvrages ſont impénétra-*

bles aux yeux des Profanes; vous les connoîtrez dans la ſuite. Après cela il lui préſente les gants pour homme, & lui dit: *Frere Servant, mettez les gants que je vous préſente, comme une marque de bonne intention, d'honnêteté, & d'une parfaite diſcrétion.* L'Aſpirant les ayant mis, le Tréſorier fait le ſigne de Frere Servant & la révérence, & revient prendre ſa véritable place autour de la Figure.

Alors le Maître dit à l'Aſpirant: *Frere Servant, préſentement parfait, puiſque vous venez de pratiquer avec exactitude & avec courage toutes les cérémonies preſcrites par notre auguſte Société, il eſt temps que je vous en découvre les myſteres, autant que votre Claſſe le demande.*

Nous avons premiérement, des geſtes, des attouchements, & des mots tout-à-fait ſinguliers, par le moyen deſquels les Freres Servants peuvent ſe reconnoître entr'eux, & ſe diſtinguer des Profanes. Ici le Maître montre, & dit clairement & diſtinctement au nouveau reçu le ſigne, l'attouchement, & le mot du guet particulier aux Freres Servants. Après quoi il lui ordonne d'eſſayer de les repaſſer en ſoi-même, & enſuite avec les autres Freres, qui ſont depuis le Midi

& l'Occident juſqu'aux Surveillants. Enſuite le Maître dit : *Frere Servant nouveau, approchez-vous de moi.* Ce que celui-ci ayant fait, le Maître ajoute : *Vous avez vu, en venant, pluſieurs des Figures du plancher ; & comme il y en a d'autres que vous n'avez pas remarquées, il eſt à propos de vous les expliquer à préſent.* Le Maître dit donc à l'Aſpirant, de ſe tourner du côté de l'Orient, & d'y regarder un joug en peinture, ſymbole de la ſoumiſſion & de l'obéiſſance. A l'Occident deux Epées, auſſi en peinture, & qui ſe croiſent, repréſentent aux yeux du nouveau Reçu, le courage & la force avec laquelle il doit exécuter les ordres qu'il recevra. Après cela vient un Globe, au côté droit duquel ſe trouve un Levier, qui, par ſon uſage de lever des choſes peſantes, déſigne que la Société ordonne quelquefois de porter des fardeaux qui demandent de grands efforts. A la droite du même Globe, on voit un petit chariot à tranſporter des pierres, & qui ſert à montrer que les Loges doivent ſe faire part réciproquement de ce qu'elles ont d'utile, & que les avantages & les biens doivent leur être communs. Enfin, à la droite du Bâtiment on remarque une ba-

lance, qui eſt le ſymbole de l'égalité que la Loge met entre tous les Freres, à l'égard des affaires de conſéquence. Un Sceptre placé à la gauche, repréſente l'autorité, le pouvoir & le regne de la Société, qui doit être reconnue par-tout, après l'exécution de tout ce qui eſt tracé & deſſiné ſur le plancher. Ce ſont là les explications que le Maître donne de ces Figures. Elles peuvent en recevoir pluſieurs autres, & renferment encore bien des ſens. Mais on n'expoſe pas dès la premiere fois tous les ſecrets de l'Ordre, ni même ſeulement tous les myſteres des Freres Servants. Et, comme nous l'allons faire voir, ce ſont le premier & le ſecond Surveillant, qui dans la ſuite inſtruiſent peu à peu les Freres Servants. En attendant, le Maître reprend en peu de mots l'explication du reſte des figures du plancher, que l'Aſpirant vient de traverſer.

Premiérement donc, devant le degré de la porte, l'Aſpirant avoit été obligé de placer ſes pieds en forme d'équerre, & de faire chaque pas en obſervant la même choſe. Cela ſe fait pour lui apprendre, qu'en tout ce qui regarde la Société, il doit agir avec droiture, avec

juſtice, avec adreſſe, & avec ordre. Les autres Freres qui ſont préſents, font le ſigne de Frere Servant, pour marquer le ſilence myſtérieux, & la parfaite union qui doit regner entre les diverſes Claſſes de l'Ordre. Enſuite il paſſe le premier degré qui conduit à la premiere porte, & c'eſt là qu'on lui ôte ſon épée, & qu'on lui rend la lumiere : ce qui marque que lorſque l'Aſpirant entre pour la premiere fois dans la Loge, il eſt guéri de ſon aveuglement ſur pluſieurs choſes qu'on lui découvre dans la ſuite, & qui regardent la tranquillité de l'eſprit, le bien général de la Société, & les devoirs d'un bon Citoyen. Pour ce qui eſt de la cérémonie de quitter ſon épée, elle eſt fondée ſur ce que toutes les difficultés ſont applanies, dès qu'on eſt une fois dans la Loge, & qu'on n'y trouve autre choſe que la paix, le repos, & une confiance réciproque & parfaite. Enſuite l'Aſpirant avance d'un pas fait en équerre, & vient dans la Chambre obſcure, où l'on ſuppoſe qu'il laiſſe le reſte de ſon aveuglement. Paſſant après cela le degré qui conduit au portique, & le portique même, il vient dans l'endroit où le plancher eſt deſſiné en façon de

pavé de petites pierres blanches & noires, ſur quoi il trouve cinq Colonnes, autour deſquelles il marche, & qui repréſentent les cinq Claſſes de l'Ordre, rapportées ci-deſſus. Plus loin, en ſe tournant du côté de l'Orient, il trouve un Lavoir, où l'on croit qu'il dépouille les reſtes de la ſouillure des Profanes, afin de ſe rendre propre à entrer dans le Temple. Avant que d'y arriver, il trouve une Colonne, que l'on dit des Freres Servants, parce qu'on la regarde comme la baſe de leur dignité. Cette Colonne paſſée, l'Aſpirant trouve un degré qui conduit à la porte du Temple de Salomon, qui eſt le bâtiment que les Francs-Maçons prétendent rebâtir allégoriquement. Ce Temple étant auſſi paſſé, on arrive vers un Globe, qui déſigne l'Univers; parce que lorſque les Francs-Maçons auront achevé leur bâtiment allégorique, c'eſt-à-dire, qu'ils ſeront parvenus à leur but, ils doivent être les Maîtres & les Souverains de toute la terre. Au-deſſus du Globe on trouve un bâtiment, ſur lequel paroît une Etoile, qui jette des rayons au milieu du Soleil & de la Lune : c'eſt ce qu'ils appellent le *Palais de la Gloire*, *de*

la Liberté & de l'Egalité, éclairé par la brillante lumiere de ces trois Aſtres, qui ſont un emblême de ces trois choſes, la Nature, la Religion, & la Force, dont la lumiere & le pouvoir ſoutiennent tout ce qui fait le but des Francs-Maçons.

Cette explication des Figures du plancher étant finie, le Maître commence celle des ſymboles que l'on pend au col des Freres, & du tablier que tous mettent, mais par des raiſons différentes, & de la corde avec laquelle on attache l'Aſpirant par le col; comme auſſi du bandeau dont on lui ſerre les yeux; & enfin des nœuds dont on lui lie les mains. Tous les Freres portent donc quelque figure ſymbolique pendue au col par une ganſe de ſoie bleue; les ſimples Maîtres, Compagnons ou Apprentifs, ſeulement celle qui eſt particuliere à la Loge où ils ſe trouvent, ou dont ils ſont Membres, ſi par hazard ils ſont Viſitateurs. Ce dernier uſage a pour but de marquer la conformité des Cérémonies, l'union des Eſprits, auſſi-bien que de faire connoître de quelle Loge eſt un Frere. Les Officiers portent quelqu'une des Figures tracées ſur le plancher, pour mar-

quer l'autorité qu'ils ont auſſi de commander dans le beſoin. Les grands Dignitaires ont la Balance, la Caiſſe de tambour & le Maillet, en ſigne de l'autorité ſuprême qu'ils ont de régler & d'aſſembler les Freres, & de partager les biens de la Société. La Caiſſe de parchemin du Maître de la Loge, & les Epées des deux Surveillants, ſignifient que la voix du premier doit être pour les Freres Servants, & même pour tous les autres, ce que le ſon du tambour eſt pour le ſoldat, & qu'ainſi ils lui doivent une prompte & entiere obéiſſance : & les Epées des Surveillants marquent que ſes ordres doivent s'exécuter même par la force, ſi on ne le peut pas autrement. Pour ce qui eſt du Tablier que chaque Frere porte, il differe, ſuivant ſa dignité, comme nous l'avons déja dit. Il eſt le même dans toutes les Loges. Le Maître de la Loge eſt le ſeul qui le change, ſuivant la diverſité des Aſſemblées ; de ſorte qu'à la réception des Freres Servants, il en porte un fait d'une certaine maniere, & qu'il en met d'autres façons, ſuivant qu'il tient Loge des Apprentifs, Compagnons, Maîtres, ou *Ecoſſois*. On change auſſi de même le tablier qu'on met ſur le

tapis de l'Autel, & qu'on pend dans l'intérieur de la Figure. A la réception d'un Frere Servant, le Maître de la Loge porte un tablier, ſur quoi eſt brodée la baguette à battre la caiſſe, qui marque un ordre du Maître actuellement donné aux Freres. Pour le tablier pendu alors, il n'a que quelqu'une des Figures du plancher, au choix de ceux qui le brodent; & il eſt ſeulement comme le Drapeau, qui indique la qualité de ceux pour qui l'on tient Loge, ou qui la compoſent. La corde que l'Aſpirant porte pendue au col, & par laquelle il eſt mené, premiérement par le Frere Servant, enſuite par le Portier, & après cela par le Surveillant, eſt un emblême de la ſoumiſſion ſervile d'un Profane pour les préjugés de la nature, de la ſuperſtition, & de la force, dont il eſt le miſérable jouet, & dont il ne peut ſe délivrer qu'en entrant dans la Société. Les trois nœuds dont on lie les mains de l'Aſpirant, ſignifient auſſi la même choſe.

Le bandeau dont on ferme les yeux de l'Aſpirant Servant, doit être de ſoie noire, d'environ quatre doigts de largeur & trois aunes de longueur : au bout de chaque aune il faut qu'il ait quelque Fi-

gure brodée : la premiere, qui ſera à l'un des bouts, doit être *blanche;* la ſeconde, éloignée d'une autre aune de la premiere, *rouge;* la troiſieme, à la même diſtance, *verte;* la quatrieme enfin, au bout du bandeau, *blanche*, comme celle de l'extrémité oppoſée. Ce bandeau ſe met à trois repriſes, & on en fait le nœud ſur le derriere de la tête.

Ces Figures déſignent la juſtice & l'équité avec laquelle un Franc-Maçon emploie la force, même aux dépens de ſon ſang, & de celui des autres, en vue de s'aſſurer pour l'avenir la Paix, la Liberté & l'Egalité. Ce qu'ils diſent être la derniere fin de la Société.

Le Maître ayant donné une explication étendue de toutes ces choſes, l'Orateur de la Loge, ſur cet ordre du Maître, *Vénérable Orateur, parlez*, ſe tourne vers le nouveau Frere, & lui dit de prendre la place qui lui eſt deſtinée; & le premier Surveillant la lui montrant, il s'y met. Juſques-là on le ſuppoſe vis-à-vis du Maître : mais alors il ſe place, non pas immédiatement après lui, mais après les Officiers de la Loge qui ſont à la droite. L'Orateur ayant donc enſuite fait le ſigne de Frere Servant, & la ré-

vérence, il prononce un discours, qu'il a sans doute médité d'avance. Je pourrois rapporter quelques exemples de ces Sermons, qui donneroient une idée de l'esprit & de l'enthousiasme qui anime les Francs-Maçons. Un seul suffira pour nous mettre en état de juger de tous les autres.

Discours prononcé dans une Assemblée de Francs-Maçons à la réception d'un Apprentif.

„ Ayez bon courage, chers **Freres**, „ réjouissez-vous, chantez des chants „ de triomphe, & bannissez toute in„ quiétude. Les ténebres sont dissipées, „ les montagnes, les côteaux & les fleu„ ves sont franchis; une charmante plai„ ne, & les jardins enchantés du Para„ dis Terrestre, sont notre délicieux sé„ jour. Ici point de serpent, ici point „ de femme pour nous tenter : ici les „ ténebres & la lumiere, par un accord „ merveilleux, concourent pour la mul„ tiplication de notre Ordre. *Celui qui „ est, qui a été, & qui sera*, continue „ sa route en droite ligne, en cercle, & „ de travers, comme une Fleche, un

„ Aſtre, ou un Dragon volant. C'eſt lui
„ qui careſſe, qui bleſſe, & qui guérit.
„ Ce qui eſt au-deſſus, eſt la même
„ choſe que ce qui eſt au-deſſous; & ce
„ qui eſt au-deſſous, eſt la même choſe
„ que ce qui eſt au-deſſus. Il fera les
„ miracles d'une ſeule & même choſe,
„ par le moyen d'une équerre & d'un
„ compas; dans un globe, & dans les
„ ténebres, par le moyen de la lumie-
„ re; non par celle du Soleil, des Etoi-
„ les, du jour ou des bougies, mais
„ avec le ſecours d'une Lumiere inviſi-
„ ble, qui paroiſſoit pâle & foible, quoi-
„ qu'elle ait de la force & de la vivacité.
„ C'eſt la Lanterne de Diogene qui eſt
„ cette lumiere, & c'eſt nous-mêmes qui
„ ſommes les flambeaux de ce fanal.
„ Votre cœur n'eſt-il pas embraſé? Ne
„ le ſentez-vous pas éclairé, comme s'il
„ n'étoit que lumiere? N'avez-vous pas
„ cet eſprit rempli de force, qui, quoi-
„ que tranquille, ne laiſſe pas d'être me-
„ naçant, qui donne des coups de mail-
„ let, lit dans un Livre, ſe ſoumet, en-
„ traîne, entre dans le Saint des Saints?
„ Ses cinq baſes n'en forment qu'une:
„ elle eſt angulaire, ronde, triangulai-
„ re, & quarrée. L'Univers tombera,

„ mais ſes débris nous frapperont ſans
„ nous effrayer. L'aveuglement ſera diſ-
„ ſipé, la Chouette tuée. La lumiere
„ terraſſera le Lion, & ſera cependant
„ détruite par le Lion. Le Renard pé-
„ rira, & ce ſera le Renard qui le tuera.
„ Le Singe ſuccombera de même ſous
„ les efforts de ſon ſemblable. Ces mer-
„ veilles s'opéreront ſur la Moſaïque par
„ la Moſaïque même. Ces cinq Ordres,
„ le Toſcan, le Dorique, l'Ionique, le
„ Corinthien & le Compoſite, ne ſe-
„ ront plus qu'une ſeule & même cho-
„ ſe. Taiſez-vous, parlez, taiſez-vous:
„ non, oui, point du tout. Que le grand
„ Architecte de l'Univers vous fourniſſe
„ la matiere, la maniere, le temps, &
„ l'occaſion de bâtir. Soyons ceints d'in-
„ tention, d'habit, & de mains. Ainſi
„ ſoit-il! Ainſi ſoit-il! Nous tranſporte-
„ rons l'Univers avec un levier. Où?
„ Dans les jardins d'Hengaddi. Dans
„ quel but? Pour le peſer à la balance.
„ Enſuite que ferons-nous? Nous le
„ partagerons, en ſorte que la Ligne,
„ la Surface, le Corps ſoient en angles
„ droits. Ainſi ſoit-il! Ainſi ſoit-il! Par
„ *R.* par *N.* par *F.* Ainſi ſoit-il! Ainſi
„ ſoit-il!

„ Fre-

„ Freres nouveaux reçus, pardonnez-
„ moi, je vous prie. L'Eſprit, dont le
„ ſouffle vient de m'inſpirer, s'eſt ſervi
„ d'énigmes. Je vais vous les expliquer.
„ Ainſi ſoit-il! Ainſi ſoit-il!

Des Engagements & des Fonctions des Freres Servants.

L'Orateur ayant fini ſa harangue, le Maître adreſſe la parole au nouveau Reçu, & lui dit : *Nous venons de vous montrer, cher Frere Servant, tout ce qui devoit vous être révélé à l'égard des cérémonies ; à préſent je vais vous expliquer, en peu de mots, la nature des devoirs que vous devez remplir, & celle des avantages qui en ſeront la récompenſe.*

Après ce préambule, le Maître dit : Que le nom même de Frere Servant fait ſuffiſamment ſentir que celui qui le porte eſt obligé de ſe prêter obligeamment aux beſoins, aux agréments, & aux ordres, non-ſeulement de la Loge en corps, & du Maître, & des autres Officiers, mais même auſſi de chaque Frere. Il faut cependant que ce qu'on exige de lui, ait quelque relation avec l'avantage & le ſervice commun de la Loge; car un

Frere Servant n'eſt pas obligé d'obéir à toute ſorte d'ordres d'un autre Frere, comme s'il étoit ſon valet particulier & ſon domeſtique. Il ne le doit que dans les choſes qui ſe paſſent dans la Loge, ou qui la regardent; comme ſont les fonctions dont nous avons vu qu'il s'acquitte dans les réceptions de ſes Confreres Servants; le ſoin de nettoyer & de balayer tout ce qui doit l'être dans la Loge, les jours d'Aſſemblée; de remplir les Bains d'eau nouvelle & nette; de faire la cuiſine & les préparatifs des repas; de garder les proviſions & les linges; d'avoir l'œil ſur les corbeilles où l'on tient les meubles de l'Ordre; d'ouvrir & fermer les portes, d'y faire ſentinelle, & d'en écarter tout Profane; de dreſſer & lever la table, auſſi-bien que de ſervir les Freres, pendant qu'ils y ſont. Ces ſervices, & d'autres ſemblables, ſe rendent dans la Loge. Hors de là, les Freres Servants font les fonctions de Meſſager, en ſorte que s'il ſurvient quelque choſe de nouveau, & de digne d'être rapporté, le Maître ou quelqu'autre Frere en donne ſur le champ la commiſſion à un Frere Servant, qui s'appelle *Bedeau.* On en fait de même toutes les fois que la Loge

ſe tient extraordinairement, car alors il eſt obligé d'aller de porte en porte, chez chaque Frere, pour les inviter à s'y trouver, & leur dire ce dont il eſt chargé. C'eſt encore ce qu'il fait lorſqu'il s'agit de ramaſſer de l'argent pour les Freres qui ſont dans le beſoin, & pour qui l'on fait des collectes, comme nous le dirons ailleurs.

Pour ce qui eſt des avantages que l'on fait aux Freres Servants, outre l'honneur d'être Membres de l'Ordre, ils ont encore un gage, payé chaque mois à l'avance. Il eſt entiérement différent ſuivant les lieux, les Pays, le nombre & l'opulence des Freres qui compoſent une Loge. En Angleterre, un Frere Servant a une guinée par mois; en Allemagne, un ducat; en France, un demi-louis d'or; en Hollande, trois florins, & moins encore; en Italie, outre l'argent, les Freres Servants ont auſſi les dépouilles de tous les inſtruments & meubles de Loge, lorſqu'ils ſont vieux, & qu'on en achete de neufs: tels ſont les tabliers, linges, chaiſes, tables, reſtes de chandelles & de mêts, batterie de cuiſine, & autres choſes ſemblables. Le tout ſe partage entre eux par égales portions.

Continuation & fin de la Cérémonie de la Réception.

A la fin de cette longue leçon, que le Frere Servant reçoit ſur toutes ces choſes, on conclut & on annonce qu'il a véritablement été reçu, ſuivant les Uſages, Loix & Réglements de l'Ordre. Ainſi le Maître frappe trois fois de ſon maillet ſur l'Autel, fait le ſigne de Frere Servant & la révérence, & dit : *Très-vénérable Grand-Maître de l'Ordre : très-vénérable Grand-Protecteur de l'Ordre ; très-vénérable Grand-Surveillant de l'Ordre ; très-vénérable Grand-Secrétaire de l'Ordre ; très-vénérable Grand-Maître National, Protecteur, Surveillant, & Secrétaires Nationaux, N. N.* (Ici ſe dit le nom du Néophyte) *vient d'être reçu en qualité de Cuiſinier Frere Servant Franc-Maçon, d'une maniere conforme aux Réglements de l'Ordre.*

Cette concluſion de réception ſe répete mot pour mot par le premier & le ſecond Surveillant avec les coups de maillet, en un mot ſuivant tout le cérémonial dont nous avons déja fatigué le Lecteur. Après quoi le Secrétaire quitte de nouveau ſa

place, & vient vers l'Autel, ſur quoi il poſe le Livre où ſont écrits les noms de tous les Freres, & il écrit ces paroles: *Et a été reçu de la maniere preſcrite par les Loix de la Société.* C'eſt là une ſuite immédiate de ce que nous avons dit ci-deſſus avoir été écrit par le Secrétaire, lorſque l'Aſpirant étoit encore vis-à-vis du Maître, ſavoir *qu'un tel s'eſt préſenté pour être reçu dans l'Ordre, &c.*

A la fin de cette fonction du Secrétaire, le Maître frappe encore trois fois de ſon maillet ſur l'Autel, fait le ſigne de Frere Servant & la révérence, & dit au premier Surveillant: *Vénérable premier Surveillant, la réception du Frere Servant étant finie, conduiſez-le hors de la Loge.* Celui-ci (ſuivant l'uſage de l'Ordre, qui n'eſt pas inconnu ailleurs,) rejette le fardeau ſur ſon Collegue, qui, après les trois coups de maillet, le ſigne & la révérence, ſe tourne du côté du nouveau Frere, & lui dit: *Frere Servant, venez vers moi;* & lorſqu'il l'a fait, il le place au milieu de la ligne du quarré, & lui dit: *Frere Servant, faites le ſigne de Frere Servant, & la révérence à tous les Freres, & ſuivez-moi.* Alors non-ſeulement le Frere Servant, mais auſſi tous

les Freres préſents doivent former une équerre de leurs pieds, faire le ſigne de Frere Servant, & ſaluer le nouveau Membre de leur Corps. Il faut cependant excepter le Frere Portier, qui fait autre choſe, comme nous allons le dire.

Le ſecond Surveillant quitte donc ſa place, & s'avance vers la porte de la Loge, accompagné du Frere Servant. Lorſqu'ils ſont à peu près à trois pas du Portier, le Surveillant s'arrête avec une gravité impoſante, le regarde d'un air des plus ſérieux, fait le ſigne & la révérence. Le Portier répond à tout cela dans le même goût, après quoi le Surveillant lui dit: *Frere Portier, laiſſez ſortir le Frere Servant, car il eſt reçu.* Cela dit, le Surveillant fait le ſigne de Frere Servant, & la révérence au Portier, ſe retire, & retourne à ſa place autour de la Figure, où nous reviendrons bientôt le prendre, pour voir ce qu'il doit faire.

Pendant ce temps-là le Portier regardant le nouveau Frere, le ſalue, fait le ſigne de Frere Servant; à quoi celui-ci eſt obligé de répondre par le même ſigne, & la révérence. Enſuite le Portier dit: *Frere Servant, ſortez, & faites ce que vos Confreres Servants vous diront;* & il

donne trois coups à la porte de la jointure du doigt du milieu, enſuite il l'ouvre, & crie : *Le nouveau Frere eſt reçu*, & il ſort ; ce qui eſt un ſignal deſtiné à faire connoître que celui qui va ſortir eſt un Frere nouveau, & qu'ainſi il faut que quelques Freres Servants viennent promptement le recevoir, de la maniere que je le dirai, après avoir fini le narré de ce qui ſe paſſe dans l'intérieur de la Loge lorſqu'il en eſt ſorti.

De ce qui ſe paſſe dans la Loge depuis la ſortie du nouveau Frere.

En voici la ſuite. Le Portier ferme la porte, & s'adreſſant à la Loge, il prononce à haute voix ces mots : *Le Frere Servant eſt ſorti, il eſt reçu.* Le ſecond Surveillant, qui eſt de retour à ſa place, vers le coin du Nord, demeure un moment ſans bouger, en attendant que le Frere Servant ſoit tout-à-fait ſorti de la Loge : alors il fait la révérence, & le ſigne, non plus de Frere Servant, mais celui d'Apprentif, que l'on a fait au commencement de la tenue de la Loge ; & tous les Freres doivent faire ce ſigne & cette révérence ; enſuite il dit : *Vénéra-*

ble premier Surveillant, le Frere Servant eſt ſorti. Le premier, & enſuite le ſecond Surveillant, répetent la même choſe, avec le même geſte. Le Maître, à qui ce dernier l'adreſſe, le répete encore de même, en apoſtrophant tous les Freres; & c'eſt alors qu'il eſt permis à un chacun de ſoulager ſa langue du poids des chaînes dont elle a été juſques-là accablée, & qu'on peut propoſer des Aſpirants, accuſer ſes Confreres, & faire part à l'Aſſemblée des nouvelles qui l'intéreſſent. C'eſt alors enfin qu'on peut dire ce qu'on penſe, ſans attendre que le Pape de l'Ordre faſſe la cérémonie de vous ouvrir la bouche.

Pour ce qui eſt de la maniere dont le tout ſe fait, nous n'expoſerons en détail que ce qui regarde la propoſition des Aſpirants; ſoit parce que, à quelques légers changements près, elle ſuffit pour donner une idée de tout le reſte; ſoit auſſi parce qu'elle forme un des Actes des Francs-Maçons des plus importants.

Maniere de propoſer l'Aſpirant.

Pour ſuivre quelqu'ordre, je dirai d'abord comment, & par qui, un Frere

Servant doit être proposé. Celui qui le souhaite, peut s'adresser pour cela à quelque Membre du Corps que ce soit; & celui qui en est prié, est obligé de promettre de le faire. Mais si c'est un Frere Servant, il ne peut pas proposer lui-même; mais il est obligé d'en parler à quelqu'un des Classes supérieures. Voici la maniere dont ceux-ci le font.

Celui qui s'en trouve chargé, s'appelle le *Proposant.* Il commence par le signe des Apprentifs; soit qu'il se trouve de leur Classe, ou d'une supérieure : ce qui est fondé sur ce que tous les Freres non Servants, sans exception, se trouvent à ces sortes d'Assemblées. S'il se servoit d'un autre signe que de celui qui est en usage parmi les derniers, il violeroit les Regles de l'Ordre, qui défendent de découvrir les signes des Membres des Classes supérieures à ceux des inférieures. Le Frere Proposant ayant donc fait le signe d'Apprentif, se tourne du côté du second Surveillant, qu'il salue par une inclination de tête, & à qui il dit: *Vénérable second Surveillant, je dois faire un rapport à sa triple Révérence.* Le Surveillant ne lui donne point d'autre réponse que de faire le signe

d'Apprentif, & de le ſaluer : enſuite il ſe tourne vers le premier Surveillant ; & s'en étant approché, il frappe trois fois avec ſon maillet, qu'il tient dans ſa main droite, ſur celui que le premier Surveillant tient auſſi de même, & lui dit : *Vénérable premier Surveillant, le Frere N. a quelque choſe à communiquer à ſa triple Révérence.* Le Maître fait donc le ſigne d'Apprentif, frappe trois fois de ſon maillet ſur l'Autel, qui ſe trouve droit devant lui, & dit : *Vénérable premier Surveillant, dites au Frere N. qu'il peut me propoſer ce qu'il jugera à propos.* Le premier Surveillant frappe encore trois fois de ſon maillet ſur celui de ſon Collegue, lui fait la révérence, accompagnée du ſigne d'Apprentif, & lui dit : *Vénérable ſecond Surveillant, dites au Frere N. de repréſenter ce qu'il trouvera à propos à ſa triple Révérence, qui lui en accorde la permiſſion.* Le ſecond Surveillant frappe de nouveau de ſon marteau ſur celui de l'autre, ſe tourne vers le Propoſant, fait le ſigne d'Apprentif, ſalue le Maître d'une révérence, & dit *qu'un tel*, dont il ajoute le nom de famille & les autres, auſſi-bien que les titres & la Patrie, *aſpire à l'hon-*

neur de devenir Franc-Maçon, en qualité de Frere Servant.

Sur cela le Maître donne trois coups de maillet sur l'Autel, fait le signe d'Apprentif & la révérence; en quoi il est imité de tous les Freres. S'adressant ensuite à toute l'Assemblée, en nommant chaque dignité & chaque grade, jusqu'aux Apprentifs, il leur dit : *NN. souhaite d'être reçu Franc-Maçon, en qualité de Frere Servant. Si quelqu'un de vous a quelqu'opposition à faire à sa demande, qu'il la fasse; sinon qu'il leve la main gauche.* Quelques minutes s'étant écoulées sans que personne dise rien, tous, au contraire, levant la main gauche, le Maître demande au Proposant s'il répond du silence & de l'exactitude, aussi-bien que du zele de son Client. Celui-ci répond que oui. Le Maître donne alors encore trois coups de maillet, & dit : *L'Aspirant NN. est accepté.* Les deux Echos, ou Surveillants, le répetent; & le Maître donne commission au Proposant d'apprendre à l'Aspirant la résolution qu'on a prise à son sujet, & de lui fixer le mois, le jour, & l'heure de se présenter à la Loge. Lorsque l'Aspirant s'est adressé à un Frere Servant, c'est par

ſon canal que le Propoſant lui donne ces avis; de ſorte qu'il reçoit toujours la réponſe de la même perſonne à qui il s'eſt d'abord recommandé. C'eſt auſſi le même qui doit avoir ſoin de le conduire à la Loge le jour de la Réception.

Si quelqu'un vouloit s'y oppoſer, il ſuffiroit qu'il ne levât pas la main avec les autres; car alors le Maître ſe tourneroit de ſon côté, & lui diroit: *Frere N. dites ce que vous avez à oppoſer.* Celui-ci l'ayant fait, s'il ſe trouve avoir de fortes raiſons, l'Aſpirant eſt entiérement exclu. Pour cela il faut qu'on lui ſache une grande légéreté, & beaucoup d'indiſcrétion, ou une ivrognerie d'habitude, ou une ame noire & ſcélérate, ou la tache de quelque crime capital. Au reſte, il arrive rarement qu'on donne l'excluſion à des Aſpirants déja propoſés à la Loge, parce qu'avant qu'ils le ſoient, les Officiers, qui ſont informés d'avance qu'ils demandent de l'être, les détournent de ce deſſein, s'ils ne les trouvent pas dignes Sujets. Cependant, comme il peut y avoir des obſtacles très-bien connus de quelques perſonnes, qui ne le ſont point des autres, il n'eſt pas impoſſible, & il arrive en effet quelquefois, qu'en propoſant un

Aſpirant à l'examen de tous les Freres, on fait des découvertes toutes nouvelles. Ainſi, lorſque les Freres tombent d'accord de quelque raiſon d'excluſion, le Propoſant doit en paſſer par-là, ou défendre l'innocence de l'Accuſé. Et cette excluſion des Freres Servants, auſſi-bien que celle des autres, conſiſte d'abord dans la réſolution de l'Aſſemblée de ne point recevoir l'Aſpirant. On lui en donne avis par le même qui lui auroit annoncé ſa réception, s'il l'avoit obtenu; & c'eſt, comme nous l'avons dit, le Propoſant, ou le Frere Servant, qui l'a recommandé au premier. Enſuite on fait écrire par le Secrétaire, dans le Livre de la Loge, qu'un tel, qu'on déſigne par tous ſes noms, titres & relations, a été propoſé tel jour, mois & année, & qu'il a été rejetté. Enfin le Secrétaire donne avis de la choſe à toutes les autres Loges, à qui il l'écrit.

Cette ſorte d'excluſion nous conduit à dire deux mots ſur celle des Freres déja reçus. Lorſque quelqu'un d'eux eſt accuſé & convaincu de quelque faute qui mérite cette peine, le Maître de la Loge le fait appeller, & ſuivant toujours le cérémonial, lui reproche, à deux différentes re-

priſes, la faute dont il eſt coupable, en le menaçant de le chaſſer de l'Ordre. Chaque fois le Secrétaire couche dans les Actes ou les Regiſtres, tout ce qui ſe dit : les reproches ſe réiterent une troiſieme fois, & c'eſt à cette derniere que le Maître prononce l'excluſion du coupable. Le tout eſt écrit par le Secrétaire, ſoit dans les Actes de ſa Loge, ou dans ceux des Loges des autres Villes & Pays. Si celui que l'on a chaſſé de l'Ordre, témoigne qu'il ſe repent & ſe corrige, on lui pardonne, & on le reçoit de nouveau dans la Société; mais celui qui eſt rejetté, n'eſt jamais admis. En quoi l'on a une très-bonne politique, de ne déſeſpérer & de n'irriter point ceux qui pourroient trahir les ſecrets; au-lieu que l'on n'a rien à craindre de ceux qui n'ont jamais été reçus.

Si la raiſon d'excluſion n'eſt pas forte, & que ce ne ſoit qu'un ſimple ſoupçon, ou quelque défaut pardonnable, comme la légéreté, ou quelque foibleſſe à l'égard de la Religion ou des Femmes, le Propoſant répond à l'Oppoſant, & leur diſpute ſe termine, ou par eux-mêmes, ou par la médiation ou la déciſion du Maître, & des autres Freres,

qui engagent l'Oppoſant à donner les mains à la réception. Mais lorſqu'il ſe trouve ainſi de l'oppoſition à l'entrée de l'Aſpirant, on l'oblige non-ſeulement à trois mois de Noviciat, ou temps d'examen, mais à ſix, & même davantage, ſuivant le bon plaiſir du Maître & des autres Freres.

Voilà ce que nous avions à dire ſur la maniere de propoſer de nouveaux Membres de l'Ordre. Si après cela les Freres ont encore à faire part de quelque choſe à l'Aſſemblée, cela ſe fait ſans confuſion & ſans émotion, en faiſant le ſigne d'Apprentif & la révérence.

De la maniere de fermer la Loge.

Lorſqu'il ne reſte plus rien à dire, le Maître de la Loge donne un coup de maillet ſur l'Autel, & dit, en faiſant la révérence & le ſigne d'Apprentif : *Freres, aidez-moi à fermer la Loge.* Tous ceux qui ſont préſents, ſont obligés de faire le même ſigne, & la révérence; & le premier Surveillant donne outre cela un coup de maillet ſur celui du ſecond, & répete l'avertiſſement du Maître. Le ſecond Surveillant fait la même choſe.

Après quoi le Maître prononce encore une fois avec emphaſe, toute la kyrielle des titres de toute l'Aſſemblée, & dit : *Frere, je veux fermer la Loge.*

Ses échos répetent les mêmes termes, avec les mêmes cérémonies. Enſuite les Freres, reſtant dans la poſture qui forme le ſigne d'Apprentifs, le Maître en interroge quelques-uns ſur le Catéchiſme des Freres Servants & Apprentifs, de la maniere que nous l'avons dit en décrivant l'ouverture de la Loge. Après quoi il prononce ces douces & conſolantes paroles: *La Loge eſt fermée;* après avoir premiérement frappé & répété tous les titres, ce que les Surveillants réiterent. De la même maniere dont le ſecond a quitté ſa place (comme il a été dit) pour aller avertir le Portier de l'ouverture de la Loge, il la quitte auſſi lorſqu'on la ferme, & va vers la porte, dire à celui qui la garde : *La Loge eſt fermée;* après quoi celui-ci l'apprend aux Freres Servants.

Ainſi s'ouvre & ſe ferme la Loge, & telles ſont les cérémonies que l'on pratique, au-dedans & au-dehors, à la réception des Néophytes. Il nous reſte à expliquer ce qui arrive au Frere Servant,

à

à la ſortie de la Loge, & lorſqu'il eſt reçu par ſes Confreres. Tous, excepté les deux qui ſont ſentinelle à la premiere porte, ſe rangent en demi-cercle, & le reçoivent, en étendant les bras, mais ſans l'embraſſer; enſuite ils lui font le ſigne de Frere Servant, en y ajoutant ſéparément l'Attouchement & le Mot du guet, à quoi le nouveau Franc-Maçon doit répondre. On le mene enſuite dans la Chambre obſcure, qui ſe trouve alors éclairée par la lumiere du jour ou des bougies. Là il met ſes habits, & reprend ſes métaux qu'il avoit mis bas, & le premier de tous lui dit que ſes fonctions ſeront premiérement, de ſervir pour quelque temps à la cuiſine; en ſecond lieu, de préparer la table; en troiſieme lieu, d'aider les Freres à tenir la Loge propre; en quatrieme lieu, de ſervir à table; & qu'enſuite il lui ſera permis de prétendre aux Emplois les plus relevés des Freres Servants.

En effet, entre ces derniers mêmes, il y a pluſieurs offices ſubordonnés les uns aux autres. Le Bedeau eſt le premier, & ſon occupation eſt la plus noble; après lui les deux Gardes de la premiere porte ont l'emploi le plus honorable;

& ces charges ſe donnent au rang, & à l'ancienneté de la réception. Après ſuivent les Neptunes du Lavoir ; enſuite les deux Champions, qui doivent faire retentir du bruit des armes le devant de la porte intérieure. Enfin, par le plus affreux abus, on regarde comme les derniers ceux qui rempliſſent les fonctions les plus importantes, & qui exercent l'art divin d'Aides & de Chef de Cuiſine. A l'égard de ce dernier, les Loix ne lui permettent point de s'avancer, il doit conſerver ſon poſte toute ſa vie, en vertu d'un réglement, digne ſans doute de la ſageſſe conſommée de l'Ordre, puiſqu'un habile Cuiſinier eſt un tréſor que l'on enfouiroit malheureuſement, en l'employant à d'autres choſes qu'à celles de ſon art. Pour ce qui eſt de la maniere dont ces Meſſieurs parviennent aux honneurs, comme on les donne au rang, les derniers reçus ſont obligés d'attendre que les années ou d'autres infirmités mettent les plus anciens hors d'état de continuer leurs fonctions, à moins que la Parque favorable ne daigne exaucer plutôt les vœux des Prétendants. Les gages ſont proportionnés au grade. La promotion de l'un à l'autre eſt cenſée

avoir lieu, dès le moment que celui qui occupoit le premier vient à manquer : le tout d'abord ſur la ſimple confirmation du Maître, & de la Loge; & enſuite ſur la ratification ſolemnelle qui s'en fait en pleine aſſemblée, après la réception d'un Frere Servant, avant qu'on ferme la Loge.

Voici la maniere dont on y procede. Le premier Surveillant fait le ſigne de Frere Servant, & la révérence, & dit : *Très-vénérable, le Bedeau*, par exemple, *de la Loge eſt mort, ou il eſt fort vieux, ou il eſt malade. Le Frere Servant un tel, premier Garde, doit prendre ſa place, en vertu de ſon rang & des Réglements de notre Ordre.* Le Maître fait le même ſigne, & la révérence, & répete les paroles du Surveillant, en ajoutant : *Avez-vous quelque diſpoſition à faire à cela?* Perſonne n'en faiſant, le Maître dit : *Freres, le Frere Servant N. premier Garde, eſt revêtu de la dignité de Bedeau.* L'augmentation de gages ſuit d'elle-même la promotion à un grade plus avancé; & chacun comprend que l'avancement de l'un procure celui de tous ceux qui ſont après lui. C'eſt le premier Surveillant qui donne avis à ceux qui ont ob-

tenu de nouveaux Emplois, de leur confirmation par la Société. Enfin, il faut remarquer qu'elle continue généreuſement aux Freres Servants, que l'âge, ou d'autres maux appellent aux Invalides, les mêmes gages qu'ils tiroient pendant qu'ils rempliſſoient les fonctions de leur emploi.

Du Signe, des Attouchements, & du Mot des Freres Servants.

Le Signe des Servants commence par l'élévation de la main droite à hauteur d'épaule, en étendant le bras dans toute ſa longueur, de façon cependant que le pouce ſe trouve aſſez éloigné des autres doigts pour former la figure d'un compas. Cette premiere poſition s'appelle le premier temps du Signe. Enſuite le pouce & les quatre doigts venant à ſe replier, la main demeure fermée pendant quelque temps, au bout duquel on étend l'index ſeulement, tandis que les autres doigts reſtent toujours dans le même état. Ce changement, & ce repli de la main, s'appelle le ſecond temps. Au troiſieme, on porte la main au viſage, de maniere que l'index dans ſa longueur,

ferme exactement ſa bouche, & que le bras ſe trouve collé au milieu de l'eſtomac, & le coude appuyé ſur la poitrine. On doit obſerver que l'index, en fermant la bouche, doit ſe trouver dans une poſition unique & ſinguliere. Le poing doit être appliqué deſſus, de façon que la diſtance qui ſe trouve entre le pouce & l'index touche le menton, & que la premiere jointure de ce dernier couvre immédiatement les levres, & que les deux autres, poſées directement ſur le nez, en excedent la hauteur : derniere poſition, qui finit les trois temps du ſigne auquel les Freres ſe reconnoiſſent, & après lequel chacun d'eux laiſſe retomber ſon bras dans ſa ſituation naturelle. Coutume dont ſe ſont écartés, contre les regles de la Société, certaines Loges qui ont introduit celle de rétrograder dans ces différents temps, avant que le bras retourne à ſon attitude ordinaire : c'eſt-à-dire, qu'après que deux Freres ont fait le ſigne de la maniere que je viens de rapporter, ils doivent recommencer par le troiſieme temps qui l'a terminé, & le finir par celui qui l'avoit commencé. Telle eſt la nouvelle méthode qui s'eſt gliſſée pareillement dans les Loges

de France & de Hollande, & qui eſt défendue par les Loix & les Edits du Magiſtrat. Elles ne participent point à cette pureté qu'ont conſervée celles d'Angleterre & d'Allemagne : bien différentes de ces premieres, où elle s'eſt altérée infiniment par les innovations qui s'y ſont faites.

Pour ce qui regarde l'attouchement, il ſe fait immédiatement après le ſigne, & voici comment. Les deux Freres qui ſe ſont reconnus, s'approchent l'un de l'autre, & ſe prenant tous deux la main droite, ils courbent mutuellement le pouce ſur la derniere jointure de l'index, qui unit ce doigt à la main, de façon que la concavité du premier couvre la convexité de la premiere jointure du ſecond. Enſuite, après avoir reſté quelque temps dans cette poſition, ils ſe diſent mutuellement : *Avancez.* Alors ils deſcendent l'un & l'autre, & le pouce s'arrêtant à la ſeconde jointure de l'index, qu'il couvre toujours de la même maniere, ils répetent encore ce mot : *Avancez.* Après quoi ſe touchant la derniere jointure du même doigt avec les mêmes formalités, ils diſent : *Arrêtez.* On doit encore obſerver que l'index dans ces trois différents temps

que les Freres s'en touchent les jointures, doit être courbé de façon à laiſſer un intervalle convexe entre elles; & remarquer en même-temps que les Loges dont nous venons de parler, en touchent ſimplement avec le bout, & non pas avec la cavité du pouce, la premiere jointure de l'index. En cela bien oppoſées à une infinité d'autres, qui pouſſent l'exactitude & la régularité, non-ſeulement à dire à chacun de ces attouchements : *Avancez;* mais encore à compter diſtinctement chaque temps, en prononçant les nombres *un*, *deux*, *trois*, *&c.*

Pour le mot conſacré aux *Servants*, c'eſt *Nicanor*. C'eſt ce mot qui acheve, & qui aſſure pleinement leur reconnoiſſance. Il ne ſe prononce jamais qu'après le ſigne & l'attouchement. Mais la maniere de ſe le communiquer, eſt des plus circonſpectes & des plus meſurées. La crainte de trouver un faux Frere en celui qu'on rencontre, lequel, à l'aide du ſigne & de l'attouchement, qu'un heureux hazard lui auroit découvert, viendroit arborer un faux pavillon, & ſe jouer ainſi du myſtere le plus reſpectable, a fait juger à propos aux Francs-Maçons de ne prononcer ce mot, qu'en

appellant ſucceſſivement chacune des lettres qui le compoſent; de ſorte que le premier, venant à demander : *Quel eſt le mot?* L'autre lui répond : *Dites-moi la premiere lettre, & je vous dirai la ſeconde* : ce qu'ils font tous les deux, juſqu'à ce qu'ayant nommé la derniere, le premier les raſſemble en ſyllabes, dont il prononce la premiere, en diſant : *Ni;* à quoi l'autre répond *ca :* ce qu'ils continuent juſqu'à ce qu'arrivés à la derniere ſyllabe, ils prononcent enſemble le mot *Nicanor.*

Il ne faut pas croire cependant que dans un Ordre où la moindre choſe ſouffre une infinité de faces, on eût fait grace à ce mot, en le prononçant par-tout de la même maniere. Dans certaines Loges d'Allemagne, d'Angleterre & de Hollande, il varie beaucoup. Dans celle-ci on prononce *Nikanor*, dans celles d'Italie *Nichanor*, & dans quelques-unes de France *Niquanor.* Différence qui embaraſſe ſouvent deux Freres de diverſe Nation, & qui les empêche de ſe reconnoître, par le ſoupçon qu'occaſionne en eux la diverſité des lettres, lorſqu'ils viennent à les épeller pour former le mot. Il eſt aiſé cependant de comprendre d'où

peut venir cette différence, ſi l'on conſidere que dans la Société tout *Servant*, comme tout autre Frere, s'eſt engagé au ſilence; qu'il lui eſt défendu de rien révéler, non-ſeulement de vive voix, mais même de confier la moindre des formalités à la pierre ou à l'airain par le moyen de la gravure : ſage précaution, ſans laquelle un Frere, à l'aide du burin ou de la plume, trouveroit le moyen de faire tranſpirer quelque choſe, ſans néanmoins ſe rendre coupable d'aucune indiſcrétion, ni rompre ce ſilence qui lui eſt enjoint ſous de ſi grieves peines, & ſi capables de le préſerver de la tentation de ſortir de la contrainte où ſe trouve une ame chargée du poids d'un ſecret; & qu'enfin cette défenſe générale de graver ou d'écrire quelque choſe que ce ſoit, a pu faire naître cette diverſité du *Mot*, laquelle pourroit encore venir néanmoins de la maniere propre à chaque Peuple de prononcer chaque mot de l'Alphabet, & qui eſt ſi marquée chez l'*Anglois*, l'*Italien*, & les *François*, quoiqu'à bien dire, ſa ſource véritable ſoit plutôt dans l'ignorance de certaines Loges, que je puis nommer Loges de contrebande, dans leſquelles les Maîtres,

peu instruits de l'esprit de la Société, défigurent des Loix & des Coutumes, dont la sagesse ne devroit craindre aucun changement.

En finissant cet Article des Signes, du Mot, &c. il nous reste encore à dire, 1°. qu'il n'appartient qu'au Grand-Maître d'instruire les Freres à cet égard, comme il n'appartient qu'à eux de pratiquer ces signes. 2°. Que cette reconnoissance de deux Freres doit se faire sans affectation & sans négligence, pour ne rien donner à soupçonner aux profanes, dont la surprise doit être le partage, lorsque deux Freres, après avoir rempli tout le cérémonial, leur font connoître qu'ils viennent de trouver chacun dans son Confrere un Membre de cette Société admirable & indépendante des temps, des lieux, & de l'intervalle des Régions les plus éloignées.

CATÉCHISME
DES
FRERES SERVANTS.

LE Catéchiſme des Freres Servants contient des demandes & des réponſes tout-à-fait ſingulieres, & différentes du Catéchiſme des autres Freres. Ce ſont des allégories & des emblêmes, dont les Francs-Maçons ſe ſervent pour voiler leurs dogmes. Tous les Freres Servants, & autres, ſont obligés de les ſavoir par cœur. C'eſt par leur moyen qu'on diſtingue les Freres Servants des autres, & c'eſt un langage ſi particulier, que les Profanes n'y comprendroient rien du tout, quand même on voudroit l'employer avec eux. C'eſt pourquoi nous les prions de ne point jetter les yeux ſur cet Ouvrage ſacré, ſur ces précieuſes perles qu'on ne ſauroit leur préſenter ſans ſacrileges. C'eſt à vous ſeuls, heureux Freres Servants, qu'elles appartiennent. Vous ſeuls êtes capables d'en bien juger. Vous ſeuls avez la grace néceſſaire pour

ne les trouver ni ridicules, ni indignes d'un homme de bon ſens.

D. *Etes-vous Franc-Maçon?*
R. Le Bedeau le ſait.
D. *Qui le lui a dit?*
R. Une voix haute.
D. *Qu'eſt-ce que cette voix a crié?*
R. Il eſt reçu.
D. *A qui a-t-elle crié?*
R. A mes ſemblables.
D. *D'où a-t-elle crié?*
R. Du ſeuil.
D. *Combien a-t-elle eu d'échos?*
R. Trois.
D. *D'où a-t-elle commencé?*
R. Du Midi.
D. *Où a-t-elle retenti pour la premiere fois?*
R. Au coin, à la droite, du côté du Septentrion.
D. *Où enſuite?*
R. A celui qui eſt à la gauche du même côté.
D. *Où a-t-elle retenti pour la derniere fois?*
R. Entre l'Occident & le Septentrion, dans un trou qui conduiſoit tout-à-fait hors des quatre points cardinaux du monde.

D. *Où s'eſt-elle enfin perdue entiérement ?*

R. Du côté d'un eſpace infini, où étoit le Bedeau.

EXPLICATION.

Ces onze premieres demandes & réponſes paroîtront d'abord d'une obſcurité impénétrable, cependant il ne faut que quelques courtes remarques pour les expliquer; car elles ne contiennent autre choſe qu'une deſcription du cérémonial de la réception de l'Aſpirant, par laquelle il fait voir que rien n'a manqué à la ſienne.

Le Bedeau eſt le premier à en être informé, parce qu'on ſuppoſe que celui qui garde la porte intérieure, ou le principal Portier, qui eſt déſigné par *la voix haute*, s'adreſſe aux Freres Servants, qui ſont les *ſemblables* de l'Aſpirant lorſqu'il annonce la réception de ce dernier. Elle eſt répétée par *trois échos*, en ce qu'elle l'eſt par le Maître de la Loge, qui eſt placé au Midi; par le premier Surveillant, qui eſt au coin droit, au Septentrion; par le ſecond Surveillant, au gauche; & enfin par celui qui garde la porte, qu'on ſuppoſe entre l'Occident & le

Septentrion de la figure du plancher, & qu'on appelle un trou par où l'on ſort du monde, en ce que la Loge eſt regardée par les Francs-Maçons comme celui des Elus, & les chambres hors de la Loge comme un *eſpace infini où eſt le Bedeau*, & où l'on ſuppoſe les autres Freres Servants, quoiqu'on ne les nomme pas. Cet eſpace comprend tous les appartements, qui ſans être la ſalle même où l'on tient l'Aſſemblée, & qu'on appelle proprement Loge, en ſont cependant des dépendances, & compoſent avec elles l'édifice qui porte le nom de Loge des Francs-Maçons. On dit cet eſpace *infini*, pour marquer que le ſein de la Société eſt ouvert à tous les hommes, & qu'elle eſt répandue dans tout le monde. Ce qui eſt hors de cet eſpace, eſt le chaos, ou le monde des Profanes.

D. *D'où puis-je ſavoir que ces choſes vous ſont arrivées?*

R. Vous pouvez l'apprendre de mon ſilence, de mon attouchement, & de ma parole

D. *Taiſez-vous, touchez, parlez.*

R. A cela il répond par le ſigne, l'at-

touchement; & le mot du guet des Freres Servants, de la maniere dont nous l'avons expliqué ci-deſſus.

D. *D'où venez-vous?*

R. Du Chaos.

D. *Où allez-vous?*

R. Dans un endroit où chaque choſe eſt à ſa place la plus convenable.

D. *Qui eſt votre Guide?*

R. Nicanor.

D. *Comment s'appelle cet endroit?*

R. La Maiſon du Soleil, de la Lune, & des Etoiles.

D. *Dans quel état êtes-vous entré?*

R. Dans celui d'une nudité & d'une pureté, telle que celle d'un enfant qui naît, & d'une flexibilité ſemblable à celle de la cire.

D. *Où avez-vous quitté vos habits?*

R. Dans les ténebres.

D. *Et vos ordures?*

R. Dans le Lavoir.

D. *Où êtes-vous ſorti des ténebres?*

R. Devant la porte ſur l'eſcalier.

D. *De quel côté des Points Cardinaux?*

R. Du côté de celui du Septentrion.

D. *Qui vous a ouvert les yeux?*

R. La main du Seigneur.

EXPLICATION.

Les deux premieres de ces demandes & réponſes, déſignent aſſez clairement les marques auxquelles on reconnoît un Franc-Maçon. Les ſuivantes ſignifient que l'Aſpirant paſſe de l'ignorance à la connoiſſance des dogmes que l'on enſeigne dans la Loge, qu'on appelle la *Maiſon du Soleil, & de la Lune, & des Etoiles*, à cauſe de la ſcience & de la ſageſſe qui s'y trouvent. L'Aſpirant entre *nud, pur*, &c. parce qu'on ſuppoſe que les préjugés & l'ignorance ont fait place chez lui à une docilité qui ouvre également ſon eſprit & ſon cœur aux dogmes & aux préceptes de l'Ordre. Les *ténebres* où il a laiſſé ſes habits, emblême de ſes diſpoſitions vicieuſes, ſont ce qu'on nomme la Chambre obſcure. Le *Lavoir où il s'eſt purifié*, eſt une alluſion au Lavoir ſi célebre de l'Ecriture ſainte. Enſuite il eſt *entiérement ſorti des ténebres*, ſur l'eſcalier qui conduit à la porte du Temple de la Vérité, qu'ils diſent de *Nicanor*, & qui eſt du côté du Septentrion. La main du Seigneur qui ouvre entiérement les yeux à l'Aſpirant, c'eſt celle du Surveillant qui lui ôte le Bandeau.

D. *Com-*

D. *Combien avez-vous trouvé de difficultés?*

R. Trois dans le Chaos, & quatre dans le Monde.

D. *Comment les avez-vous surmontées?*

R. La force de mon bras droit m'a fait remporter cinq fois la victoire, & le secours de Nicanor deux autres fois.

D. *Avec quoi vous avoit-on fermé les yeux?*

R. Avec une espece de Zodiaque.

D. *Combien a-t-il de signes?*

R. Quatre.

D. *De quelle couleur?*

R. La premiere & la quatrieme sont blanches, la deuxieme rouge, la troisieme verte.

D. *Qu'est-ce que ces Figures expriment?*

R. Elles représentent celles qu'on trace pour moi sur le pavé à la mosaïque.

D. *Que marquent ces différentes couleurs?*

R. Une branche d'Olivier, des Ailes pour voler, & une Balance.

D. *De quelle couleur est ce Zodiaque?*

R. De la couleur des ténebres.

D. *Qui vous avoit bandé les yeux avec ce Zodiaque?*

R. Alecton, Tyſiphone, & Mégere.

D. *Qui vous l'a ôté?*

R. Nicanor.

D. *Par le pouvoir de qui?*

R. Par le pouvoir de R. N. & F.

EXPLICATION.

Ici, ſous le nom de *Chaos*, on entend non-ſeulement l'ignorance, mais auſſi l'endroit où on a laiſſé l'Aſpirant dans l'obſcurité, & celui où on l'a plongé dans l'eau. *Le Monde* ſignifie l'endroit où l'on trace la figure ſur le plancher, & la place deſtinée à la célébration des myſteres, qui ſe trouve devant ce premier endroit. Les *deux obſtacles* que l'Aſpirant a trouvés & ſurmontés dans le Chaos, ſous la conduite & par le ſecours de Nicanor, ſont ſa ſortie de la Chambre obſcure, & la néceſſité de ſe laiſſer plonger dans l'eau. Sa force a triomphé de cinq autres, dans les autres endroits déſignés ſous le terme de *monde* : premiérement, par la victoire remportée l'épée à la main ſur le Profane qui vouloit lui en empêcher l'entrée : enſuite, lorſqu'il a défait d'autres Profanes, à quatre différentes repriſes, une du côté de chacun des quatre Points cardinaux. La *diverſité des couleurs du*

Zodiaque, porté par l'Aſpirant, tandis qu'il fait toutes ces expéditions, eſt un ſymbole de la différence des obſtacles, de celle des moyens de réuſſir, & de celle des vues des Francs-Maçons, qui ſe rapportent cependant toutes à la même. Le *tour* que l'Aſpirant fait autour de la figure, repréſente celui du monde, & il combat aux quatre coins avant que d'entrer dans l'Ordre, pour marquer la victoire qu'il remporte ſur les préjugés, & ſur les Profanes répandus par toute la terre. Le *bandeau* que l'on met ſur ſes yeux eſt noir, parce qu'il le prive de la lumiere, dont les ténebres ne ſont autre choſe que l'abſence. Il demeure dans cet état juſqu'à ce que ſes yeux ſoient découverts par Nicanor, ſon Conducteur, qui eſt le Surveillant, & qui le fait par le moyen de *R. N.* & *F.*, c'eſt-à-dire, de la Religion, la Nature, & la Force, qui ſont les trois moyens de ſurmonter les obſtacles, ſuivant les Francs-Maçons, & dans le ſens que nous rapporterons ailleurs. Les *trois Furies* qui avoient bandé les yeux de l'Aſpirant, ſont la ſuperſtition, l'ignorance des prérogatives de la nature humaine, & celle de l'uſage que chacun peut & doit faire de ſes propres

forces. La *victoire*, qui doit en être le fruit, conduira les Francs-Maçons à l'égalité & à la liberté, qui ſont leur grand but, ſuivant ce que nous aurons à dire ailleurs ſur ce ſujet.

D. *Qu'avez-vous vu d'abord?*

R. Rien diſtinctement; tout me paroiſſoit dans la confuſion, quoiqu'il fût dans un ordre parfait.

D. *D'où venoit cela?*

R. C'étoit l'effet de la fatigue, de la crainte, & de l'admiration.

D. *Qu'eſt-ce qui vous inſpiroit de la crainte?*

R. L'éclat des armes, qui formoient une image de la guerre.

D. *Comment vous étiez-vous fatigué?*

R. En m'arrêtant, & en marchant ſucceſſivement.

D. *Quel étoit le ſujet de votre admiration?*

R. Le pavé à la moſaïque, la lumiere, & l'éclat des épées.

D. *A quoi tendoit cette apparence de guerre?*

R. A m'empêcher d'achever le voyage que j'avois commencé.

D. *L'avez-vous donc achevé?*

R. J'ai passé les montagnes, les collines, la plaine, & les fleuves.

D. *Combien de fois?*

R. Quatre fois.

D. *Par quelle route?*

R. Deux fois hors du monde, & deux fois dans le monde.

EXPLICATION.

L'*ignorance* de l'Aspirant sur les raisons de tout le cérémonial de sa réception, & les circonstances peu riantes qui l'accompagnent, sont des occasions fort naturelles d'y trouver de la confusion, & des sujets de crainte, de fatigue, & de surprise. Le *bruit des épées* marque les obstacles qui se présentent cinq fois au passage des Portes, à celui des Chambres, des Escaliers, & du Lavoir, qu'on désigne sous les noms de *montagnes*, *collines*, *plaines* & *fleuves*. Des *quatre voyages*, deux se font hors du monde, c'est-à-dire de la Loge : ils consistent à aller de la Chambre obscure au Lavoir, & du Lavoir à la porte de la Loge. Les deux autres se font dans la Loge, c'est-à-dire, depuis la porte, au Septentrion de la figure, & aux autres Points cardinaux, & ensuite en marchant sur la figure même.

D. *En quel état avez-vous voyagé?*

R. Pendant mes deux voyages hors du monde, j'ai été aveugle, auſſi-bien que pendant le premier que j'ai fait dans le monde; mais au ſecond j'ai vu clair.

D. *Avez-vous été ſeul, ou en compagnie?*

R. J'ai toujours été en compagnie.

D. *Ceux qui étoient avec vous, étoient-ils vos pareils?*

R. Non, oui, non.

D. Qui étoient-ils donc?

R. Un Ange & un Eſprit, qui étoient mes guides.

EXPLICATION.

Ceux qui ſe ſouviennent de la deſcription de la maniere de recevoir un Frere Servant, comprendront aiſément la continuation de ces allégories. Les *voyages faits ſans voir*, ſont les marches faites les yeux bandés : *celui pendant lequel il a vu*, c'eſt celle qui a ſuivi le moment auquel on lui a découvert les yeux. Il dit qu'il n'étoit pas *ſemblable à ceux qui le conduiſoient*, parce qu'avant ſa réception il ne l'étoit pas en effet aux Freres Servants. Il dit qu'il l'*étoit*, & cela a lieu dès qu'il eſt reçu. Il ajoute cependant qu'il

ne l'*étoit pas*, parce que, même après sa réception, il eſt inférieur au Surveillant, & à tous les Freres non Servants. Enfin, il appelle ſes Conducteurs des *Anges*, parce que ce ſont des Initiés, qui lui donnent des inſtructions, & qui lui font compagnie.

D. *Où vous ont-ils d'abord conduit?*

R. Vers une muraille qui nous fermoit le paſſage.

D. *Comment l'avez-vous forcée?*

R. En lui donnant trois coups.

D. *Qu'avez-vous trouvé après la muraille?*

R. Un Fleuve, que j'ai été obligé de paſſer à la nage.

D. *Quelle en étoit la profondeur?*

R. Ses eaux alloient juſqu'à la hauteur de mes cheveux.

D. *Comment l'avez-vous paſſé?*

R. Par le ſecours de l'Ange & du bon Eſprit.

EXPLICATION.

La *muraille* c'eſt la porte de la Chambre obſcure, à laquelle il faut heurter trois fois. Le *Fleuve* eſt la Cuve. L'*eau* dont elle eſt pleine, eſt *allée juſqu'aux*

cheveux de l'Aſpirant, en ce qu'on l'a en effet plongé juſques-là, afin que cette ablution totale fût une marque qu'il renonçoit à tout préjugé ſans exception. Enfin il faut remarquer que le *nombre des coups* qu'on a dit ci-deſſus donnés à la porte, eſt une alluſion à la Nature, à la Religion, & à la Force, qui ſont les trois principes qui éclairent, qui déterminent, & qui ſoutiennent l'eſprit, pour lui faire découvrir, embraſſer, & défendre le ſyſtême de l'Ordre.

D. *Qu'avez-vous trouvé après le Fleuve?*

R. Un Profane & un Elu, qui combattoient.

D. *Pour quel ſujet?*

R. Le premier s'oppoſoit à mon entrée, & le ſecond vouloit me la procurer.

D. *Quel des deux a été vainqueur?*

R. Ni l'un ni l'autre.

D. *Comment avez-vous donc pu paſſer?*

R. L'Elu m'a mis en main une épée, dont j'ai percé le Profane.

EXPLICATION.

Ceux qui ont lu la Réception, ſentent aſſez de quel *combat* il s'agit ici; & pour

ce qui regarde le ſens de cette allégorie, il ſuffit de remarquer qu'elle eſt deſtinée à repréſenter le prétendu combat de la Raiſon en faveur de l'Ordre, contre les préjugés qui le combattent dans l'eſprit de l'Aſpirant.

D. *Où a-t-on tranſporté le corps du Profane tué?*

R. Dans une terre inculte, qui eſt hors du Monde, & qu'on ne laiſſe pas de garder.

D. *Qu'avez-vous trouvé dans la ſuite?*

R. Un rocher impoſſible à franchir.

D. *Comment étoit-il fait?*

R. Je ne l'ai pas vu, mais j'ai reconnu, par expérience, la difficulté qu'il y avoit à le paſſer.

EXPLICATION.

La terre *inculte & gardée*, eſt cette partie de la Maiſon de l'Ordre, où le Profane prétendu ſe retire. On dit qu'elle eſt *gardée*, parce que tout le Bâtiment l'eſt en effet; & cependant elle eſt *inculte*, parce que les appartements où le vaincu reſte, ſont différents de la Chambre où l'on célebre les principaux myſteres, & hors de laquelle on ne les en-

ſeigne point. Le ſens de l'allégorie eſt, que, quoique l'Aſpirant renonce à ſes préjugés, & qu'il ſorte de ſon ignorance dès qu'il eſt reçu, la Claſſe où on le reçoit n'eſt cependant deſtinée qu'à préparer ceux qui en ſont Membres, à recevoir un jour la véritable ſcience avec des diſpoſitions convenables. Le *Rocher* n'eſt autre choſe que la porte intérieure de la Loge. Elle eſt difficile à paſſer, en ce qu'on n'en accorde l'entrée qu'après un long examen. L'Aſpirant s'apperçoit de l'obſtacle ſans le voir, parce qu'en effet il a encore alors les yeux bandés. Le ſens de l'allégorie eſt la difficulté de découvrir la vérité, qu'on ne connoît pas encore, quoiqu'on ſoit diſpoſé à la recevoir & à la goûter.

D. *Comment êtes-vous monté?*

R. Par le moyen de quelques paroles.

D. *Vous êtes-vous donc ſervi de la langue, & non pas des pieds, pour marcher?*

R. Mes paroles ont fait ouvrir le ſein du Rocher.

D. *Qu'entendez-vous par le ſein du Rocher?*

R. Son milieu, qui s'eſt ouvert.

D. *Par quelle vertu?*

R. Par celle des aboyements de Cerbere.

EXPLICATION.

Les *paroles qui ouvrent le Rocher*, ſont les demandes & les réponſes du Portier, du Conducteur, & de l'Aſpirant, dont l'effet eſt l'ouverture de la porte. Les *aboyements de Cerbere*, ſont la voix du Portier qui permet l'entrée.

D. *Qu'avez-vous trouvé en continuant votre route?*

R. Un nouveau Ciel, une nouvelle Terre, des Habitants nouveaux, & une maniere de marcher nouvelle.

D. *Comment avez-vous donc marché dans ce Monde nouveau?*

R. Comme les Planetes dans le Firmament.

EXPLICATION.

L'Aſpirant ſe trouve dans un *Monde* tout nouveau, lorſqu'il entre pour la premiere fois dans la Loge; il marche comme les *Planetes*, en ce qu'il fait le tour de la Loge, qu'on appelle le *Monde*.

D. *Qu'avez-vous d'abord trouvé dans ce lieu?*

R. Un grand combat entre les Habitants.

D. *Où étoit leur champ de bataille?*

R. Dans les quatre coins du Monde.

D. *Comment avez-vous pu passer au travers de ces Guerriers?*

R. La force de mon bras les a tous mis en fuite.

EXPLICATION.

Ceci est une description du *combat* que les Freres feignent dans la Loge. Il représente encore les *obstacles* que l'Aspirant trouvera dans les *quatre coins du Monde*, c'est-à-dire par-tout.

D. *Qui avez-vous encore trouvé?*

R. Personne : mais on m'a placé entre les deux meilleurs Anges.

EXPLICATION.

Nous venons d'entendre appeller *Anges*, les Guides des Aspirants. Le même titre désigne ici les autres Freres, avec cette différence, que, suivant celle de leur grade, on les appelle simplement *Anges*, ou *bons* ou *meilleurs*, ou *très-excellents Anges*. Les deux meilleurs, entre lesquels on place l'Aspirant, sont les deux Surveillants.

D. *Que vous ont-ils d'abord donné?*

R. La lumiere.

D. *Comment?*

R. En m'ôtant le bandeau.

D. *Par l'ordre de qui?*

R. Par celui du premier & du plus excellent Ange.

EXPLICATION.

Par cet *Ange ſuprême*, il faut entendre le Maître de la Loge; les paroles qu'il prononce en ordonnant qu'on rende la lumiere à l'Aſpirant, ſont la voix qui vient du Midi, où le Maître eſt placé. C'eſt du même côté que vient cet Eſprit, qui répand dans l'ame les lumieres de la Vérité, qui l'enrichit de la connoiſſance des Myſteres, après lui avoir fait ſurmonter tous les obſtacles.

D. *Que vous a ordonné cet Ange ſuprême?*

R. De marcher à la maniere des Elus.

D. *Qui vous a montré le chemin?*

R. L'un des meilleurs Anges.

D. *Où vous a-t-il conduit?*

R. Au Saint des Saints.

D. *Par quel chemin?*

R. Par un chemin qui avoit plusieurs détours.

D. *Combien avez-vous fait de pas?*

R. Onze.

EXPLICATION.

Les éclaircissements donnés sur la Réception, font assez sentir de quel *chemin*, & de quel *détour* il s'agit ici. Il suffit d'ajouter que comme l'Aspirant Frere Servant reste toujours dans la même Classe, il parvient tout d'un coup, par sa réception, au grade le plus élevé auquel il puisse aspirer. Cependant la science ne pouvant s'acquérir tout à la fois, on représente ses progrès successifs & insensibles sous l'image d'une marche, pendant laquelle on se détourne & l'on s'arrête à chaque pas. En ôtant la corde du col de l'Aspirant, lorsqu'il est arrivé au Saint des Saints, on se propose de montrer qu'on le regarde comme libre, comme éclairé, & comme régénéré.

D. *Qu'avez-vous fait après être arrivé au Saint des Saints?*

R. J'ai fléchi le genou droit.

D. *Comment avez-vous disposé vos membres?*

R. Je les ai dressés, courbés, & étendus.

EXPLICATION.

On peut voir dans la Réception le détail de ces mouvements de l'Aſpirant, auſſi-bien que leur ſignification.

D. *Quel eſt le premier préſent qu'on vous a fait?*

R. C'eſt celui d'une tunique.

D. *Et le ſecond?*

R. Une paire de bottes.

EXPLICATION.

La *tunique* eſt le tablier, les *bottes* ſont les gants. Nous avons dit ci-deſſus de quoi ils ſont le ſymbole.

D. *N'avez-vous point reçu d'autres préſents?*

R. Non pas en fait d'habits.

D. *Qu'avez-vous donc reçu?*

R. Des dons ſpirituels.

D. *Dites-moi quels?*

R. La connoiſſance de la volonté du grand Architecte, celle de la nature de l'Homme, de l'ordre & de la place de chaque choſe.

D. *Je ne comprends rien à ce que vous dites; expliquez-vous mieux.*

R. Je le fais en me taisant.

D. *Qu'avez-vous donc reçu?*

R. Une infinité de choſes que mon ſilence explique.

EXPLICATION.

Ces *dons ſpirituels* ſont la connoiſſance du ſyſtême de l'Ordre; & comme on doit le garder au fond de ſon cœur, & le tenir parfaitement ſecret, c'eſt en ſe taiſant & en faiſant le ſigne de Frere Servant, qu'on montre ſon habileté ſur la doctrine & ſur les autres myſteres de l'Ordre.

D. *Qu'avez-vous dit après être arrivé au Saint des Saints?*

R. Des choſes inénarrables.

D. *En quelle Langue?*

R. Dans une Langue toute nouvelle.

D. *Comment avez-vous pu la parler tout d'un coup?*

R. L'Ange Suprême m'apprenoit ce que j'avois à dire.

D. *Qu'avez-vous promis?*

R. De me taire, de parler, & d'avoir pitié.

EXPLICATION.

Ceci regarde le ſerment que le Maître

tre fait répéter mot pour mot à l'Aſpirant. Voyez la *Réception*, & le *Serment*.

D. *Qu'avez-vous trouvé dans la route que vous avez faite les yeux découverts?*

R. Un Pavé à l'Egyptienne.

D. *Quelle lumiere étoit-ce qui l'éclairoit?*

R. Celle d'un nouveau Soleil, qui n'empêchoit pas d'appercevoir celle des Etoiles.

D. *Combien y en avoit-il?*

R. Trois.

D. *Dans quel endroit brilloient-elles?*

R. Sur le Saint des Saints.

EXPLICATION.

Le *Pavé à l'Egyptienne* eſt le même que celui à la Moſaïque. La *bougie* qui eſt placée ſeule au milieu, eſt le Soleil. Les trois autres bougies ſont les Etoiles, dont l'éclat n'eſt pas effacé par celui du Soleil. Ce Luminaire eſt l'emblême de la doctrine que la Société enſeigne, & de l'eſprit qu'elle inſpire, ſans détruire ni affoiblir les autres facultés de l'ame, repréſentées par les autres bougies. On pourroit auſſi trouver en cela un emblême de l'Ordre, dont les Dignitaires n'a-

vilissent point, par l'élévation de leur rang, celui des Membres qui ne portent pas les mêmes titres.

D. *Qu'avez-vous fait à la fin de votre voyage?*

R. Je suis allé dans un endroit qui étoit hors du Monde, & gardé.

D. *Quelles personnes y avez-vous trouvées?*

R. Des Elus qui me ressembloient.

D. *Comment êtes-vous allé dans cet endroit hors du Monde?*

R. Par le moyen de cette même voix haute qui formoit trois échos, & qui m'avoit introduit dans le Monde.

EXPLICATION.

Ces termes décrivent la sortie de l'Aspirant, & ont été tous expliqués ci-dessus.

D. *Avez-vous mangé & bu?*

R. J'ai mangé de la Manne, & bu du Nectar.

D. *Où?*

R. A la table des Elus.

D. *Quelle place occupiez-vous?*

R. J'étois après les meilleurs Anges, & devant les bons.

EXPLICATION.

La *Manne* & le *Nectar* ſont les plaiſirs de la Table Franc-Maçonne, ou ceux qu'un Frere trouve dans l'explication du Syſtême. Les *meilleurs Anges* ſont les Officiers, & les *bons* les ſimples Maîtres.

D. *Quelle heure eſt-il?*
R. La premiere du jour.

EXPLICATION.

On dit qu'il eſt la *premiere heure du jour*, parce que les Freres Servants ne reçoivent que le premier degré de lumiere & de connoiſſance.

D. *Comment eſt-ce que les Freres Servants marchent?*
R. Droit, en tournant, & en allant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre.
D. *Dans quelle attitude?*
R. Dans celle de Priſonniers, de Combattants, & de Vainqueurs.

EXPLICATION.

Les Freres Servants vont *tout droit*

de la porte de la Loge au Septentrion de la Figure. Ils ſont *le tour* de cette derniere; & enſuite, lorſqu'ils marchent ſur elle, ils paſſent d'une des Figures de la droite à une de celles de la gauche. Ils ſont dans la poſture de *priſonniers*, en avançant en droite ligne, puiſqu'on les mene par le col avec une corde. En tournant autour de la Figure, ils combattent : & quand ils marchent tantôt *d'un côté* & tantôt *d'un autre* ſur la Figure, ils ont triomphé de tous les obſtacles, & n'ont plus rien à faire que de jouir de la victoire, & de participer aux myſteres.

D. *Comment eſt-ce que le très-excellent Ange eſt habillé?*

R. Comme un homme prêt à la guerre & à la paix.

D. *Et comment le ſont les meilleurs Anges?*

R. Comme des Enſeignes.

D. *Et les bons Anges?*

R. Comme des Officiers de Guerre, & des Arbitres de Paix.

D. *Et les ſimples Anges?*

R. Comme des Soldats choiſis.

EXPLICATION.

Il ne faut pas s'imaginer qu'aucun des Membres de l'Ordre porte un *habit* particulier, ſuivant ſes titres. Tout ce qu'on vient de dire, eſt fondé ſur ce qu'ils ſont en effet tous partie d'un Corps, dont le but principal eſt de combattre, chacun ſuivant ſon rang & ſa capacité, pour la Liberté, l'Egalité, & la Paix.

D. *D'où venez-vous ?*
R. De la lumiere, & des ténebres.
D. *Où allez-vous ?*
R. A la lumiere.
D. *Par quel chemin ?*
R. Par la lumiere.

EXPLICATION.

Ce qu'on vient de lire eſt fondé ſur ce qu'on ôte & qu'on rend la lumiere à l'Aſpirant, pour les raiſons déja dites ailleurs.

D. *D'où eſt-ce que le vent commence à ſouffler ?*
R. Du midi.
D. *Où ceſſe-t-il de ſouffler ?*
R. Hors du monde.

D. *De quel côté revient-il?*

R. Au coin du Septentrion, & enſuite dans une Caverne.

EXPLICATION.

Ce *Vent* n'eſt autre choſe que la voix qui a été expliquée dès le commencement du Catéchiſme. La *Caverne* eſt la porte intérieure de la Loge.

D. *Comment avez-vous paſſé les fleuves?*

R. Comme un criminel.

D. *Où avez-vous fait reconnoître votre innocence?*

R. Dans le Saint des Saints.

D. *De combien de crimes vous chargeoit-on?*

R. De trois, dont chacun étoit capital.

D. *Combien de raiſons avez-vous employées pour vous en laver?*

R. Trois, dont chacune étoit auſſi capitale & déciſive.

EXPLICATION.

L'Aſpirant eſt dans l'état d'un criminel quand on le plonge, puiſqu'il eſt alors garrotté. Il paroît reconnu innocent, lorſqu'on lui détache les mains de-

vant la porte, & le col devant l'Autel. Les *trois nœuds* ſont la ſuperſtition, l'ignorance, & le manque de courage des Profanes, qui ſont trois défauts eſſentiels. La Religion, la Nature, & la Force, ſont les trois grandes raiſons de l'Aſpirant.

SERMENT
DES
FRANCS-MAÇONS.

POur ce qui eſt du Serment dont ſe ſervent les *Francs-Maçons*, lorſqu'ils reçoivent des *Freres Servants*, il eſt le même en ſubſtance que celui qu'on exige des autres Aſpirants. Enſuite, quoique preſque dans chaque Loge de chaque Pays on trouve quelque différence, produite ou par celle des Langues, ou par le goût du changement, ou par quelqu'autre cauſe, le ſens ne laiſſe pas d'être toujours le même. Nous allons nous borner uniquement à ce que nous connoiſſons de meilleur, de plus exact, & de plus univerſellement reçu, c'eſt-à-dire, à ce qui ſe pratique par les plus ſavants & les plus exacts de l'Angleterre & de l'Allemagne; ſur-tout à Londres, dans la grande Aſſemblée devant le Grand-Maître de l'Ordre; à Berlin, devant le Grand-Protecteur National; à Francfort ſur le Mein, devant le Grand-Maître Na-

tional; & dans la célebre Assemblée de Hambourg. Voici donc mot pour mot le serment en question.

O *Dieu, grand Architecte de l'Univers, qui as créé toutes choses par ta puissance souveraine, & dont l'infinie sagesse les a mises dans ce bel ordre qui fait leur harmonie; & qui as donné aux hommes un cœur docile, dans lequel tu as répandu les semences de toute sorte de vertus, afin qu'ils produisissent dans leur conduite des fruits d'intelligence & de probité; & qui leur as fait sentir le besoin qu'ils avoient de vivre en Société : daigne à présent te trouver au milieu de nous par ta grace, & accorder à moi* NN. *les talents & les dons particuliers nécessaires pour entretenir cet esprit de Société; par lequel je puisse remplir les fonctions, les engagements, & les devoirs auxquels je vais présentement m'obliger, en implorant ton secours & ta bonté. Je promets donc, & je jure, à toi, ô Dieu, & je réponds à l'auguste Société des Freres Francs-Maçons, au nom desquels elle est toute réunie dans cette Loge, de ne jamais révéler à aucun des Profanes les mysteres de la Société, les signes, attouchements, paroles, doctrine, céréme-*

nies, ſoit celles qui ſont en uſage dans les Loges, ſoit celles qui le ſont dehors; mais, au contraire, j'obſerverai un profond ſilence, de bouche, par écrit, par ſignes, par geſtes, en ſorte que je n'employerai ni langues, ni caracteres, ni hiéroglyphes, connus ou inconnus, ni en prononçant ni en imprimant, ni en écrivant, ni en gravant ſur les pierres, plantes ou métaux: en un mot, je promets de n'être, ni directement, ni indirectement, cauſe de la divulgation d'aucun des myſteres de la Société, qui me ſeront révélés à préſent ou dans la ſuite. Et c'eſt à quoi je m'engage ſous la peine à laquelle je me ſoumets, en cas que je manque de parole; qui eſt d'avoir les levres brûlées avec un fer rouge, la main coupée, la langue arrachée; qu'enſuite, dans quelque Loge des Freres Francs-Maçons, pendant toute la cérémonie de la réception des Freres Servants, mon corps tout entier ſoit pendu, à la honte éternelle de ma perfidie, & à la terreur des autres; à la fin de l'aſſemblée, qu'il ſoit brûlé, & les cendres envoyées aux principales Loges, afin que le reſte des Freres les voient & ſoient effrayés, & qu'après cela elles ſoient jettées au vent, & diſperſées; & qu'ainſi

il ſe conſerve parmi tous les Freres un ſouvenir terrible de ma trahiſon. O Dieu, aide moi, & ces tiens ſaints Evangiles.

Là l'Aſpirant baiſe l'Ecriture-Sainte à genoux, s'il eſt devant l'Autel, & qu'il tienne ſa main droite ſur la Bible : mais s'il eſt autre part parmi les Surveillants, il étend ſes mains vers le Septentrion, en les élevant à la hauteur de la tête. Enſuite il profere le reſte des paroles du Serment.

O Dieu, grand Architecte de l'Univers, je t'invoque, & te jure, & réponds à l'auguſte Société des Francs-Maçons, au nom deſquels elle eſt toute réunie dans cette Loge, que je révélerai les myſteres de la Société qui me ſeront manifeſtés aujourd'hui, ou dans la ſuite, à tous ceux que je reconnoîtrai pour véritables Freres, après un rigoureux examen : je les enſeignerai, s'ils ſont ignorants; & leur demanderai des inſtructions, s'ils ſont ſavants : en ſorte que jamais je ne refuſerai de m'avouer Frere à un autre Frere, ſous quelque prétexte que ce ſoit. Je ferai cependant cette manifeſtation, par ſignes, attouchements, & paroles; de façon que ces ſignes & attouchements ne conſiſteront qu'en geſtes; & je proférerai ſimplement les paroles de bouche, ſans qu'il ſoit en au-

cune maniere permis d'écrire, imprimer, ou graver quoi que ce ſoit qui puiſſe révéler les myſteres de la Société. O Dieu aide-moi, & ces tiens ſaints Evangiles.

Là l'Aſpirant baiſe la Bible, ou étend les mains, de la maniere que nous venons de décrire. Enſuite il continue à prononcer la derniere Formule du Serment, en ces termes:

O Dieu, grand Architecte de l'Univers, je t'invoque, & te jure, & réponds à l'auguſte Société des Francs-Maçons, au nom deſquels elle eſt toute réunie dans cette Loge, de ſoulager la miſere des Freres qui ſe trouveront pauvres, autant que mes forces le permettront, qu'ils ſoient Etrangers, ou de ma Nation; de les recevoir avec une charité fraternelle, & de les conduire au Maître de la Loge, & aux autres qui ſont revêtus des Dignités de la Société, & aux Freres, & à l'Aſſemblée même, afin qu'ils puiſſent en tirer le ſecours qu'ils ſouhaitent. O Dieu aide-moi, & ces tiens ſaints Evangiles.

Ici ils réiterent la cérémonie de baiſer la Bible, ou de lever les mains, comme nous l'avons dit. Ces trois interruptions du Serment s'appellent *les trois temps du Sacrement.*

DES APPRENTIFS.

ON appelle Apprentifs ceux qui ſont nouveaux Membres de l'Ordre, & qui ont le privilege de pouvoir parvenir aux Grades ſupérieurs à celui de leur Claſſe. Le temps qu'ils paſſent dans cette derniere, eſt véritablement une eſpece de Noviciat, puiſqu'il eſt deſtiné à écouter avec attention les leçons que l'on fait dans les Loges, auſſi-bien qu'à donner des preuves de talents & de capacité. C'eſt pour bien connoître ceux de leurs Apprentifs, que les Francs-Maçons emploient toute leur adreſſe, & mettent en uſage tous les raffinements de leur politique. Cela fait qu'ils s'y trompent fort rarement, & qu'il faut une diſſimulation, & des artifices extraordinaires, pour leur en impoſer ſur les véritables diſpoſitions où l'on ſe trouve.

Tout Profane qui veut entrer dans l'Ordre, doit ſuivre à tous égards la même route par laquelle nous venons de dire qu'on fait paſſer un Aſpirant Frere Servant. Toute la différence ſe réduit à

celle des noms, des titres, & autres choſes ſemblables, dont un ſecond détail ne feroit qu'ennuyer. Il faut ſeulement remarquer que les Aſpirants Apprentifs ſont lavés, & plongés, non par des Freres Servants, mais par d'autres Freres de la Claſſe où ils peuvent entrer. Lorſqu'il s'agit de détacher les mains à l'un d'eux avant que de l'introduire dans la Loge, c'eſt le ſecond Surveillant qui s'acquitte de cette fonction, & il dit à l'Aſpirant de prendre de la main droite la pointe de l'épée, & de la mettre ſur ſon cœur, en tenant la garde de la main gauche. Après avoir fait une fois le tour de la Figure, il prononce le ſerment de la maniere dite ci-deſſus; à quoi celle d'ôter le bandeau eſt auſſi entiérement conforme, auſſi-bien que la figure du bandeau même, à celui des Freres Servants. Après cela il marche ſur la Figure, en obſervant le cérémonial ſuivant.

Il porte ſes pieds en équerre ſur la porte du Septentrion, met le pied droit ſur la premiere marche de l'eſcalier, & en monte douze de la maniere ordinaire. Après cela il s'arrête un moment ſur le ſeuil de la porte du Portique; il fait un pas pour ſe rendre au Lavoir, & un pour venir ſur


C
B

le premier degré de l'eſcalier de cinq marches qui conduit dans l'intérieur de la Loge. Il monte cet eſcalier de la maniere ordinaire, s'arrête un moment au deſſus, & donne un ſeul coup de pied ſur la terre. Enſuite il avance d'un pas juſques ſur l'Equerre, d'un pas ſuivant ſur l'Etoile, & d'un autre pas enfin ſur le Compas. Ici il ſe met à genoux, & répete le ſerment. Ce qui eſt ſuivi de la cérémonie qu'on obſerve, en lui préſentant le tablier & les gants. Après quoi on lui apprend quel eſt le ſigne, l'attouchement, & le mot du guet des Apprentifs. L'Orateur fait enſuite un diſcours, & le Secrétaire s'acquitte de ſes fonctions, comme on l'a vu dans mon premier Ouvrage*, où la choſe eſt rapportée au long, & conformément à la vérité. Remarquons cependant que tout Frere à qui on a fait le ſigne d'Apprentif, eſt obligé de répondre par le même ſigne, quoiqu'il ſoit d'une Claſſe ſupérieure; ce qui n'eſt qu'une ſuite du principe que nous avons déja rapporté: c'eſt qu'on ne doit pas révéler les myſteres d'une Claſſe aux Membres de celle qui lui eſt ſubordonnée.

* L'Ordre des Francs-Maçons tra[illegible] 179 & ſuiv.

Il eſt auſſi néceſſaire de dire deux mots ſur la différence de la Figure dont nous avons donné la planche, & de celle qu'on trouve dans l'Ouvrage que je viens de citer. Cette derniere ne doit pas être entiérement rejettée, mais elle manque d'exactitude. Premiérement, elle confond les deux Figures des Apprentifs & des Ouvriers, & n'en fait qu'une, quoiqu'elles ſoient différentes. En ſecond lieu, on y a paſſé ſous ſilence le Portique, le Lavoir, la muraille extérieure, & pluſieurs autres choſes, comme on peut le voir en confrontant les deux Ouvrages. On trouve, à la vérité, des Loges qui tracent cette Figure, telle qu'on la trouve dans L'ORDRE DES FRANCS-MAÇONS TRAHI : mais ces Aſſemblées introduiſent en cela un abus, ſur quoi l'on ne doit pas ſe régler.

Les devoirs des Apprentifs, ſont de laver la Figure tracée ſur le plancher pour ceux de leur Claſſe; de garder en dedans la porte intérieure de la Loge, comme il a été dit; d'aider à la cuiſine, s'il eſt néceſſaire. Nous avons vu remplir ce dernier devoir à pluſieurs perſonnes de conſidération, qui pendant leur Noviciat ne croyoient pas le ſoin d'un rôti au-deſſous de

de leur rang. Enfin les Apprentifs doivent ſervir à table juſqu'au troiſieme ſervice, après quoi ils ſe mettent à table avec les autres. Leurs places ſont entre l'Occident & l'Orient, au nombre de ſeize. Les autres Freres ſont placés de la même maniere que dans la Loge des Freres Servants. Un Apprentif doit l'être pour le moins ſix mois.

Ils doivent ſavoir non-ſeulement le Catéchiſme des Freres Servants, mais encore le ſuivant, qui leur eſt particulier.

D. *Etes-vous Franc-Maçon?*

R. Les Apprentifs me connoiſſent.

D. *Comment vous faites-vous connoître?*

R. En m'étranglant, en touchant, & en bégayant.

D. *Combien de voyages avez-vous faits?*

R. Trois fois neuf.

D. *Comment?*

R. Facilement, difficilement, & très-difficilement.

D. *Combien avez-vous ſurmonté d'obſtacles?*

R. Une infinité.

D. *Quels?*

R. Des rochers, des mers, des forêts.

D. *Par la force de quoi?*

R. Par celle de ma lance.

D. *Qui vous l'avoit donnée?*

R. Un bon Génie.

D. *Contre qui vous en êtes-vous ſervi?*

R. Contre les mauvais Génies.

D. *D'où venez-vous?*

R. Du mal, de la fauſſeté, & de la perte.

D. *Où allez-vous?*

R. Au bien, au vrai, à l'utile.

D. *Qui vous le montre?*

R. Une lumiere qui ne s'éteint point.

D. *Qui eſt-ce qui allume & conſerve cette lumiere?*

R. Le grand Architecte.

D. *Qui l'anime & la purifie?*

R. Le ſous Architecte.

D. *Avec quelles mouchettes?*

R. Il ne ſe ſert pour cela que de la raiſon.

D. *Quel chemin eſt-ce que cette lumiere vous montre?*

R. Un chemin tout droit, mais qui paſſe par des montagnes & par des plaines.

D. *Quelle eſt la forme des montagnes?*

R. La premiere eſt un quarré alongé, la ſeconde n'offre à la vue qu'une ſurface ſimple, la troiſieme de même; &

ntre ces montagnes, ſont les plaines de Moïſe.

D. *Comment avez-vous paſſé la premiere montagne?*

R. Par un trou ouvert.

D. *Et la ſeconde?*

R. Par un eſcalier de douze degrés, qui conduiſoit à un autre trou ouvert.

D. *Et la troiſieme?*

R. Par un eſcalier de cinq marches, qui aboutiſſoit à un trou fermé.

D. *Qu'avez-vous trouvé dans la premiere plaine?*

R. Des priſons très-obſcures.

D. *Et dans la ſeconde?*

R. Deux fleuves, un trou, deux colonnes, & un lavoir.

D. *Et dans la troiſieme?*

R. Trois luminaires qui jettoient des rayons; la lune qui ſe levoit; trois fenêtres; un aſtre fort éclatant; l'égalité; le Saint des Saints; l'eſprit dont le ſouffle ſépare le bien du mal; la Force; la Juſtice; la Sainteté.

D. *Quelle heure eſt-il?*

R. La premiere d'un jour très-brillant.

D. *Comment eſt-ce que les Apprentifs veillent?*

R. En dormant.

D. *Comment dorment-ils?*

R. En veillant.

D. *Comment marchent-ils?*

R. En s'arrêtant.

D. *Comment s'arrêtent-ils?*

R. En marchant.

D. *Comment travaillent-ils?*

R. Sans rien faire.

D. *Dans quel état ſont-ils, quand ils ne font rien?*

R. Ils travaillent.

D. *D'où vient l'aveuglement?*

R. De la foibleſſe, de la volonté, & de l'ignorance.

D. *D'où vient la lumiere?*

R. De la force, de la volonté, & de la ſageſſe.

D. *D'où vient le bien?*

R. Des ailes.

D. *Et l'utile?*

R. Du niveau.

D. *D'où vient la juſtice?*

R. D'un vent qui ſouffle ſur l'étoile.

D. *Que ſignifie la colonne gauche?*

R. Un langage bégayant.

D. *Et la droite?*

R. Je n'en ſais rien.

D. *Que ſignifie le Lavoir du Portique?*

R. Les reſtes des ordures.

D. *Et les deux Lavoirs du coin?*

R. Ils marquent qu'on doit ſe nettoyer.

D. *Que ſignifient les deux trous ouverts?*

R. Les endroits étroits par où il faut monter.

D. *Et la lune qui ſe leve?*

R. La naiſſance de l'Apprentif encore foible & pâle.

D. *Que ſignifient les meubles de l'autre maiſon?*

R. La balance, & les ailes.

D. *Où avez-vous été reçu?*

R. Dans une lumiere de la couleur de l'argent.

D. *D'où venez-vous?*

R. Des ténebres de l'Egypte.

D. *D'où vient le vent?*

R. Du Midi.

D. *Sur quoi eſt fondé le Saint des Saints?*

R. Sur ſoi-même.

D. *Et tout le bâtiment?*

R. Sur l'égalité & la liberté.

D. *Avez-vous travaillé?*

R. Oui, mais mon travail a conſiſté à ſervir les Ouvriers.

D. *Dans quel temps travaillez-vous?*

R. Le jour, & cependant la nuit.

D. *Combien de temps avez-vous travaillé?*

R. Juſqu'à ce que l'Arithmétique fû parfaite.

D. *Dans quel endroit eſt ſitué le bâtiment?*

R. Dans les Jardins du Paradis Terreſtre.

D. *Qui êtes-vous, & comment vous appellez-vous?*

R. Gabaon, pere de Lupton, multiplié par la lumiere, ſans femme, ſans douleurs d'accouchement, & qui éleve des fils avec grand ſoin.

D. *Comment bâtirez-vous un bâtiment?*

R. Par la force de l'Architecte, par la mienne, & par celle de la nature.

D. *Comment le conſerverez-vous?*

R. Par les mêmes moyens.

D. *Quelle en ſera la figure?*

R. Il ſera inviſible.

D. *Quelle en ſera la longueur, la largeur, la hauteur, & la profondeur?*

R. Elles ſeront infinies.

D. *Combien de temps durera-t-il?*

R. Autant que le grand Architecte.

D. *De combien de murailles eſt-il compoſé?*

R. De trois. La premiere eſt infinie

en longueur, en largeur, & en profondeur; la ſeconde eſt ſeulement longue & large; & la troiſieme n'eſt que large.

D. *Que marquent-elles?*

R. Trois manieres de bâtir.

Comme les éclairciſſements donnés ſur le Catéchiſme des Freres Servants ſont une clef pour entendre celui-ci, & que la connoiſſance du ſyſtême de l'Ordre ſert auſſi à la même choſe, nous n'entrerons pas dans l'explication du détail de chacune de ces queſtions. Le Serment, & ce qui regarde la table, ſuivra l'Article des Ecoſſois.

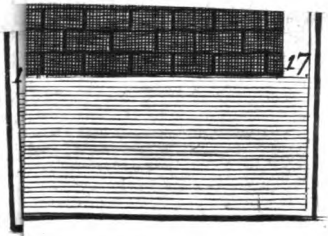
DES COMPAGNONS, OU DES OUVRIERS.

L'Explication de ce qui regarde les Compagnons ne nous arrêtera pas long-temps, parce que leur propoſition & leur promotion pour paſſer de la Claſſe des Apprentifs à celle des Ouvriers, ne different preſque en rien de celles qui élevent au-deſſus des Profanes ceux qui n'ont encore aucun rang dans la Société. Au-lieu d'appeller celui qui doit monter *Aſpirant*, on dit de lui, *le Frere Apprentif N. ſouhaite d'être fait Ouvrier.* Il eſt conduit de la même maniere qui a été expliquée ci-deſſus, & par ſon Propoſant, à la porte extérieure, & juſqu'à la Chambre, que nous avons appellée obſcure, en parlant des Récipiendaires Apprentifs, & qui pour lors ſe trouve éclairée de la lumiere du Soleil, ou des bougies. Là, celui qui a été choiſi pour Examinateur, lui montre la maniere de faire le ſigne d'Ouvrier, l'interroge ſur

ſa vocation à une Claſſe plus relevée, & le laiſſe réfléchir tout ſeul pendant trois quarts-d'heure. Après cela entrent deux Ouvriers choiſis pour cette fonction, qui lui diſent de ſe tenir prêt. Ils lui font croiſer les mains, & les lui attachent d'un double nœud, ſans lui mettre de corde au col, ni lui faire quitter les métaux qu'il peut avoir ſur ſoi, non plus que ſes habits, mais ſeulement ſes ſouliers. On ne lui bande point non plus les yeux, & on ſe contente de lui faire mettre le tablier & les gants à la maniere des Apprentifs. Enſuite on l'emmene de cette chambre au Lavoir, où on lui fait tirer ſes bas, & laver les pieds. De là, continuant à les avoir nuds, il arrive à la porte intérieure de la Loge, ſans trouver aucuns Freres qui combattent. Son Conducteur frappe deux fois, & ſur ce bruit celui qui garde la porte en-dedans, l'ouvre à moitié, & demande quel eſt le nom & le deſſein de celui qui ſouhaite d'être reçu. Lorſqu'on les lui a dit, il en fait rapport aux Freres, de la maniere expliquée en parlant de Freres Servants. Après cela on ouvre la porte, & on le laiſſe entrer. C'eſt le ſecond Surveillant qui le reçoit, & qui défait les nœuds qui lui attachoient les

mains. Dans la droite il lui met une balance, & dans la gauche une épée. Dans cet équipage, il lui fait faire le tour de la Figure tracée ſur le plancher; &, à l'exception du bruit des épées, cela ſe fait de la maniere ordinaire. Enſuite il ſe place au Septentrion entre les deux Surveillants. On le préſente au Maître avec les mêmes cérémonies qu'un Aſpirant, & le Maître lui ordonne de répéter mot pour mot le ſerment, & dit au ſecond Surveillant de lui montrer la maniere de marcher des Ouvriers.

Pour donner une idée de cette derniere, il faut décrire la Figure tracée ſur le plancher. C'eſt un quarré alongé, dans lequel ſont marqués, du côté du Septentrion, neuf degrés, qui conduiſent à la porte d'un Portique qui eſt ouverte. Aux coins du Portique ſont les Lavoirs. A droite & à gauche ſont deux Colonnes, marquées l'une de la Lettre J, qui veut dire *Jakin*; & l'autre de la lettre B, qui fait le commencement de *Boaz*, noms qui ſont les mots du guet des Apprentifs & des Ouvriers. L'eſcalier dont nous venons de parler, monte ſur le mur qui environne le Portique. Après vient le pavé à la moſaïque; & un eſcalier de qua-


17

tre marches conduit ſur le mur, qui mene à la porte du Sanctuaire qui eſt fermée. Dans ce dernier on trouve premiérement un pavé à la moſaïque ; & en avançant de là en droite ligne, un baſſin, un équerre, le Saint des Saints, une Etoile qui jette des rayons, une flamme, à la droite de laquelle eſt la Lune dans ſon demi-plein, & à la gauche le Soleil levant ; enfin un Compas, & toutes ſortes d'Inſtruments de Mathématiques, qui peuvent ſervir pour l'Architecture, que l'on peut voir Planche 3. Ici il eſt néceſſaire de remarquer que dans le Livre intitulé, L'ORDRE DES FRANCS-MAÇONS TRAHI, on n'a pas diſtingué les Loges régulieres d'avec celles qui ne le ſont point, dans la deſcription qu'on y donne des figures des Francs-Maçons. Ce qui paroît, ſoit en ce qu'on n'y met pas de différence entre les Apprentifs & les Compagnons ; ſoit en ce qu'on y a négligé de parler des lavoirs, baſſins, murailles, eſcaliers, & flammes ; & qu'on n'a point marqué la véritable place des autres Figures.

La marche de l'Aſpirant à la Claſſe d'Ouvrier, ſe fait donc en montant, d'un pas naturel, les neuf marches du premier

eſcalier; après quoi, lorſqu'il eſt parvenu au ſeuil de la porte du Portique, il place les pieds en forme d'équerre, s'arrête un peu dans cet endroit, vient enſuite d'un pas à la colonne *J*, autour de laquelle il marche, & d'un autre pas à la colonne *B*, autour de laquelle il marche auſſi. De là il revient au ſeuil de la même porte, & ſe rend d'un ſeul pas ſur la premiere marche de l'eſcalier qui conduit à la porte du Sanctuaire, qu'il monte de la maniere ordinaire. Il s'arrête un peu, place ſes pieds en forme d'équerre: après quoi il les met tous deux dans le Baſſin, s'arrête, & touche du pied droit le maillet, & du gauche le Tabernacle, ſur quoi il traîne auſſi le pied droit. Il s'arrête encore ici, porte le pied gauche ſur le Soleil, & le droit ſur l'Etoile, aû-deſſus de laquelle il a porté le gauche; touche du droit la Lune, du gauche la flamme, & s'arrête là. Il vient enſuite d'un ſeul pas au compas, s'y met à genoux, remet ſon épée entre les mains du Surveillant, place ſa main droite ſur la SAINTE-ECRITURE, tandis qu'il tient la gauche levée à la hauteur de la tête, & prononce le ſerment dans cette poſture. Après cela le Maître lui dit de venir de ſon côté droit,

& lui explique, lorſqu'il s'y trouve, le ſigne, l'attouchement, & le mot du guet des Ouvriers. Leur ſigne conſiſte à porter la main droite ſur la poitrine à l'endroit du cœur, les quatre doigts étendus & ſerrés, le pouce écarté, à peu près en équerre, & le bras éloigné du corps, afin de faire avancer le coude. C'eſt le *Pectoral.* L'attouchement eſt le même que celui des Apprentifs, avec cette différence qu'il ſe fait ſur le ſecond doigt.

Le mot eſt *Boaz*, qu'on épelle & qu'on prononce comme *Jakin.*

Il lui fait enſuite préſent du tablier des Compagnons, qui a une bavette qui pend au bas, & d'une paire de gants blancs. L'Orateur commence enſuite ſon diſcours, & le Maître lui explique les fonctions des Ouvriers, qui ſont toutes de purs emblêmes. Elles conſiſtent à polir des pierres brutes, à élever un mur à la perpendiculaire, à étendre un toit horizontalement, & à dreſſer une colonne de façon que ſes angles ou coins ſoient égaux; à meſurer l'eau des fleuves, les faire couler, les arrêter, les augmenter, & les diminuer; à exercer le métier de Charpentier; à aiguiſer des inſtruments; à brûler, à arroſer; à meſurer la lumiere du

Soleil, à conduire la Lune à ſon plein, & à meſurer les angles d'une Etoile; à faire des fenêtres de verre, compoſer de la chaux, continuer le deſſein des plans ſans les achever, & à entretenir la flamme. Choſes qui ont toutes leur ſignification naturelle; ſavoir, de faire revenir les hommes de leurs préjugés, d'élever un retranchement & des fortifications imprenables pour la défenſe de la liberté & de l'égalité, & d'en poſer les fondements ſur la raiſon; d'étendre ces prérogatives à l'infini, c'eſt-à-dire d'en faire part à tout le Genre-humain. La colonne dreſſée en angles droits, eſt auſſi l'emblême d'une liberté ſoutenue par les forces de la nature, qui fait tenir la balance dans un parfait niveau, ſans qu'on la faſſe pencher ni pour l'un ni pour l'autre. Les fleuves déſignent l'action de laver toutes ces ordures, qui ſont les préjugés, qu'on peut réduire à un certain nombre, en les rapportant à certains articles principaux; mais que l'on peut auſſi faire trouver beaucoup plus nombreux, ou beaucoup moins, ſuivant qu'on entre dans le détail, ou qu'on l'évite; & qu'on peut enfin faire agir. Les ouvrages en bois déſignent (ſelon eux) l'adreſſe de mettre de la liai-

ſon entre ſes idées ſans difficulté, & ſans que l'art paroiſſe y avoir part ; puiſque les bons ouvriers aſſemblent les parties de leurs ouvrages, ſans cloux & ſans coups de marteau. L'art d'aiguiſer les inſtruments indique celui d'inſpirer du courage, & les penſées les plus relevées, qui nous rendent capables de meſurer la lumiere ; c'eſt-à-dire d'approfondir les penſées, & de parvenir à une pleine & exacte connoiſſance des choſes, ſur quoi l'on peut fonder une réſolution invariable. Les coins des Etoiles ſont les difficultés qu'il faut ſurmonter, avant que d'être au fait du ſyſtême. Les fenêtres de verre ſont la lumiere, qui doit régler le cœur & la volonté, en éclairant l'eſprit & l'entendement. La compoſition de la chaux déſigne l'union que l'on doit mettre entre tout. Car de la même maniere que des briques & des pierres différentes forment un même corps par le moyen de la chaux, la doctrine de l'Ordre unit les eſprits qui penſent d'une maniere différente, & même oppoſée. Enfin l'Ouvrier doit continuer des plans commencés ſans les achever, parce qu'il n'eſt pas encore parvenu au plus haut degré de perfection que l'on puiſſe acquérir dans

l'Ordre. Ainſi il ne peut faire autre choſe, que de cultiver par ſes conſeils & ſes inſtructions, ces utiles flammes de zele pour le bien commun, d'amour, & d'union la plus intime, dont la production & la conſervation ſont l'ouvrage important & le principal but de l'Ordre.

L'Apprentif ayant été inſtruit de cette maniere de ſon devoir, on prononce qu'il a véritablement été reçu Ouvrier, conformément aux ſolemnités de l'Ordre. Dans la ſuite du temps on lui enſeigne le Catéchiſme des Ouvriers, dont voici le contenu.

D. *Etes-vous Ouvrier?*

R. Les Ouvriers me connoiſſent.

D. *Comment vous connoiſſent-ils?*

R. A ce que je forme un triangle, à l'attouchement, & à la parole.

D. *Faites le triangle, touchez, parlez.*

R. Il donne pour réponſe, le ſigne, l'attouchement, & le mot du guet d'Ouvrier.

D. *Avez-vous travaillé?*

R. Beaucoup.

D. *Combien de temps?*

R. Depuis le lever juſqu'au coucher du Soleil, à ſept repriſes.

D. *A*

D. *A quel ouvrage?*

R. A tracer des lignes, à décrire des ſurfaces, & à meſurer des corps.

D. *Combien durera-t-il?*

R. Je n'en ſais rien; mais le temps du travail paſſé eſt plus grand que celui du travail à venir.

D. *Comment ceſſera-t-il?*

R. Par les derniers efforts du plus grand travail.

D. *Que commencerez-vous dans la ſuite?*

R. Je paſſerai mon temps à chanter ſous l'épais feuillage, & à l'ombre délicieuſe d'un ormeau, & ſur un lit royal.

D. *Avez-vous la voix belle?*

R. La plus perçante & la plus claire du monde.

D. *De quel inſtrument jouerez-vous?*

R. De tous ceux qui ſervent pour la Muſique.

D. *De quelle rente vivrez-vous?*

R. De celle du grand Architecte.

D. *Vous me contez des rêves?*

R. Ce que je dis n'en eſt pas moins vrai, pour être encore un avenir.

D. *Qui eſt-ce qui vous a fait ces promeſſes?*

R. C'eſt moi-même; c'eſt le grand

Architecte; le ſecond & le dernier; les Maîtres, les Ouvriers, & même les Apprentifs.

D. *D'où venez-vous?*

R. Du Monde des premiers des Elus.

D. *Où allez-vous?*

R. Dans un Monde d'Elus meilleurs que les premiers.

D. *Comment êtes-vous arrivé?*

R. En paſſant deux montagnes & deux plaines.

D. *Comment vous êtes-vous rendu au-deſſus des montagnes?*

R. J'ai franchi la premiere par le moyen d'une échelle de neuf échelons, & par un trou; & la ſeconde par un eſcalier de quatre marches.

D. *Et comment avez-vous traverſé les plaines?*

R. En allant tout droit, & en faiſant une charmante promenade.

D. *N'avez-vous rien trouvé à voir en chemin?*

R. Pardonnez-moi: deux fanaux ſur la premiere montagne; & deux fleuves, dans l'un deſquels je me ſuis baigné.

D. *Pour quel endroit étiez-vous parti?*

R. Pour le Saint des Saints, où j'avois deſſein d'entrer.

D. *Avez-vous réuſſi à cela?*

R. Oui, j'y ſuis arrivé, premiérement du pied gauche, & enſuite du droit.

D. *Qu'avez-vous vu là?*

R. Le Soleil levant, la Lune dans ſon éclat, & une Etoile qui jettoit des rayons.

D. *Quoi de plus?*

R. Les inſtruments de mon Art.

D. *Dans quel état avez-vous voyagé?*

R. Dans celui d'une illumination, qui n'étoit cependant pas parfaite.

D. *Par quel chemin?*

R. Par un chemin droit, courbe, & par angles.

D. *Combien de fois?*

R. Une, mais à différentes repriſes.

D. *Qui vous eſt venu au-devant?*

R. La troupe pacifique des Elus.

D. *Que vous diſoient-ils?*

R. Ils gardoient tous le ſilence.

D. *Que vous ont-ils fait?*

R. Ils m'ont donné une marque d'amour.

D. *Comment êtes-vous entré dans le Saint des Saints?*

R. J'y ſuis entré doublement lié du nœud des ténebres.

D. *Pourquoi cela?*

R. Parce qu'il me reſtoit deux degrés de lumiere à recevoir.

D. *L'ar le ſecours de qui avez-vous été délié?*

R. Par celui du troiſieme des très-excellents Elus.

D. *Que vous a-t-il donné?*

R. Une épée dégaînée.

D. *Qu'avez-vous entendu?*

R. Une trompette qui faiſoit retentir l'air de choſes ſublimes, & cela d'une maniere claire, quoiqu'incompréhenſible.

D. *Comment parloit cette trompette?*

R. Par trois bouches.

D. *Qui eſt-ce qui en jouoit?*

R. Un eſprit ardent.

D. *Pourquoi le Soleil étoit-il à ſon lever?*

R. Parce que j'ai fait ce chemin fort matin, à la premiere heure.

D. *Quelle heure eſt-il à préſent?*

R. La ſeconde du jour le plus beau & le plus ſerein.

D. *Où eſt votre eſprit?*

R. Dans le tablier & les gants.

Voilà quel eſt le Catéchiſme des Ouvriers, dont quelques remarques vont finir l'article.

La premiere, c'eſt que tandis que l'on

conduit celui qui doit monter, les Freres Ouvriers qui, avant ſon entrée, s'étoient ſervis de leur ſigne, emploient celui d'Apprentif, ce qu'ils continuent de faire juſqu'au dernier acte de la Réception. Lorſqu'il eſt fait, ils reprennent leur ſigne d'Ouvrier. La ſeconde remarque à faire, c'eſt qu'un Ouvrier eſt indiſpenſablement obligé à paſſer ſept ans dans cette Claſſe, avant que de pouvoir monter à une autre. Si on lui accorde la promotion avant ce temps-là, la Loge qui le fait n'eſt plus réguliere, & ſes décrets perdent leur authenticité.

Ce ſont là toutes les particularités qu'il faut obſerver ſur les Ouvriers. L'ouverture de la Loge, les queſtions, réponſes & examens qui ſe font dans la Chambre obſcure, qu'on appelle préſentement celle d'Examen, & tout le reſte, ſe fait de la même maniere que dans les Loges pour les Freres Servants, & dans celles des Apprentifs. S'il y a quelque différence, ce n'eſt que celle des noms, ou quelqu'autre, que le Lecteur ſentira de lui-même.

DES MAÎTRES.

JUſqu'ici nous n'avons expliqué que les dehors de la Loge, ce qui s'y fait de moins relevé, qui n'eſt guères que pour le cérémonial, & qui ne donne qu'une idée groſſiere de l'Ordre. Mais ici nous allons ſonder les profondeurs de ſa Doctrine, qui nous va conduire, comme par la main, au vrai ſens des emblêmes des Francs-Maçons. La Dignité de Maître eſt la récompenſe de ceux qui ont fini le temps de leur travail. Après que le Prétendant, c'eſt ainſi que nous appellerons celui qui doit monter à une Claſſe plus relevée; après, dis-je, que le Prétendant a été propoſé & accepté ſuivant la maniere déja dite, dans une Loge ou Aſſemblée des Maîtres, & que le temps de ſa réception ſolemnelle eſt venu, ſon Conducteur le mene juſqu'au ſeuil de la porte de la Chambre obſcure, dont il trouve les fenêtres parfaitement bouchées, les murs couverts d'un drap noir, & dont toute la lumiere ne vient que d'une ſeule chandelle. C'eſt à ſa foible lueur, & dans ce lugubre appartement,

qu'il met le tablier à la maniere des Ouvriers, & qu'on le laiſſe ſeul pour une demi-heure. Ce temps paſſé, l'Examinateur vient le ſaluer ſous le nom d'*Ouvrier*, & lui demander *s'il a une vocation parfaite pour entrer dans la Claſſe des Maîtres?* Le Prétendant répond que *oui.* Après quoi l'Examinateur exhorte l'Aſpirant à l'obéiſſance & à la docilité, & lui demande, *s'il veut ſe réjouir avec ceux qui ſe réjouiſſent, & pleurer avec ceux qui pleurent.* Le Prétendant répond que *oui.* Sur quoi l'Examinateur commence à faire des plaintes, à pouſſer des gémiſſements & des hurlements, & à donner toutes les autres marques de la plus vive douleur. Enfin, étendant les bras, ſecouant la tête & tous les autres membres, il s'écrie par trois fois, du ton le plus lamentable : *Hélas! hélas! hélas! il eſt mort! il a été tué! il a été maſſacré!* Cette exclamation finie, il regarde le Prétendant, & lui dit : *Frere Ouvrier, notre premier Architecte eſt mort, tué, maſſacré. Sa mémoire mérite nos larmes, & notre douleur la plus vive. Ne pleurez-vous donc pas auſſi? Juſques ici nous vous avons caché cette grande & déplorable perte, que nous avons faite. Mais il eſt*

temps de vous découvrir nos malheurs. Votre fidélité & votre aſſiduité au travail ſe ſont ſoutenues juſqu'à préſent, ainſi vous méritez que l'on vous faſſe part de nos ſecrets. Notre Architecte eſt mort, tué, maſſacré. Il lui dit enſuite, que toute la cérémonie qu'il doit bientôt ſubir conſiſtera en lamentations ſur la mort violente du Grand Architecte, qui conduiſoit l'ouvrage de tous les Francs-Maçons, & lui demande *s'il veut pleurer avec les autres Freres?* L'Aſpirant ayant répondu que *oui*, l'Examinateur replique : *Nos plaintes puiſſent-elles être heureuſes & bien reçues! tout nous demande des larmes; le lieu, le temps, & le ſujet en exigent à l'envi.* Et l'on reſte dans cet état pendant un quart-d'heure. Après cela l'Examinateur ſort, & deux Maîtres, qu'on appelle les *Conducteurs*, viennent emmener l'Aſpirant de la chambre, & le conduiſent à la porte intérieure de la Loge. Lorſqu'ils y ſont, ils heurtent à trois différentes repriſes, trois fois par repriſe, & ainſi ils donnent neuf coups en tout. Sur ce bruit on entr'ouvre la porte; & celui qui la garde, & celui qui doit être reçu, ſe font les demandes & les réponſes, dont on peut voir la maniere &

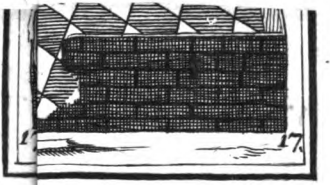
le détail dans la Réception de Freres Servants. On n'y change que ce que chacun comprend devoir l'être, c'eſt-à-dire les titres, &c.

A la fin de ces compliments, l'Aſpirant eſt introduit dans la Loge, dont je vais donner une exacte deſcription. Je remarque d'abord que le premier Livre, que j'ai déja cité pluſieurs fois, manque d'exactitude dans ce qu'on y dit ſur la figure qui ſe trace dans la Loge des Maîtres. Cela eſt venu de ce qu'on n'y a pas fait attention aux Loix fondamentales de l'Ordre, ni diſtingué les Loges régulieres de celles qui ne le ſont pas. On y a bien rapporté la mort d'*Hiram*, ſes funérailles, & ce qui regarde la montagne; mais on s'eſt trompé ſur le reſte. La Loge des Maîtres repréſente le Temple de Salomon tout entier avec ſes trois murailles, comme dans la Figure de la Loge des Apprentifs; mais il eſt peint comme tombant en ruine, comme démoli, comme entiérement bouleverſé. Ses portes ſont forcées, la breche eſt faite à ſes murs, ſes eſcaliers ſont rompus, ſes colonnes abattues, ſes pavillons déchirés. Son ſoleil, ſa lune, & ſon étoile ſouffrent une éclipſe; ſes fenêtres ſont briſées; le Ta-

bernacle & l'Autel renverſés. Tout en un mot eſt dans une confuſion extrême, & dans un état déplorable. Il en faut cependant excepter le Mont Sinaï, ſur lequel une branche de caſſe conſerve encore ſa verdure, qui demeure ferme malgré le bouleverſement de tout le Temple. Voyez cette figure, Planche IV.

C'eſt là autour que ſe placent les Freres, de la même maniere que dans les autres Loges, & en réglant les places ſur le rang de réception. Il y a encore un cercueil environné de larmes, & neuf chandelles allumées.

Lorſqu'on introduit l'Aſpirant, le Préſident ordonne au dernier des Maîtres de s'étendre ſur le cercueil, en tendant les pieds du côté de l'Autel. On couvre la tête de ce dernier d'un linge enſanglanté : il doit tenir la main droite ſur le cœur du tablier de l'Ordre, & avoir la gauche étendue horizontalement. Après quoi le ſecond Surveillant fait faire trois fois le tour du pavé à l'Aſpirant, & le laiſſe enfin dans la place qui eſt entre celles des deux Surveillants, du côté du Nord. Il faut remarquer que tous les Freres portent un mouchoir blanc, des gants blancs, & des tabliers blancs. Ils pouſſent con-



tinuellement des ſoupirs, des gémiſſements, & verſent des larmes, ou plutôt feignent de le faire. Ils s'eſſuient les yeux, étendent les bras, & font mille contorſions pour marquer leur douleur.

Enſuite le Maître ayant examiné l'Aſpirant de la même maniere, ſur ſa vocation, ſur ſon obéiſſance, & ſur l'accompliſſement du temps de ſon travail, ordonne au Surveillant de lui montrer la maniere de marcher des Maîtres : ce qui ſe fait en poſant les pieds en forme d'équerre ſur la porte du Nord; enſuite avançant le pied droit, il vient ſur la premiere marche de l'eſcalier, & poſe le gauche ſur la troiſieme. Il monte ainſi l'eſcalier, de façon que le nombre des marches paſſées ſoit toujours impair. C'eſt ce qu'il continue juſqu'à ce qu'il arrive à la douzieme marche, où il s'arrête, en poſant les pieds en forme d'équerre. Il avance enſuite le pied droit du côté de la colonne *B*, & le gauche ſur l'eſcalier, qu'il monte encore par nombre impair, & où il place de nouveau ſes pieds en forme d'équerre, en formant ainſi une double avec l'équerre déſignée ci-deſſus. Alors il s'arrête ſans bouger, & le Maître quitte ſa place de derriere l'Au-

tel, & vient vers le Frere étendu ſur le cercueil. Ici l'on redouble les pleurs, les gémiſſements & les hurlements. Le Maître leve le linge enſanglanté, dont on avoit couvert la tête du Frere couché ſur le cercueil, & les lamentations ſe font encore à plus haute voix. Après cela le Maître écarte les genoux de celui qui eſt étendu ſur le cercueil, & ſe place entre deux; & crie : *Notre premier Architecte eſt mort, tué, & maſſacré.* Sur quoi l'on redouble encore les marques d'affliction. Enſuite le même Maître prend le giſant par la main droite, & lui tire le doigt dont on ſe ſert pour montrer, en diſant ſimplement: *Il eſt mort.* Après cela le doigt du milieu, en diſant : *Il eſt tué.* Enfin il leve le giſant même, & s'écrie: *Il eſt maſſacré.* Ce qu'il fait & prononce de la maniere indiquée par l'Auteur. Ce Frere étant relevé reprend ſa place, & le Maître dit à l'Aſpirant de continuer ſon chemin. Ce qu'il fait préciſément de la maniere dite par l'Auteur cité, & dans lequel on pourra voir le reſte de tout ce qui arrive à l'Aſpirant juſqu'à la fin de ſa réception. Nous n'en rapporterons que ce qu'il a lui-même omis à deſſein, ou parce qu'il ne le ſavoit pas. Le Maître

explique donc à l'Aſpirant la fonction des Maîtres, qui eſt de verſer des larmes, de pouſſer des ſoupirs, des gémiſſements, & des cris lamentables; des pleurs ſur la mort d'*Hiram*, des ſoupirs ſur la violence de ceux qui en ont été les agreſſeurs, des gémiſſements pour ſa réſurrection, & des cris lamentables ſur le renvoi de cet heureux prodige.

Une autre fonction des Maîtres, c'eſt de diſtribuer aux Ouvriers leur ouvrage, & les autres choſes néceſſaires pour le rétabliſſement du Temple détruit, où l'on doit ſervir Dieu de la véritable maniere, & ſuivre l'ordre qui vient de la Nature elle-même. C'eſt dans cette vue que les Maîtres tracent des plans, les donnent à exécuter aux Ouvriers, dirigent & perfectionnent les travaux, donnent des leçons, & font des Catéchiſmes aux ignorants.

Pour ce qui eſt du rétabliſſement du Temple, ils ordonnent aux Ouvriers de ramaſſer enſemble tous les débris, de les travailler & de les polir de nouveau, en ſorte qu'on puiſſe rebâtir le Temple avec les mêmes matériaux qui le compoſoient, & que ſes ruines fourniſſent. A la fin de ce travail allégorique, le Maître crie:

Notre premier Architecte eſt reſſuſcité; qu'il vive! qu'il vive! qu'il vive! Tous les Freres répetent enſemble la même choſe d'un ton de joie & de triomphe. Ils le font par trois fois; après quoi on ferme la Loge, & chacun ſe retire de la maniere qui a été dite.

Le Lecteur verra ſans doute avec plaiſir un échantillon d'un diſcours prononcé dans une occaſion comme celle dont il s'agit ici. *Freres*, dit l'Orateur, *pleurez & lamentez, riez, ſautez de joie. Il eſt mort, & il vit; il eſt tué, & il ſe porte bien; il a été maſſacré, & il triomphe; on a détruit ce qu'on avoit bâti, & on a rebâti ce qui avoit été détruit. La puiſſance, la vertu, la lumiere, opere, dirige, illumine. Le Soleil, l'Etoile & la Lune s'éclipſent, & brillent dans leur plein. Les murs ſont détruits, & ne ſont point endommagés; les colonnes ſont briſées & entieres; le Tabernacle & l'Autel ſont renverſés & dreſſés; le ſépulchre & la vie. La montagne ne reſte-t-elle pas immobile? Les arbres ne fleuriſſent-ils pas? Ainſi le Printemps ſe trouve dans l'Hiver, & l'Hiver dans le Printemps. Ces choſes ſont confondues, & ne le ſont pas; elles paroiſſent, & ne paroiſſent pas. Quoi*

enfin? le temps viendra que l'eau & le feu ſe trouveront enſemble; le tigre & le chien en feront de même; le ſerpent & la colombe les imiteront. Travaillez; ſoyez prudents, pénétrants, intrépides. La main & l'eſprit de l'Architecte nous conduiſent. Nous acheverons. Freres, pleurez, lamentez; riez, & ſautez de joie.

Voilà une partie d'une de leurs harangues, qui peut donner quelqu'idée du goût qui regne dans toutes. On trouvera le ſigne, l'attouchement & le mot du guet des Maîtres, dans le Livre que nous avons cité. Expliquons à préſent en peu de mots l'allégorie.

Nous avons déja dit ci-deſſus, en parlant du ſyſtême des Francs-Maçons, que ſous le nom du Temple de Salomon, ils entendent la liberté & l'égalité. C'eſt pour cela qu'à la réception des Maîtres, ils le repréſentent détruit, & comme ayant toutes ſes parties dans un déſordre & dans une confuſion horrible; afin de graver profondément dans l'eſprit de l'Aſpirant, que la perte de la liberté & de l'égalité, eſt la cauſe de tous les malheurs qui accablent les hommes. La mort d'*Hiram* eſt donc la perte de cette liberté, qu'ils diſent avoir été enlevée par la force

& par l'adreſſe des Agreſſeurs ; parce que depuis cet heureux temps, pendant lequel les hommes vivoient tranquillement, jouiſſoient de l'aſyle du Temple de la liberté, & d'une abondance de biens qui rendoient leur joie continuelle, ils ſe ſont vus ſurpris par des Tyrans, qui abuſoient de leurs forces, & qui ne leur ont laiſſé la vie que pour la paſſer dans l'eſclavage. C'eſt cette confuſion, & cet état de ſervitude contraire à la nature, qu'on veut repréſenter par le déſordre du bâtiment renverſé. On dit qu'il doit ſe relever de ſes ruines, parce que la liberté opprimée par la force & par l'adreſſe, ſera rétablie par les mêmes moyens. Les éclipſes du Soleil, de l'Etoile, & de la Lune, déſignent les erreurs ſur le culte divin, l'ignorance & la lâcheté, qui retiennent les hommes ſous le joug & dans la miſere. Ces Aſtres ne laiſſent pas de briller, en ce que ces préjugés n'aveuglent point les Francs-Maçons. C'eſt ſur cela qu'eſt fondé tout ce tas d'expreſſions contradictoires, dont toutes celles qui déſignent quelqu'avantage regardent l'Ordre ; & celles dont le ſens eſt oppoſé, regardent les Profanes. Et comme ils eſperent d'exécuter un jour leur projet, après

après avoir répandu des larmes pour la perte de la liberté, ils pouſſent des cris de joie, & diſent à pluſieurs repriſes, *Notre premier Architecte eſt reſſuſcité:* C'eſt-à-dire, qu'il l'eſt dans le cœur & dans les projets de l'Ordre, & dans les mouvements qu'il ſe donne, & les meſures qu'il prend pour cela.

Le Catéchiſme des Maîtres ſe trouve en partie dans le Livre que nous venons de citer, & l'on pourra lire ici le reſte.

Suite du Catéchiſme des Maîtres.

D. *Etes-vous Maître?*

R. J'ai pleuré & ri, je me ſuis réjoui & j'ai fait des plaintes.

D. *De quoi?*

R. De ce que le Maître étoit mort, & qu'il eſt reſſuſcité.

D. *De quelle maniere étoit-il mort?*

R. On l'avoit attaqué, on lui avoit donné trois coups, & on l'avoit maſſacré.

D. *Où?*

R. Dans le Temple de la vérité.

D. *Qui ont été ſes agreſſeurs?*

R. Trois monſtres.

D. *Ont-ils été punis?*

R. Pas encore, mais ils le ſeront dans peu.

D. *Qui les punira?*

R. Trois prodiges.

D. *Dans quel temps?*

R. Quand il ſera venu.

D. *Par le ſecours de qui?*

R. Par eux-mêmes.

D. *Comment eſt-il reſſuſcité?*

R. Par le moyen de ceux qui ſeront les inſtruments de la punition des monſtres; leur ſupplice ſera la réſurrection de notre Pere.

D. *Vous me dites des choſes ſurprenantes.*

R. Je me tais, je parle; je me tais, je travaille; je ſuis oiſif, je travaille.

D. *Celui qui eſt reſſuſcité, peut-il mourir de nouveau?*

R. L'Architecte le ſait. Ce qui eſt arrivé, peut être réitéré.

D. *Qu'avez-vous vu?*

R. De la miſere.

D. *Et quelle?*

R. Le Soleil, la Lune, les Etoiles, & le Ciel obſcurcis, & le Temple de la Lumiere détruit.

D. *Où avez-vous trouvé le Pere mort?*

R. Entre l'équerre renverſée & le compas droit.

D. *Où eſt-il enſeveli?*

R. Sur une montagne.

D. *Comment s'appelle-t-elle?*

R. Sinaï.

D. *Que ſignifie cela?*

R. Le Mont de Sinaï eſt le Siege de la Vérité.

D. *Qui eſt-ce qui a enſeveli le Pere dans la vérité?*

R. Le menſonge.

D. *Qui l'a tiré du ſépulchre?*

R. La Vérité même.

D. *Qui le conſervera?*

R. L'Union des infinis.

D. *Etes-vous entré dans le Tabernacle?*

R. Je l'ai touché.

D. *Si je vous perds, où vous trouverai-je?*

R. En moi-même.

D. *Si je vous aime, que ferez-vous?*

R. Je vous aimerai en vous haïſſant.

D. *Combien de routes avez-vous fait?*

R. Trois en tournant, & les autres en décrivant des triangles.

D. *Comment puis-je m'aſſurer que vous êtes le véritable Maître?*

R. En ce que je vous tuerai, & vous reſſuſciterai.

D. *Avec quelles armes?*

R. Avec celles de l'amour, & l'apparence de la fureur; avec la fureur, & l'apparence de l'amour.

D. *Comment étoient les trous?*

R. Ouverts par force.

D. *D'où venez-vous?*

R. D'un ſéjour de lamentation & de joie.

D. *Où allez-vous?*

R. Dans un lieu de lamentation & de joie.

Remarquons que les Maîtres portent un tablier, qui a une bavette, qu'un nœud tient levée, ferme & attachée à l'habit. Dans la réception, avant l'entrée de l'Aſpirant, les Maîtres font le ſigne qui leur eſt propre, celui d'Ouvrier pendant la réception même, & enfin ils reprennent le premier lorſqu'elle eſt finie. S'il y a pluſieurs perſonnes à recevoir, la premiere reſte ſur le cercueil juſqu'à ce que l'autre ait fini les tours décrits ci-deſſus, après quoi elle ſe leve, & chacun à ſon tour.

Le temps des Maîtres eſt indéfini.

Perſonne ne reçoit le grade d'Architecte, ſi l'on ne voit d'avance en lui un goût marqué pour le ſyſtême de l'Ordre. Auſſi preſque tous reſtent toujours Maîtres ; & s'ils demandent la promotion, on la leur refuſe nettement, ſuivant les regles de l'excluſion, expoſées dans l'Article des *Freres Servants*. Ou bien on leur dit, que le temps pendant lequel ils doivent reſter ſimples Maîtres, n'eſt pas encore fini. Ou bien on leur proteſte que le grade d'*Ecoſſois* n'eſt en rien ſupérieur à celui des Maîtres, que ceux qui portent les premiers titres n'ont rien de particulier, ſi ce n'eſt qu'on les a choiſis pour Inſpecteurs, & qu'ils ont la peine de veiller plus particuliérement encore que les autres, & pour ainſi dire d'office, à tout ce qui a quelque rapport au bien, à l'intérêt, & à l'honneur de l'Ordre. Telle eſt l'excuſe qu'ils emploient, ſur-tout lorſque quelques Princes ou Grands-Seigneurs les preſſent de les recevoir *Ecoſſois*. Mais en cela les Francs-Maçons ſe contrediſent, puiſque dans une Loge réguliere on ne peut en être ni Maître, ni Surveillant, ſi l'on eſt ſimple Maître. Cependant on peut parvenir à la dignité de Maître, ou de Protecteur National,

qui a le pas ſur tous les Maîtres de Loges, ne fût-on que ſimple Apprentif, comme l'expérience le fait voir à l'égard d'une des Têtes Couronnées d'aujourd'hui. Ainſi c'eſt une marque qu'on ne peut poſſéder & enſeigner le fond du ſyſtême de l'Ordre ſans être *Ecoſſois*, puiſque les emplois qui demandent cette connoiſſance ne ſe donnent qu'à ces derniers : au-lieu qu'elle n'eſt pas abſolument néceſſaire aux Grands-Maîtres, & aux Protecteurs nationaux, qui laiſſent toujours le ſoin de préſider dans les Loges où ils ſe trouvent, & d'inſtruire les Aſpirants, aux Maîtres & aux Surveillants de la Loge.

DES ARCHITECTES
OU
ÉCOSSOIS.

CE que nous avons dit juſqu'ici ſur les Freres Servants, Apprentifs, Ouvriers & Maîtres, ne contient que peu de choſes qui regardent la Doctrine ou le ſyſtême de l'Ordre. Les voiles de l'emblême & du myſtere le couvrent ſi bien, que l'eſprit le plus pénétrant ne l'entrevoit pas ſans quelque peine. Mais à préſent nous ſommes parvenus aux Architectes, dont l'article ne doit rien contenir qui ne ſoit claire & facile à comprendre. Otons donc de deſſus les yeux du Lecteur cet épais bandeau, dont la défiance Franc-Maçonne couvre ceux de la plupart de ſes Membres, à qui elle ne ſe fie pas entiérement, mais qu'elle tient attachée à elle-même ſans qu'ils le ſentent, comme un enfant tient un oiſeau par un filet, & n'en eſt pas moins le Maître, quoiqu'il le laiſſe voler à quelque diſtance, de ſorte qu'il ſe croit échappé, tandis

que ſon Maître a encore en main le fil qui lui tient au pied.

Perſonne n'eſt élevé au grade éminent d'Architecte, ſans que l'on ait reconnu en lui des talents & des inclinations qui répondent parfaitement au but de l'Ordre. C'eſt par cette raiſon que tout le temps qu'on paſſe dans les claſſes d'Apprentifs, Ouvriers & Maîtres, eſt uniquement deſtiné à l'examen le plus ſévere du cœur & de l'eſprit. On emploie pour cela tant d'adreſſe & tant de ruſes, que l'on parvient à découvrir les penchants les plus ſecrets, & que l'on ſonde le fond des penſées. Doit-on s'en étonner, quand on ſait que l'habileté de l'Ordre à connoître les hommes, vient d'un Fondateur auſſi conſommé dans cette ſcience, que l'a été Cromwel, de qui ils ſont les enfants, & qui leur a laiſſé pour unique héritage la prudence, l'adreſſe, la pénétration & la ruſe, auſſi-bien que l'enthouſiaſme & le fanatiſme?

Lorſqu'un Maître Aſpirant Ecoſſois poſſede les qualités néceſſaires, on le propoſe en pleine Loge de ces derniers, & on lui marque le temps de ſe préſenter, de la maniere expliquée dans l'article des *Freres Servants*. Le Conducteur

& l'Examinateur ſont Architectes, auſſi-bien que celui qui garde la porte intérieure; car pour ceux qui gardent celle de dehors, ils ſont toujours Freres Servants. Quand l'Aſpirant eſt arrivé dans la chambre qu'on appelle *Obſcure*, parce que c'eſt la même où l'on examine les Freres Servants & autres, on y apporte trois chandelles, qu'un Architecte poſe ſur la table, après quoi il ſe retire. Il eſt remplacé par l'Examinateur, qui fait à l'Aſpirant une longue exhortation pour avoir un bon courage, & ſe préparer à apprendre & à recevoir le ſyſtême de la Société, qu'on va lui expoſer ſans plus employer ni figures ni emblêmes. Dans cette occaſion tous deux ſe mettent à genoux, & l'Examinateur fait avec beaucoup de dévotion une priere, où il demande à Dieu le ſecours du SAINT-ESPRIT, & la docilité pour l'Aſpirant, & la grace néceſſaire, non-ſeulement pour comprendre le ſens du ſyſtême, mais encore pour le goûter, & faire tous les efforts poſſibles pour le mettre en exécution. Après cela il exige un ſerment de garder le ſilence ſur ce qui va lui être révélé. Dès que ce ſerment eſt fait, il lui explique le ſyſtême de l'Ordre, ſuivant

ce que nous en avons dit au commencement de cet Ouvrage. C'eſt ici que les Freres Maçons déploient toute l'étendue de leur politique. Protée ne prit jamais autant de formes qu'ils en donnent à leurs dogmes, pour préparer & conduire inſenſiblement à ce qui fait leur grand but, c'eſt-à-dire, à la liberté & à l'égalité. Et en effet ils ne s'éloignent pas de celui qui leur a battu la route, & *qui aimoit mieux laiſſer aux autres le ſoin de deviner ſa penſée, que de prendre celui de la leur expliquer, quoiqu'il fût maître de ſon ſtyle, ſelon que les occaſions le requéroient.* Lorſqu'ils trouvent un Aſpirant, dont le goût & le tempérament s'accordent tout-à-fait avec leurs deſſeins, ils n'emploient pas autant de détours dans leurs diſcours, quoiqu'ils s'expliquent cependant toujours avec beaucoup de précaution, ſur-tout au commencement.

A la fin de la priere, l'Examinateur demande à l'Aſpirant : *S'il veut ſubir le cérémonial des Architectes?* l'Aſpirant lui ayant répondu que *oui*, l'Examinateur ſonne une fois d'une petite cloche, qui eſt ſur la table. A ce bruit viennent deux Architectes & l'Examinateur ſe re-

10. D



12.

14.

15.

16.

17.

tire. Les deux premiers disent à l'Aspirant, de prendre une balance de la main gauche, & une épée de la droite. Tous trois se mettent ensuite à genoux, & prennent Dieu à témoin, qu'ils sont attachés à l'observation de ses commandements, qu'ils suivent la lumiere de la nature, & s'appliquent à ce qui est bon & juste. Après cela, on ouvre les portes, & les deux Conducteurs menent l'Aspirant à la porte intérieure de la Loge, où ils frappent chacun trois coups. Le Portier l'ouvre, & demande à l'Aspirant : *S'il a la vocation à la liberté, à l'égalité, à l'obéissance, au courage, & à la fermeté?* Il répond que *oui*. On l'introduit, & le Portier ferme.

Pour ce qui est de la figure du plancher, qu'on trace dans cette occasion, elle ne représente plus rien du Temple de Salomon, ni détruit, ni relevé. Elle ne consiste que dans les cinq figures simples, & placées en croix, qu'on peut voir dans la table v. L'Aspirant en fait le tour en commençant par le renard, & en continuant par le pélican, la colombe & le singe. Ensuite il s'arrête vis-à-vis du renard. Le Maître ordonne à tous ceux qui se trouvent avec lui, de se mettre à

genoux, & commence pour la troiſieme fois une priere, pour implorer le ſecours de Dieu en faveur de la droiture, de la pureté & de l'équité de leurs intentions, auſſi-bien que pour la proſpérité de l'Ordre. Nous ne rapporterons point d'exemples de ces prieres, qui ne feroient que fatiguer le Lecteur. Il ſuffit de l'avertir que les Francs-Maçons de ce temps-là affectoient des inſpirations divines, des extaſes & des enthouſiaſmes, qui les devroient mettre au rang des véritables Viſionnaires & Fanatiques, s'ils euſſent agi ſérieuſement en cela. Mais ce qu'ils en font, n'eſt qu'un pur artifice pour gagner l'Aſpirant, le remplir d'admiration, & l'attacher pour jamais à leurs idées & à leurs intérêts. C'eſt là le but où leur fineſſe veut parvenir, au moyen de ces tranſports affectés, & qui reſſemblent ſi fort à la folie.

A la fin de la priere, le Maître dit à l'Aſpirant de prononcer encore une fois le Serment. Enſuite, ſur l'ordre du Maître, le ſecond Surveillant montre à l'Aſpirant la maniere de marcher. Du premier pas il le fait venir ſur le *Renard*, du ſecond ſur le *Singe*, du troiſieme ſur le *Lion*, du quatrieme ſur le *Pélican*, du cinquieme ſur la *Colombe*. Alors il vient

vis-à-vis du Maître, qui exige encore un Serment de lui, le fait venir à ſa droite, & lui explique les ſignes, attouchements, & mots du guet, qui diſtinguent les Architectes des autres Freres.

Le ſigne eſt de poſer la main droite ſur l'épaule gauche, & de la traîner juſques ſous la cuiſſe droite; & la main gauche ſur l'épaule droite, & de là ſous la cuiſſe gauche; de mettre enſuite ſes deux mains ſur ſes hanches, en faiſant deux anſes. L'attouchement conſiſte à ſe prendre réciproquement les mains en les étendant, & à s'en frotter la paume avec le doigt du milieu en ſe baiſant le front. Le mot du guet eſt *Adonaï*, qui ſignifie *Dieu*, & qu'ils prononcent lettre après lettre, & ſyllabe après ſyllabe, comme les autres mots du guet.

Après l'explication de ces choſes, le Maître ordonne à l'Orateur de commencer ſon diſcours. Cette piece eſt un tiſſu de ſubtilités, ſoutenues d'un enthouſiaſme continuel. Je rapporterai quelques mots d'une de ces harangues, ſuivant que ma mémoire me les fournira. Voici le morceau. *La fineſſe, la diſſimulation, le courage, l'amour, la douceur, la ruſe, l'imitation, la fureur, la piété, la*

tranquillité, la malice, la bouffonnerie, la cruauté, la bonté, & l'amitié, ſont une même choſe, ſe font dans une même choſe, & viennent d'une même cauſe : elles ſéduiſent, inſpirent de la joie, & cauſent de la triſteſſe, procurent de l'avantage & des jours ſereins. Il y a cinq de ces choſes, & cependant elles n'en font qu'une. Bientôt ! bientôt ! bientôt ! Par celui qui eſt, qui ſera, & qui a été. Le reſte du diſcours étoit dans le même goût : & quelqu'obſcures que ces choſes paroiſſent, elles ne laiſſent pas d'être fort claires, ſi l'on fait attention au rapport qu'elles ont aux Figures qui déſignent le caractere des Francs-Maçons. La fineſſe du renard, eſt donc celle ſous laquelle l'Ordre cache ſon but. L'imitation du Singe, cette ſoupleſſe d'eſprit & cette adreſſe avec laquelle les Francs-Maçons s'accommodent aux divers talents & aux goûts des Aſpirants. En effet, ce que nous avons dit ailleurs, qu'ils concilient des opinions contraires, & qu'ils uniſſent des inclinations oppoſées, ſe fait en feignant d'abord de ſe conformer aux ſentiments des autres, & en découvrant ſeulement dans la ſuite, & peu-à-peu, ceux qui leur ſont particuliers, de maniere

que pied à pied ils vous menent à leur ſyſtême. Le lion marque la force & le courage de ceux qui compoſent la Société, & fait ſentir qu'ils ne manquent pas des qualités néceſſaires pour parvenir à leur but. Le pélican eſt une emblême de la généroſité, & de la tendreſſe réciproque qui regne entre tous les Freres. L'humeur paiſible de la colombe eſt deſtinée à repréſenter la paix, & toutes les autres douceurs qui ſeront le fruit de l'exécution du grand projet. Les propriétés de ces animaux expriment donc la doctrine & le but des Francs-Maçons, & les moyens dont ils ſe ſervent; puiſqu'ils emploient la fineſſe du renard pour *tromper*, & pour amuſer & divertir; la ſoupleſſe & l'imitation du ſinge, & même certains tours, qui d'abord, & tandis qu'on en ignore le but, ne paroiſſent guere plus ſérieux que ceux de cet animal. La force du lion eſt le moyen de *cauſer de la triſteſſe* à leurs ennemis. La bonté du pélican, marque leur zele pour le bien du parti dont *ils procurent l'avantage*. Et la tranquille & douce colombe annonce cet *âge d'or* & *ces jours ſereins* promis dans le morceau de diſcours rapporté ci-deſſus.

Il n'eſt pas néceſſaire de s'étendre davantage ſur l'explication de ces dogmes. Du premier coup d'œil jetté ſur la Table v. on reconnoît le but de l'Ordre, & les moyens qu'ils veulent employer pour en tenter l'exécution. Il faut ſeulement remarquer combien ils ſont habiles dans ce que la politique a de plus difficile; c'eſt l'art de perſuader le faux, & de le donner pour le vrai. Car pour inſpirer aux Aſpirants le deſir de la liberté, & le deſſein de ſecouer le joug, ils n'attaquent point de front ni ouvertement la Religion, ni le Gouvernement. S'ils le faiſoient, ils pourroient trouver de la réſiſtance, même dans les ſcélérats, & dans les ennemis de tous les Souverains. Lors même que nous rejettons un ſentiment comme faux, nous ne paſſons pas tout d'un coup à un ſentiment tout-à-fait contraire. Cela ne ſe fait qu'en paſſant par pluſieurs milieux, qui rendent le changement moins ſenſible. C'eſt pour cette raiſon que les Francs-Maçons commencent par montrer ce que l'égalité & la liberté la plus parfaite ont de juſte, d'avantageux & d'agréable. Ils déploient ſur cela toutes les voiles de leur éloquence. La nature de l'homme, le but du Créateur

teur en le formant, les moyens qu'il lui fournit pour ſa conſervation, & le culte qu'il en exige, leur fourniſſent une foule de preuves. Ils peignent des plus noires couleurs, l'injuſtice de ceux qui ont banni la liberté & l'égalité. Ils déplorent la dégradation & l'aviliſſement de la Nature humaine, qui, malgré la nobleſſe de ſon origine, ne laiſſe pas de languir ſous le joug de la ſervitude. De là, quoi de plus aiſé à conclure que la grandeur de l'avantage que l'Ordre doit procurer au Genre-Humain, en le rétabliſſant dans ſes droits naturels & dans ſes anciennes prérogatives! Ainſi ils élevent le projet juſqu'au Ciel. Leur habileté en cela ſurpaſſe celle des plus grands Orateurs. Ainſi, comment ne réuſſiroient-ils pas à faire goûter une choſe auſſi agréable & auſſi flatteuſe, qu'une parfaite indépendance & une égalité qui vous délivrent de toute eſpece de Supérieur?

En cela, comme dans tout le reſte, les Francs-Maçons ſuivent parfaitement les traces du ruſé CROMWEL. Lorſqu'il commença, en 1653, à tâcher de parvenir à la ſuprême Puiſſance, il fit d'abord les diſcours les plus forts, ſur l'inutilité de l'Autorité royale, & même ſur

la grandeur du fardeau qu'elle étoit pour le Royaume; sur la honte qui rejailliſſoit sur sa Nation, de se soumettre en esclaves & en aveugles à un seul homme, qui peut abuser de son pouvoir, & rendre tous ses Sujets le jouet de ses caprices. Ensuite, du consentement de ses amis, il rassembla environ cent vingt Grands-Seigneurs, à qui il fit *sur la crainte de Dieu, & sur l'honneur dû à son nom*, un discours qui étoit rempli de passages de l'ECRITURE; il les fit ressouvenir de la merveilleuse bonté & du soin continuel de la providence de Dieu : de là il prit occasion de leur faire voir la validité de leur élection, & il les assura par plusieurs arguments, la plupart pris de l'ECRITURE-SAINTE, qu'ils avoient une vocation évidemment légitime pour se charger de la suprême Autorité : il finit en les priant d'avoir un tendre égard pour les personnes d'une conscience délicate. C'est ainsi qu'il leur découvrit que c'étoit eux qui devoient être en possession de la Souveraineté. Après cela il ordonna un jeûne pour obtenir de Dieu qu'il daignât les inspirer tous.

Pendant ce temps-là, les amis de CROMWEL, secondant ses ruses, déter-

minerent de choisir un Conseil, composé de personnes pieuses, capables & discretes, & de nommer le Lord-Général, Protecteur des trois Nations. C'est de la même maniere que les Francs-Maçons ont l'habileté d'avancer leur projet, en feignant de s'occuper de toute autre chose. Et il seroit à souhaiter qu'ils n'eussent pas des desseins aussi vastes, & qu'ils ne tramassent pas des complots aussi dangereux que leur Fondateur, *cet homme extraordinaire, que l'on a vu monter sans beaucoup de peine sur le Trône de trois Royaumes, & qui, sans avoir le titre de Roi, avoit plus d'autorité & de pouvoir que n'en eut jamais aucun Roi avant lui.* Les moyens qu'il a employés, ont été un profond silence, beaucoup de ruses & d'enthousiasme, & une hypocrisie surprenante. Et quels sont les appuis de l'Ordre des Francs-Maçons? Ne sont-ce pas précisément les mêmes qualités, & la même conduite?

Pour satisfaire entiérement la curiosité du Lecteur, nous croyons qu'il est nécessaire de tracer ici au juste le plancher des Architectes, dont nous n'avons donné qu'une idée imparfaite p. 299. A la droite du *renard* est représentée une *caisse de*

tambour; à la droite du *ſinge*, un *joug;* à la droite du *lion*, deux *épées croiſées;* à la droite du *pélican*, une *balance;* enfin à la droite de la *colombe*, la *renommée.* Or ces cinq *animaux* & ces cinq *attributs* ſont ſeulement la baſe du plancher, ſur laquelle eſt élevé un bâtiment d'un très-grand goût, & de la façon ſuivante. Sur chaque *animal* & chaque *attribut* eſt poſée une *colonne*, appuyée en partie ſur l'*animal*, & en partie ſur l'*attribut.* Ces *colonnes* ſont d'une matiere ſolide, & en forme de trois limaçons ou cordons qui ſerpentent autour du corps des *colonnes*, dont les chapiteaux ſont fort ſimples. Sur ces *colonnes* s'éleve ſuperbement le *Temple* de la *Vérité*, de la *Liberté* & de l'*Egalité:* il a trois *portes*, *trois fenêtres*, trois *étages*, & quatre *façades.* Le *toit* eſt uni & ſans pente : à chacun de ſes coins ſe voient quatre *figures* ou *ſtatues*, qui repréſentent des *femmes* tenant une *balance* & un *cercle.*

Par ce que nous avons dit, il n'y a qu'un moment, des *animaux*, on peut aiſément comprendre le ſens de ces *attributs;* car ils renferment tous un ſens myſtique, relatif à la Société : ils marquent les *ordres* du *Maître*, *l'obéiſſance*

que les Freres leur rendent, l'*exécution* ou l'*uſage* des *forces*, l'*égalité* ou la *liberté* qui en ſont les *fruits*, & enfin la *gloire* que les Francs-Maçons s'acquerront, en méritant d'être célébrés par tout l'Univers, comme les Réparateurs de ſes pertes, & les Libérateurs de tout le Genre-Humain.

Comme nous avons déja expliqué ce que veulent dire les figures & les animaux, il ne nous reſte préſentement qu'à faire connoître ce que veut dire le bâtiment. Le Temple de la *Liberté* & de l'*Egalité*, qui eſt ſoutenu par la ſolidité des colonnes, qui ſignifie la *durée*, non-ſeulement du côté du droit, mais encore du côté de l'utilité & de la néceſſité de leurs prétendus projets; ce Temple, dis-je, eſt poſé ſur la *fineſſe*, le *déguiſement*, la *force*, l'*amour* & la *paix*, & ſur ce que nous entendons par *commandement*, *obéiſſance*, *exécution*, *juſtice* & *renommée*. Les trois limaçons ou cordons ſignifient la *Force*, la *Religion* & la *Nature*, qui ſont extrêmement unies enſemble; & même tellement, que l'on pourroit dire que la matiere de ces colonnes n'eſt autre choſe que la *Force*, la *Religion* & la *Nature*. Il faut donner le même ſens aux trois *fené-*

tres, aux trois *portes*, & aux trois *étages*. Ce n'eſt pas tout : les quatre *façades* ſignifient les quatre *Points cardinaux*, c'eſt-à-dire, les quatre Parties du monde, où les Francs-Maçons veulent répandre leur doctrine. Quant aux *femmes* qui ſont ſur le *toit*, il eſt bien facile d'induire qu'elles ſignifient le but de la Société, c'eſt-à-dire, qu'elle entend que tout l'Univers ſoit inſtruit, & qu'abſolument perſonne au monde n'ignore ſes dogmes.

Nous ne jugeons pas à propos de nous étendre ſur quelques autres réflexions qu'on pourroit faire ſur cette diſpoſition de figures ſingulieres, parce que nous ſuppoſons que la doctrine, dont nous avons donné pluſieurs fois l'explication, & qu'outre cela, les emblêmes que nous avons développés plus d'une fois, ſuffiſent enſemble pour mettre en état un Lecteur ſenſé d'en comprendre le vrai ſens. Mon intention eſt bien néanmoins d'applanir dans ce Livre toutes les difficultés, de révéler d'une façon bien diſtincte tous les myſteres, & de mettre en évidence juſqu'aux plus petits intérêts de la Société, c'eſt-à-dire, juſqu'aux moindres des choſes que l'Ordre preſcrit. Enfin, je veux épuiſer abſolument la ma-

tiere, & je ſerois bien fâché de négliger un ſeul des articles qui pourroit tenter quelqu'autre Franc-Maçon d'écrire & de mettre au jour ce que j'aurois omis. Qui plus eſt, je veux réduire toute la Société à renoncer à la prétention de ſe flatter qu'il y auroit encore quelque myſtere caché qui auroit échappé à ma vigilance, & c'eſt à quoi je me ſuis engagé envers le Public: je le prends à témoin que j'aurai fidélement & ſcrupuleuſement tenu ma parole; de façon que je me délecterai à contempler les Francs-Maçons comme déſolés d'être hors d'état de voir le moindre jour à ſe retrancher, & à pouvoir prétendre me faire paſſer pour un homme qui voudroit abuſer de la facilité du Public à ſe laiſſer tromper, ſurtout en fait de choſes qui lui ſont ſi peu connues. Cependant mon deſſein n'eſt pas d'entrer dans un détail ſcrupuleux de toutes les minuties qui ſuivent de ce que j'ai dit, voulant laiſſer quelque choſe à l'imagination du Lecteur.

Mais je crois qu'il eſt bon d'ajouter ici un mot ſur la différence qu'il y a entre ce plan de Logé & les quatre premiers. Les Freres Servants, les Apprentifs, les Compagnons & les Maîtres, ne ſont,

dans les quatre premiers plans en queſtion, qu'ébaucher extérieurement le Temple de SALOMON, avec les outils à bâtir ; & les Ecoſſois, au contraire, en font un bâtiment parfait. On regarde ceux-là comme des Aſpirants, qui ſe récrient à la vue des difficultés, & du temps immenſe qu'exige la conſtruction de ce Temple myſtérieux, qui n'eſt plus qu'un monceau de pierres, qu'un Temple détruit de fond en comble, mis au pillage quand ils ſont parvenus à la qualité de Maîtres. Au contraire, ceux-ci, c'eſt-à-dire, les Ecoſſois, dès le moment de leur réception, trouvent leur Temple exact dans ſes proportions, admirable dans ſes diſpoſitions, recherché dans ſes ornements, & enfin parfaitement conſtruit. Auſſi, comme le rétabliſſement du Temple de SALOMON n'eſt qu'un emblême de leur but & de leur doctrine, & comme, bien loin de là, le but de ceux qui rempliſſent les quatre premieres Dignités ſemble n'avoir été que comme projetté, par cette même raiſon on regarde l'ouvrage de la derniere Loge, c'eſt-à-dire, de la Loge des Ecoſſois, comme porté à ſa perfection ; parce qu'il n'y a rien de caché pour eux, ſoit dans ce qu'il y a de

myſtérieux, ſoit dans ce qui eſt ſimplement cérémonial. Regardez la Figure, qui ne repréſente pourtant que les *animaux*, qui ſont une partie de la baſe.

Quoi que nous en diſions, quand on procede à la réception d'un Candidat Ecoſſois, il n'eſt pas de regle qui oblige de lui faire connoître à l'inſtant de ſa réception, l'objet de la Société en termes clairs, mais ſeulement en termes inſuffiſants, pour lui donner tout-à-fait à entendre la morale & la politique qui ſont univerſellement reçues. En effet, le ſoir de ſa réception, on ne lui dit autre choſe, ſinon que la *liberté* & *l'égalité* entre les Freres ſont l'unique but de la Société, & que le Temple deſſiné, les myſteres, les emblêmes & les métaphores ſont des ſimilitudes qui cachent le vrai but aux yeux des eſprits foibles; choſes qui ſont goûter inſenſiblement le vrai ſens, au point de faire épouſer leur ſentiment: après quoi ils diſent que cette *liberté* & cette *égalité* ne peuvent s'acquérir qu'avec une fermeté d'ame ſinguliere. Pendant ce temps-là ils goûtent déja entr'eux la douceur de cet état, non-ſeulement en ſe communiquant mutuellement leur ſcience & leurs projets, mais encore en

vivant dans la plus parfaite intelligence, amitié & tendreſſe. Enſuite, chacune des Aſſemblées Ecoſſoiſes, ſi l'Architecte reçu en dernier lieu donne des marques d'une parfaite docilité pour le but de la Société; alors, dis-je, on lui découvre le deſſous des cartes, ou plutôt l'objet capital de la Société, qui eſt de réduire tous les hommes à une égalité réciproque, & de donner au Genre-Humain la liberté naturelle. Enfin, après quelques jours d'aſſemblées, ils diſent ouvertement que l'expreſſion de *rendre tous les hommes égaux entr'eux & le Genre-Humain libre*, comprend indiſtinctement toutes les perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, ſans même en exclure les Princes, les Magiſtrats, les grands & les petits.

Ce grand pas une fois fait, il ne leur reſte plus qu'à imaginer les moyens de parvenir à leurs fins. Nous avons inſéré dans la 1. partie de ce Livre, quelques moyens dont les Francs-Maçons prétendent ſe ſervir pour venir à bout de leurs projets. A quoi nous ajouterons ici leur raiſonnement favori. *Quiconque a un projet en tête, doit ne perdre aucune occaſion qui puiſſe le mener à la fin qu'il s'eſt pro-*

poſée. Or ſi la *Raiſon*, la *Religion* & la *Nature* les excitent à chercher la *liberté générale* & *l'égalité*, comme un *bien qui appartient à tout le monde*, comme quelque choſe d'*utile* & de *raiſonnable*, donc les Francs-Maçons doivent, par les mêmes raiſons, faire tous leurs efforts pour parvenir à ce but. Il n'y a là rien qu'on ne faſſe en tout ce qu'on entreprend, puiſque la premiere choſe qu'il y a à faire, c'eſt de commencer à ſurmonter les difficultés qui s'y rencontrent. Les Francs-Maçons ne trouvent rien qui les effraie davantage, que la puiſſance des Souverains, & l'autorité des Magiſtrats; les uns & les autres mettront tout en uſage pour le maintien de leurs droits, de leur ſupériorité, & ne ſe détermineront jamais à dépoſer, de gré & ſans réſiſtance, les rênes de l'Empire, ni à s'abaiſſer juſqu'à prendre l'état de particulier : il eſt donc abſolument néceſſaire d'applanir cette difficulté, après quoi tout ira de ſuite. Tous les hommes en général, excepté les Souverains, gagneront beaucoup, ſi l'événement répond aux intentions; mais de crainte de ne pas réuſſir dans l'entrepriſe, de crainte de ruiner de fond en comble la Société, & enfin de

crainte d'être honteuſement anéantie lorſqu'elle ſeroit obligée d'oppoſer la force à la force contre les Princes, elle eſpere & ſe flatte de trouver l'occaſion de ſurprendre les Souverains : alors la *ſurpriſe* unie à la force, ſera comme la cheville ouvriere de tous les ſtratagêmes imaginables.

Je me ſuis trouvé pluſieurs fois dans les Loges où l'on examinoit ſcrupuleuſement cette délicate matiere. J'avois deſſein d'y ſonder le cœur d'un chacun, pour me former une idée juſte de la Société ; c'eſt pourquoi je ne négligeois ni ruſes ni flatteries, pour donner à entendre que j'étois extrêmement zélé & ſcrupuleux, c'eſt-à-dire, que je faiſois connoître que j'étois très-attaché à la doctrine, & dans une grande perplexité quant à l'effet & à l'exécution. De pareils ſentiments ne manquoient pas d'animer toute la Société à me rendre ſervice ; auſſi les plus habiles & les plus expérimentés faiſoient-ils tous leurs efforts pour répondre à mes doutes, d'autant plus qu'ils étoient aſſurés que cette entrepriſe étoit une de celles qui ſont plus difficiles à penſer qu'à exécuter. Comme ils m'ouvroient leur cœur, tout ce que j'écris part d'après eux.

J'ai toujours reconnu dans leurs diſ-

cours, que l'esprit de la Société étoit tout-à-fait semblable à la conduite de CROMWEL, & cela si visiblement, que la doctrine, les projets, les actions & les pensées des Francs-Maçons étoient autant de copies de cet Original, qui s'est acquis tant de réputation. Si je n'entre pas plus avant dans les preuves, c'est pour pouvoir attendre de pied ferme des contradicteurs, soit parmi les Francs-Maçons ignorants, soit parmi les Ecossois qui pourroient s'en fâcher.

Il faut enfin remarquer que la Loge des Architectes se tient avec le plus grand secret, & avec encore plus de précautions, si la chose est possible, que toutes les autres assemblées des Francs-Maçons. Ceux que nous appellons ici *Architectes*, sont aussi nommés quelquefois *Ecossois*, noms qui sont parfaitement synonymes. D'autres leur donnent encore les titres de *réformés*, de *serpents*, de *pacifiques*, & de *silencieux*. D'où viennent tant de noms différents d'une même chose? C'est ce qu'il est facile de deviner, si l'on réfléchit que la Société regarde le secret comme le fondement du succès de son projet; & qu'en donnant ainsi plusieurs noms à une même chose, si l'on

formoit quelque ſoupçon contre quelques-uns de ceux qui portent ces titres particuliers, il ne s'enſuivroit pas pour cela que le Corps même de la Société en fût l'objet. Admirable politique! qui ſait ne point balancer entre l'intérêt public & l'intérêt particulier.

Pour ce qui eſt du *tablier* & des *gants*, dès que l'Aſpirant eſt entré dans la Loge, il les quitte, parce que les autres Freres Architectes n'en portent point non plus. Ils ont ſeulement chacun une *Balance* & une *Epée* dans les mains. Leur Loge n'a point d'Autel; on y prête ſerment en touchant l'ECRITURE-SAINTE, que le Maître tient de la main droite. Les Freres ſont placés de la même maniere que dans les autres Loges, & l'on ne fait aucun bruit.

J'ai encore un mot à dire des Architectes. Après avoir fait faire à leurs Récipiendaires la marche du *tambour* au *joug*, & du *joug* aux *épées*, à la *balance* & à la *renommée*, ils leur ordonnent de demeurer immobiles vis-à-vis le *Temple*, d'avoir en même-temps les pieds en équerre ſur la *colombe* & la *renommée*, & de plus d'avoir auſſi en même-temps le viſage tourné du côté du *bâtiment*. Alors

le Maître commande au Récipiendaire d'en examiner attentivement la régularité, la ſymmétrie, la conſtruction, & toutes les parties qui le compoſent. Les trois *fenêtres*, les trois *portes*, les trois *étages* ſignifient la *Raiſon*, la *Religion* & la *Force*, de même auſſi que les trois ſillons des colonnes. Les quatre *faces* & les *ſtatues* veulent dire l'Univers entier, où l'on doit introduire la *juſtice*, la *liberté* & *l'égalité*. Ici on renouvelle le ſerment, on apprend la maniere de faire le *ſigne*, l'*attouchement*, & enfin le *mot du guet*: enfin l'Orateur fait ſon diſcours, la Loge ſe ferme, & tout eſt conſommé.

CATÉCHISME
DES
ARCHITECTES.

LE Catéchiſme des Architectes eſt court, & tous ſont obligés à le ſavoir par cœur, peu de mois après leur réception.

D. *Etes-vous Architecte?*
R. Demandez-le au Sous-Architecte.

EXPLICATION.

C'eſt le Maître de la Loge, qui eſt toujours un Architecte.

D. *A quoi vous connoît-il?*
R. A la maniere de croiſer, de joindre, & de parler.

EXPLICATION.

C'eſt le ſigne, l'attouchement, & le mot du guet.

D. *Combien avez-vous d'années?*
R. Six mois, ſept ans, & un temps illimité.

EXPLI-

EXPLICATION.

Cela signifie qu'on a passé par les classes d'Apprentif, d'Ouvrier & de Maître.

D. *Qu'avez-vous trouvé?*

R. La ruse, la bouffonnerie, la force, l'amour, & la paix, auprès de quoi j'ai passé suivant l'ordre des places que ces choses occupoient.

EXPLICATION.

Ces diverses choses sont les figures tracées sur le plancher.

D. *D'où venez-vous?*

R. De la lumiere du Midi.

EXPLICATION.

D'entendre la véritable exposition du système de l'Ordre.

D. *Où allez-vous?*

R. Dans le sein de l'Architecte, d'où j'étois venu.

EXPLICATION.

Dans l'état où Dieu m'avoit mis en me créant.

D. *Que ferez-vous lorſque vous y ſerez ?*

R. Je vivrai tranquillement.

D. *Où eſt-ce que demeure le Grand Architecte?*

R. Dans la balance qui ſe trouve en lui-même.

EXPLICATION.

Cela eſt fondé ſur ce que la juſtice eſt eſſentielle à Dieu, & que la balance eſt le ſymbole de cette vertu.

D. *Qui vous montre le chemin?*

R. La prudence & la force.

D. *Combien avez-vous fait de voyage?*

R. Un, mais de pluſieurs manieres.

EXPLICATION.

C'eſt celui qu'il fait depuis ſa ſortie de la Chambre obſcure.

D. *Qui avez-vous rencontré?*

R. Tous gens qui m'étoient parfaitement égaux.

EXPLICATION.

Tous ceux qu'il trouve dans la Loge, ſont Architectes comme lui.

D. *Dans quel équipage, & avec quelle ſuite marchiez-vous?*

R. La juſtice & l'équité marchoient devant moi.

EXPLICATION.

Il parle de la balance, & de l'épée qu'il portoit.

D. *Combien avez-vous tué de monſtres?*

R. Trois.

D. *Avec quelles armes?*

R. Avec des armes de la même nature en apparence, & cependant tout-à-fait différentes.

EXPLICATION.

Ces monſtres ſont la *ſuperſtition*, la *tyrannie*, & la *violence*. On en triomphe par le moyen de la *véritable Religion*, de la *nature*, & de la *force*, qui leur reſſemblent.

D. *Comment va votre ſanté?*

R. Je porte un enfant dans mes flancs, quoique je ſois homme.

D. *Combien de temps le porterez-vous?*

R. Cela n'eſt pas décidé, mais en attendant j'accouche très-ſouvent.

D. *Qui ſera l'Accoucheuſe?*
R. Minerve.
D. *Qui ſera l'Oncle?*
R. Mercure.
D. *Et le Pere?*
R. Un de mes égaux, & moi.

EXPLICATION.

L'enfant, c'eſt le projet de l'Ordre, qu'il cache & laiſſe mûrir dans ſon ſein. Il accouche en inſtruiſant les nouveaux Membres de la Société. Minerve marque ici la ruſe que les Francs-Maçons nomment la *ſageſſe*, & Mercure l'*art de perſuader*.

D. *Combien avez-vous d'amis?*
R. Le nombre n'en eſt pas fixé.

EXPLICATION.

Celui des Freres ne l'eſt pas en effet.

D. *D'où eſt le commencement?*
R. De l'infini, qui produit le fini.

EXPLICATION.

C'eſt Dieu.

D. *D'où viendra la fin?*
R. Elle ne viendra jamais.

D. *Où prendra-t-on du ſecours?*

R. Le plus fort viendra du dedans, & le plus efficace du dehors.

D. *Qu'avez-vous promis?*

R. De me repoſer en travaillant toujours, & d'achever à la fin.

EXPLICATION.

Ceci exprime la maniere dont un Franc-Maçon travaille ſans ceſſe à l'avancement de ſes projets, quoiqu'il le faſſe ſourdement, & ſans qu'on s'en apperçoive; de façon qu'il ſemble oiſif, lors même qu'il fait le plus d'efforts pour achever l'exécution de ſes deſſeins.

D. *Pourquoi portez-vous le titre d'Architecte?*

R. Parce que ma profeſſion eſt de tracer des plans de bâtiments.

D. *D'où tirez-vous la craie?*

R. De moi-même.

D. *Et l'ardoiſe ſur quoi vous deſſinez?*

R. Auſſi de moi-même.

D. *Et les pierres, le bois, & les autres choſes néceſſaires pour bâtir?*

R. De moi-même, & des autres, tant amis qu'ennemis, tant de ceux qui favoriſent nos deſſeins que de ceux qui s'y oppoſent.

EXPLICATION.

Tout le monde contribuera, à deſſein ou non, au ſuccès des vues de l'Ordre.

D. *Qui demeurera dans l'Edifice que vous bâtiſſez?*

R. Moi, & tous ceux qui le voudront.

D. *Quelle eſt la lumiere qui éclaire cet édifice?*

R. Elle eſt inviſible.

EXPLICATION.

C'eſt la Raiſon.

D. *De quel flambeau vous ſervez-vous la nuit?*

R. Du même que je viens d'indiquer.

D. *Quels ſont les fondements de votre édifice?*

R. Le renard, le ſinge, & le lion.

D. *Quel avantage en tirez-vous?*

R. La douceur & la paix.

D. *Que ſont les Habitants?*

R. Ils entretiennent le pélican & la colombe.

D. *Avec quelle nourriture?*

R. Avec des paroles.

EXPLICATION.

Ces paroles ſont les *diſcours*, *les hiéroglyphes*, & les *emblêmes*.

D. *Comment vous appellez-vous?*
R. Ruſé & ſimple.

EXPLICATION.

Prudent comme le renard, & pacifique comme la colombe.

DU LANGAGE
PAR SIGNES
DES FRANCS-MAÇONS.

LA Société a toujours imaginé des ſtratagêmes pour n'être pas trompée; mais il faut convenir que de toutes les cérémonies qu'elle a inventées, ſoit pour recevoir de nouveaux Candidats, ſoit pour ſe reconnoître entr'eux, celle du langage par ſignes eſt la plus myſtérieuſe, la plus difficile, & la plus ſûre. On a grand ſoin de n'apprendre ce langage qu'à un très-petit nombre de perſonnes, & de borner le mérite des Membres à cette unique connoiſſance, qui eſt regardée comme une perfection ſans égale. C'eſt pourquoi il eſt néceſſaire d'être reçu à la Loge des Ecoſſois, pour en être inſtruit.

Or cette eſpece de langage par ſignes, n'eſt autre choſe qu'un geſte ou un mouvement particulier des doigts, qui exprime les lettres de l'Alphabet de chaque Langue; de ſorte qu'à l'aide de ce geſte

ou mouvement des doigts, les Francs-Maçons ſe communiquent réciproquement leurs penſées, avec autant de clarté que s'ils s'entretenoient dans leur Langue maternelle. En cela on doit les conſidérer comme des Comédiens ou des Pantomimes, & comme les Inventeurs d'un nouveau langage qui leur eſt particulier. Et comme ce langage doit être regardé comme quelque choſe de nouveau, de curieux & de ſingulier, le Lecteur ne doit être ſaiſi ni d'ennui ni de dégoût, s'il lui paroît difficile à la premiere vue. Mais venons aux divers ſignes qu'ils emploient pour ſe communiquer entr'eux leurs idées.

Pour l'A, on élargit, 1°. le pouce & l'index de la main droite : 2°. on ferme les trois autres doigts, de maniere que ſi les deux premiers étoient auſſi fermés, la main & les doigts formeroient le poing : & 3°. enfin on porte & on applique ſur les deux levres l'eſpace qui diviſe le pouce & l'index, tellement que celui-ci ſemble vouloir toucher l'oreille gauche, & celui-là l'oreille droite.

Pour le B, on étend l'index & on courbe le doigt du milieu, de façon que le bout touche la ſeconde jointure de l'index, & poſitivement dans la place qui regarde en

quelque ſorte ce doigt du milieu: d'ailleurs les autres doigts doivent être fermés.

Pour le C, on fait un demi-cercle ou une demi-lune avec le pouce & l'index, & l'on tient en même-temps les autres doigts fermés.

Pour le D, on étend le doigt du milieu, & l'on courbe l'index, de façon qu'avec le bout on en touche la ſeconde jointure du doigt du milieu, & cela dans la place qui regarde exactement l'index; & de plus, on tient les autres doigts fermés.

Pour l'E, on étend l'index, dont on porte le bout à la partie inférieure de l'œil droit, & il faut avoir auſſi les autres doigts fermés.

Pour l'F, on ouvre la main droite, puis on la met d'abord ſur l'épaule gauche, enſuite ſur le côté droit, & enfin on tire une ligne avec le bout du petit doigt, en le conduiſant continuellement de l'épaule gauche au côté droit.

Pour le G, on touche le bout d'en-bas de l'oreille droite avec ceux du pouce & de l'index, en pinçant par ce moyen cette partie inférieure de l'oreille, & on tient les autres doigts fermés dans le ſens qu'on les ferme en faiſant l'A. *NB.* Cette maniere de fermer les doigts, doit s'obſer-

ver dans toutes les occaſions où il eſt purement & ſimplement preſcrit de fermer les doigts, à moins qu'il n'y ait une autre regle bien diſtincte & bien préciſément expliquée.

L'H eſt une de ces lettres dont l'exécution demande beaucoup d'attention. Pour en venir à bout, il faut mettre l'index & le doigt du milieu de la main droite bien étendus ſur l'index & ſur le doigt du milieu de la main gauche, en obſervant de les étendre autant que ceux de l'autre main doivent l'être. *NB.* Ces deux doigts de chaque main doivent être ſéparés l'un de l'autre; mais chacun de ces doigts doit ſe toucher, c'eſt-à-dire, que les deux index doivent ſe toucher, & ainſi des deux doigts du milieu.

Pour l'I, on tient le petit doigt de la main droite baiſſé perpendiculairement, & il faut avoir les autres doigts fermés.

Pour le K, on étend l'index de la main droite, & on le met ſur l'index & ſur le doigt du milieu de la main gauche; cependant ces deux derniers doivent être écartés & ſéparés. *NB.* Il faut bien remarquer que l'on eſt obligé de mettre cet index de la main droite ſur les doigts en queſtion de la main gauche, de façon que

le bout de l'index déborde le plus qu'il ſe peut. Enfin on tient les autres doigts fermés.

Pour l'L, il faut élever perpendiculairement le doigt du milieu de la main droite, & tenir les autres fermés.

Pour l'M, on baiſſe perpendiculairement l'index de la main droite, le doigt du milieu & celui qui le ſuit, & l'on ferme le pouce & le petit doigt.

Pour l'N, on pratique la même choſe que pour l'M, excepté que pour faire l'M il faut tenir trois doigts baiſſés perpendiculairement, & que pour l'N, il n'eſt beſoin que de deux doigts, ſavoir l'index & le doigt du milieu, que l'on tient perpendiculairement baiſſés. Il eſt bon d'ajouter que les trois autres doigts doivent être fermés.

Pour l'O, on forme un cercle avec le pouce & l'index de la main droite, & l'on tient les autres doigts fermés.

Pour le P, il n'y a pas plus de difficulté à le trouver qu'à trouver le B; car, pour former le B, on leve perpendiculairement l'index &c. & pour former le P, il ne faut que baiſſer perpendiculairement le même index, en obſervant d'ailleurs tout ce qu'il faut faire pour former le B.

Pour le Q, ſi l'on ſe rappelle la façon dont ſe fait le D, on ſaura aiſément celle de faire le Q; car la maniere de former le D, conſiſte à lever perpendiculairement le doigt du milieu, &c. & celle de former le Q, conſiſte à baiſſer ce même doigt perpendiculairement, & à obſerver de plus tout ce qui reſte encore à faire pour former le D.

Il n'eſt queſtion, pour faire l'R, que de fermer le point droit, de porter le pouce de la même main droite à la bouche, & d'en appuyer l'ongle ſur les dents de deſſus.

L'S ſera faite ſi l'on étend horizontalement les index des deux mains, & qu'on les tourne tour-à-tour deux ou trois fois l'un ſur l'autre, & ſi en même-temps on a les autres doigts fermés.

Pour le T, on le fait quand on met le bout de l'index de la main droite étendu horizontalement ſur la derniere & la plus petite jointure de l'index de la main gauche, auſſi étendu perpendiculairement. *NB.* Le bout de l'index doit porter ſur la partie qui fait preſque face au pouce: quant aux autres doigts, ils doivent être fermés.

Pour l'U, il faut lever perpendiculaire-

ment l'index & le doigt du milieu de la main droite, mais les tenir bien ſéparés, & avoir les autres doigts fermés.

Pour l'V, on leve perpendiculairement l'index & le doigt du milieu de la main droite, mais en les tenant ſéparés exactement, & ayant les autres doigts fermés.

Pour l'W, on leve perpendiculairement les trois premiers doigts de la main droite, qui ſont le pouce, l'index & le doigt du milieu, que l'on tient bien ſéparés, avec les autres doigts fermés.

L'X, ſe fait dans le goût de l'H, en mettant l'index de la main droite étendu ſur l'index de la main gauche, pareillement étendu horizontalement; mais cette poſition doit ſe faire en mettant le concave de la jointure du milieu de la main droite ſur le concave de la jointure du milieu du doigt de la main gauche, & en tenant les autres doigts fermés.

L'Y, ne differe du W, qu'en ce que, pour former l'W, il faut lever les doigts perpendiculairement, & que, pour former l'Y, ils s'étendent horizontalement, & les autres doigts ſe tiennent auſſi fermés.

Le Z, enfin, ſe fait en mettant l'index, le doigt du milieu, & le doigt ſuivant de

la main droite ſur les mêmes doigts de la main gauche, de façon que les trois doigts d'une main touchent ceux de l'autre main; mais avec cette différence, que l'index de la main droite ne doit pas toucher le doigt du milieu de la même main, que ce doigt du milieu ne doit pas toucher celui qui ſuit, & ainſi des doigts en queſtion de la main gauche: d'ailleurs les paumes des mains doivent être tournées du côté de la terre.

Voilà l'Alphabet de la Langue par ſignes de l'Ordre des Francs-Maçons; il paroîtra certainement un peu obſcur, & fort difficile à exécuter: cependant ſi le Lecteur veut y faire attention, & s'y exercer dans ſon cabinet, je ſuis ſûr que peu à peu ce langage lui ſera auſſi familier qu'à moi.

Perſonne n'ignore que pour bien parler une Langue, il ne ſuffit pas de pouvoir en dire les mots, mais qu'il eſt de plus néceſſaire de s'arrêter dans certains endroits du diſcours, de former certains ſons, & de faire des points, c'eſt-à-dire, des ſignes qui prouvent notre étonnement, notre chagrin; & que ſe conformer à ces regles, c'eſt comme donner une ame à ſon diſcours. Il en eſt de même

de l'Ecriture; auſſi les Francs-Maçons ont-ils penſé que les mêmes regles devoient indiſpenſablement s'obſerver dans leur Langage par ſignes. Je veux parler des Virgules, des deux Points, du Point ſeul, &c. Quelle horrible confuſion, & quelles difficultés ne rencontreroient pas même les plus habiles dans leurs geſtes dont nous venons de parler, ſi on n'avoit pas remédié à tous ces inconvénients par des regles, pour faire ſentir la fin de la phraſe, le changement de diſcours, l'interrogation, la réponſe, l'affirmative, la négative, &c.! Cette prévoyance ne paroît pas à la vérité moins néceſſaire pour s'entendre entre les Francs-Maçons, que l'air pour les faire vivre. On fait donc la virgule en levant perpendiculairement la main droite à la hauteur de la tête & en le paſſant vîte & légérement ſur le viſage; les deux points en fermant les deux poings, & en les avançant en ligne parallele & un peu horizontalement. Le point qui finit la phraſe, ou plutôt le ſens, ſe fait en fermant le poing de la main droite, & en l'avançant un peu horizontalement, mais point en ligne parallele; avec cette différence, que les deux poings doivent être l'un ſur l'autre & tant

ſoit peu ſéparés. Le point d'aſpiration ou d'admiration ſe fait comme celui d'interrogation, avec cette ſeule différence, que, pour le point d'admiration, il faut que les poings que l'on met l'un ſur l'autre ſe touchent, & que le poing droit doit être ſur le gauche.

De toutes les cérémonies de la Société, dans le détail deſquelles nous ſommes entrés avec ſoin, il n'y en a pas une qui n'ait été ſujette à quelque changement. Nous n'en avons pas été ſurpris, quand nous en avons cherché la cauſe, relativement au nombre prodigieux de Francs-Maçons, dont les caractères & l'humeur ne ſe reſſemblent pas, & malgré la clarté des Statuts, l'établiſſement du Catéchiſme, & le ſymbole ordonné pour les cérémonies de l'Ordre. Par exemple, il n'eſt pas poſſible à un *François* de ne pas innover dans ce qu'il fait, ou plutôt dans ce qu'il auroit fait : ni plus ni moins que s'il étoit garrotté, il faut qu'il ſe défaſſe de ſes eſpeces de chaînes; ſon imagination eſt abſolument néceſſitée à lui fournir des armes pour s'ouvrir un chemin à la vérité, ajouter, ou du bien au bien, ou du mal au mal. L'*Anglois* a le don de pouſſer les choſes plus à leur perfection, que ne le

peuvent les autres Nations, ou qui du moins négligent de le faire : & l'*Anglois* n'apportera-t-il pas par ce goût-là un changement à tout ce qui ſe préſentera à ſon eſprit juſte & pénétrant? Un *Eſpagnol*, au contraire, ne négligera-t-il pas non-ſeulement de ſe perfectionner, mais même d'obſerver les regles qui lui ſeront impoſées? &c. Mais à l'égard de l'Alphabet des Francs-Maçons, je ne ſaurois concevoir qu'il cauſe des innovations, des querelles, & des ſchiſmes. Pourquoi? Parce que peu de gens y ſont immiſcés, & qu'ainſi il leur eſt facile de convenir entr'eux des façons de parler. Afin que le Lecteur les connoiſſe d'autant mieux, il faut néceſſairement qu'il ſache que pour faire voir plus de délicateſſe dans leurs myſteres, pour tenir leur ſecret toujours caché, & pour pouvoir toujours diſtinguer & reconnoître quel rang & quelle dignité rempliſſent ceux qui leur parlent, les Francs-Maçons ont inventé un Alphabet pour les Apprentifs, un pour les Compagnons, un pour les Maîtres, & un pour les Ecoſſois. Il n'y a point de différence entre Apprentif & Frere Servant. Cependant ils n'ont fait des changements que dans les voyelles,

& cela pour faciliter par-là l'intelligence des Langues de ces quatre dignités, de ſorte que les conſonnes n'étant ſujettes à aucune variation, il n'y a que le changement des voyelles qui en apporte à l'intelligence du langage. Les Apprentifs & les Freres Servants ſe font entendre à l'aide de l'Alphabet que nous avons développé. Voici la maniere dont les Compagnons expriment les voyelles.

On fait l'A comme celui des Apprentifs, avec cette différence, qu'au-lieu de mettre l'index & le pouce horizontalement, on les leve perpendiculairement.

Il y a pareillement peu de différence à l'égard de l'E entre les Apprentifs & les Compagnons, puiſqu'au-lieu de porter l'index de la main droite, comme on le fait chez les Apprentifs, à l'œil droit, on le porte chez les Compagnons, à l'œil gauche.

L'I ſe forme de la même maniere qu'obſervent les Apprentifs, excepté que c'eſt avec le petit doigt de la main gauche.

La maniere de faire l'O eſt auſſi la même que celle dont ſe ſervent les Apprentifs, à la réſerve que c'eſt avec le pouce & l'index de la main gauche.

L'U de même, c'eſt-à-dire que les Ap-

prentifs & les Compagnons ne different qu'en ce que ceux-ci emploient l'index & le doigt du milieu de la main gauche.

J'en dis autant de l'V, puiſqu'il n'y a de différence que dans les doigts, & que les Compagnons n'emploient que le doigt du milieu & l'index de la main gauche.

Pour le W, il n'y a point d'autre différence non plus entre les Apprentifs & les Compagnons, ſi ce n'eſt qu'en ce que ceux-ci ſe ſervent pour leur W du pouce de l'index & du doigt du milieu de la main gauche.

Pour l'Y on obſerve les mêmes formalités que chez les Apprentifs, excepté que les Compagnons n'emploient pas d'autres doigts que ceux de la main gauche. Voici les voyelles des Maîtres ſimples.

On fait l'A en étendant la main droite, en joignant bien exactement les quatre doigts, & en ſéparant, autant qu'il eſt poſſible, le pouce des autres : on porte de plus la main droite à la gorge, & en y appliquant ce qui ſépare le pouce de l'index. *NB.* Il ne faut pas qu'aucun des autres doigts touche le col, quoiqu'ils ſoient horizontalement unis avec l'index.

On fait l'E de la même maniere que les Apprentifs, ſi l'on en excepte qu'au-lieu de ſe ſervir ſeulement de l'index & de l'œil droit, on touche les deux yeux avec l'index & le doigt du milieu de la main droite.

On fait l'I, en levant perpendiculairement les deux petits doigts des deux mains, & en tenant les deux autres bien ſerrés & unis enſemble.

Pour leur O, il ſe fait de même que celui des Apprentifs & des Compagnons; c'eſt-à-dire, que c'eſt avec le pouce & l'index des deux mains que les Maîtres font leur O.

Pour l'U, les Apprentifs & les Compagnons d'une part, & les Maîtres de l'autre, le font les uns comme les autres, c'eſt-à-dire, avec l'index & le doigt du milieu de la main droite & de la main gauche.

Il n'y a point de différence auſſi entre cette troiſieme Dignité & les deux premieres pour exprimer l'V, parce que les Maîtres ſe ſervent du pouce & de l'index des deux mains.

Le W a encore la même reſſemblance entre ce troiſieme Ordre & les deux premiers, puiſque dans celui-là on ſe ſert de

l'index & du doigt du milieu des deux mains.

On fait l'Y avec le pouce, l'index & le doigt du milieu des deux mains, & par conſéquent de même que l'Y des Apprentifs & des Compagnons tout enſemble. Voici enfin l'Alphabet des Maîtres Ecoſſois quant aux Voyelles.

C'eſt la même formalité pour leur A que pour celui des Apprentifs, à la réſerve que l'on applique au milieu du front l'eſpace qui diviſe le pouce de l'index.

On fait l'E, en touchant les deux yeux avec les deux bouts des index, ſavoir l'œil droit avec l'index de la main droite, & l'œil gauche avec l'index de la main gauche.

Pour l'I, il n'eſt queſtion que de lever perpendiculairement le petit doigt de la main droite, de préſenter au-deſſus, & à peu de diſtance l'un de l'autre, le bout du petit doigt de la main gauche étendu horizontalement.

L'O ſe forme en faiſant un cercle avec les pouces & le doigt du milieu des deux mains.

Pour l'U, il faut plier tout-à-fait les deux premieres parties du doigt du milieu, & du doigt qui eſt à côté du petit doigt de

la main droite; c'eſt-à-dire, baiſſer ces doigts à commencer de la ſeconde jointure, & lever perpendiculairement l'index & le petit doigt, & obſerver que ces quatre doigts ſoient bien unis & joints enſemble; par ce moyen-là l'U eſt tout-à-fait formé.

L'V conſonne ſe trouve en levant perpendiculairement le pouce & le doigt du milieu de la main droite, & en pliant tout-à-fait l'index, le doigt qui touche le petit doigt, & même le petit doigt.

Pour former le W, il faut ſimplement lever perpendiculairement le doigt du milieu de la main droite, & celui d'après du côté du petit doigt, lever auſſi de même le petit doigt, le tout de la main droite, & avoir les deux autres baiſſés, c'eſt à-dire, les plier entiérement.

On fait l'Y en étendant horizontalement le pouce, l'index & le petit doigt de la main droite, & en tenant les deux autres baiſſés.

Voilà le changement que les Francs-Maçons ont fait univerſellement dans les Voyelles de leurs différentes Dignités, & il eſt généralement approuvé : mais ce n'eſt pas tout. Outre cette différence que nous venons de faire remarquer dans les

Voyelles, il s'en trouve encore une même dans les Conſonnes. C'eſt une erreur, un abus, & une nouveauté qui s'eſt gliſſée comme les autres abus que nous avons fait remarquer au Lecteur. Or, comme nous n'alléguons ces changements que pour donner une connoiſſance exacte des myſteres de l'Ordre les plus cachés, & que nous avertiſſons même qu'ils ne ſont regardés que comme un abus & des fautes; c'eſt pourquoi nous n'en ferons mention que ſuivant l'ordre de l'Alphabet, & ſans avoir égard au rang ou à la dignité que l'on tient dans la Société.

Ils ont coutume de faire le B, en étendant horizontalement le pouce de la main droite, en appliquant le bout de l'index ſur l'endroit du pouce qui eſt entre la premiere & la ſeconde jointure, en tenant ces deux doigts bien joints ſuivant la poſition ordonnée, & en obſervant de former une eſpece de cercle avec cet index. L'attouchement de ces deux doigts ſe fait, à l'égard du pouce, dans le côté droit, qui fait face à cet index.

Pour faire le D, on emploie les mêmes moyens que ceux dont on ſe ſert pour former le B, avec cette différence, qu'au-lieu d'étendre le pouce & d'avoir

l'index courbé, ils étendent l'index, & tiennent le pouce auſſi courbé qu'il ſe peut.

Pour faire l'F, il eſt paſſé en habitude chez eux de porter la main droite étendue au côté gauche, & de la retirer de là en ligne horizontale juſqu'au côté droit.

Pour le G, au-lieu de tirer l'oreille, ils touchent le bout du nez, qu'ils tirent un peu.

Pour l'H, ils croiſent ſeulement l'index de la main droite ſur l'index, & le doigt du milieu de la main gauche, ſuivant ce qui a été dit pour les Apprentifs, & par ce moyen ils ont fait leur H.

Ils font le K, en étendant le doigt du milieu, au-lieu de l'index de la main droite. De plus, d'autres le forment d'une façon tout-à-fait différente, en étendant horizontalement l'index de la main gauche, & en portant ſur la premiere & troiſieme jointure du même doigt le bout de l'index & du doigt du milieu de la main droite, étendus auſſi horizontalement.

Pour l'L, au-lieu de lever le doigt du milieu de la main droite, & de tenir les autres doigts joints les uns aux autres, ils ferment le poing, levent le coude perpendiculairement, & par-là ils forment une équerre en l'air.

Pour l'M, les uns, au-lieu de ſe ſervir du doigt du milieu, du doigt qui touche le petit doigt & de l'index, ne ſe ſervent que du doigt du milieu, du doigt qui touche le petit doigt, & du petit doigt, mais en les baiſſant perpendiculairement. Les autres font l'M, en levant ou les trois doigts ſuivant l'Alphabet des Apprentifs, ou de cette maniere-ci, qui conſiſte à lever les doigts perpendiculairement, & à y étendre horizontalement l'index de la main gauche, tenant d'ailleurs les autres doigts baiſſés.

La lettre L eſt ſujette au même changement, c'eſt-à-dire, qu'au-lieu de l'index & du doigt du milieu, ils baiſſent le doigt du milieu, mais en même-temps le doigt qui touche le petit doigt; ou bien le doigt qui touche le petit doigt & le petit doigt : ou bien ils levent ces doigts perpendiculairement, & y mettent l'index de la main gauche.

On forme le P, en frappant de la paume de la main droite ouverte ſur le genou qui eſt du même côté.

Le Q ſe fait d'une façon bien différente des autres, ſavoir en touchant les feſſes avec la main droite.

Il n'y a pas d'autre façon pour for-

mer l'R, que de lever le petit doigt de la main droite perpendiculairement, & de mettre au-deſſus le bout du petit doigt de la main gauche étendu horizontalement.

Pour l'S, au-lieu de tourner les doigts les uns ſur les autres, ils tournent les bras en obſervant que les poings ſoient tout-à-fait fermés.

Ils admettent beaucoup de changement dans le T; car au-lieu de ſe ſervir de l'index, c'eſt du pouce, ou du doigt du milieu, ou du ſuivant, dont ils ſe ſervent indifféremment.

Pour l'X, ils ne ſe diſtinguent des Apprentifs qu'en ce que c'eſt avec les doigts d'à-côté des petits doigts des deux mains qu'ils font cette lettre; mais avec cette différence, que dans le premier cas les doigts du milieu ſe croiſent en tournant les paumes des mains du côté de la terre, & que les paumes des mains des Maîtres ſe tournent du côté du Ciel.

Le Z ne ſouffre d'autre changement qu'à l'égard des paumes qu'ils tournent du côté du Ciel.

Les Francs-Maçons ont auſſi introduit quelque nouveauté dans la forme de la Virgule, puiſqu'ils la font en levant la

main droite à la hauteur de l'épaule, en la laiſſant tomber & paſſer par derriere juſqu'aux épaules, & en faiſant ainſi une eſpece de demi-cercle. Les deux points ſe font avec les deux mains, en faiſant un demi-cercle ſemblable à celui que nous venons de dire, qui doit ſe faire avec la main droite lorſqu'on veut former la virgule. A l'égard du point qui termine la phraſe, leur uſage eſt de le faire en baiſſant un peu la tête.

Pour ce qui eſt du point interrogant, leur coutume eſt de le former en levant la tête, en tournant le viſage vers le Ciel, & en le penchant un peu en arriere. Reſte le point d'admiration; ils le font en levant perpendiculairement les deux paumes des mains au Ciel, & en levant pareillement les bras.

Voilà les changements les plus connus que les Francs-Maçons ont introduits dans leurs Alphabets. A préſent il eſt néceſſaire de rapporter l'uſage qu'ils en font. D'abord il faut obſerver qu'on ne communique ce ſecret qu'aux ſeuls bien-aimés de la Société, aux Anciens, & à ceux qui témoignent le plus de zele pour l'honneur, l'avancement, & la gloire de l'Ordre; de ſorte que ceux qui ſont admis à

un auſſi grand myſtere, ſont réputés les *Élus*, les *Colonnes* & l'*Appui* de la Société. Le jour auquel cela ſe confere, eſt un jour de *Gala*, c'eſt-à-dire, que c'eſt un jour marqué exprès pour cela.

Le nom de cette Aſſemblée eſt celui d'*Aſſemblée cachée* ou *Chambre noire*. Un des Freres avertit les Francs-Maçons qui ont obtenu l'*admittatur* quant à la connoiſſance de cet Alphabet, de ſe trouver tel jour & à telle heure au lieu où l'on tient ordinairement les Aſſemblées : les Freres qui ne méritent pas d'être inſtruits de ce ſecret, ignorent cet avertiſſement, qui eſt fait à leur inſu, ou bien dans le temps que la Loge ordinaire eſt aſſemblée, ou bien quand le Bedeau à l'Ecoſſoiſe va avertir la Société de porte en porte.

A propos des Ecoſſois, je ne ſuis pas certain s'il eſt abſolument néceſſaire qu'un Frere ſache les Alphabets pour remplir la place de Bedeau; mais je puis aſſurer mes Lecteurs, que je n'ai pas connu un ſeul Franc-Maçon Ecoſſois qui n'ait été parfaitement inſtruit de ces Alphabets; & qu'au contraire j'ai trouvé pluſieurs Apprentifs, Compagnons, & Maîtres, qui poſſédoient à fond les Secrets, la Doc-

trine & les Cérémonies de la Société, & qui cependant n'avoient jamais eu la moindre connoiſſance de ces Alphabets. Perſonne n'en doit être ſurpris, parce que le bonheur d'en être inſtruit ne dépend pas du Corps entier de l'Ordre, mais, au contraire, de la bonne volonté particuliere du Maître Ecoſſois, avec le conſentement de quelques autres. C'eſt pourquoi il arrive ſouvent que la connoiſſance de ces Alphabets eſt conférée à un Franc-Maçon qui n'en eſt pas digne, & qu'on la refuſe à un autre qui la mériteroit véritablement.

DU REPAS
DES FRERES
EN GÉNÉRAL.

OCcupés juſqu'à préſent d'un détail ſec & aride de circonſtances & de formalités qui accompagnent ou qui précedent la réception d'un Candidat, nous n'avons fait qu'expoſer l'ordre & la diſpoſition de chaque Frere, avec ſon attitude & le rang qu'il obſerve autour du cercle crayonné ſur le pavé de la Salle; il eſt temps de ſortir des ténebres qui nous ont environnés. Un ſpectacle bien différent s'apprête, la lumiere ſuccede à l'ombre, le tumulte au ſilence, le plaiſir à la retenue. Une Divinité favorable va deſcendre dans ces lieux, & le thyrſe à la main en écarter les ſoins & les ennuis; une fête charmante, où préſide Bacchus, va s'exécuter en ſon honneur; en un mot le repas des Freres s'apprête, chacun d'eux ſe prépare à en ſoutenir la durée avec toute la décence & l'urbanité que lui impoſe le titre glorieux dont il eſt re-

vêtu. Car qu'on ne s'imagine pas qu'un air ſauvage banniſſe de la Loge les jeux & les plaiſirs, & en rendent tout-à-fait le ſéjour inhumain. Non, éloignée de ces vertus farouches & ſtoïques qui nous font acheter la ſainteté du cœur aux dépens du cœur même, elle ſait l'épurer & l'embellir ſans en exiger aucun ſacrifice. Occupée tout à la fois de ſa perfection & de ſon agrément, elle a ſu rendre l'une inſéparable de l'autre, &, par un ſage tempérament, conſerver dans le degré néceſſaire au bonheur de l'homme, ces paſſions qui ne lui deviennent funeſtes que pour ne les avoir pas tenues dans leur équilibre. Enfin, c'eſt dans cette troupe ſi digne du premier âge, & dont elle ſeule conſerve les traits, que le plaiſir le plus vif & le plus piquant, par un effet ſurnaturel, ne ſort jamais des bornes que lui preſcrit une délicateſſe affranchie de toute contrainte, & avouée même par la vertu. C'eſt là que, ſur un Autel conſacré à la candeur, autour d'une table où regne une aimable franchiſe, où ſe rectifie ſans ceſſe l'heureux ſyſtême de réformer l'Univers, ſe renouvellent ces aſſurances mutuelles de tendreſſe & de fidélité entre ces amis, dont les inclinations différentes

tes dans leur principe, ſe réuniſſent dans les mêmes vues, & concourent au bonheur de la Société qu'ils forment. Mais il eſt temps d'approcher cette Salle de feſtin, & d'examiner en ſilence ce qui va s'y paſſer.

Auſſi-tôt après la réception finie, on commence par laver le pavé; charge réſervée, & qui tombe de droit au dernier reçu, pendant la fonction duquel les Freres ſe retirent dans un appartement voiſin, où il leur eſt libre de s'aſſeoir, ou de ſe promener indifféremment. Les inſtruments conſacrés à la cérémonie qui vient de finir, ſont rapportés ſur l'Autel, pour faire place à ceux du repas qui va commencer, & dont le Cuiſinier ordonne les apprêts. A peine a-t-il parlé, que chaque Frere vole avec empreſſement exécuter ſes ordres avec l'exactitude & la préciſion que nous allons détailler.

Quelqu'appartement que l'on choiſiſſe pour le lieu du feſtin, la table doit y contenir autant de couverts qu'il y a de Freres; & ces couverts, dans leur diſtribution, doivent garder le même ordre que gardoit auparavant chaque Frere autour du cercle dont nous avons parlé, en différenciant également le côté du Midi, & les autres Points cardinaux.

Telle eſt la diſpoſition de cette table, qu'on garnit de flambeaux, dont trois regardent directement le Grand-Maître; les autres ſe trouvent poſés en triangle. A côté de ces flambeaux eſt un petit tambour de parchemin avec ſa baguette. Le milieu de la table eſt occupé par une Statue * de bois, de la hauteur de deux pieds, dont la nudité découvre tous les traits de la Nature, que l'Art a parfaitement imités. Cette Statue eſt accompagnée d'une Colonne † de même matiere & de pareille hauteur. A ſes côtés ſont rangés deux autres tambours avec leurs baguettes, vis-à-vis des deux Surveillants. Toute cette garniture placée à diſtances égales, & tous les Freres raſſemblés, chacun d'eux ayant le tablier ceint, & paré de tous les hiéroglyphes qu'il a coutume de prendre à la Loge, le Grand-Maître ouvre la table de cette façon. Un coup de baguette donné ſur le tambour, & répété par les deux Surveillants, ainſi que ces paroles : *Freres, la table s'ouvre*, eſt le premier ſignal. A ce bruit les Servants qui viennent de préparer la table, ſe retirent, tandis que les autres Freres vien-

* Cette Statue repréſente la Liberté.

† La Colonne fait l'Egalité.

nent y prendre la place qui leur eſt deſtinée, en obſervant de ſe tenir debout; & pendant ce temps le dernier *Apprentif* s'avance vers la porte, la ferme, & ſe tient derriere juſqu'à l'ordre qui doit l'en rappeller. Alors le Grand-Maître recommençant le ſignal de la même façon, & les deux Surveillants le répétant encore, il propoſe d'abord quelques points du Catéchiſme à éclaircir, & enſuite appellant tous les Dignitaires de l'Ordre, dont il ſuppoſe toujours la préſence, vu qu'abſents ou non, leurs fauteuils ſont toujours préparés, il termine l'appel qu'il recommence immédiatement après; & faiſant le ſigne des *Apprentifs*, que tous les Freres font à ſon exemple, il frappe encore une fois le tambour, ainſi que les deux Surveillants, dernier ſignal après lequel chacun prend ſa place.

Cependant le dernier *Apprentif*, en garde à la porte, qu'il a fermée pour exclure les Freres de l'appartement pendant tout ce prélude, voit enfin arriver l'inſtant heureux qui l'y rappelle. A peine le Grand-Maître & les deux Surveillants le lui ont-ils fait connoître par le dernier ſignal, que, la r'ouvrant, il fait entendre à haute voix ces paroles raviſſantes : *Fre-*

res, la table eſt ouverte; & laiſſant la porte dans la même ſituation, il vient à table occuper la place qui lui eſt deſtinée. Douce faveur, qui le dédommage avec uſure du temps qui lui en a dérobé la vue.

Auſſi-tôt les Freres Servants, qui ſont raſſemblés derriere la porte du dehors, l'abandonnent, ſans ouvrir davantage à qui que ce ſoit avant la fin de la Loge, à moins que l'irrégularité du cercle ne permît d'admettre un Survenant. Ils viennent enſuite ſe prêter aux beſoins du Cuiſinier dans ſon pénible emploi; &, ſuivant l'uſage introduit dans les repas de cérémonie, chargent & déchargent tour-à-tour la table du poids délicieux des mêts qui s'y ſuccedent.

Qu'il me ſoit permis ici, pour l'honneur des Francs-Maçons, d'oppoſer ces ſortes de feſtins qu'ils tiennent entr'eux, à ces repas ſenſuels où l'abondance le diſpute à la délicateſſe; à ces tables voluptueuſes, où, toujours occupée à réveiller la pointe d'un goût & d'un appétit perdus dans les raffinements, la débauche rend tributaires de ſes excès la terre & la mer, & épuiſe l'art des Cuiſiniers dans tout ce qu'il eut jamais de plus galant & de plus recherché. Un ſemblable paral-

lele ne pourra ſans doute tourner qu'à l'avantage de ceux-ci, où nous ne voyons la raiſon s'éclipſer quelquefois parmi les Freres, que pour faire place à l'eſprit; où le Nectar qui coule, ne ſert qu'à rendre plus vive, & plus fertile en épanchements, cette amitié qui le diſtribue; en un mot, où, ſi l'on découvre quelques traces de luxe & de ſuperfluité, on n'en peut conclure autre choſe, ſinon qu'on n'y en ſouffre les marques que pour entretenir toujours cette reconnoiſſance dont tout Frere ſe pique pour les dons de la Nature, & pour faire connoître plus dignement la grandeur & l'étendue des bienfaits d'une ſage Mere, qui ſait fournir abondamment à ſes beſoins & à ſes plaiſirs. Mais je ne m'apperçois pas qu'entraîné par mon penchant à relever juſqu'aux moindres formalités de cette Compagnie reſpectable, j'en laiſſe en arriere quelques-unes que je ne dois pas omettre, même avant que d'aller plus loin.

On remarquera donc que l'économie qui regne dans chaque repas ne ſouffrant pas qu'on y oublie aucun des accompagnements néceſſaires, 1°. chaque Frere a devant ſon aſſiette deux bouteilles plei-

nes, l'une de vin, & l'autre d'eau; précaution qui vient de la connoiſſance de ſon tempérament, & des impreſſions dont il a beſoin, avec un gobelet dont le fond eſt fort épais, & fabriqué ainſi pour plus de ſûreté dans les coups violents dont on lui fait frapper ſouvent la table. 2°. Les Points cardinaux ne ſont point tracés ſur la table comme ſur le pavé, mais on les marque ſur quatre quarrés de bois avec de la craie. 3°. Le fauteuil des Dignitaires de l'Ordre eſt couvert d'un tablier, & chacun d'eux, ainſi que le Grand-Maître, a ſon buffet à part, au-lieu que les Freres n'ont pour s'aſſeoir que des chaiſes ou des tabourets indifféremment. 4°. Si l'on ſe trouve rangé à table, de façon que le nombre & la quantité des convives ne permette pas de garder la ligne droite, on s'y replie en un ou pluſieurs demi-cercles, pour faciliter aux Freres le plaiſir de la communication. 5°. A cette table, que nous appellons celle des Freres, quoiqu'ils n'y mangent pas tous enſemble, il y a cependant des cérémonies auxquelles nul d'eux ne peut ſe diſpenſer d'aſſiſter. 6°. Il y a toujours des places vuides entre le Grand-Maître & les Officiers, deſtinées aux Freres nou-

vellement reçus, ſeulement cependant aux jours où l'on doit boire en cérémonie, ce que j'expliquerai dans la ſuite.

Pour ce qui concerne la fin du repas, & la maniere de le fermer, elle eſt la même qu'au commencement & à ſon ouverture, aux paroles près; voici de quelle façon on en ſort.

Le Grand-Maître frappe le tambour de ſa baguette, en prononçant ces paroles, que les deux Surveillants répetent: *Freres, la table ſe ferme.* A ce premier avertiſſement les Servants ſe retirent, & le dernier Apprentif, comme auparavant, s'avance vers la porte, qu'il ferme, & y demeure juſqu'au dernier ſignal, tandis que le Grand-Maître marque le ſecond par un autre coup de baguette ſur le tambour, & par les mêmes paroles dont les deux Surveillants ſont toujours les échos; après quoi le Grand-Maître, recommençant le ſigne des Apprentifs, nomme encore une fois les Dignitaires de l'Ordre; & enſuite, reprenant la baguette ainſi que les deux Surveillants, & frappant le tambour, il termine l'Aſſemblée avec ces dernieres paroles: *Freres, la table eſt fermée*; paroles que répete auſſi le dernier Apprentif, qui r'ouvrant la porte, les fait

entendre à haute voix à tous les Servants qui reſtent à la Loge pour remettre chaque choſe en ſon lieu, tandis que les autres Freres, ayant quitté les marques de l'Ordre, en ſortent pour retourner chez eux.

Mais comme j'ai promis de le faire, il ne ſera pas inutile de rapporter ici, en peu de mots, ce qui ſe paſſe entre les Freres pendant le repas, & de les remettre quelque temps à table pour obſerver la formule gardée toutes les fois que l'on boit en cérémonie : ce qui eſt d'autant plus néceſſaire, que cette formule ne diffère pas peu de celle des Servants, quoique la ſubſtance ſoit toujours la même. Les Freres boivent donc en cérémonie, lorſqu'ils ſe portent mutuellement la ſanté du Prince du Pays où la Loge eſt établie; enſuite celle des Dignitaires, de leurs amis, & enfin de tous ceux de la Société. Cette maniere de ſaluer s'exécute ainſi. Le Grand-Maître ſe levant frappe ſur le tambour; & ayant repris ſa place, s'adreſſe à la Compagnie en ces termes: *Freres, écoutez-moi;* ce que les deux Surveillants n'oublient pas de répéter. Enſuite le Grand-Maître ajoute: *Freres, ſaluons.* Ce qui eſt ſuivi d'une raſade de vin

pur ou trempé, diſtribuée incontinent à chaque Frere, après laquelle le Grand-Maître faiſant le ſigne des Apprentifs, ſalue tous les Freres, en diſant : *Freres, en général, de cette vénérable Loge, ſaluons d'abord l'illuſtre, le clément Prince qui nous gouverne, & qui eſt digne d'épuiſer en ſa faveur tous les bienfaits du Ciel, auxquels puiſſent participer tous les Freres de notre auguſte Société.* Ces mots ſont encore répétés par les deux Surveillants, ainſi que ces nouvelles paroles du Grand-Maître : *Freres, écoutez-moi ;* paroles importantes, & qui annoncent la célébration de l'auguſte myſtere qui va ſe conſommer par ſes mains. *Profanes, approchez, il vous eſt permis ; & à la vue de cette coupe, & de la maniere de l'épuiſer, rougiſſez de cette ignorance groſſiere qui vous a caché juſqu'à ce jour l'art de vuider dignement un verre ; rougiſſez, dis-je, & par ce ſeul exemple qui va ſe donner devant vous, apprenez enfin que les Francs-Maçons ſeuls ſavent véritablement ſe diſtinguer en tout du reſte des Mortels.* Le Grand-Maître donc n'a pas plutôt fini de parler, que faiſant le ſigne des Apprentifs, il prend le verre, 1°. de la main gauche : 2°. il le porte à hauteur de tête, en

étendant le bras horizontalement : 3°. il le dépoſe ſur l'épaule gauche : 4°. il le rapporte ſur la droite : 5°. il le porte à la bouche, en alongeant la main gauche dans toute ſon étendue : 6°. il étend la droite de façon que les deux bras forment la parallele : 7°. il baiſſe le gauche, & le laiſſe retomber perpendiculairement ſur le côté : 8°. ici le Grand-Maître répete encore, ainſi que les Surveillants, ces mots, *Freres, ſaluons :* 9°. il approche le verre des levres : 10°. il l'avale : 11°. il eſt avalé ; & la cérémonie expire avec le vin. Telle eſt cette façon admirable de ſe défaire d'un verre de liqueur avec toutes les formalités requiſes : heureuſe découverte, que l'on doit à la Loge, & plus utile pour la ſuite aux buveurs que celle de la vigne même, puiſque, ſans ce prélude myſtique, on en profaneroit les dons par ſon intempérance & par l'empreſſement incivil de les goûter. Après cette obſervation ſi néceſſaire, il eſt bon d'en faire une ſeconde, qui ne l'eſt pas moins. On ſaura donc que cette cérémonie doit s'exécuter auſſi par tous les Freres, & dans le même inſtant ; de façon que ſi quelqu'un d'eux par vivacité, ou par défaut de mémoire, venoit à manquer ſeulement un temps & une me-

ſûre, le reſte des Freres, prêt à voir le fond du verre, ſeroit obligé de différer, en recommençant de nouveau.

On remarquera encore que lorſqu'on boit en cérémonie, s'il y a dans la troupe quelque Frere de nouvelle date, le Grand-Maître donne ordre de l'introduire en ces termes : *Vénérable Frere, premier Surveillant, faites venir le Frere nouvellement reçu*; ce que le premier Surveillant communique au ſecond, qui, s'adreſſant à l'ancien des Servants, lui ordonne de le faire entrer dans la ſalle. A ſon arrivée, le Grand-Maître lui fait ſigne de prendre ſéance à l'endroit qui lui eſt deſtiné, & d'un ton de voix que le vin rend charmante, il lui preſcrit d'imiter tout ce qui va ſe paſſer devant lui. L'exemple eſt trop flatteur pour ne pas obéir. Le nouveau Frere, ſi bien déterminé, s'arme d'un verre, & fait honneur au vin : mais ce plaiſir qu'on lui a procuré, lui eſt néanmoins vendu cher, par l'ordre qu'on lui ſignifie immédiatement après, de ſe retirer; & aſſurément il faut être Franc-Maçon pour le faire avec tant de docilité. Cependant ce que je dis d'un pareil compliment, ne doit s'entendre que d'un Servant nouvelle-

ment reçu : il n'en eſt pas de même de tout autre Frere, auquel il eſt permis de rougir le bord autant qu'il lui plaît, tandis que les Servants, bornés à une ſeule fois, ne peuvent jouir du privilege. Il en eſt de même de toutes les occaſions où l'on doit boire en cérémonie : tous les Servants ſont obligés de s'y trouver ; & après avoir rempli cette commiſſion, ils ſont priés de la part du Grand-Maître de vouloir bien ſe retirer.

La fin de la table approchant, le Grand-Maître frappe ſur le tambour, & faiſant le ſigne & la révérence des Apprentifs, il prononce ces paroles, qui ſervent d'avertiſſement aux Servants de quitter l'appartement : *Freres, ſi quelqu'un de vous a quelque choſe à me communiquer, qu'il parle.* Alors chacun eſt libre de lui propoſer ce qu'il veut, ſuivant la permiſſion qu'il vient d'en accorder. Or les propoſitions ordinaires roulent, ou ſur la demande de quelqu'Aſpirant qui deſire d'être reçu, ou ſur quelqu'innovation à faire dans la Loge, ou ſur la promotion, la punition, ou l'excluſion de quelque Frere, en un mot ſur tout ce qui concerne la Société & les Freres Servants. Si quelqu'un de ces derniers a quelque grief à

expoſer contre un de ſes Confrères ou contre tout autre, ou quelque choſe à communiquer au Grand-Maître qui mérite ſon attention; comme il n'eſt point en droit de le faire lui-même, il doit s'adreſſer à quelqu'un des Freres diſtingués des Servants, & qui ſont les ſeuls auxquels il appartient de porter la parole. Immédiatement après ces conférences, vient le temps du concert, pendant lequel les Freres s'occupent à faire retentir les appartements des chanſons des Apprentifs, tandis que les Servants vont enfin à leur tour ſe délaſſer agréablement de leur fatigue au milieu du repas qui les attend. Leur table eſt diſpoſée de la même façon que la premiere, & lui reſſemble en tout, excepté qu'on n'y voit point de fauteuils pour les Dignitaires de l'Ordre, & que les Symboles, dont ces derniers ſe parent, ne s'y retrouvent point. Du reſte les Points cardinaux y ſont marqués également; la Statue, la Colonne & les Tambours y ſont dans la même poſition; ſavoir, un devant le plus ancien des Servants, qui parmi eux repréſente le Grand-Maître, & occupe le côté du Midi; & les deux autres devant le deux anciens, qui font la fonction de Surveil-

lants, & occupent le côté du Septentrion. Le reſte des Freres eſt placé chacun ſelon ſon rang; & lorſqu'ils ſont tous raſſemblés, le plus ancien *ouvre*, *continue*, & *ferme la table*, ainſi que le Grand-Maître fait celle des Freres, dont ceux-ci imitent les cérémonies, en ſe ſaluant mutuellement, avec cette ſeule différence, qu'on ne nomme ni les Dignitaires, ni les Officiers de l'Ordre, & qu'on dit ſimplement : *Freres, ſaluons le Prince, &c.* A l'exemple des Freres les Servants chantent auſſi, & s'entretiennent pareillement entr'eux de ce qui concerne leur Claſſe, comme d'y admettre un nouveau Servant que la Loge a déja reçu : faveur dont ils ſont les maîtres & les arbitres, quoiqu'il n'appartienne entr'eux qu'à l'ancien qui repréſente le Grand-Maître, ou bien aux Surveillants, d'en faire la propoſition, en débutant par le ſigne & le ſalut des Servants.

Cependant les premiers Freres que nous avons laiſſés à table, malgré la gravité & le ſérieux dont ils font profeſſion dans toutes leurs cérémonies, ne laiſſent pas de s'y livrer à un badinage innocent, par mille ſaillies & mille traits d'eſprit, dégagés néanmoins de ce que la raille-

rie a de bas & de groſſier. C'eſt dans ce moment que commence cet aimable tumulte & cette gayeté qui communiquent à la table tous ſes agréments, ſource quelquefois de certaines impoliteſſes chez pluſieurs, à qui trop de légéreté ou de tranſport ne permet pas de réfléchir ſur leurs actions & ſur leurs paroles, quoique la Loge, aſſez indulgente, paſſe ſans beaucoup de ſcrupule ſur ces petits écarts. Mais nous ne devons pas laiſſer échapper un des traits le plus divertiſſant & le plus comique dont ce plaiſir eſt aſſaiſonné : c'eſt la maniere que les Freres pratiquent entr'eux pour s'accuſer mutuellement des fautes auxquelles le peu d'attention & de préſence d'eſprit donne lieu quelquefois. Voici comment ils ont coutume de procéder ſur ce ſujet. Le Frere qui s'eſt apperçu de quelque faute dans ſon Confrere, ſe leve; & faiſant le ſigne & le ſalut des Apprentifs, parle en ces termes : *Le très-vénérable Frere N... vient de commettre une indécence remarquable, & dont je demande la punition.* Alors il explique la nature de cette faute & de cette indécence. Tantôt c'eſt un ris immodéré; tantôt un mot dit à l'oreille de ſon voiſin; tantôt ſa ſerviette

qu'il a laiſſé tomber, & mille autres choſes de cette conſéquence. Alors l'Accuſé ſe leve pareillement; & faiſant le ſigne & le ſalut des Apprentifs, il attend en ſilence l'arrêt que le Grand-Maître va prononcer, lequel condamne le délinquant aux peines attachées à ces ſortes de fautes; peines qui, pour l'ordinaire, ſe réduiſent à quatre principales : la premiere eſt de ſe tenir debout pendant une minute; la ſeconde, de ſervir à table; la troiſieme, de rincer les verres; la quatrieme, de moucher les chandelles, & autres choſes de cette nature. Ce ſeroit ici le lieu de faire une infinité de réflexions ſur les peines infligées à tout Frere qui s'oublie en quelque choſe pendant le repas, & de faire ſentir la ſageſſe du Grand-Maître & de la Société, dans des choſes, qui, aux yeux des Profanes, ne paroîtront que fadeur & puérilités, quelqu'importantes qu'elles ſoient dans le fond: mais comme une ſemblable explication deviendroit encore pour moi un nouveau ſujet de reproches, & qu'après une indiſcrétion auſſi marquée dans le cours de l'Ouvrage, il eſt juſte au moins de laiſſer à la Société quelqu'un de ſes myſteres qui la conſole de l'inſigne trahiſon

hiſon qu'on fait à tous les autres, ce ſera au Lecteur à le pénétrer, s'il le veut. Il eſt d'ailleurs temps de ſortir de la carriere, ce que je vais faire par quelques remarques ſur la Franc-Maçonnerie en général : remarques dont j'aurois pu me diſpenſer, il eſt vrai; mais que m'oblige à ne pas omettre, le penchant qui m'entraîne à parler de cette Société le plus long-temps que je puis, & à ne laiſſer paſſer aucune occaſion de prolonger mon plaiſir à cet égard.

REMARQUES SUR LA *FRANC-MAÇONNERIE* EN GÉNÉRAL.

L'Ordre & la préciſion qu'ont exigé les différentes Claſſes dont il m'a fallu parler ſans aucune interruption, n'ayant pu admettre aucune de ces remarques qui euſſent fait perdre de vue le principal ſujet, j'ai été contraint de les renvoyer à la fin du Livre, où le Lecteur ſera plus ſatisfait de les voir raſſemblées, que ſemées, pour ainſi dire, dans chaque partie de l'Ouvrage. Il y a plus; & ſi je ſuis plus long qu'on ne s'y attendoit, cette réflexion ſeule doit porter ma diſpenſe. En fait de Franc-Maçonnerie, rien ne doit échapper, chacun des traits eſt trop

intéreſſant pour en omettre aucun; & on pourroit dire qu'il en eſt d'elle comme de ces vins exquis, dont on doit boire juſqu'à la lie : c'eſt pourquoi j'oſe même attendre que le Public me ſaura quelque gré des notions générales que je lui donne ſur la Société, quoique le Volume eût pu s'en paſſer pour finir ſans paroître tronqué.

On obſervera donc 1°. que la Loge des Servants ne peut ſe tenir un autre jour que le Lundi, ſur les cinq heures du ſoir; & que pour la former, il s'y doit trouver au moins ſept des autres Freres, qui ſont le Grand-Maître, les deux Surveillants, l'Orateur, le Tréſorier, le Secrétaire, & le Bedeau. En cas d'abſence néanmoins de ces derniers, les Servants peuvent en remplir les fonctions, ſuivant le degré d'ancienneté. 2°. Que chaque Servant, à ſa réception, eſt obligé, ſurtout dans les Loges complettes, à une formalité véritablement religieuſe, & digne des plus grands éloges, ſi je n'en avois pas fait connoître le but. Cette formalité conſiſte à mettre dans le tronc des pauvres une ou deux pieces d'or : preuve, *diſent les Francs-Maçons*, de cette charité fraternelle qui anime leur

Corps, laquelle ne ſe borne pas à ſe procurer à lui ſeul une ſatisfaction dont il ne pourroit jouir dans ſon entier, s'il n'en portoit pas le ſentiment juſqu'au cœur de ces infortunés, dans leſquels ſa tendreſſe ne peut méconnoître un Frere, quelques malheurs qui le défigurent. Pour ce qui regarde les gants & le tablier dont chaque Frere ſe ſert, nous avons déja dit que la Société en fait les fraix, & que le Tréſorier les diſtribue à tous ceux qui en ont beſoin. Ce que je viens dire auſſi du jour marqué pour tenir la Loge, ne doit pas s'entendre des Freres, auxquels il eſt libre de s'aſſembler chaque ſemaine autant de fois qu'ils le jugent à propos; privilege dont les Servants n'ont jamais joui, & dont je n'ai ni vu ni entendu d'exemple. Il ne ſera pas hors de propos de marquer ici comment s'introduit à la Loge un Frere qui arrive après ſon ouverture. S'il eſt ſimplement Servant, il y eſt admis ſans aucune façon par les Gardes de la porte extérieure, ſeuls chargés du ſoin de l'ouvrir. S'il eſt Apprentif, Compagnon, Maître, &c. alors il eſt ou Membre de la Loge, ou Viſiteur, ce qui différencie la maniere de le recevoir. Si c'eſt un Membre de la Loge, on le laiſſe

entrer librement & ſans aucune réſiſtance à la porte intérieure, d'où il eſt conduit à celle de la Loge, où il ſe fait connoître en y frappant un coup avec le doigt qu'il courbe pour ce ſujet : après ce ſignal le Bedeau l'ouvre & l'introduit. Si c'eſt un Viſiteur, alors on le conſidere, ou comme Membre de la Loge, ou comme Etranger. S'il a ce premier titre, on l'admet ſans cérémonie; s'il n'a que le ſecond, la réception change de face. Les Gardes de la premiere porte l'ayant introduit dans le premier appartement, lui diſent, *Frere, attendez :* après quoi l'un d'eux ſe détache, & va faire ſon rapport au Garde de la porte intérieure qu'il eſt arrivé un Frere étranger. Celui-ci croiſe auſſi-tôt les épées, & s'adreſſant au ſecond Surveillant arrivé à ce ſignal, il fait le ſigne & le ſalut des Apprentifs, & lui dit : *Vénérable Frere, ſecond Surveillant, on préſente à la porte un Frere étranger.* Le ſecond Surveillant ſe retire, & ayant repris ſa place à la Loge, il frappe de ſon marteau ſur celui du premier Surveillant, & faiſant auſſi le ſigne & le ſalut des Apprentifs, lui dit : *Vénérable Frere, premier Surveillant, on préſente un Frere étranger.* Ce dernier recommence la mê-

me cérémonie devant le Grand-Maître, qui lui ordonne, ou à quelqu'autre Officier, d'aller examiner le Frere nouvellement arrivé, en ajoutant ces mots : *Vénérable N... vous examinerez le Frere étranger, & le conduirez à la Loge, ſi vous l'en trouvez digne.* Alors le Frere député pour l'examen, quittant l'appartement ſans autre cérémonie que celle de faire en partant le ſigne & le ſalut des Apprentifs & des Servants, ſe tranſporte vers le Frere étranger, à qui il adreſſe ces paroles avec tout le ſérieux & toute la gravité que demande l'auguſte lieu dont il va parler : *Frere*, dit-il, *c'eſt ici la Loge de nos Vénérables Freres.* Le Frere étranger, dis-je, eſt obligé de répondre à ces mots par le ſigne & le ſalut des Servants, de dire enſuite le rang qu'il occupe dans l'Ordre, la dignité dont il eſt revêtu, ſoit celle de Maître, de Compagnon, &c. Après quoi on le conduit dans la Chambre Obſcure, dont on ferme les portes; & après l'examen propre de ſa qualité, l'Examinateur le conduit enfin dans la Loge, où il va prendre la place de Viſiteur, comme nous l'avons expoſé ci-deſſus. On en uſe de même à l'égard de tout Etranger qui ſe préſente à titre de

Servant : le plus ancien de cette Claſſe le conduit pareillement dans une chambre obſcure; l'examen ſur le ſigne, l'attouchement, le mot, & le Catéchiſme des Servants, s'y exerce de la même façon; on informe enſuite la Loge qu'il eſt arrivé un Frere Servant étranger, & vérifié par l'examen ordinaire. Alors le Garde, ſuivant la coutume, en fait ſon rapport au ſecond Surveillant : ce rapport paſſe enſuite au premier, & de celui-ci au Grand-Maître, qui dit *cela eſt bien*, & admet le Frere étranger, auquel il fait occuper la premiere place parmi les Servants, tant à leur table, qu'à celle des autres Freres, lorſque la cérémonie de boire tous enſemble les y convie.

Avec moins de ſincérité que celle qui a conduit ma plume juſqu'à préſent, je pourrois ſans doute en impoſer au Public, ſur le bruit horrible qu'on prétend qui ſe paſſe à la réception d'un Frere. Livré aux tranſports d'une imagination flattée de ſes écarts, il me ſeroit facile d'en raſſembler les déſordres, de remuer la foudre, de faire briller l'éclair, de ſoulever les éléments, & d'intéreſſer la nature entiere au moment où la Franc-Maçonnerie ſe donne un nouveau Membre. Eloigné

d'un plaiſir auſſi peu ſenſé, je l'abandonne à ces Auteurs pénétrants, qui perçant au-delà du foible horizon qui borne notre vue, paſſent en eſprit dans le Cabinet des Rois, en découvrent les ſecrets les plus cachés, en développent la politique la plus myſtérieuſe, & fourniſſent à l'Europe, dans une miſérable Feuille répétée chaque ſemaine, les moyens de traverſer des deſſeins conduits avec trop d'intelligence pour être ſoumis à la leur. Cependant, comme j'ai été pluſieurs fois témoin en Allemagne, en Angleterre, & en France, de ces bruits dont le Peuple imbécille exagere le fracas, & que l'on excite quelquefois à la vérité pour effrayer l'Aſpirant, j'en toucherai quelque choſe avec toute la véracité que j'ai conſervée juſqu'à préſent, après avoir averti d'abord que ce tumulte eſt abſolument indépendant de l'Ordre & de ſes regles, & qu'il n'arrive que par caprice de la part du Grand-Maître & des autres Freres. Ce bruit conſiſte donc dans le remuement que l'on fait, de chaînes, de bâtons, de cloches, de tambours, de petards, & autres choſes ſemblables, que l'on continue depuis le moment où l'Aſpirant eſt entré, juſqu'à celui où il arrive au premier Point car-

dinal, où il ceſſe entiérement, pour faire place à la cérémonie des Epées croiſées dont j'ai fait la deſcription, mais leſquelles ſont de l'inſtitut de l'Ordre ; au-lieu que ce bruit dont je parle, & qui recommence encore trois fois, & ne finit qu'à l'arrivée de l'Aſpirant auprès des autres Points cardinaux, n'eſt nullement de ſon eſſence. Il faut avouer néanmoins qu'un tel ſpectacle n'eſt aſſurément pas indifférent, & que tout le ſérieux d'un Chinois s'y trouveroit déconcerté. Parmi les Aſpirants, j'en ai vu pluſieurs, l'un, ſaiſi d'un frémiſſement univerſel, perdre l'uſage des jambes & de la voix ; l'autre, couvert d'une ſueur froide & d'une pâleur mortelle, le cœur palpitant, pouſſer de profonds ſoupirs, conjurer [illegible] Surveillant, le ſerrer étroitement ; & au milieu des hommes les plus vivants, & les moins diſpoſés à ceſſer de l'être, ſe figurer d'être déja à l'entrée de ce ſoupirail terrible qui conduiſit Enée aux Enfers :

Spectatùm admiſſi riſum teneatis amici.

Mais ce ſeroit mal reconnoître l'attention du Lecteur, que de lui laiſſer ignorer les deux exemples dont j'ai été témoin, & qui établiront la preuve convainquante de ce

que je viens d'avancer. L'un eſt arrivé à *Berlin*, & l'autre à *Paris*.

Dans le premier endroit l'Aſpirant arrivé au ſecond point cardinal, fut tellement ſaiſi de frayeur, qu'il refuſa d'aller plus loin, & arrachant avec force le bandeau qu'il avoit ſur les yeux, il voulut recouvrer la lumiere, dont la privation lui avoit été ſi ſenſible. Les Freres allarmés éteignirent auſſi-tôt les chandelles, & reconduiſirent dans les ténebres l'Aſpirant juſqu'à la porte de la Loge, où, après l'avoir grondé de ſa vivacité, ils lui demanderent s'il étoit d'humeur d'achever la cérémonie, ou s'il vouloit abſolument ſe retirer. Dans cette alternative ſi l'Aſpirant eût pris le dernier parti, on lui eût bandé les yeux malgré lui, & après l'avoir remis dans la Chambre Obſcure, il en eût été quitte pour reprendre ſes habits, & ſe retirer; mais ayant demandé pardon de ſon emportement, & ſupplié les Freres de vouloir bien le lui pardonner, ils lui remirent le bandeau, en lui répétant ſans ceſſe : *Ne craignez rien, tout ce que vous entendez s'eſt paſſé à la réception des autres.* Enſuite de quoi le ſecond Surveillant le reconduiſit autour du pavé, & delà à chaque Point cardinal,

ſoutenu toujours par les aſſurances de ſon Conducteur, du Grand-Maître, & des autres Officiers, qui tâchoient de ranimer ſes ſens éperdus, & de rappeller ſon courage ; car il eſt à remarquer que dans une pareille circonſtance, ils ne peuvent forcer l'Aſpirant en quelque façon que ce ſoit, & que cependant ils aiment mieux le voir continuer le cérémonial de bonne grace, que d'être contraints de le mettre hors de la Loge.

Dans le ſecond cas, arrivé à *Paris*, l'Aſpirant avoit déja recouvré l'uſage de la vue, lorſqu'un caprice ſurvenant, il ne voulut point paſſer outre : mais il en avoit trop fait pour que les Freres y conſentiſſent ; auſſi ſe trouverent-ils ſi indignés, qu'ils réſolurent d'uſer de violence, s'il perſiſtoit à les y forcer. Or cette violence, ſuivant eux, étoit légitime, vu que l'Aſpirant avoit déja fait le ſerment, ce qui les autoriſoit à l'employer. Elle conſiſtoit 1°. dans les menaces & dans leur exécution : 2°. dans les promeſſes : 3°. dans l'autorité du Magiſtrat, ou, pour mieux dire, du Prince Protecteur de la Loge. Cependant, après quelques difficultés, l'Aſpirant ſe rendit, & acheva la cérémonie qui l'initioit aux myſteres. Or,

comme je l'ai fait remarquer, tout Aſpirant qui refuſe de pourſuivre la réception avant qu'on lui ait ôté le bandeau, peut revenir de la réſolution qu'il a priſe, à moins que les ſollicitations & les inſtances des Freres ne la confirment: faute de quoi il en eſt toujours quitte pour la ſeule parole d'honneur qu'il donne, de ne rien révéler de ce qu'il a entendu.

Avant de finir, nous parlerons encore une fois du cercle, & des lignes crayonnées ſur le plancher de la Salle. Quoiqu'abſolument on ne puiſſe guere déterminer à qui il appartient de les y tracer, il eſt vrai cependant que cette charge reſſortit aux Surveillants; & néanmoins s'ils ne ſont point en état de la remplir, le Frere qui entend mieux le deſſein le fait à leur place. Mais comme cet objet ne doit pas nous arrêter, nous paſſerons encore quelque temps à la réception des Servants, dont nous avons à la vérité rapporté les différentes formalités, tant que nous n'avons ſuppoſé qu'un Frere à recevoir à la fois: mais ces formalités ſe multiplient relativement au moindre ou au plus grand nombre; car s'il ſe trouve deux ou pluſieurs Freres à recevoir, alors

on leur donne deux ou plusieurs guides pour les introduire à la porte extérieure de la Loge, d'où ils sont conduits par différents députés en diverses chambres obscures, où ils ont chacun leur Examinateur, qui, après les préparatifs essentiels, les conduit à différents purificatoires. Ensuite la formule dont on se sert pour un seul Récipiendaire est toujours la même pour plusieurs, avec cette différence cependant, que le premier qui a été présenté à la Société après en être reçu, est aussi le premier que l'on fait entrer dans l'intérieur de la Loge, qu'il quitte lorsqu'il convient d'y admettre le second à son tour, auquel le troisième succede pareillement, & de même à l'égard des autres, vu qu'il n'est point permis à aucun Servant de se trouver à la réception d'un Frere.

Enfin il nous reste à faire connoître, qu'à cette réception, il s'y trouve quelquefois plus de cent Freres, que l'on conçoit bien néanmoins ne pouvoir garder exactement le cercle, vu la rareté d'un appartement capable de les contenir dans cette position : & c'est aussi une des raisons qui a peut-être fait diviser tous les Freres en quatre Classes, qui forment

auſſi dans cette Salle quatre cercles différents. Si par hazard il venoit à ſe trouver dans un de ces cercles un nombre de Freres revêtus de la même dignité, & que ce nombre excédât celui d'une autre, alors les Anciens rectifient cette irrégularité en entrant dans l'intérieur du cercle, & laiſſant aux Freres d'une Claſſe inférieure à compléter le dehors. C'eſt dans ce même ordre auſſi qu'on les voit lorſqu'ils croiſent les épées chaque fois qu'un Récipiendaire paſſe d'un Point cardinal à l'autre. De là on peut conclure la vaſte étendue de la ſalle de réception, où la grandeur du cercle crayonné n'eſt pas abſolument conſidérable, n'ayant que cinq pas de longueur, & trois de largeur, & dans laquelle on ne voit ni chaiſes ni fauteuils, que pour le Grand-Maître & les Dignitaires de l'Ordre.

Telles ſont les remarques que j'ai cru néceſſaires à la perfection de cet Ouvrage : Ouvrage dont les Francs-Maçons n'auront point à murmurer dans un ſens, & qui, loin de leur être préjudiciable, n'a pour but que leur intérêt; puiſque pour peu d'uſage que le Public faſſe des leçons qu'il renferme, la Loge verra bientôt ſes deſſeins accomplis, en comptant autant

de Membres que le monde a d'habitants. Et ç'a été ſpécialement dans la vue d'un tel avantage, qu'une plume, que tout autre ſujet eût exercée de même, s'eſt conſacrée volontiers à ſon accroiſſement, en épargnant à quiconque auroit eu deſſein dans la ſuite de ſe faire initier aux myſteres, le préambule ennuyeux de ſa réception. Il eſt à craindre cependant que je n'aie pris le change en quelque façon, & qu'au-lieu de la reconnoiſſance que je devrois attendre de la Société, je ne ſois expoſé au ſort commun de ceux qu'un caractere bienfaiſant entraîne naturellement à obliger, c'eſt-à-dire, à me voir récompenſé d'ingratitude. Mais n'importe : de quelque maniere qu'en uſe à mon égard la Société, du moins ne m'arrachera-t-elle jamais la ſatisfaction ſecrete d'avoir pu la ſervir; ſatisfaction ſi rare dans ce ſiecle, malgré cette ſage & généreuſe réflexion d'un Philoſophe du temps paſſé, BENEFICII MERCES IPSUM EST BENEFICIUM.

FIN.

AVIS
AU RELIEUR,
pour placer les Figures.

Planche	I.	Page 45
	II.	55
	III.	67
	IV.	82
	V.	299

154.647